

muller sports
sa
sous les arcades
neuchâtel - tél. 25 19 93
andré frochaux - michel audejat

CONFECTION SPORT
HOMMES ET DAMES
163168-183

ellesse
suis suisse

Economie neuchâteloise

Bonnes perspectives pour 1984

(Page 3)

CHRONIQUE RÉGIONALE :
pages 2, 3, 4, 7, 9, 11 et 25.

CARNET DU JOUR : page 2.

TOUS LES SPORTS :
pages 19 et 20.

PROGRAMMES RADIO/TV :
page 23.

BOURSES : page 27.

INTERNATIONALE ET NATIONALE : pages 27 et 28.

FAN L'EXPRESS

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE
PARAIT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE
4, RUE SAINT-MAURICE - TÉLÉPHONE (038) 25 65 01

Pots-de-vin et fraude fiscale en RFA

Deux ministres de M. Kohl accusés de corruption

BONN (ATS/REUTER/AFP/AP). - Le procureur de la République fédérale allemande a annoncé mardi à la presse qu'une procédure judiciaire pour corruption avait été ouverte contre M. Otto Lambsdorff, ministre de l'économie au sein du gouvernement fédéral, accusé d'avoir accepté des pots-de-vin. En tant que député, M. Lambsdorff bénéficie de l'immunité parlementaire. Mais le procureur a fait savoir qu'il allait demander au Bundestag de lever cette immunité.

Cette nouvelle conclut une enquête ouverte il y a un an à la suite d'informations selon lesquelles un certain nombre d'hommes politiques auraient reçu des pots-de-vin de la société «Flick» en échange de concessions fiscales.

Le procureur général a ajouté qu'il n'avait pu recueillir assez de preuves pour inculper les anciens ministres sociaux-démocrates des finances, MM. Hans Matthöfer et Manfred Lahnstein.

En revanche, le parquet de Bonn mène actuellement une instruction contre le ministre ouest-allemand de l'intérieur, M. Friedrich Zimmermann (CSU, parti chrétien-social), soupçonné lui aussi de complicité de fraude fiscale dans une affaire de pots-de-vin, mais à des partis politiques.

M. Zimmermann est donc le deuxième ministre du gouvernement du chancelier

Helmut Kohl à faire l'objet d'une procédure judiciaire, après M. Lambsdorff. C'est donc un vent de «mini-Watergate» qui s'est abattu mardi sur Bonn: pour la première fois dans l'histoire de la RFA, un ministre du gouvernement fédéral, le comte Otto Lambsdorff, est sur le point d'être inculpé «pour corruption» par la justice.

Le ministre libéral de l'économie - accusé d'avoir accepté la somme de 135.000 marks en échange d'un important dégrèvement fiscal au groupe «Flick» - n'est pourtant pas seul au banc des accusés.

Les accusés sont, en effet, presque tous des personnalités du parti libéral (FDP): le président de la «Dresdner

Bank» et ancien ministre de l'économie, M. Hans Friderichs, l'ex-ministre de l'économie du «Land» de Rhénanie du Nord-Westphalie, M. Horst-Ludwig Riemer, ainsi que l'ancien administrateur du «groupe Flick», M. Manfred Nemitz, et M. Eberhard von Brauchitsch, ex vice-président du groupe «Flick». M. Hans Friderichs a demandé à être suspendu de ses fonctions à la présidence de sa banque à la suite de son inculpation.

A Bonn, le chef de l'opposition sociale-démocrate, M. Hans-Jochen Vogel, a immédiatement exigé la démission de M. Lambsdorff. Pour le chancelier Kohl, ce premier scandale de son mandat risque d'être lourd de conséquences.

Le chancelier doit décider rapidement

s'il entend continuer à soutenir son ministre de l'économie ou, au contraire, lui demander d'abandonner son poste, ce qui entraînerait nécessairement un remaniement ministériel.

UN DES PLUS GRANDS SCANDALES

M. Kohl est confronté à l'un des plus grands scandales de l'histoire de la RFA, comparable à «l'affaire Gunter Guillaume», l'espion de la chancellerie, qui força l'ex-chancelier Willy Brandt à démissionner en 1974, et à «l'affaire du Spiegel» en 1962 (une action policière décidée par M. Franz-Josef Strauss, alors ministre de la défense, contre le magazine à la suite de révélations d'ordre militaire) qui provoqua la démission du gouvernement de coalition CDU-FDP.



Friedrich-Karl Frick (à gauche) et Otto Lambsdorff, un des deux ministres accusés d'avoir reçu des pots-de-vin.



(Téléphoto AP)

Heineken : rançon payée

AMSTERDAM, (ATS/AFP). - La rançon exigée par les ravisseurs de Freddy Heineken, le roi de la bière néerlandaise, enlevé le 9 novembre dernier à Amsterdam, a été payée, a-t-on affirmé mardi de sources proches des enquêteurs.

La police a toutefois refusé de confirmer cette information. Rien n'a filtré sur le montant de la rançon, dont la presse cite des chiffres astronomiques variant de 25 à 35 millions de florins (18 à 25 millions de francs).

Le commissariat central d'Amsterdam, où opère le centre de crise créé par la police pour mener les investigations sur l'enlèvement, a connu dans la nuit de lundi à mardi une fébrilité inaccoutumée. Pour la première fois depuis le rapt, le porte-parole de la police y a passé toute la nuit. L'équipe des enquêteurs, réduite durant les derniers jours, a été renforcée dans la nuit.

A Noordwijk, près de La Haye, dans la luxueuse propriété des Heineken, une activité inhabituelle a également été observée durant la même nuit. Toutefois, mardi en fin de matinée, les

journalistes n'ont relevé aucune visite particulière. Le docteur de la famille Heineken a fait sa visite quotidienne à M^{me} Heineken qui souffre de tension nerveuse depuis l'enlèvement de son mari. Elle est entourée de sa fille Charlene, 29 ans, et de son gendre, un banquier londonien.

Les idées et les faits

Perfidies

Andropov fait patté de velours. Andropov fait du charme. Une autre façon de tromper l'Occident. Andropov écrit, écrit à perdre haleine. Il tempore, rassure, dit qu'après tout rien n'est peut-être perdu. Il suffirait qu'à l'Ouest on fasse preuve de sagesse. Rien qu'un petit peu. Après la colère, ce ne sont que serments, ce ne sont que promesses. Et, par conséquent, perfidies. Malheur à ceux qui se laisseraient prendre à ce jeu. Tout n'est que tactique et stratégie.

Pour vaincre les nations occidentales, tous les moyens sont bons et ceux-là ont déjà beaucoup servi. Ceux qui, au Kremlin, jouent le grand air de la séduction au nom d'Andropov connaissent toutes les ficelles de ce style. Alors, après avoir claqué la porte sur les négociations à propos des euromissiles, pourquoi ne pas l'entrouvrir un peu à propos des armements stratégiques? Après avoir menacé les alliés des Etats-Unis, pourquoi ne pas tenter de bernier l'Amérique à défaut de pouvoir la convaincre?

C'est le sens et c'est le but de la présence à Genève des délégués soviétiques concernant les négociations START.

Sur ce front-là aussi les Soviétiques possèdent une confortable avance. Alors, après le froid, pourquoi pas le chaud? Après l'offensive, le coup de poing sur la table et la menace du pire, pourquoi ne pas assurer que le temps est peut-être venu de l'arc-en-ciel? C'est pourquoi le Kremlin écrit au chancelier Kohl et à M^{me} Thatcher. C'est pourquoi Moscou est décidé à écrire à toutes les capitales occidentales si seulement tout cela pouvait faire réussir la manœuvre ébauchée. Si chaque promesse non tenue allait devenir un bulletin de victoire pour la politique du Kremlin, l'opération n'aurait pas été tentée en vain.

Tass et Novosti tout naturellement sont de la fête. Ceux qui, désormais, contrôlent le Kremlin ont lancé une offensive qui doit à tout prix réussir si l'URSS veut regagner le terrain perdu. Pourtant, en pleine tactique du sourire, il n'est pas inutile de reprendre une des dernières déclarations du Kremlin confiée à l'agence Novosti. On peut y lire que Reagan a «grossièrement destitué le haut fonctionnaire» à la veille de la reprise des négociations et que Washington est venu à Genève «contre son gré, mené par des considérations politiques tactiques, et non par le désir d'explorer les voies du désarmement».

Lénine a écrit: «Seule la destruction du capitalisme peut rendre la paix durable». Et pour y parvenir, il faut, comme le déclara aussi Lénine, «faire sauter le maillon le plus faible de la chaîne impérialiste». Rien n'a changé. Le Kremlin, à sa manière, s'y emploie. Quand le délégué soviétique à l'ONU demandait le 6 octobre le «gel des armements nucléaires par toutes les puissances», il ne cherchait pas autre chose.

AMSTERDAM, (ATS/AFP). - La rançon exigée par les ravisseurs de Freddy Heineken, le roi de la bière néerlandaise, enlevé le 9 novembre dernier à Amsterdam, a été payée, a-t-on affirmé mardi de sources proches des enquêteurs.

La police a toutefois refusé de confirmer cette information. Rien n'a filtré sur le montant de la rançon, dont la presse cite des chiffres astronomiques variant de 25 à 35 millions de florins (18 à 25 millions de francs).

Le commissariat central d'Amsterdam, où opère le centre de crise créé par la police pour mener les investigations sur l'enlèvement, a connu dans la nuit de lundi à mardi une fébrilité inaccoutumée. Pour la première fois depuis le rapt, le porte-parole de la police y a passé toute la nuit. L'équipe des enquêteurs, réduite durant les derniers jours, a été renforcée dans la nuit.

A Noordwijk, près de La Haye, dans la luxueuse propriété des Heineken, une activité inhabituelle a également été observée durant la même nuit. Toutefois, mardi en fin de matinée, les

Plus de chiens

PÉKIN, (AP). - Des équipes spéciales ont noyé et matraqué environ 200.000 chiens à Pékin avant l'entrée en vigueur, le 1^{er} décembre, du décret interdisant la possession de cet animal.

«Des dizaines de milliers de chiens ont été tués par les masses elles-mêmes» ces six dernières semaines, a déclaré un responsable municipal, M. Liu Songlin.

La moitié de la population canine a été tuée dans cette purge. Les autres bêtes, surprises en train de vagabonder, seront exécutées sur-le-champ.

journalistes n'ont relevé aucune visite particulière. Le docteur de la famille Heineken a fait sa visite quotidienne à M^{me} Heineken qui souffre de tension nerveuse depuis l'enlèvement de son mari. Elle est entourée de sa fille Charlene, 29 ans, et de son gendre, un banquier londonien.

Assassinats et espionnage : réclusion à vie à Lugano

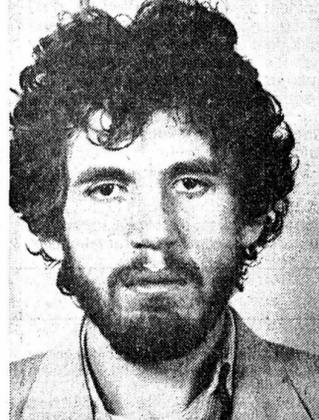
LUGANO, (ATS). - Considérant que les circonstances atténuantes ne justifiaient pas la réduction de la peine globale, la Cour criminelle de Lugano a condamné mardi le ressortissant yougoslave Dragutin Petrovic, âgé de 35 ans, à la réclusion à vie. Il a été reconnu coupable de triple assassinat, de triple tentative de vol à main armée, d'incendie et d'usage avec dessein délictueux d'explosifs, de dissimulation d'explosifs, d'actes exécutés sans droit pour un Etat étranger et d'espionnage politique répété.

La Cour a ainsi confirmé la peine requise par le procureur public du Sottoceneri, M. Paolo Bernasconi.

Soulignant l'évidence de la culpabilité de Petrovic - l'accusé ayant fait des aveux complets -, le président de la Cour, M. Plinio Rotalinti, a indiqué que les juges se devaient de vérifier qui se cachait derrière le dangereux criminel et espion. Si la culpabilité de l'accusé ne fait aucun doute en ce

qui concerne la triple tentative de vol à main armée, il reste des zones d'ombre quant aux délits contre l'Etat (espionnage politique). Quant aux accusations du prévenu portées contre la police et en particulier contre le délégué de police de Lugano, M. Gualtiero Medici, elles ont été tenues pour invraisemblables.

autre condamné au paiement des frais de justice et des prétentions de la partie civile.



Dragutin Petrovic: la réclusion à vie. (Keystone)

RESPONSABILITÉ RESTREINTE, MAIS...

La Cour a reconnu la responsabilité restreinte de l'accusé uniquement dans le meurtre de sa femme Jadranka. Pour les deux autres victimes (Sergio Rocchegiani et Gabrielle Mantegazzi), les mobiles reconnus (liés au terroriste Cavallini), les juges ont conclu au double assassinat.

Le tribunal de Lugano a donc condamné Dragutin Petrovic à la réclusion à vie et à 15 ans d'expulsion du territoire suisse. Il a été en

« Fuite » au confessionnal : pas de chaise électrique

TALLAHASSEE, (AP). - Un juge de la Cour d'appel fédérale des Etats-Unis, M. John Godbold, a donné ordre de sursis à l'exécution de Robert Sullivan qui devait passer, mardi matin à Tallahassee (Floride), sur la chaise électrique.

Le pape Jean-Paul II, par l'intermédiaire de Mgr Edward McCarthy, archevêque de Miami, avait demandé au gou-

verneur de Floride, M. Bob Graham, d'épargner la vie de Sullivan pour «des raisons humanitaires». Celui-ci avait été condamné à la peine capitale pour le meurtre d'un employé de restaurant de Boston, Donald Schmidt, le 8 novembre 1973.

LES RÉVÉLATIONS D'UN PRÊTRE

Le sursis accordé à Robert Sullivan pourrait être dû aux révélations d'un prêtre de Boston qui, violant le secret de la confession, aurait déclaré qu'un de ses pénitents avait confessé s'être trouvé en compagnie de Sullivan dans un bar pour homosexuels au moment du meurtre, ce qui aurait pu, lors de son jugement, lui fournir un alibi.

Robert Sullivan, 36 ans, a donc déjà passé 10 ans dans le quartier des condamnés à mort d'un pénitencier de Floride.

« Oui » de principe à la révision du droit d'asile devant le National

BERNE, (ATS). - Par 124 voix contre 10, le Conseil national s'est nettement prononcé mardi matin pour une révision des dispositions qui régissent le sort des réfugiés dans notre pays. A l'exception de l'extrême-gauche, tous les partis ont soutenu les propositions de gouvernement visant à accélérer l'examen des demandes d'asile déposées dans notre pays, avec de fortes réserves toutefois du côté des socialistes et de l'extrême-droite. La discussion se poursuivra encore aujourd'hui.

Les raisons qui ont poussé le gouvernement à envisager cette réforme, trois ans seulement après l'entrée en vigueur de la loi, ont été rappelées par les rapporteurs de la commission, MM. Richard Bäuml (soc/BE) et Jean Cavadini (lib/NE), ainsi que par le conseiller fédéral Rudolf Friedrich. La loi en tant que telle n'est pas en cause, ont-ils dit. C'est la situation politique mondiale, génératrice de nombreux conflits, qui a changé et qui a provoqué une augmentation brutale des réfugiés (20 millions en tout). De plus, la provenance majoritaire des réfugiés s'est modifiée: des pays de l'Est, le pôle s'est déplacé dans les pays du tiers monde.

Ces mutations ont conduit à une double surcharge des autorités chargées d'examiner les demandes d'asile. Difficulté de maîtriser le nombre des demandes (de 1400 demandes en 1979, on est passé à 7135 en 1982) d'abord, difficulté ensuite de juger la sincérité des requérants provenant de pays éloignés, donc méconnus. Ces obstacles ont mis l'administration dans une impasse: 7400 demandes d'asile pendantes, 1800 recours en suspens.

La réforme proposée par le Conseil fédéral comporte deux mesures. Premièrement, l'engagement de 60 fonctionnaires auxiliaires destinés à renforcer le personnel de l'Office fédéral de la police (demande faite dans le cadre du budget 1984). Deuxièmement, l'accélération de la procédure d'examen des demandes (une seule instance de recours au lieu de deux, plus d'audition des requérants dont la demande est manifestement infondée, possibilité de combiner rejet d'une demande et renvoi du requérant).

L'intervention de M. Jean Cavadini: lire en dernière page.

PS

PÉREQUATION: OUI

parce que de Vuarmarcus au Landeron en passant par Cernier, de nombreuses personnes doivent être soignées dans les hôpitaux perfectionnés de la Ville de Neuchâtel.

163203-181

Rhumatisme • Sciatique
Arthrite • Lumbago
Grippe • Maux de tête
et douleurs nerveuses

Soulagement rapide par
Dans toutes les pharmacies et drogueries

logal

39422-181

AVIS TARDIFS

Réception des ordres: jusqu'à 22 h.00

A la recherche
des monastères Coptes,
les fouilles Suisses des Kellia
(Basse-Egypte)Conférence publique avec dias,
à l'Université (auditoire C 47)
à 20 h 15 ce soir
Entrée gratuite. 163502-176

Qualité extra

ENDIVES

par carton
environ 8 kg
(détail kg 3,50) **kg 2.95**
154255-176

aux Gourmets

Ce soir mercredi CERCLE LIBÉRAL

MATCH AU LOTO

(système fribourgeois)

Abonnement Fr. 12.-/20 tours

10 jambons à l'os, corbeilles
garnies, lots de vin, fromages,
chouchoutes etc.

Org: Curling-Club, Neuchâtel 163195-176

AVIS AUX HABITANTS
DE CHAUMONT

Le courant électrique sera coupé

JEUDI 1^{er} DÉCEMBRE DE

8 HEURES À 11 H 30

pour cause de réparation de la ligne
principale. 161079-176Festival de films
de montagne

avec le guide René Mayor

Gorgier-Les Cerisiers

ce soir, à 20 h 15

Sous
les auspices de
Coop-loisirs Organisation:
Ecole des parents
163263-176

Poteau en feu près de Champ-du-Moulin

Une nouvelle panne
évitée de justesse

Alors que l'ensemble du réseau de l'ENSA a particulièrement souffert de la tempête, c'est une chance qu'une partie du canton n'ait pas été une nouvelle fois privée de courant hier matin. S'il n'avait été détecté à temps, l'accident aurait même pu être lourd de conséquences. Vers 9 h 30, le responsable de l'usine des Moyats qui s'y rendait, venant de Champ-du-Moulin, s'aperçut qu'une contre-fiche - lisez: un soutien oblique - d'un poteau de la ligne à haute et moyenne tension Planchamps-les Moyats-Travers commençait à brûler au lieu-dit «Le Bois-de-Ban». M. G.-A. Ducommun donna tout de suite l'alerte et dix minutes plus tard, des ouvriers de l'ENSA et de l'usine de Moyats se trouvaient sur les lieux, «éteignant» la contre-fiche et

le poteau qui étaient en train de se consumer et commençaient à réparer. L'origine de ce début de sinistre? Un des isolateurs que porte le poteau étant fendu, les 32.000 volts passait par la ferrure soutenant cet isolateur. Cette ligne Planchamps-Travers dans laquelle les Moyats injectent leur propre production en 32 kilovolts forme la base d'un triangle énergétique dont la pointe est l'usine du Châtelot, base elle-même reliée aux réseaux des BKW et d'EOS.

S'il est heureux que grâce à la perspicacité du responsable des Moyats, une nouvelle panne ait pu être évitée, le profane s'étonnera qu'une ligne qui transporte du 60 et du 30 kilovolts soit encore supportée par des poteaux en bois.

CARNET DU JOUR

Aula de l'Université: 17 h 30, conférence de M. Ch. Babaizant, «La situation énergétique de la Suisse».

Aula de l'Université: 20 h 15, conférence par F. Bonnet et Ph. Bridel, «A la recherche des monastères coptes».

Aula de l'Université: 20 h 15, conférence de M. J.-C. Piquet, «Musique et philosophie».

Cité universitaire: 20 h 30, conférence, mouvement de pensée «Qu'est-ce que la liberté».

Théâtre: 20 h 30, concert par M. A. Estrella, piano et U. Ramos, flûte des Andes.

Bibliothèque publique et universitaire: lecture publique lundi de 13 h à 20 h; du mardi au vendredi de 9 h à 20 h, samedi de 9 h à 17 h.

EXPOSITIONS. — Musée d'art et d'histoire: Les collections du musée, «Eugen Willi, aquarelles», de 10 h à 12 h; 14 h à 17 h.

Musée d'ethnographie: Collections permanentes, «Corps en jeu» de 10 h à 12 h; 14 h à 17 h.

Musée d'histoire naturelle: Les collections du musée, de 14 h à 17 h.

Musée cantonal d'archéologie: de 14 h à 17 h.

Bibliothèque publique et universitaire, Salle Rousseau: Mercredi et samedi de 14 h à 17 h. J.-J. Rousseau dans la Principauté de Neuchâtel.

Bibliothèque publique: 450^{ème} Anniversaire de l'imprimerie neuchâteloise «Le livre neuchâtelois de 1533 à nos jours». Lundi - vendredi 8 h à 21 h, samedi 8 h à 17 h.

Galerie de l'Évole: Peintures et gravures neuchâteloises.

Galerie Ditesheim: Marcel Mathys - sculptures.

Galerie du Faubourg: Monique Bohnenblust - huiles.

Lycée-Club: U. Tissot icônes - C. Béguin, poterie - I. Deluz, fers forgés.

Galerie du Pommier: Tapisseries - collages - patchworks - tissages.

Galerie de l'Orangerie: Wera Quintana, peintures - dessins et gravures.

TOURISME. — Bureau officiel de renseignements: Place Numa-Droz 1, tél. 25 42 42.

CINÉMAS. — Rex: 15 h, 20 h 45, Papy fait de la résistance, 12 ans.

Studio: 15 h, 21 h, Les branches à Saint-Tropez, 16 ans, 2^{ème} semaine.

Bio: 14 h 30, 17 h 30, 20 h 30, Au nom de tous les miens, 14 ans, 2^{ème} semaine.

Apollo: 15 h, 20 h 30, Staying Alive, 12 ans, 2^{ème} semaine, 17 h 30, Grand hôtel Excelsior, (V.O. sous-titré fr.-all.), 12 ans.

Palace: 15 h, 20 h 45, Jamais plus jamais, 12 ans.

Arçades: 15 h, 20 h 30, Garçon! 14 ans, 3^{ème} semaine.

CONCERT — Plateau libre (fermé le dimanche): Wango

Wango - Ghana.

DANSE ET ATTRACTIONS (jusqu'à 4 h) L'ABC, La Rotonde, Big Ben (fermé le dimanche), L'Escalade, Frisbee (fermé le lundi).

DANCINGS (jusqu'à 2 h) Bavaria, Bar du Dauphin (fermé le dimanche), Red Club (fermé le lundi), Au Vieux-Vapeur (fermé le mardi), Play Boy (Thielle, fermé le dimanche), Chez «Gégène» (Bevaix fermé le lundi).

Pavillon d'information de la N5: 4, avenue Dubois de 15 h 30 à 19 h 15.

Centre de jeunesse Shalom: mercredi de 15 h à 23 h et jeudi de 17 h à 22 h et tous les 2 dimanches.

Parents informés: Tél. 25 56 46 le lundi de 18 h à 22 h et le jeudi de 14 h à 18 h. Tél. 46 18 78.

SOS Futures mères: (24 h sur 24 h); Tél. 66 16 66, du lundi au vendredi.

Urgences: La main tendue, tél. 143 (20 secondes d'attente).

Office d'information sur le diabète: Tél. 24 11 52.

AA: Alcooliques Anonymes, tél. 55 10 32.

Permanence pour parents de toxicomanes: lundi de 9 h 30 à 11 h 30, tél. 33 18 30, Mercredi de 20 h à 22 h, tél. 41 26 84.

Soins à domicile: Centrales d'appels, tél. 24 33 44 (heures de bureau). Samedi, dimanche et jours fériés, renseignements par répondeur automatique.

Permanence médicale et dentaire: En cas d'absence du médecin ou du médecin dentiste traitant, le N° de tél. 25 10 17 renseignements pour les cas urgents.

Pharmacie d'office: Pharmacie Coopérative - Seyon 14. La période de service commence à 8 h. La pharmacie de service est ouverte jusqu'à 21 h. De 21 h à 8 h, le poste de police (25 10 17) indique le pharmacien à disposition en cas d'urgence.

Service d'urgence des pharmacies: région Bevaix - Boudry - la Côte. Pharmacie S. Marx, Cortaillod, tél. 42 16 44. Renseignements: N° 111.

AUVERNIER
Galeries Numaga I et II: Art et artisanat des Indiens d'Amérique du Sud.

BEVAIX
Galerie Trin-na-Nirole: Francine de Chambrier, peintre.

CORTAILLOD
Galerie Jonas: Estampes japonaises.

HAUTERIVE
Galerie 2016: Hugo Schumacher, peintures et dessins.

LE LANDERON
Galerie Eric Schneider: Max Roth, sculptures.

MARIN
Galerie Minouche: Rolly, sculptures, céramiques, aquarelles, dessins.

Galerie Club Marin Centre: Gravure neuchâteloise contemporaine.

À NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

Trois sculpteurs neuchâtelois à l'hôtel de ville

Mettre le spectateur en déséquilibre

Il est en passe de devenir légendaire, le péristyle de l'hôtel de ville. Sale, sinistre, venteux, il inspirerait tout sauf le désir d'y exposer quelque chose. Ce qui pourtant s'y produit plusieurs fois chaque année. D'habitude, de grands panneaux bordent le passage central et n'arrêtaient que laborieusement le passant. Depuis quelques jours cependant, une nouvelle tentative s'est faite: trois sculpteurs de l'Artothèque occupent les lieux. Curieusement, à l'occasion de cette manifestation, on découvre que le péristyle n'est peut-être pas un endroit aussi pauvre qu'on ne le pensait...

Toute l'intelligence des trois artistes neuchâtelois qui exposent à l'hôtel de ville est d'avoir su conserver intact le lieu qu'ils occupent. Pas de panneaux qui cassent l'imposante froideur du péristyle, pas de spots lumineux pour mettre en valeur les œuvres présentées: Alois Dubach, Patrick Honegger et Francy Schori ont placé leurs travaux selon la logique de l'endroit. A tel point qu'on découvre à la fois leurs sculptures et le lieu d'exposition.

ŒUVRES À LOUER

Dubach, Honegger et Schori sont trois

Un couvreur
fait une chute
à Boudry

Un accident de travail s'est produit hier à Boudry. Vers 10 h 15, un couvreur, M. Lucien Loertscher, domicilié à Gorgier, travaillait sur le toit d'un immeuble, 42 rue des Adoz, lorsque le plafond des combles céda sous son poids. M. Loertscher fit une chute d'une hauteur de trois mètres. Souffrant du dos et d'une plaie à la tête, blessé à un bras, il a été transporté à l'hôpital de La Béroche par une ambulance de la police de Neuchâtel.

des 18 membres de l'Artothèque, une association créée en octobre de l'année dernière et dont le siège se trouve à La Chaux-de-Fonds. L'Artothèque se propose de diffuser ses œuvres par le biais de la location, pour favoriser les échanges, et d'activer la vie culturelle du canton grâce à des manifestations ponctuelles.

L'exposition de l'hôtel de ville entre dans le cadre d'une action lancée au début du mois dans trois endroits du canton; elle a pour nom «L'Artothèque sort de ses murs».

En fait à La Chaux-de-Fonds, d'où viennent les deux tiers de ses membres, l'Artothèque s'est déjà fait connaître par la présentation d'affiches originales sur les panneaux publicitaires de la ville. Plus récemment, elle avait organisé une exposition-jeu au collège de la Fontenelle, à Cernier. C'est la première fois qu'elle «descend» à Neuchâtel.

FRAPPER LE PUBLIC

Le péristyle de l'hôtel de ville a été retenu parce qu'il est à la fois un endroit très fréquenté et suffisamment grand pour des éléments de sculpture. L'Artothèque veut promouvoir des manifestations qui frappent le public et qui sortent du cadre des expositions traditionnelles, auxquelles seuls les initiés participent. Raison de plus de s'arrêter au centre de la ville, dans le sale, sinistre et venteux péristyle...

Les trois sculpteurs utilisent chacun des techniques différentes. Le «groupe de cinq sculptures» d'Alois Dubach est créé avec des matériaux de récupération. Il s'agit de petits cadres presque identiques, éparpillés à travers le péristyle. La «sculpture polychrome» de Patrick Honegger est construite avec des poutrelles

métalliques de couleurs vives. Elle occupe le centre du passage, qu'elle obstrue de ses grands bras comme une barrière désarticulée.

DÉSÉQUILIBRE

Quant à l'installation de Francy Schori, «colonne numéro un», il s'agit d'une reproduction en plâtre creux des massives colonnes du péristyle. Elle git dans un

coin du bâtiment, comme renversée négligemment. On le voit, les trois artistes tentent chacun une démarche assez particulière; tous pourtant ont ceci en commun qu'ils «forcent» le spectateur dans sa réaction. Face à leurs œuvres, on se voit comme placé en déséquilibre et contraint à un regard nouveau. C'est peut-être cela, le «sang neuf»...

A. R.

Au tribunal de police
Une pension alimentaire
qui coûte cher

Une violation d'obligation d'entretien, ce n'est pas pris à la légère. G. F. l'a appris à ses dépens. Il s'est vu infliger deux mois d'emprisonnement lors de la séance du tribunal de police qui siègeait hier sous la présidence de Mlle Geneviève Joly, assistée de la greffière, Mlle Christiane Hauser. Le tribunal a retenu que G. F. a fait preuve de mauvaise volonté; bien qu'ayant l'obligation de verser une pension alimentaire à sa femme, il avait déjà laissé des arriérés l'année passée, arriérés qu'il a d'ailleurs réglés. Mais, le montant de la pension ayant été augmenté, il argua de ressources insuffisantes pour s'en acquitter, et se retrouva avec de nouveaux arriérés. Le tribunal n'a pas retenu les motifs du prévenu, mais a tenu compte

du fait qu'il a tout de même réglé ses dettes une première fois. Les deux mois d'emprisonnement sont donc assortis d'un sursis avec un délai d'épreuve de trois ans. Mais l'octroi de ce sursis est subordonné au remboursement de l'arriéré. Quant aux frais de justice, d'un montant de 223 fr., ils sont à la charge de G. F.

P. G. pour sa part était prévenu d'abus de confiance. Il avait soustrait du matériel appartenant à l'Etat et avait également perçu des montants provenant de la vente de produits forestiers, montants qu'il s'était appropriés. Il a été condamné à trois jours d'emprisonnement avec un sursis pendant deux ans, et paiera 400 fr. de frais.

C.-L. D.

Médecine officielle et hommes-médecine
Pas de chasse aux sorcières

Dans son rapport 1982, le service cantonal de la santé publique signale que deux personnes ont fait l'objet de condamnations pour pratique illégale. Deux cas, ce n'est pas beaucoup si l'on considère le nombre impressionnant de «thérapeutes» en tous genres marchant sur les plates-bandes de la médecine officielle. C'est assez tout de même pour rappeler que des lois très précises régissent le monde médical, et qu'à l'occasion, on ne se fait pas faute de les appliquer...

Pratique illégale: mais laquelle exactement? C'est ici qu'on commence à s'amuser. De toutes les techniques visant à guérir ou à soigner, on peut citer en vrac les magnétiseurs, les guérisseurs, les réflexologues, les rebouteux, l'homéopathie, la bio-énergie, et pourquoi pas le yoga ou la méditation transcendente, et on continue comme cela pendant trois pages, la liste s'allonge de jour en jour. Et parallèlement, les médecins, les infirmières, les ergothérapeutes, les physiothérapeutes, les masseurs visent à guérir leurs semblables eux aussi; seulement, énorme différence, ils disposent d'un diplôme sanctionnant des années de formation officiellement reconnue.

BONNE RENOMMÉE...

L'homme de la rue, lui, ne fait pas de si subtiles distinctions. Quand il a mal, il veut que ça arrête. Et parfois, ça n'arrête pas vite, même à coups de médicaments. Alors on se dit pourquoi ne pas essayer autre chose; justement la cousine Adèle ou le père Beuchât du village d'à côté avait parlé une fois d'un homme qui «avait le secret»... Juré craché, ça marche. En un rien de temps, on était remis à neuf. Comment, pourquoi, aucune idée. Un miracle pour ainsi dire. Et la guérison s'entourant d'un petit parfum de sur-naturel contribuait à répandre une rumeur-trainée de poudre.

Les rebouteux ou autres guérisseurs n'ont pas besoin de pub dans les journaux - et elle pourrait en leur attirer des ennuis -, leur renommée se fait de bouche à oreille. Il faut croire que leurs clients sont satisfaits,

à voir la façon dont ils sont sollicités...

DES CAS INEXPLICABLES

Vis-à-vis de ces faiseurs de miracles, les opinions sont très partagées. En général, on manifeste un scepticisme indulgent. D'autres, plus agressifs, les traitent carrément de charlatans. Ou alors, on y croit dur comme fer et soit on les encense soit on les traite de suppôts de Satan.

Y croire ou non, en effet, voilà la question. Bien qu'il soit logique de supposer que si on n'y croit pas, on n'y va pas, il existe cependant des cas où les gens y vont pour voir, parce qu'ils ont tout essayé, et s'en trouvent bien.

Force est de le constater: des gens qui pendant des semaines avaient souffert d'un membre douloureux ou d'un mal de dos sans que la médecine, semble-t-il, y puisse grand-chose, étaient soulagés; des verrues ou des eczéma persistants disparaissaient subitement. Et cela par des méthodes vraiment peu orthodoxes: pendules - pour les magnétiseurs - imposition des mains - pour les guérisseurs - massages-éclair - pour les rebouteux.

UN CERTAIN DANGER

Qu'en pense la médecine officielle? Sur le plan légal, elle ne tolère pas ces pratiques, non pour maintenir ses privilèges, mais parce que parfois, ces concurrents posent des diagnostics alors qu'ils ne sont pas du tout habilités à le faire. Ils ne peuvent justifier d'aucune formation médicale, du moins reconnue officiellement. Et c'est là que le bât blesse. Des normes, il en fait bien, même si elles sont plus ou moins restrictives selon les cantons. Car n'importe qui peut s'improviser «homme-médecine». Enoncer des diagnostics dans ces conditions peut se révéler catastrophique. M. Bize,

médecin cantonal, nous a même parlé du cas, sinon mortel du moins très grave, d'un malade qui aurait pu être soigné à temps s'il avait fait confiance à un médecin plutôt qu'à un guérisseur. Là réside le danger.

En revanche, il peut arriver que des médecins envoient leurs clients à un chiropraticien ou à un magnétiseur. On nous a même chuchoté que les médecins eux-mêmes ne dédaignent pas à l'occasion de faire appel au rebouteux!

Mais c'est une question de priorité. Il faut d'abord que le diagnostic soit posé par quelqu'un ayant autorité pour le faire. Quant aux guérisseurs prétendant miraculeux, le corps médical reste très sceptique:

- C'est la loi des grands nombres, estime M. Bize, sur tous les cas traités par les guérisseurs, il se trouvera bien quelques succès, et c'est de ceux-là qu'on va parler. Il est normal de se faire guérir par un médecin, donc on n'en parle jamais; on parlera plutôt de ses échecs, considérés comme anormaux!

D'un côté donc, l'incredulité, de l'autre, les centaines de gens qui proclament bien haut les vertus de la médecine parallèle, plus tous ceux qui se taisent. Et quand même de temps en temps, des mécontents, ce qui peut provoquer des ennuis. Car c'est alors que la justice intervient. Il n'y a pas de descente de police, pas de chasse aux sorcières, mais les dénonciations suffisent à les mettre à l'amende, ces parias de l'Ordre des médecins! Ça n'arrive pas souvent, comme nous l'écrivions plus haut.

Quoi qu'il en soit, la médecine, la vraie et l'autre, garde encore un petit rien de magique pour le commun des mortels. Exemple: la diabolique habileté des pharmaciens à déchiffrer les ordonnances-grimoires d'un toubib pressé...

C.-L. D.

Nouveaux diplômés de l'Université

● Faculté des sciences

Diplôme d'ingénieur chimiste à M. Pierre Allemand, d'Evilard (BE); M. Christian Borel, de Neuchâtel; M. Thomas Kallimopoulos, de Grèce; M. Philippe Renaud, de Rochefort, avec mention très bien.

Diplôme de géologue, type A (sciences exactes) à M. Mohammed Labraki, du Maroc; M. Patrick Ruch, de Mitlodi (GL); M. Georges Rumley, de Saint-Sulpice; M. Pierre Weststeen, de France, avec mention bien. Diplôme de géologie, type A (sciences naturelles) à M. Thierry Adatte, d'Asuel (JU). Diplôme de physicien à M. Yves de Coulon, de Neuchâtel; M. Yves Opplinger, de Rotherbach (BE).

Licence ès sciences, orientation biologie (sciences naturelles) à M^{lle} Catherine Baroffio, de Saint-Imier (BE); M. Martin Krähenbühl, de Trub (BE); M. Pascal Moeschler, de Tavannes (BE); M. Olivier Redard, des Verrières, avec mention très bien; M. Hervé Schild, de Granges (SO). Licence ès sciences, orientation biologie expérimentale, à M^{lle} Marie-Luce Abbet, de Volleges (VS); M. Eric Droz, de Corcelles; M. Patrick Vuillème, des Hauts-Geneveys.

Licence ès sciences, orientation mathématiques, à M. Dario Bonsignori, de

Corgémont (BE). Licence ès sciences, sans spécification, à M. Laurent Misteli, de Bâle; M. Laurent Ndagijimana, du Ruanda. Certificat d'études approfondies en hydrologie, orientation hydrogéologie (3^{ème} cycle) à M. Pascal Moeschler, de Tavannes (BE). Certificat d'études approfondies en parasitologie (3^{ème} cycle) à M^{lle} Anne-Laure Lattion, de Liddes (VS).

Doctorat ès sciences à M. Guy Berthoud, d'Yverdon. ● Sujet de la thèse: «Contribution à la biologie du hérisson (Erinaceus europaeus L.) et applications à sa protection». M. Jacques Forchelet, d'Yverdon. ● Sujet de la thèse: «Exploration du phénomène de la mémoire structurale de la ferrite pour l'austénite, observée dans un microscope électronique à photoémission». M. Nicolas Péguiron, de Cuarny (VD). ● Sujet de la thèse: «Application du formalisme booléen algébrique à la synthèse de systèmes logiques combinatoires».

Nomination

La chancellerie d'Etat communale que lors de sa séance du 28 novembre, le Conseil d'Etat a nommé M. Jean-Bernard Perrin, à Cortaillod, aux fonctions de chef de section à la Caisse cantonale de compensation.



Piéton blessé

● VERS 14 h 40, une voiture conduite par M. S. C., de Vaumarcus, descendait le faubourg de la Gare. A la hauteur du passage de sécurité situé à l'issue du «sous-voies», il fut gêné par le soleil et n'aperçut qu'au dernier moment un piéton, M^{lle} Elisabeth Gafner, de Neuchâtel, qui traversait la chaussée du sud au nord. Il freina énergiquement pour l'éviter. Surpris par cette manœuvre, le piéton perdit l'équilibre et tomba sur la chaussée. Blessée, M^{lle} Gafner a été transportée à l'hôpital de la Providence par une ambulance de la police locale.

Collision

● UNE voiture conduite par M. C.J., de Neuchâtel, montait vers 12 h 45 la rue de Fontaine-André. Alors qu'elle bifurquait à gauche pour emprunter la rue Matile, cette voiture est entrée en collision avec celle conduite par M. S.J. qui circulait normalement rue Matile en direction du chemin de l'Orée.

Besançon,

ville jumelle

Piéton tué à la
suite d'une collision
par l'arrière

● UN curieux accident s'est produit hier vers 16 h à Besançon à la hauteur de la maternité de l'hôpital Saint-Jacques. Deux piétons qui traversaient la chaussée en dehors du passage réservé à cet effet, M^{me} et M. Clarville, retraités, ont été heurtés par une première voiture qui venait d'être poussée en avant par une seconde qui suivait. Le pilote du second véhicule fut surpris par cette manœuvre, il perdit le contrôle de son véhicule qui écrasa et tua M^{me} Clarville.

MARIN-ÉPAGNIER

Budget de 1984

(c) Le Conseil général de Marin-Epagnier siégera le 9 décembre pour examiner le budget de 1984 qui présente un bénéfice de 17.770 francs. Au chapitre des recettes, on note une sensible amélioration provenant de l'accroissement des rentrées fiscales dû à la progression à froid et à l'arrivée de nouveaux habitants. Au chapitre des dépenses, on peut relever l'amélioration des taux d'intérêts de la dette obtenue lors des conversions d'emprunts autorisés par l'autorité législative. Ainsi, malgré de nouveaux emprunts, la dette et les intérêts passifs se sont stabilisés. Le Conseil général devra également se prononcer sur deux demandes de naturalisation et procéder à diverses nominations.

D'autres
informations
du bas du canton
en page 25

AUVERNIER

Bibliothèque pour enfants

(c) Ce soir se tiendra dans ses locaux l'assemblée de l'association de la bibliothèque pour enfants. L'ordre du jour comprend le procès-verbal de l'assemblée générale de 1982; les rapports de la présidente, de la trésorière et des vérificateurs de comptes; l'élection du comité et des vérificateurs.

INFORMATIONS FERROVIAIRES

Les TGV et la ligne
du Transjuralpin

L'introduction des TGV sur la ligne Paris-Lausanne à compter du 22 janvier prochain apportera de sensibles modifications à l'horaire des trains sur la ligne du «Franco-Suisse». Voici ce que sera cet horaire en ce qui concerne la gare de Neuchâtel et les correspondances avec les trains à grande vitesse de la SNCF. Départ de la rame TEE pour Frasné à 7 h 21 et arrivée dans cette gare à 8 h 19 (départ de Pontarlier à 8 h 07). Départ du TGV de Frasné à 8 h 29 et arrivée à Paris à 11 h 26. Départ de la rame TEE pour Frasné à 17 h 27 et arrivée dans cette gare à 18 h 24 (départ de Pontarlier à 18 h 12). Départ du TGV de Frasné à 18 h 34 et arrivée à Paris à 21 h 31. Dans le sens Paris-Neuchâtel, départ en TGV de Paris-Gare de Lyon à 7 h 18 et arrivée à Frasné à 10 h 15. Départ de Frasné à 10 h 21 par la rame TEE et arrivée à Neuchâtel à 11 h 18. Départ de Paris à 18 h 08 et arrivée à Frasné à 21 h 01. Départ de cette gare à 21 h 07 et arrivée à Neuchâtel à 22 h 05.

À NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

Films suisses, Cuba, Kubrick... Le Ciné-club n'a pas froid aux yeux

● LA haute saison de la culture prend place, incontestablement, pendant les mois en «r». Si les soirées de théâtres battent leur plein depuis le début de l'automne déjà, le Ciné-club de Neuchâtel n'est pas en reste avec son nouveau programme dont les nouvelles orientations vont permettre d'accroître la fréquentation de «Cinéma du Pommier».

Les films programmés cet hiver, dans le cadre du cinéma suisse, devraient toucher un public encore plus large: des films accessibles, qui ne snobent pas les néophytes et restent spectacles avant même de se définir comme cinéma d'essai. A l'occasion de toutes les projections de films suisses, une coordination bienvenue avec les salles privées (et qui avait déjà

porté ses fruits avec le cycle «Cinéma et musique») sera mise en place.

LE MUET

Le cinéma suisse avait déjà fait l'objet de quelques séances au Pommier. Il repart en force le 15 décembre avec «Max Hauffer, der Stumme» de R. Dindo: Max Hauffer est plus connu en tant que comédien (il jouait le juge dans le film «Le Procès» d'Orson Welles) que comme cinéaste. Richard Dindo lui rend un hommage tout personnel en adaptant le scénario qu'il n'a jamais pu réaliser. Deux manifestations se greffent sur le film: le 13 décembre, le Deutch-club organise la lecture de quelques extraits de «Der Stumme», en présence de son auteur,

Otto F. Walter (dont Max Hauffer s'était largement inspiré). Du 8 au 14 décembre, le cinéma Apollo projettera en 5 à 7 «Farinet ou l'or dans la montagne», un des seuls films que ce cinéaste des années quarante eut les moyens de tourner.

Si les films de janvier et de février sont déjà connus, la date précise reste à fixer. Ainsi, à l'occasion de la sortie de «L'allègement» de M. Schüpbach (d'après le roman de J.-P. Monnier), le Ciné-club présentera tous les courts-métrages de ce cinéaste. Même scénario pour «Cœur de brasse» de Thomas Körfer qui passera à Neuchâtel en février: le Ciné-club organisera une séance au Pommier pour ses œuvres précédentes.

Une manière originale de créer autour d'un film un événement culturel et un prolongement qui permet aux cinéphiles de retracer l'itinéraire artistique et thématique d'un cinéaste.

LE CINÉMA À CUBA

En collaboration avec différents groupements philanthropiques et évangéliques, le Festival des films du tiers monde (à la salle de la Cité) se compose de 4 soirées du 29 novembre au 8 décembre. Réflexions, analyses ou simplement regards poétiques sur les réalités africaines et cubaines: les réalisateurs de ces films parlent de leurs pays sans larmoiement ni fanatisme.

Pour oublier ce mois de novembre sans neige, un séminaire sur Stanley Kubrick se déroulera au centre du Louverain, aux Geneveys-sur-Coffrane, les 3 et 4 décembre. Trois pièces maîtresses du cinéaste américain feront l'objet d'analyses et de discussions, conduites par quatre animateurs, dont F. Landry, un des animateurs du Ciné-club. Ces derniers se chargeront d'initier les participants aux bases techniques et historiques, aux thèmes et à leur développement dans l'œuvre filmée de Kubrick. Autant de références essentielles pour se forger une idée personnelle d'un talent consacré du 20^{ème} siècle qui ancre ses fictions en des lieux et des époques très contrastées pour mieux parler de notre société.

C. Ry

Code des obligations: 10 ans après...

● M. PHILIPPE BOIS, professeur de droit à l'Université de Neuchâtel, était hier soir, à l'hôtel DuPeyrou, l'hôte de la section neuchâteloise de la Société d'étude pour la gestion du personnel.

Le conférencier a traité, à cette occasion, un sujet intéressant particulièrement les membres de la société: «Code des obligations-10 ans après». On reviendra sur cette rencontre qui a donné lieu à un débat assez animé.

Entretien avec le conseiller d'Etat Pierre Dubois

Economie: de bonnes perspectives pour 1984

En cette fin d'année, comment se présente la situation économique et les perspectives pour 1984? On a posé la question au conseiller d'Etat Pierre Dubois, chef du département de l'économie publique. Que penser des statistiques présentant le canton comme le premier des «pauvres» dans le domaine de la capacité financière? Cela ne dit pas que le simple citoyen zougnois (dont le canton se classe en tête du peloton) soit plus riche que le Neuchâtelois. M. Dubois explique:

- Certes, sur une part moyenne de l'impôt fédéral direct de 75%, Neuchâtel ne perçoit que 31% et en 1982, notre canton se classait en 12^{ème} position, dans le niveau des salaires, mais cette situation est due essentiellement au fait de notre faiblesse dans le rendement fiscal des personnes morales. C'est la raison pour laquelle on devra concentrer les efforts pour développer le secteur tertiaire, en particulier au chef-lieu en y attirant des holdings et des sociétés financières, notamment de l'étranger, ayant leurs centres de décisions sur place...

de francs. M. Pierre Dubois a annoncé que MM. Francis Sermet, délégué aux questions économiques, et Karl Kobler, conseiller à la promotion industrielle, ont repris leur bâton de pèlerin pour prospecter de nouveaux investisseurs aux Etats-Unis d'Amérique avec le soutien d'un avocat d'affaires qui représente l'Etat de Neuchâtel dans ce pays:

- Ces contacts sont fructueux quoique de longue haleine. Déjà, on peut compter sur la réalisation d'importants projets industriels par des entrepreneurs provenant des Etats-Unis, d'Allemagne fédérale, de France, du Bénélux et des pays scandinaves...

DE NOMBREUX NOUVEAUX EMPLOIS

Ainsi, on prévoit l'extension des activités d'Intermedix au Locle avec l'espoir de 500 nouveaux emplois dans les cinq à dix prochaines années dont 150 assez rapidement. Une entreprise de scellement du verre et du métal s'installera au Locle (20 emplois), une fabrique de composants électroniques d'origine française créera 50 autres postes de travail.



M. PIERRE DUBOIS. — «Les difficultés nous ont incités à réagir dans le domaine de la promotion économique.» (Arch)

IMPORTANCE DES CONTACTS

L'Etat se préoccupe de résoudre les problèmes se posant aux nouveaux venus, leur offrant un «paquet» de services. Que pourrait-on faire pour intégrer ces «investisseurs» étrangers et les mettre en contacts avec les entreprises neuchâteloises en vue d'éventuelles relations d'affaires?

- On pourrait envisager que des rencontres informelles puissent s'organiser sous l'égide de la Chambre de commerce. En général, les nouveaux-venus se plaisent à Neuchâtel et dans la région. Ils sont satisfaits de l'environnement, du système d'enseignement, de l'accueil des autorités et de la population. Oui, il faut encourager ces contacts...

DES PROBLÈMES?

L'arrivée de nouvelles industries de pointe ne pose-elle pas des problèmes face à l'embarco américain frappant les pays communistes, comme en témoignent les déboires de SATS à Bevaix:

- L'Etat a été confronté à un tel problème il y a six mois. Nous sommes intervenus à Berne dans l'espoir d'obtenir un assouplissement, mais jusqu'ici, en vain. A l'avenir, pour s'éviter des illusions on mettra en garde les nouveaux-venus sur les limitations des exportations de certains produits vers le monde communiste...

Pour SATS, l'Etat savait-il que cette société figurait sur les listes «noires» de Washington et ne peut donc pas, même si elle installait ailleurs une unité de production, importer d'Amérique du Nord les équipements frappés d'interdiction?

- Ce n'est pas notre problème. En revanche, on souhaite que cette société reste à Bevaix avec son centre de développement et de recherches et trouve une solution...

LA «SILICON VALLEY» DE LA SUISSE?

M. Pierre Dubois relève l'importance de la fusion des centres de recherches sous la raison sociale Centre suisse d'électronique et de microtechnique SA (CSEM) ainsi que de la promotion de l'enseignement en électronique et informatique à tous les échelons dont l'universitaire:

- L'Etat est représenté au sein du conseil de fondation du CSEM par le conseiller d'Etat Jean Cavadini. Cette fusion constitue un événement vital pour le canton. L'électronique représente l'avenir de l'industrie. Neuchâtel aura la vocation de capitale suisse de l'électronique...

En mars, le Grand conseil devra se pencher sur le soutien financier de ce centre qui profitera également de l'appui de la Confédération.

Outre, l'Etat va cautionner une société privée, (la SOFIP), créée avec la participation des banques dont la Banque cantonale ayant son siège au Locle, son but sera de soutenir la naissance ou le développement de petites et moyennes entreprises. Là aussi, le Grand conseil devra se prononcer:

- Si les banques suisses ne sont pas spécialisées dans le financement d'investissements à hauts risques, ce qui est regrettable, en revanche, elles ont joué le jeu dans la naissance de la SOFIP...

LES ATOUTS DE NEUCHÂTEL

En conclusion, M. Pierre Dubois relève que Neuchâtel dispose des atouts de la Suisse (stabilité monétaire, climat de paix sociale) et même un peu plus: nos atouts principaux résident dans la micro-

technique, la présence d'une main-d'œuvre qualifiée dans ce secteur d'avenir, sans oublier l'Université, les écoles techniques supérieures, les établissements de formation technique et professionnelle, un environnement industriel favorable à l'implantation de nouvelles activités économiques...

Le conseiller d'Etat relève que la priorité, dans ce combat économique, sera donnée aux Neuchâtelois souhaitant créer de nouvelles entreprises ou innover:

- La crise nous a particulièrement frappé, mais ne dit-on pas qu'à quelque chose malheur est bon! Les difficultés économiques nous ont forcé à prendre conscience de nos faiblesses, mais surtout à utiliser au mieux nos atouts pour les mettre en valeur. Aussi, à l'approche d'une nouvelle année, on peut raisonnablement envisager l'avenir avec une bonne dose de confiance...

Jaime PINTO

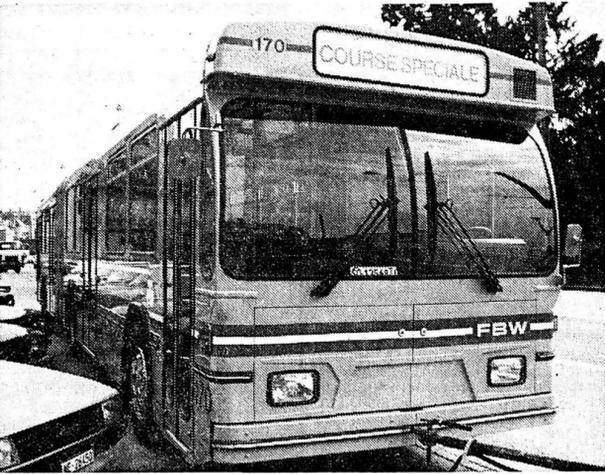
Douane brûlée aux Verrières, véhicules volés et retrouvés à Neuchâtel... Mystère!

D'un de nos correspondants: On sait que, dans la nuit du 21 au 22 novembre, un automobiliste inconnu avait, au poste de douane de Meudon, appuyé sur l'accélérateur et fracassé les barrières des douanes suisses et françaises. La voiture avait été retrouvée abandonnée près du village des Fourgs, dans le Haut-Doubs, non loin du poste de douane de La Grand-Borne. La même nuit, place de l'Eglise à Sainte-Croix, une voiture avait été volée.

Des faits troublants sont à relever dans cette rocambolesque histoire. D'abord, la voiture qui avait forcé la frontière à Meudon avait été volée rue du Petit-Chêne, à Neuchâtel. Le véhicule volé à Sainte-Croix a été retrouvé à la fin de la semaine dernière abandonné rue Matile, à Neuchâtel. C'est-à-dire que le lieu du vol et celui de l'abandon ne se situent pas très loin l'un de l'autre.

S'agit-il d'une simple coïncidence ou cela cache-t-il autre chose? Est-ce la même personne qui a passé de Suisse en France en force, puis qui a dérobé la seconde voiture à Sainte-Croix pour finir son périple à Neuchâtel? Pour les enquêteurs, cette hypothèse n'est pas exclue, mais le doute subsiste car on n'a encore retrouvé ni en France ni en Suisse le ou les voleurs d'autos. Qu'avaient-ils donc à cacher?..

Les TN à coeur ouvert



NOUVEAU. — Un des nouveaux trolleybus articulés que l'on verra à l'Evoles vendredi et samedi, et sur le réseau l'année prochaine.

(Avipress-P. Treuhardt)

● DES TN, on ne connaît, à vrai dire, que les véhicules jaune et vert (mais hélas, aussi orange!) portant le sigle bien connu qui circulent à Neuchâtel et desservent une douzaine de communes neuchâteloises.

Pourtant la Compagnie des transports en commun de Neuchâtel et environs, c'est encore bien autre chose. La face cachée des TN est à l'Evoles et les portes ouvertes de vendredi et samedi la montreront au cours d'une manifestation publique qui permettra de visiter, de fond en comble, le centre administratif et technique logé dans ces gros bâtiments bordant la baie de l'Evoles.

C'est là qu'en cette fin de semaine aura lieu l'opération des «TN à coeur ouvert» qui sera une intéressante leçon documentaire sur une des entreprises les plus importantes de Neuchâtel et qui fait travailler 200 personnes. Ce sera pour elle l'occasion de montrer les tout derniers exemplaires d'une série de trolleybus articulés qui seront mis en service l'an prochain et d'animer ces portes ouvertes par différentes démonstrations, des rétrospectives, des schémas, photos, graphiques, films et montage audiovisuel, ainsi que par un simulateur de conduite d'un véhicule, sans oublier une cantine qui tiendra les groupements de loisirs de l'entreprise.

Portes ouvertes gratuites, vendredi et samedi à l'Evoles. Et pour y aller mieux vaut utiliser les transports publics, parce que les possibilités de stationnement dans ce quartier sont quasiment inexistantes!

L'éolienne de Chasseral a tenu le coup!

Hécatombe de sapins dans toute la région. Les vents tempétueux du week-end ont eu des conséquences catastrophiques. Avec des pointes de 200 km/heure, ils mettaient en danger tout ce qui était debout. Et pourtant, l'éolienne de Chasseral, pas protégée pour un sou - ce n'est pas son rôle - n'est pas tombée, ne s'est pas cassée, s'en est tirée sans une bosse! Une performance qu'il convient de saluer bien bas. N'a-t-elle pas été conçue pour des forces de 150 à 160 km/heure? Or, c'est un véritable ouragan, allant jusqu'à 208 km/heure qu'elle a affronté sans coup férir. L'équipe de l'ENSA, montée lundi constater les dégâts, l'a trouvée toute gaillarde et tournant allègrement. Il est vrai que l'hiver passé déjà, à quelques mois d'existence, elle avait résisté victorieusement à des pointes de vent de 202 km/heure. Cet hiver, elle a amélioré sa performance. On prend les paris pour l'hiver prochain!

Ce ne sont pas les PTT qui s'en plaindront. Mine de rien, l'éolienne de Chasseral leur fournit 15% de leur courant électrique en ce qui concerne le retransmetteur qu'ils utilisent pour la radio, la télévision ou les téléphones de bord des voitures.

Ce week-end, l'éolienne aurait logiquement dû fournir non seulement 100% du courant du retransmetteur, mais encore des PTT tout entiers. Mais hélas, elle n'est pas calculée pour. A 36 km/heure, elle atteint sa puissance nominale de 5 kWh. Elle se stabilise à 450 tours-minute, que le vent fasse du 40 ou du 250.

Mais, question résistance, elle a passé l'épreuve du feu si on peut dire. PANENSA, qui la commercialise à l'étranger, ne pouvait rêver d'une meilleure carte de visite.

C.-L. D.

Votations ce week-end

Il est des réalités qu'on ne peut nier et le besoin de l'école enfantine en est une. D'après une enquête faite en automne 1982 et dont les chiffres méritent sans doute d'être affinés, il y a 122 jardins d'enfants dans le canton et leur taux de fréquentation est grosso modo de 90 pour cent. Autrement dit, sur dix enfants âgés de cinq à six ans, neuf vont à l'école enfantine. Sur ces 122 jardins, 81 ont un statut communal, les 41 autres ayant un statut privé. Sur ce nombre, dix jardins d'enfants ne touchent aucune subvention communale.

LE BESOIN D'UNE LÉGISLATION

Appuyée par 7709 signatures, une initiative populaire demande la généralisation de ces jardins d'enfants et, surtout, qu'ils soient enfin couverts par une législation adéquate. La prise en charge des coûts de l'école enfantine devrait donc être réglée par les mêmes dispositions que celles qui s'appliquent à l'école primaire. Le texte faisant l'objet de cette initiative populaire est, quant au fond, identique à celui du projet de loi sur la scolarité obligatoire, qui connut un sort à la fois malheureux et injuste en votation populaire, et que le Conseil d'Etat et des initiatives du genre de celle-ci tentent de remettre à flot.

Le Conseil d'Etat a donc prié le Grand conseil de recommander au corps électoral l'acceptation de cette initiative sur les jardins d'enfants. Après avoir repoussé un amendement radical au vote nominal - le fait mérite d'être signalé -, le Grand conseil a approuvé cette initiative par 61 voix contre 35. Socialistes, populistes et indépendants soutenaient en bloc le projet et seules la majorité des radicaux et une partie des libéraux-PPN s'opposèrent à cette «cantonalisation» de l'école enfantine.

DOIT-ON SE SOUSTRAYER À UNE ÉVIDENCE?

Voici en résumé les deux types d'arguments développés en octobre au Grand conseil. Les radicaux craignent

«Cantonalisation» des jardins d'enfants: le mal nécessaire?

une atteinte à l'autonomie communale et font état de nouvelles dépenses de fonctionnement à éponger par l'Etat et les communes alors que ceux des députés libéraux-PPN qui boudaient ce «niet» ont dit avec M. Jean-François Mathez:

- Pourquoi vouloir se soustraire à quelque chose qui est devenu une évidence?

Cette évidence, c'est l'école enfantine, objet de l'une des deux votations cantonales du week-end.

UNE AIDE AUX COMMUNES

On notera aussi que si une grande

majorité des enfants âgés de 5 à 6 ans fréquente ces jardins d'enfants, l'appareil est là et bien là: 122 jardins alors que des maîtresses d'école enfantine sont formées depuis deux ans par l'Ecole normale. L'initiative stipule que la fréquentation de l'école enfantine est non seulement gratuite mais facultative. Enfin, la charge financière pour l'Etat serait d'un peu plus de deux millions de fr., montant équivalent à la moitié de la charge totale supportée et représentant la somme des subventions cantonales à verser aux communes qui assument actuellement 90% du coût des jardins d'enfants.

Quand irez-vous voter?

● SAMEDI 3 DÉCEMBRE

● De 9 h à 18 h, à Neuchâtel, Peuseux, Le Locle et La Chaux-de-Fonds.

● De 11 h à 19 h, à Fleurier.

● De 14 h à 16 h, Les Bayards, La Brévine et Bémont.

● De 16 h à 19 h, à Boudry, Colombier et Corcelles-Cormondrèche.

● De 17 h à 19 h, à Serrières, Vauseyon, La Coudre, Monruz, Hauterive, Saint-Blaise, Marin-Epagnier, Thielle-Wavre, Cornaux, Cressier, Le Landeron, Cortaillod, Auvernier, Bôle, Rochefort, Brot-Dessous, Bevaix, Saint-Aubin-Sauges; Môtiers, Couvet, Noiraigue, Boveresse, Buttes, Saint-Sulpice, Les Verrières, Cernier, Chézard-Saint-Martin, Dombresson, Fontaines, Fontainemelon, Les Hauts-Geneveys, Valangin, Les Geneveys-sur-Coffrane, Les Brenets, Le Cerneux-Péquignot, Les Planchettes et La Sagne.

● De 18 h à 19 h, à Enges, Vaumarcus et Savagnier. 2

● De 18 h à 20 h, à Lignières, Gorgier-Chez-le-Bart, Travers, La Côte-aux-Fées, Villiers, Le Pâquier, Fenin-Vilars-Saules, Boudevilliers, Montmolin, Les Ponts-de-Martel et Brot-Plamboz.

● De 19 h à 20 h, à Fresens, Mont-

chez, Engollon, Coffrane et La Chaux-du-Milieu.

● DIMANCHE 4 DÉCEMBRE

● De 9 h à 13 h, à Neuchâtel, Serrières, Vauseyon, La Coudre, Monruz, Hauterive, Saint-Blaise, Marin-Epagnier, Cornaux, Cressier, Le Landeron, Boudry, Fleurier, Buttes, Saint-Sulpice, Les Verrières, Les Bayards, Chézard-Saint-Martin, Villiers, Le Pâquier, Savagnier, Fenin-Vilars-Saules, Fontaines, Engollon, Les Hauts-Geneveys, Boudevilliers, Valangin, Coffrane, Montmolin, La Chaux-du-Milieu, La Brévine, Bémont, Brot-Plamboz et Les Planchettes.

● De 10 h à 13 h, à Thielle-Wavre, Enges, Lignières, Auvernier, Brot-Dessous, Fresens, Montalchez, Vaumarcus, Môtiers, Travers, Noiraigue, Boveresse, Fleurier, Buttes, Saint-Sulpice, Les Verrières, Les Bayards, Chézard-Saint-Martin, Villiers, Le Pâquier, Savagnier, Fenin-Vilars-Saules, Fontaines, Engollon, Les Hauts-Geneveys, Boudevilliers, Valangin, Coffrane, Montmolin, La Chaux-du-Milieu, La Brévine, Bémont, Brot-Plamboz et Les Planchettes.

Les résultats des votations seront affichés dans les vitrines de la FAN.

Sapins de Noël et respect de la forêt

La période des fêtes de fin d'année approchant, il n'est pas inutile de rappeler quelques règles élémentaires en matière de protection de la propriété forestière.

Ainsi, l'enlèvement d'arbres de toute dimension, sans le consentement du propriétaire, constitue un vol au sens de la loi forestière. Durant le mois de décembre, une surveillance active sera exercée par le service forestier, la police cantonale et les organes de police communale. Tout contrevenant pourra être déféré devant les tribunaux concernés.

PS

La section de Neuchâtel vous recommande de voter:

- OUI à la révision du droit de cité
- OUI aux naturalisations facilitées
- OUI à la péremption pour garantir l'autonomie de toutes les communes neuchâteloises
- OUI aux jardins d'enfants gratuits
- NON à une crèche communale dont la nécessité n'est actuellement pas démontrée

1983.11.12

À NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

SAINT-BLAISE Oui à une révision de l'échelle fiscale

(c) Réuni hier soir, le Conseil général a pris des décisions qui vont concerner l'ensemble des contribuables, par 23 voix contre 9, il a approuvé une révision de l'échelle fiscale. Si les conseillers généraux radicaux et socialistes l'ont approuvée unanimement, les élus libéraux se sont montrés en partie opposés à l'adaptation. Par 25 voix contre 4, le législatif a accepté l'augmentation de la taxe d'exemption du service du feu et par 26 voix contre 3 l'adaptation des amendes infligées aux sapeurs pompiers peu ponctuels aux exercices.

Par 30 voix, sans opposition, plusieurs taxes et émoluments sont aussi réadaptés. Enfin, malgré l'opposition unanime des conseillers généraux socialistes, le prix du m³ d'eau a aussi été augmenté de 10 c. La décision a été prise par 23 voix contre 11. Nous reviendrons sur les débats de cette importante séance.

Les fidèles de la FTMH

Dernièrement, à la Cité universitaire, la FTMH, section de Neuchâtel, fête ses jubilaires justifiant respectivement 60, 50 et 25 ans de sociétariat. A l'issue d'un banquet, le secrétaire de section présente à ces derniers les voix et les félicitations de la fédération. Au cours de son allocution, il passa en revue les faits marquants qui se rapportaient aux années 1923, 1933 et 1958, dates d'entrée des jubilaires dans l'organisation syndicale. Il brossa également un bref tableau des acquis sociaux obtenus grâce au syndicat durant cette période. Il releva qu'il était évident que sans la solidarité et l'attachement dont ont fait preuve les personnes présentes, bien des points de l'évolution sociale n'auraient pas encore trouvé de solution.

En conclusion, il souligna encore l'importance du fait que seul un syndicat représentatif sera à même de résoudre les problèmes actuels et ceux de l'avenir. Pour clore la partie officielle, il a été procédé à la traditionnelle distribution des diplômes et cadeaux avec l'aide de membres du comité de section

ainsi que des employés du secrétariat :

60 ans de sociétariat: Ami Grosvernier, Wilhelm Matthey, Henri Mercier, Emmanuel Morel, Fernand Schenk.

50 ans de sociétariat: Jules Allemann, Marthe Liechi, Roger Pfander, Henri Piller, Armand Riond, Willy Roy.

25 ans de sociétariat: Jacques Aebly, Gérald Amez-Droz, André Aubry, Colette Augsburg, Victor Aymon, Daniel Beck, Thérèse Brossard, Henri Bula, Marthe Carrel, Claude Castellani, Louis Clerc, Aldo Colle, Jean-François Diacon, Gaston Diener, Italo Ellero, Jeannot Etienne, Roland Farine, Pascal Favez, Michel Favre, Antoine Gerster, Suzanne Gfeller, Giuseppe Giambonini, Raymond Gogniat, Pierre Gungerich, Jocelyn Hammerly, Charles Holzhauser, Maurice Imer, Denis Joset, Michel Krahenbuehl, Willy Kramer, René Lebet, Bernard Margueron, Janine Matthey, Thérèse Mauron, Jean-Claude Meyer, Nelly Morel, Claude Nicolet, Christiane Niederhauser, Willy Pellet, Francis Perret, Georges Pidoux, Jean-Paul Reuge, Herbert Richert, Lucien Rossetti, Gilbert Schroeter, Ferencz Schuster, Raymond Simon, Marcelle Spahr, Rodolphe Stampfli, René Steiner, Otto Szabo, Pius Tinguely, Théodore Tribolet, Gilbert Vocat, Claude Vuille, Jean-Jacques Wolf.

Concert des Armourens au Temple du bas

Temple du bas comble: sous la baguette de Teddy Courvoisier et Alain Petitpierre, les fifres et tambours des Armourens n'ont cessé, durant deux heures, d'étourdir et de séduire en présentant un superbe programme de gala.

Exécutant le «Boléro» de Ravel, la «Czardas hongroise» ou «Moonlight Sérénade» de Glenn Miller, le fifre ont fait preuve d'une sensibilité remarquable qui touche le cœur et transporte véritablement l'imagination. Toutes les innovations apportées dans le registre des percussions, pensons à un remarquable «Afro-Drums» d'Alain Petitpierre, apportent un équilibre et un tempérament qui ne manquent pas d'emporter l'adhésion spontanée des spectateurs, qui se sont bien amusés en suivant la «Panthère Rose», ou émus en retrouvant «Tim, Tom et Tam». C'est un plaisir d'écouter un groupe de percussion réussissant à raconter des histoires faites d'amitié et d'espérance.

Ce résultat est atteint par un travail de base intelligent et performant, concrétisé par le camp de Vauxmarcus de cet automne.

ne. Il en résulte un élan qui engendre des succès prometteurs tout en maintenant un esprit de profession bien assimilé à l'intérieur du groupe. Le morceau surprise, dirigé par Anouk Petitpierre, en l'honneur de son père qui fêta ses dix ans d'activité, a illustré combien cette dynamique est féconde.

LES SONS DE L'AUTOMNE

En intermède, un groupe de trompes de Pontarlier a ravivé solennellement les grandes chasses d'antan, si ce n'est l'appel tragique de Roland à Roncevaux. Et à l'évocation du roi Dagobert, ou celle sensiblement plus galante de la sonnerie de la Saint-Hubert et de ses refrains, les Gars de Joux savent finement tirer parti des vibrations, un brin inquiétantes, qui déchirent la brume et sièent bien à l'automne.

Aspect sympathique de ce concert: les morceaux conduits par de jeunes musiciens et musiciennes qui, autant pour les productions de jeunes élèves que celles de l'ensemble, ont remporté un vif succès. Amitié, complicité, qualité sont les atouts majeurs qui unissent les plus jeunes aux plus expérimentés. Et le présentateur, quoique un peu ému, nous a bien dirigés en direction du pays des vacances, pleinement goûté par tous les amis des Armourens et pour qui cette musique plaît parce qu'elle se moque de toutes les modes.

E. G.

Une nouvelle unité romande

Le RSA (repérage et signalisation avions) fait partie intégrante des troupes d'aviation et de défense contre avions (ADCA). Parmi les nombreuses tâches qui lui sont dévolues, la principale consiste à observer et à signaler les vols d'avions à basse altitude. Il est complémentaire au radar et indispensable pour une couverture totale et efficace de l'espace aérien suisse.

Depuis cette année, il dispose, pour remplir sa mission, d'un matériel électronique extrêmement fiable. Il est directement subordonné au rgt RSA.

L'effectif de ce nouveau groupe, le seul entièrement romand, provient essentiellement des cantons de Fribourg, Vaud, Neuchâtel, Genève, Jura et Jura bernois. Le major Claude Vuilleumier en est le commandant.

Cette prise d'étendard a lieu mercredi 30 novembre à l'occasion de la création de ce groupe. Par ailleurs, il n'est pas courant d'assister à une manifestation de ce genre au sein du RSA.

AVIS MORTUAIRES

Réception des ordres: jusqu'à 22 h.00

«Rien ne pourra nous séparer de l'amour de Dieu manifesté en Jésus-Christ.»
Rom. 8 : 39

Madame François Courvoisier: Madame Henri Montulet-Courvoisier, à La Roche s/Yon, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants;

Madame et Monsieur Guy Marais et leurs enfants, à La Rochelle; Madame et le Docteur Jean Marcou et leurs enfants, à La Rochelle;

Monsieur André Montulet, à Paris; La famille Thiel, en Suisse et à l'étranger;

Les familles Magnenat, à Lausanne et Genève et Müller, à Zürich, ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur

François COURVOISIER

leur cher époux, frère, beau-frère, oncle, grand-oncle, cousin et ami, enlevé à leur affection à la suite d'une longue maladie, à l'âge de 77 ans.

2000 Neuchâtel, le 28 novembre 1983. (Beaux-Arts-16)

Le service funèbre aura lieu à l'église de Fenin, vendredi 2 décembre, à 14 heures.

Domicile mortuaire: hôpital de La Providence, Neuchâtel

Les personnes qui le désirent, peuvent penser à l'hôpital de La Providence (CCP 20-1092)

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

161091-178



La Société gymnastique Néocomia et la société des Vieux Néocomiens ont le regret de faire part du décès de

Monsieur

Carl-Fred MULLER

Vieux Néocomien, médecin à Zürich, dont ils garderont le meilleur souvenir.

163256-178



La direction et les collaborateurs de Coop Neuchâtel déplorent le décès de

Madame

Germaine REMY

leur ancienne employée et collègue.

163266-178

REMERCIEMENTS

Très touchée des témoignages de sympathie et d'amitié reçus lors de son deuil, la famille de

Madame

Pierre UHLER

remercie toutes les personnes qui l'ont entourée par leur message ou leur don.

Elle les prie de recevoir l'expression de sa profonde reconnaissance.

Auvornier, novembre 1983. 163084-179

Débat contradictoire à Boudry

(c) Récemment, à l'initiative du Chevon boudrysan et du parti radical de Boudry, s'est déroulé un intéressant débat consacré à la nouvelle loi de pérennité financière intercommunale, objet des votations du week-end. Après une longue introduction très technique du meneur de jeu, l'ancien conseiller communal Marc Hunkeler, la parole fut donnée aux deux protagonistes, à savoir M. François Borel, professeur, député socialiste au Grand conseil et conseiller national, ardent défenseur du projet, et M. Pierre-Jean Erard, professeur, libéral, opposé à la loi. Présentation de tableaux, de graphiques, nombreuses questions, points de vue émanant de l'auditoire donnèrent à ce débat un niveau relativement élevé en permettant à chacun de se forger une idée plus précise sur l'enjeu de ces votations.

COMMUNIQUÉS

Concert à Corcelles

Le dimanche 4 décembre à 17 heures, le public neuchâtelois est convié à un concert de l'Avent au temple de Corcelles. Il sera donné par l'organiste titulaire Suzanne Robert, avec le précieux concours de Christine Soerensen, excellente violoniste.

Au programme figurent des œuvres de J. Walther, de G. Ph. Telemann, de J.-S. Bach, de Bernard Reichel, d'Henri Gagnebin et de Fritz Kreisler.

L'entrée est libre. Une collecte sera faite à la sortie.

Les fouilles suisses des Kellia (Basse-Egypte)

Depuis près de 20 ans, une mission archéologique de l'Université de Genève explore le site des Kellia sur la frange occidentale du delta du Nil, qui fut l'un des hauts-lieux du christianisme primitif du IV^e au VIII^e siècles. François Bonnet et Philippe Vidal, qui ont participé aux dernières campagnes de fouilles, présenteront les résultats (encore provisoires) d'une enquête systématique conduite sur plusieurs centaines d'emplacements hier encore ensablés, mais condamnés très bientôt à une destruction totale du fait de la mise en culture du désert. Cette entreprise de sauvetage en extrême permet aujourd'hui de dresser un tableau suggestif de ces véritables agglomérations monastiques, de leur architecture et des grands thèmes de la dévotion qui s'y pratiquaient, révélés par les fresques et les inscriptions ornant les cellules de brique crue. La poterie récoltée livre de précieux indices chronologiques et permet de mieux saisir par quelles voies ces villages du désert étaient ravitaillés, sur le chemin de quels pèlerinages ils se trouvaient.

Mercredi 30 novembre à 20h15, à l'auditorium C47 de l'Université.

Le rayon de la chance

Le Valais, chacun le sait, est le pays du soleil. Alors que toutes les stations s'apprêtent à accueillir des milliers de visiteurs et de skieurs, la Loterie romande va procéder le samedi 3 décembre au tirage de sa tranche du soleil à Monthey. Des milliers de lots, dont celui de 100.000 francs, apporteront dans les foyers romands le soleil de la joie et de la confiance ainsi qu'une manne bienvenue à la veille de Noël.

N'hésitez donc pas à acheter un billet de la Loterie romande pour l'échanger contre un rayon de soleil.

Naissances

Marina, Alain et Geneviève JORDAN-CONSTANTINIDOU ont la grande joie d'annoncer la naissance de

Valérie-Elisabeth

le 29 novembre 1983

Maternité Poutalès Caselle 4
Neuchâtel 2006 Neuchâtel
160970-177

Olivier et ses parents ont la joie d'annoncer la naissance de

Valentin

le 28 novembre 1983

Gemma et Denis JUNOD-SPONGA
Maternité de Epancheurs 15
Poutalès 2012 Auvornier
160454-177

MODE ENFANTS de 2 à 16 ans

Le dernier cri de la mode parisienne pour des cadeaux sympa

NOUVEAU Bigstar Jeans

Angle Bercles-Chavannes - Neuchâtel
Tél. 038/24 42 53 163049-180

Etat civil de Neuchâtel

Naissances. — 22 novembre. Bettinelli, Yann-Alain, fils de Philippe-Jean-Pierre, Neuchâtel, et de Nicole-Odetta, née Ducommun. 27. Kaufmann, Sabine, fille de Jean-Marcel, Le Landeron, et de Béatrice-Jacqueline, née Pini; Pürro, Cindy, fille de Paul, Neuchâtel, et de Heidi, née Brunner; Veronesi, Alain, fils de Piero-Andrea, Bôle, et de Tamar, née Suissa. 28. Kilchenmann, Melinda, fille de Charles-André, Marin-Epagnier, et de Thérèse, née Bärtschi.

Naissance. — 25 novembre. Gimmi, Nicola, fils d'Elio, Fontainemelon, et de Vincenza, née Palazzo.

Publication de mariage. — 28 novembre. Gurtner, Jean-Pierre-André, et Degoumois, Christiane-Janine, les deux à Colombier.

Publications de mariage. — 28 novembre. Gurtner, Jean-Pierre-André, et Degoumois, Christiane-Janine, les deux à Colombier. 29. Zweili, André, Renens, et Grossrieder, Edith, Neuchâtel.

Mariages célébrés. — 25 novembre. Panighini, Jean-Denis, et Pignat, Marie-Antoinette, les deux à Neuchâtel; Ravier, Dominique-Eric, et Cavuscens, Raymonde-Odile, les deux à Neuchâtel.

Décès. — 23 novembre. Jacot, Willy-Paul, né en 1926, Neuchâtel, époux de Lucette-Edmée, née Hossmann. 26. Kemmler, Elisabeth-Marie, née Roessiger en 1901, Neuchâtel, veuve de Kemmler, Frédéric-Jacques; Vuitel, Cécile-Adèle, née Berchier en 1907, Saint-Imier, veuve de Vuitel, Willy-Edmond.

Décès. — 24 novembre. Sausser, n. Steingger, Flora-Clara, née en 1895, Neuchâtel, veuve de Sausser, Jean-Frédéric-Ernest. 28. Remy, née Evard. Germaine-Alice, née en 1904, Neuchâtel, veuve de Remy, Jules-Anselme.

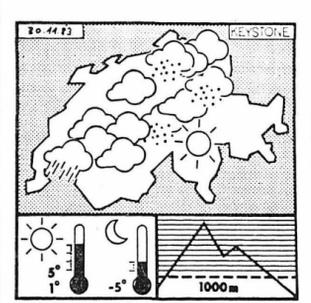
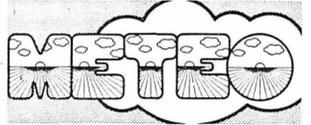
Coup de cœur

andré monnier bijoutier

bijou sculpture LAPPONIA

1, rue St-Maurice Neuchâtel

or jaune 18 ct-3 diamants



Situation générale: une haute pression est centrée sur le golfe de Gascogne, tandis qu'un courant instable du nord-ouest se maintient de la mer du Nord aux Alpes.

Evolution probable pour les cinq prochains jours, soit jusqu'au dimanche 4 décembre 1983: au nord, d'abord très nuageux et quelques éclaircies, surtout dans l'ouest et le Valais. Précipitations éparées encore possibles, mercredi et jeudi. Vendredi: nébulosité changeante et bise. Puis, de nouveau temps d'ouest, doux. Au sud, d'abord bien ensoleillé, nuageux le long des Alpes. Vendredi: nébulosité changeante. En fin de semaine, de nouveau ensoleillé.

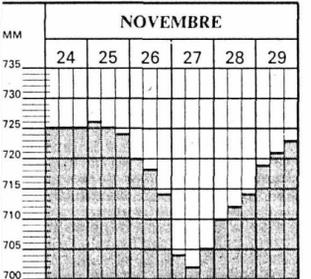
Prévisions jusqu'à ce soir: Suisse romande et Valais: la nébulosité sera variable ou forte. Quelques précipitations éparées pourront se produire le long du Jura et des Alpes. Limite des chutes de neige vers 800 mètres. Température en plaine: 1 degré en fin de nuit, jusqu'à -3 en Valais, voisine de 6 degrés l'après-midi. Vents du nord-ouest en montagne.

Suisse alémanique et Grisons: très nuageux et quelques précipitations.

Sud des Alpes: le plus souvent ensoleillé, nuageux près des Alpes.

Evolution probable pour jeudi et vendredi: nord: encore quelques chutes de neige possibles, surtout dans l'est du pays. Vendredi, bise et stratus, ensoleillé en montagne. Sud: en partie ensoleillé.

PRESSION BAROMÉTRIQUE À NEUCHÂTEL (490)



Niveau du lac le 29 novembre 1983 429,33

Temps et températures Europe et Méditerranée

Zurich: peu nuageux, 6 degrés; Bâle-Mulhouse: très nuageux, 8; Berne: peu nuageux, 4; Genève-Cointrin: peu nuageux, 11; Sion: peu nuageux, 8; Locarno-Monti: beau, 14; Saentis: neige, -11; Paris: peu nuageux, 11; Londres: peu nuageux, 10; Amsterdam: beau, 8; Francfort-Main: peu nuageux, 7; Berlin: peu nuageux, 4; Hambourg: brume, 3; Copenhague: très nuageux, 0; Oslo: neige, -7; Reykjavik: très nuageux, -2; Stockholm: beau, -4; Helsinki: beau, -9; Munich: peu nuageux, 5; Innsbruck: peu nuageux, 7; Vienne: très nuageux, 6; Prague: beau, 4; Varsovie: neige, -2; Moscou: très nuageux, 5; Budapest: peu nuageux, 6; Belgrade: peu nuageux, 8; Istanbul: peu nuageux, 16; Athènes: beau, 19; Palerme: très nuageux, 16; Rome: beau, 17; Milan: beau, 17; Nice: beau, 18; Palma-de-Majorque: beau, 19; Madrid: beau, 12; Malaga: beau, 20; Lisbonne: beau, 15; Las-Palmas: beau, 22; Tunis: beau, 20; Tel-Aviv: beau 25.



h.j. strangulier · maître opticien
soleil centre · 2000 Neuchâtel · tél. 24.67.00



JEAN BOTTINELLI

LITERIE complète
y compris toute la gamme BICO
Epurateur des plumes
Neubourg 5 - NEUCHÂTEL
Tél. (038) 25 26 43
Service à domicile

23178-110

Nous effectuons
tous travaux de dégâts
d'eau, de couverture
et bûcheronnage

Tél. (038) 57 10 75. 163082-110

Particuliers et entreprises
NOUS VOUS AIDONS
lors de poursuites, avis de saisies

dettes

rapidement, simplement,
efficacement.

Ecrivez-nous encore
aujourd'hui:
FIDILIME S.A., case postale 581,
2001 Neuchâtel. 159310-110

SHARP

Audio Vidéo/TV



**écouter, regarder -
s'émerveiller!**

Typiquement SHARP: La chaîne HiFi système 107 H. Son tourne-
disque rend superflu le retournement du disque - son
électronique vous permet de programmer les morceaux de musique
dans l'ordre désiré. Ce sont là des nouveautés SHARP qui sont
en avance sur leur temps. Une technique supérieure, présente dans
chaque radio-cassettes, enregistreur vidéo ou téléviseur.

Représentation générale SHARP:
Dewald SA, 1020 Renens
Distribution par les commerces spécialisés



157368-110

10 nouveaux articles
en promotion...

**Festival
de films
de montagne**

Gorgier
Les Cerisiers
mercredi
30 novembre
20 h 15
Entrée Fr. 5.-

Organisation:
Ecole des parents

**Aliments
chiens-chats**

- Miaou mix viande
ou poisson 400 g 2²⁰
- Bonzo 1 kilo 2⁶⁵
- Fido boulettes 410 g 1⁷⁰
- Harpic W.-C.
rose et pomme 1⁶⁰
- Blendax anti-plaque
2 x 125 g 4⁵⁰
- Glaid stick rose-
bois-pacific-cabana
150 g 1⁹⁰
- Via 4,5 kg 13⁹⁰
- Omo 5 kg 14⁵⁰
- Corall 1,5 kg 7⁵⁰
- Comfort 4 kg 6⁹⁰

163118-110

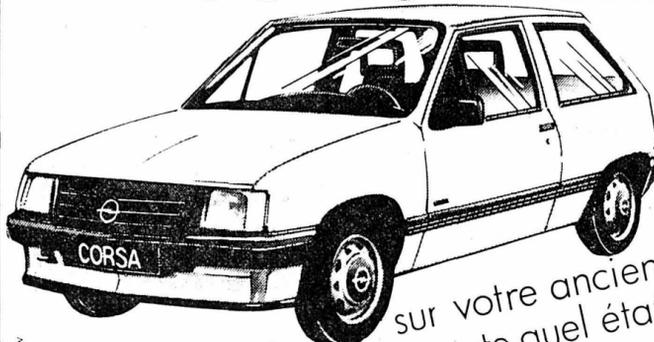
**Super-
Centre**



Portes-Rouges

10^{me} anniversaire

**REPRISE 1500.-
A L'ACHAT D'UNE
CORSA**



*1500.- minimum sur votre ancien
véhicule dans n'importe quel état

Garage Lanthemann
42 45 55
2016 Cortailod

163167-110



F. HEGEL

ENGES
Tél. (038) 47 17 24
31 60 73

entretien de propriétés

Abattage d'arbres

160911-110

Soyez BRONZÉ

pour les fêtes.
Fr. 69.- 10 séances de

SOLARIUM

Prix spécial 10^{me} anniversaire
jusqu'au 24 décembre.

INSTITUT ATHÉNA
F. Soguel 24, Cernier
Tél. 53 22 55. 163177-110

Nous invitons instamment les per-
sonnes répondant à des ANNONCES
SOUS CHIFFRES à ne jamais joindre
de certificats ou autres

DOCUMENTS ORIGINAUX

à leurs offres. Nous ne prenons au-
cune responsabilité en cas de perte
ou de détérioration de semblables
objets.

COMMERCES

A vendre

établissement public

avec patente de pension à Neuchâtel
(alcool aux heures des repas) 60 pla-
ces, grande salle de jeux, long bail.
Adresser offres écrites à GN 2342
au bureau du journal. 160325-152

DIRART S A

Fondée en 1965

Importante vente de Tapis d'Orient

DONT DES EXEMPLAIRES FINIS

**NOUS PAR DE PETITS ARTISANS
EN DESSINS RÉGIONAUX TRADITIONNELS
A UN COUT DE PRODUCTION
EXTREMEMENT MODESTE**

TAPIS EN TOUTES DIMENSIONS:

Dont quelques exemplaires en grandes dimensions
jusqu'à 3,80 x 2,80 m
qui sont rarement entrepris par le petit artisan
vu la longue période de finition requise
et l'espace limité de sa maison.

Ces Tapis ont bénéficié du Tarif préférentiel accordé par les
Douanes Suisses aux pays en voie de développement.

TAPIS DEBALLES A

LA ROTONDE - NEUCHÂTEL
BORD DU LAC 14

**Seulement ce MERCREDI 30
et JEUDI 1^{er} décembre**

HORAIRES DE VENTE:
9.30 / 12.00 - 14.00 / 19.00 - Jeudi de 9.30 à 18.30

Pour conseil et comparaison l'exposition est OUVERTE JUSQU'A 21.30
tous les jours (SAUF JEUDI)
avec un préposé compétent qui vous renseignera pleinement.

163055-110

DIRART S.A.

Fondée en 1965

BROKERS ET DISTRIBUTEURS
DE TAPIS D'ORIENT

BROKERS DE TAPIS:

- Evaluation pour vente ou échanges.
- Expertises pour avances sur marchandises.
- Ventes pour compte de tiers
- Retrait garanti sur engagement de pièces Artisanales.
- Groupage, directement au lieu de production, d'Artisans individuels, pour distribution réunie.

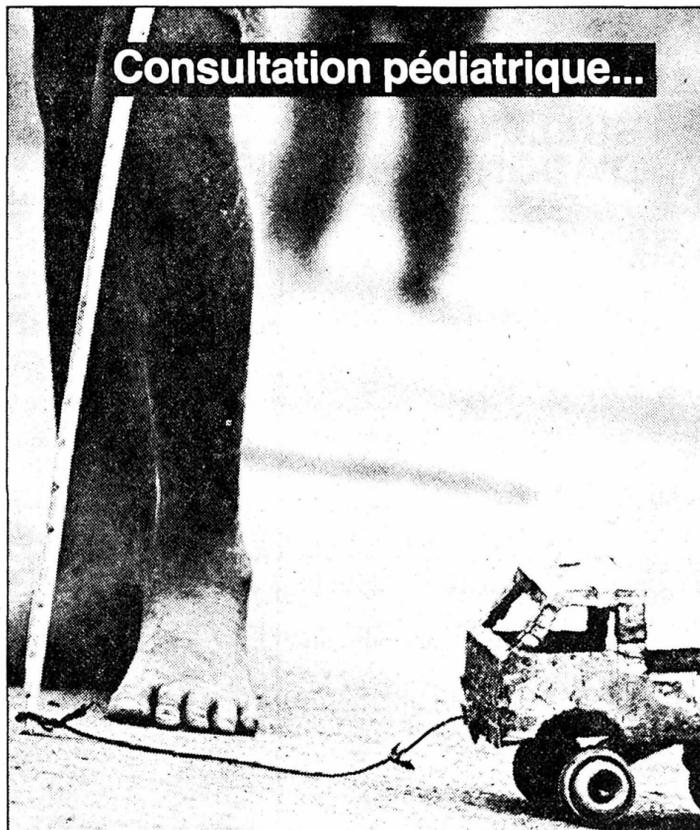
DEPOTS:

Tapis sous douane
au Port Franc de Chiasso

Tapis dédouanés
à Lugano-Viganello

Tél. (091) 52 45 66 - 52 76 65
Telex: 843159 dilp ch

Consultation pédiatrique...



...la salle d'attente est au soleil

La misère des enfants, telle qu'elle sévit au Tchad, en Thaïlande ou ailleurs est bien connue du public. Nous l'avons tous vécue en différé sur nos écrans, dans nos quotidiens, à la radio.

Médecins sans frontières a choisi de vivre cette misère tous les jours.

Médecins sans frontières, ce sont des médecins, des infirmiers et infirmières, tous bénévoles qui se rendent là où les autres ne vont plus ou ne sont pas encore allés.

Ils sont souvent les premiers sur place pour assurer les secours d'urgence.

Ils se passent du superflu. Ils leur manque déjà l'essentiel. Ils ont besoin de vous parce que des hommes, des femmes et des enfants au Tchad, en Thaïlande ou ailleurs ont besoin d'eux.

Médecins sans frontières
10, ch. de Malombre, 1206 Genève, CCP 12-1808, Genève

Réalisation bénévole: François Meyer de Stadelhofen / Béatrice Akin - Staub, Unicorn

Dem. à acheter

**Achat
de vieil or**

et de vieux bijoux
or et argent.
Pendules anciennes
aux meilleurs prix à la
bijouterie

**CLAUDINE
VUILLE**

Portes-Rouges 46
immeuble
Marché-Migros
Neuchâtel
Tél. 25 20 81.

100676-144

J'achète

**armoires
anciennes**

ainsi que tous
autres meubles
anciens, même en
mauvais état.

R. ROSSETTI
Gare 14, 2034 Pesoux
Tél. (038) 31 30 20.
154948-144

**Attention
j'achète**

Anciennes montres,
bracelets école
d'horlogerie, chrono,
phase de lune, etc.

Tél. (032) 25 72 17
ou (032) 23 33 92.
163112-144

Cherchons à acheter

**Peintures,
gravures**

et livres anciens se
rapportant au canton de
Neuchâtel. Expertise
gratuite et sans
engagement.

Galerie de l'Evole
Evole 5, Neuchâtel
Tél. (038) 24 62 12.
154948-144

**Ecritures
en vente**

à l'imprimerie Centrale

AVIS OFFICIELS



Grande vente publique à Neuchâtel d'articles de sport - RABAIS 70%

L'Office des Faillites de Neuchâtel, vendra, avec rabais de 70%, tous les articles de sport, dépendant de la masse en faillite de Jean-Paul MOJON, à Saint-Blaise, à savoir:
Bonnets, gants, chaussures, skis, bottes et pantalons d'équitation, K-Way, chaussures de cycliste, ainsi que d'autres articles pour
le hockey, ski de fond, football, équitation, rythmique, etc.
le VENDREDI 2 DÉCEMBRE 1983 de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h
au local des ventes (sous-sol de la Rotonde) à Neuchâtel.
Conditions de vente: Paiement comptant. Vente de gré à gré au détail, sans garantie, ni échanges.

OFFICE DES FAILLITES DE NEUCHÂTEL
163156-120

IMMEUBLES

À VENDRE

FORÊTS ET PÂTURAGES

en un seul tenant, d'env. 200.000 m², bien dévestie, facilement accessibles, dans le Jura neuchâtelois.
Ces forêts et pâturages boisés, sous-exploités jusqu'ici, permettront une ou plusieurs coupes immédiates.
Estimation de l'expert: entre Fr. 225.000.— et Fr. 275.000.—.
Pour renseignements et visite: Etude Pierre Faessler, notaire, Grand-Rue 16, 2400 Le Locle, tél. (039) 31 71 31. 161823-122

Maculature en vente
à l'imprimerie Centrale

A vendre à Vaumarcus

villa 5 pièces

tout confort, 2 salles d'eau, grande terrasse, grand garage, 2 chambres aménagées dans le sous-sol, magnifique dégagement sur le lac et les Alpes.
Prix de vente: Fr. 340.000.—.

Pour visiter et traiter:
Régie immobilière
Muller et Christe S.A.
Neuchâtel, tél. 24 42 40.

161972-122

A vendre à Peseux dans une situation dominante, calme, à 5 min. du centre

VILLA mitoyenne

de 6 pièces, 2 salles d'eau, cuisine agencée, 2 terrasses, caves, garage double. Libre. Fr. 503.000.—.

Faire offres sous chiffres
GR 2360 au bureau du journal.

163005-122

SOUSSION

Les travaux routiers suivants:

- revêtements (tapis et enrobés), renforcements,
- reconstruction (travaux de génie civil),
- renforcement d'ouvrages d'art,

sur diverses routes cantonales, seront mis en soumission durant l'année 1984, au fur et à mesure des besoins.

Le département cantonal des Travaux publics prie les entrepreneurs désirant recevoir, tout au long de la saison 1984, les documents de soumission, EN PRÉCISANT LES TRAVAUX QUI LES INTÉRESSENT, de s'annoncer, par écrit, auprès du Service des ponts et chaussées. Case postale 1162, 2001 Neuchâtel, jusqu'au vendredi 16 décembre 1983.

Le chef du Département
des Travaux publics
A. Brandt 159728-120

TRANSPORTS toutes directions DÉMÉNAGEMENTS Débaras de caves et galetas Michel PELLET

Neuchâtel - Tél. (038) 24 00 33 - 25 95 34

108356-110

Concise

A vendre

ancienne maison

6 pièces, cuisine, salle de bains, 2 W.-C. séparés, dépendances, etc. Partiellement rénovée.
Fr. 248.000.—.

Pour visiter,
écrire sous chiffres
22-473*111, à Publicitas, 1401 Yverdon.

163051-122

Tout nouvel abonné à
FAN-L'EXPRESS
recevra le journal
GRATUITEMENT
en décembre

161606-110

FAN L'EXPRESS

BULLETIN D'ABONNEMENT

Je m'abonne dès ce jour, avec renouvellement tacite jusqu'à révocation écrite de ma part, au journal

FAN-L'EXPRESS

Je verserai à réception de votre bulletin de versement, le montant de:

- | | |
|--------------------------------------|--------|
| <input type="checkbox"/> annuel | 149.50 |
| <input type="checkbox"/> semestriel | 79.50 |
| <input type="checkbox"/> trimestriel | 42.— |

Abonnement temporaire: **majoration de Fr. 3.—**
(marquer d'une croix ce qui convient)

Pour la première période, le montant sera déterminé au prorata. Les anciens abonnements «cessés impayés» sont préalablement exigibles.

Nom: _____

Prénom: _____

N° et rue: _____

N° postal: _____ Localité: _____

Signature: _____

Veillez retourner ce bulletin sous enveloppe non collée affranchie de 20 centimes à:

FAN L'EXPRESS

Service
des abonnements
2001 NEUCHÂTEL

59870-180

VOTRE JOURNAL
TOUJOURS AVEC VOUS



A vendre,
Appartements et chalets, neufs
et occasions, à Haute-Nendaz.
Conditions très intéressantes !
Studio dès Fr. 90 000.—
App. 2 pièces dès Fr. 125 000.—
App. 2 1/2 pièces dès Fr. 135 000.—
App. 3 1/2 pièces dès Fr. 199 000.—
Chalet dès Fr. 220 000.—

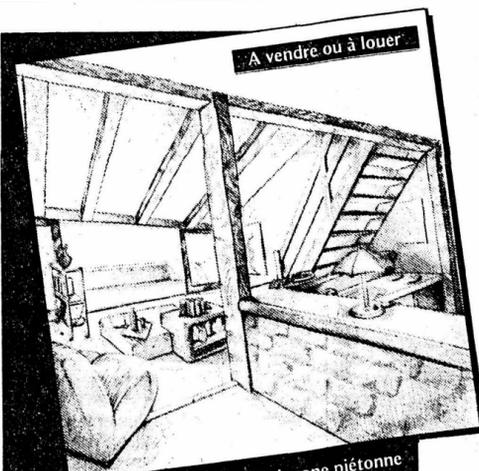
Roif E. ILLER
1961 Haute-Nendaz Tél. 027/88 11 41
Genève, rue de Berne 3 Tél. 022/31 59 54

A vendre au centre ville
de Neuchâtel, magnifique

APPARTEMENT de 3½ pièces

totallement refait et agencé.
2^{me} étage, zone piétonne.
Fr. 260.000.—. Libre.

Offres sous chiffres CM 2356
au bureau du journal.



A vendre ou à louer
Au centre de Neuchâtel, zone piétonne
2 magnifiques Duplex de 180 m²,
haut standing comprenant
entre autre séjour avec cheminée
(60 m²), cuisine-bar, terrasse,
2 salles d'eau, 3 chambres.

Pour tout renseignement: bureau D. Locatelli
Seyon 10, Neuchâtel, tél. 25 08 32

À VENDRE à CHÉZARD

parcelle de terrain

d'environ 900 m² zone villa,
Magnifique

appartement 6 pièces

cuisine entièrement agencée -
cheminée de salon - garage et
place de parc.
Renseignements et visites:

161978-122



À VENDRE À Cornaux

Grand choix d'appartements,
2, 3 ou 4 pièces
À DES PRIX SANS CONCURRENCE
Exemple: 4 pièces dès
Fr. 189.000.—

Apport personnel: Fr. 21.000.—
Mensualité: Fr. 635.— + charges

Contactez notre agence cantonale
Moulin 51, 2000 NEUCHÂTEL
Tél. (038) 25 94 94

161918-122

HABITATIONS POUR TOUS SA
44, av. du Général-Guisan CH-1009 Pully/Lausanne
Tél. (021) 29 61 38

Particulier cherche à acheter maison à Marin

Réponse à toutes offres, discrétion
assurée.

Adresser offres écrites à
FP 2359 au bureau du journal.

163083-122

À VENDRE À Boudry

Libre tout de suite

Superbe appartement de 4½ pièces,
100 m², vue sur les Alpes, cheminée
de salon. Balcon plein sud.

Dans une très belle PPE.
Contactez
notre agence cantonale
Moulin 51, 2000 NEUCHÂTEL
Tél. (038) 25 94 94

163053-122

HABITATIONS POUR TOUS SA
44, av. du Général-Guisan CH-1009 Pully/Lausanne
Tél. (021) 29 61 38

A vendre au Landeron à la rue du Temple 11 dans bâtiment construit en 1967

appartements de 4 pièces

Surface 91 m².
Prix de vente:
1^{er} niveau: Fr. 130.000.—
2^{me} niveau: Fr. 140.000.—
Garage: Fr. 12.000.—
Financement: 80% assuré.

Imarco S.A.,
rue de la Gare 10
2074 Marin.
Tél. (038) 33 44 70.

163175-122

Club 44

Serre 64 - La Chaux-de-Fonds

Jeu 1^{er} décembre à 20 h 30
«Déchets radioactifs, problèmes techniques et psychologiques»
par Rudolf Rometsch, président de la CEDRA

Lundi 5 décembre à 20 h 30
«Les grandes heures de la Comédie-Française»
par Jacques Toja, ancien administrateur général

Mercredi 7 décembre à 20 h 30
«L'Arnaque»
film avec Paul Newman et Robert Redford

Samedi 10 décembre à 17 h
Louis-Albert Zbinden parle de La Chaux-de-Fonds à l'occasion de la sortie de son dernier livre

Lundi 12 décembre à 20 h 30
«Pour sauver la nature et les coutumes de l'Afrique»
conférence avec film par Guy Dussault (WWF)

Mercredi 14 décembre à 20 h 30
«Sahara, du Hoggar au Tassili»
film-reportage commenté par Pierre de Arceluz

Jusqu'au 17 décembre

Exposition des étoffes cousues de Renée-Blanche

Les séances 10 et 12 décembre ainsi que l'exposition sont publiques et gratuites.

Les soirées des 1^{er}, 5, 7 et 14 décembre sont réservées aux membres du Club 44. Les adhésions sont reçues par le Secrétariat (039) 23 45 44) ou à l'entrée des manifestations.

La cotisation annuelle, comprenant l'entrée gratuite à toutes les séances du Club 44, est de Fr. 90.— (couples Fr. 140.—, étudiants Fr. 20.—). 163108-110



A vendre

Dans un cadre vraiment
unique

Accès direct au lac, en bordure
de forêt et près du centre du
village

Appartements dès Fr. 195'000.—
Villas de 5 1/2 pièces y compris
terrain aménagé dès Fr. 415'000.—
Garage souterrain: Fr. 18'000.—
Parc extérieur: Fr. 4'000.—

Renseignements et vente:

Régie Michel Turin SA

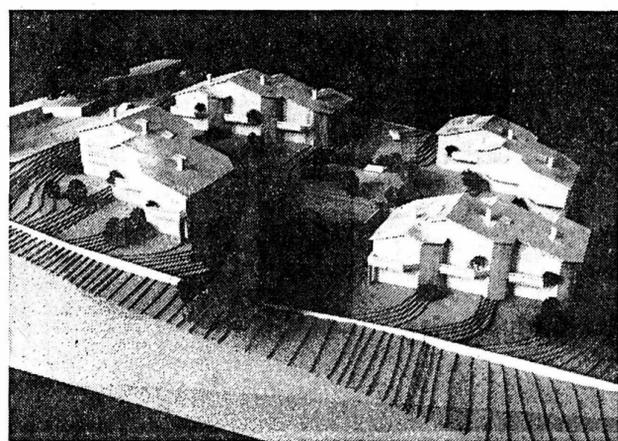
Diplôme fédéral de régisseur et courtier en immeubles

Architectes:

HON & CASTELLANI Fbg Hôpital 19 Neuchâtel 038/25.08.08

2001 Neuchâtel
Rue Saint-Honoré 3
Tél. 038/25 75 77

LOTISSEMENT - LE VERGER DES CROIX - BÔLE



A VENDRE dans un cadre unique à proximité du vieux village de Bôle
Villas mitoyennes de 5 1/2 pièces et plus, comprenant séjour de 43 m² avec
cheminée de salon, cuisine agencée, 2 salles d'eau, 4 chambres à coucher, réduit,
cave, place de parc dans garage collectif, terrain aménagé. Dès Fr. 405.000.—,
disponible dès début mai 84.

Pour tous renseignements, écrire sous chiffres Q 28-520860 à Publicitas, Treille 9,
2001 Neuchâtel ou téléphoner au (038) 42 50 32. 158043-122

Baux à louer en vente à l'imprimerie Centrale

ENCHÈRES

ENCHÈRES PUBLIQUES

Le greffe du tribunal du district de Neuchâtel vendra, par voie
d'enchères publiques.

JEUDI 1^{er} DÉCEMBRE 1983 - dès 14 h

en la salle de l'Hôtel Terminus, place de la Gare 2 à Neuchâtel
LES OBJETS TROUVÉS ET PAQUETS TOMBÉS AU REBUT
dans l'arrondissement postal de Neuchâtel, notamment: 1 chandelier en
étain, 3 branches; montres pour dames et hommes; 2 chaînettes en or
et argent; 1 chevalière; 4 vol. costumes suisses; 1 livre d'art Léopold-
Robert; vêtements pour adultes et enfants; ainsi que de nombreux
objets dont le détail est supprimé.

Greffe du tribunal
161619-124

DEMANDES A LOUER

Couple
cherche à louer
restaurant

Région Bienne-
Neuchâtel.
Faire offres sous
chiffres 80-68373
Assa Annonces
Suisse S.A.,
2501 Bienne.

161884-128

Pour un de nos collaborateurs,
nous cherchons un
**appartement de
3½ à 4 pièces**

loyer raisonnable, pour date
à convenir.

Faire offres à l'Imprimerie Cen-
trale et de la Feuille d'avis de
Neuchâtel S.A., Service du per-
sonnel, 4, rue Saint-Maurice,
2001 Neuchâtel, tél. 25 65 01
(int. 313).

163086-128

Suite des annonces classées en page 8

LA CHAUX-DE-FONDS

Secteur « composants en matériaux durs » de l'ASUAG

L'intégration passera par Comadur SA

Le groupe ASUAG communique que, dans le cadre de l'application rigoureuse de son plan de restructuration industrielle, adopté par le conseil d'administration au mois de juin 1983, il a décidé d'intégrer les activités du secteur « composants en matériaux durs », qui font partie du « groupe produits industriels ».

Dans une première phase, plusieurs sociétés de Pierres Holding (société affiliée d'ASUAG) fusionneront en une seule société sous la nouvelle raison sociale « Comadur SA » (composants en matériaux durs), avec siège social à La Chaux-de-Fonds. La société Comadur constituera à moyen terme un élément important du « groupe produits industriels », qui réunit les activités de diversification d'ASUAG. Comadur est dotée d'un capital-actions de 8 millions de fr. et dispose d'un total de fonds propres de 14 millions de francs. Elle entrera en activité au début de l'année prochaine.

Les activités industrielles suivantes

seront intégrées dans Comadur: monocristaux synthétiques: Sadem SA (Courtépain/FR); pierre d'horlogerie: Méroz Pierres SA (La Chaux-de-Fonds); glaces saphir: Seitz SA (Les Brenets/NE) et Ruefenacht + Co. AG (Thoune); informatique et composants industriels: Seitz SA (Les Brenets/NE); micro-aimants et produits spéciaux en corindon: Watch Stones + Co. Ltd (Thoune) et Romelli SA (Balerna/TI). Ces sociétés occupent actuellement environ 440 personnes.

Par la suite, d'autres activités appartenant au « groupe produits industriels » seront progressivement intégrées à Comadur SA.

AVANTAGES DE L'OPÉRATION

En s'installant à La Chaux-de-Fonds, Comadur, affirme l'ASUAG, pourra s'appuyer sur le potentiel technologique qu'offre la région neuchâteloise dans le secteur microtechnique. Par ailleurs, cette concentration des activités industrielles

sur des gammes de produits plus homogènes permettra d'augmenter la productivité économique de la fabrication. Sur le plan marketing, l'accent sera mis sur l'exploitation des synergies entre les divers produits, sur l'ouverture de nouveaux segments de marché, en particulier dans l'informatique, ainsi que sur le développement des produits actuels.

Sur le plan de l'emploi, la concentration réalisée augmentera la compétitivité de l'ensemble, ce qui devrait, à moyen terme, permettre de mieux assurer les emplois. Des transferts de personnel pourront avoir lieu dans certains cas, pour réaliser les regroupements prévus. La création de Comadur SA n'entraînera cependant pas de licenciements importants pour l'ensemble des entreprises concernées. Le but visé est bien de développer ces activités de diversification, qui correspondent à un objectif stratégique du groupe ASUAG.

Technologie moderne à La Chaux-de-Fonds

Préci-Coat SA à cœur ouvert

L'entreprise Préci-Coat SA, à La Chaux-de-Fonds, a inauguré mardi ses locaux en présence d'autorités fédérales, cantonales et communales. Employant une soixantaine de personnes, cette entreprise, fondée en 1982, développe les techniques traditionnelles de traitement de surfaces (galvanoplastie), mais surtout les nouveaux procédés de dépôt sous vide par pulvérisation cathodique.

Diverses personnalités du monde de l'industrie, bancaire et politique ainsi que la presse, étaient invitées hier matin à faire plus ample connaissance avec l'entreprise Préci-Coat SA. M. Miremad se plut à saluer parmi l'assistance MM. Pierre Dubois, conseiller d'Etat, chef du département de l'industrie, Borel, conseiller national, Francis Matthey, président de la Ville de La Chaux-de-Fonds et Tony Brauchle, représentant de l'OFIAMT.

Préci-Coat SA a été fondée en janvier 1982 à la suite d'une longue étude sur le plan technique et commercial, réalisée avec l'appui et principalement la collaboration étroite du bureau d'ingénieurs Ret SA à La Chaux-de-Fonds.

Une approche systématique a été faite afin de déterminer un domaine d'activité qui réponde aux besoins du marché, et qui soit réalisable dans la région. C'est

ainsi qu'après avoir étudié plusieurs branches d'industrie, Préci-Coat SA a sélectionné le domaine des traitements de surfaces par des techniques de pointe. En effet, il a été constaté que les technologies de revêtements de surfaces récemment développées pour des produits bien précis, étaient adaptables à une large gamme de domaines, avec des perspectives commerciales très intéressantes.

Préci-Coat SA a bénéficié de l'aide de la Confédération et de l'Etat de Neuchâtel, sous forme de cautionnement et de prise en charge de l'Etat. L'Etat de Neuchâtel et la Ville de La Chaux-de-Fonds ont accordé un appui sur le plan fiscal et pour la vente de terrain. Le financement de Préci-Coat SA a été assuré également par des fonds propres d'actionnaires suisses et étrangers et par un prêt accordé par l'Union de banques suisses.

Cette activité consiste à des traitements de surfaces essentiellement par une nouvelle technologie, par « sputtering » et bombardement ionique. Cette technologie a été développée et utilisée à l'origine pour les applications aérospatiales, notamment par la NASA aux Etats-Unis. Elle a été ensuite appliquée de manière intensive pour la fabrication de composants électroniques et de systèmes informatiques. Préci-Coat SA a adopté cette technologie pour des traitements décoratifs et fonctionnels. Cette entreprise a rencontré un succès tout particulier dans l'horlogerie et la bijouterie de haut de gamme. Dans son activité, Préci-Coat SA a mis l'accent sur la re-

cherche et le développement.

Préci-Coat SA, qui a démarré il y a moins de deux ans avec trois personnes, offre aujourd'hui plus d'une soixantaine d'emplois, sans compter les travaux qu'elle donne en sous-traitance dans la région. Préci-Coat SA est persuadée que la recherche et le développement dans la technologie de pointe est la clé de la réussite d'une jeune entreprise et qu'ils peuvent lui assurer une place très intéressante sur le marché international.

C'est ainsi que le 4^{ème} trophée international de technologie pour les traitements de surfaces a été décerné à cette entreprise le 14 novembre à Francfort. Il est clair qu'une expansion aussi rapide et un bilan positif après un premier exercice ne pouvaient se réaliser que grâce à une politique industrielle cohérente des autorités publiques et des milieux financiers et bancaires, ainsi qu'à un engagement important et dévoué du personnel de l'entreprise.

MM. Dubois et Matthey, dans leur brève allocution, se sont plu à relever combien ils furent heureux lorsqu'en janvier 1981, et plus précisément encore le 4 novembre 1981, M. Miremad s'était approché d'eux afin de leur expliquer son problème. D'emblée, tant les autorités cantonales que les autorités communales entrèrent en matière et maintenant elles se félicitent de l'heureuse activité et surtout du nombre de personnes employées dans cette entreprise.

L. B.

CARNET DU JOUR

LA CHAUX-DE-FONDS

CINÉMAS
Corso: 20h30, Papy fait de la résistance (12 ans).
Eden: 18h30, Collège girls (20 ans); 20h30, Joy (18 ans).
Plaza: 20h30, Monty Python, Le sens de la vie.
Scala: 20h45, Garçon (14 ans).

EXPOSITIONS
Home de la Sombaille: exposition des artistes amateurs du 3^{ème} âge du canton.
La Sagne: musée régional (ouvert sur demande).

PERMANENCES MÉDICALE ET DENTAIRE

En cas d'absence du médecin de famille, tél. 231017.
Pharmacie de service: Wildhaber, avenue Léopold-Robert 7, jusqu'à 20h30, ensuite tél. 231017.
Alcooliques anonymes: tél. 282376 et 230756 (24 heures sur 24).

DIVERS

Beau-Site: spectacles scolaires du TPR, « Les Aventures de Pinocchio ».
Bibliothèque de la Ville: salle de l'audio-visuel, conférence organisée par la Société d'histoire par M^{me} Françoise Bonnet et H. Philippe Bridel: « Le site monastique des Kéllia » à la lumière des dernières recherches de la mission suisse

d'archéologie copte de l'Université de Genève.

LE LOCLE

EXPOSITIONS
Bibliothèque: l'œuvre des Girardet, dans le cadre du 450^{ème} anniversaire de l'imprimerie neuchâteloise.

PERMANENCES MÉDICALE ET DENTAIRE

En cas d'absence du médecin de famille, tél. N°117 ou le service d'urgence de l'hôpital, tél. 31.52.52.
Pharmacie d'office: Mariotti, Grande-Rue 38, jusqu'à 20h, ensuite appeler le N°117.

Le budget de la ville sous la loupe

Dans sa séance d'hier soir, le Conseil général de La Chaux-de-Fonds a traité du rapport du Conseil communal à l'appui du budget 1984 et du rapport de la commission du budget 1984. La proposition de porter la taxe d'épuration à 15 c. par m³ (au lieu de 10 jusqu'à maintenant) a également été acceptée.

Nous reviendrons dans une de nos prochaines éditions sur cette importante séance.

LE LOCLE

Etat civil

Mariage: Aellen Charles Bernard et Manes Paola.
Décès: Prétot, Edmond Alcide, né en 1908, époux de Madeleine Lucie, née Courvoisier-Clement; Fleury née Luthy, Laurence Marianne, née en 1892, veuve de Fleury, Onésime Armand.

Rédaction FAN-L'EXPRESS des Montagnes

Robert Nussbaum
Case postale 611
2300 LA CHX-DE-FONDS
Tél. 039 28 47 54

VAL-DE-RUZ

Tribunal de police

Le tribunal de police du district du Val-de-Ruz, placé sous la présidence de M. Daniel Jeanneret, assisté de M. Roland Zimmermann, substitut au greffe, a siégé hier à Cernier.

Voies de fait et menaces d'un côté, voies de fait et dommages à la propriété de l'autre, telles sont les préventions sous lesquelles le ministère public a renvoyé J.M.-P. et H.B. devant le tribunal à la suite de plainte et contre-plainte de deux intéressés. L'espace de quelques instants, la violence a tenu la dragée haute à la raison le 20 juin 1983 vers 0 h 40 à proximité de Malvilliers.

CETTE NUIT-LÀ...

Cette nuit-là, H.B. accompagnait le témoin M. qui faisait l'essai de sa voiture en vue d'un éventuel achat. Le témoin était au volant. Empruntant la route des gorges du Seyon en direction de La Chaux-de-Fonds, le véhicule a rattrapé celui du prévenu J.M.-P. qui circulait à faible allure. Le témoin a procédé à des appels de phares qui ont eu pour effet... de faire ralentir encore J.M.-P. Dès les premières lignes pointillées, le témoin a dépassé J.M.-P. en le distançant rapidement. Mais sur le pont de la Sorge, c'est J.M.-P. qui a dépassé à son tour, force coups de klaxon et feux de route enclenchés, selon le témoin M. Puis les deux véhicules se sont arrêtés peu avant le virage de Malvilliers. C'est depuis ce moment-là que les versions diffèrent le plus fortement. H.B., qui a refusé la conciliation à la première séance et qui faisait défaut à l'audience, avait prétendu qu'à peine sorti de sa voiture, il avait été attaqué sauvagement et menacé de mort par J.M.-P. Un certificat médical est déposé au dossier où le médecin a attesté que H.B. présentait divers hématomes, griffures, contusions et blessures superficielles aux mains. J.M.-P. a, quant à lui, exposé qu'après 3 coups de pied donnés par H.B., dont un dans la carrosserie de sa voiture, il avait fini par se défendre et

Une nuit « chaude » à proximité de Malvilliers

avait repoussé son agresseur. Suite à l'échange de coups, le prévenu J.M.-P. a dû cesser le travail durant 2 jours...

HALLUCINANT

Le seul témoignage idoïne est finalement celui du témoin M. Cette jeune femme a décrit une scène hallucinante de violence où le prévenu J.M.-P. se serait, le premier, jeté sur H.B., lui donnant un coup de tête en plein visage, le poursuivant autour des véhicules pour, finalement, frapper sa tête en la tenant à 2 mains par les cheveux, sur le sol! Ici serait encore intervenue la passagère de J.M.-P., une jeune autostoppeuse dont personne ne connaît l'identité et qui, au moyen d'une de ses chaussures, aurait également frappé le pauvre H.B. avant de gratifier le témoin M. d'une gifle.

- J'ai cru que J.M.-P. allait tuer H.B., a relaté le témoin M. J'ai vainement tenté de les rappeler à la raison, puis j'ai fait des signes à un automobiliste de passage, dont l'arrêt a entraîné le terme de la bagarre.

Le mandataire de J.M.-P., plaident la légitime défense, a demandé au tribunal d'acquitter son client et de condamner H.B. pour voies de fait et dommages à la propriété. Le tribunal n'a retenu ni les dommages à la propriété ni les menaces. En revanche, il a stigmatisé le comportement des 2 prévenus, le qualifiant d'inexcusable. J.M.-P. a été condamné pour voies de fait à 150 fr. d'amende et 109 fr. de frais, alors que H.B., pour voies de fait également, mais par défaut, a été condamné à 100 fr. d'amende et 109 fr. de frais.

IVRESSE

C.G., renvoyé pour ivresse au volant, n'a pas du tout fait attention à ce qu'il avait pu durant la nuit du 1^{er} au 2 octobre 1983. Vers 8 h 40, il a toutefois perdu la maîtrise de son véhicule, à Dombresson, dans un virage à gauche. Le véhicule, après avoir heurté le trottoir de droite par rapport à son

sens de marche, a traversé la chaussée pour se retourner finalement sur le flanc. L'analyse de la prise de sang a révélé un taux d'alcoolémie moyen de 1,48 ‰. Basant sa plaidoirie sur le fait que le prévenu risquait de perdre son emploi à la suite de cette affaire, le mandataire de C.G. a demandé au tribunal de condamner son client à une amende de principe de 200 fr. Le tribunal a condamné C.G. à une amende de 1000 fr. qui pourra être radiée du casier judiciaire après un délai d'épreuve de 2 ans et à 275 fr. 40 de frais. Le ministère public avait requis une peine de 10 jours d'emprisonnement et de 200 fr. d'amende.

P.M. a stationné sa moto sans en retirer la clé de contact. De plus, il a installé un phare à brouillard au-dessus du guidon et a enlevé la bavette du garde-boue arrière. A l'audience, le prévenu a exposé que le feu de brouillard n'était pas branché et a contesté le droit des gendarmes d'avoir prélevé la clé de contact alors que sa moto était, selon lui, stationnée sur un terrain privé. Le président a rappelé que la loi interdisait de laisser un véhicule sans prendre les précautions propres à empêcher son usage illicite. Il a également considéré que bien que se trouvant sur un terrain privé, l'usage illicite de la moto n'en était pas moins possible. Le tribunal a abandonné la prévention liée au phare de brouillard dans la mesure où celui-ci, non branché sur le système électrique, a été enlevé par le prévenu. P.M. a été condamné à 60 fr. d'amende et 53 fr. 25 de frais.

AUTRE JUGEMENT

Le tribunal a rendu ensuite son jugement dans la cause de P.-A.C., prévenu d'infractions à la loi sur la protection des animaux (voir notre compte rendu de la semaine passée). On se souvient que le prévenu avait blessé le chien de la plaignante au moyen de sa carabine. Le tribunal a retenu le mauvais traitement envers les animaux et le tir à proximité d'habitations; il a condamné P.-A.C. à 400 fr. d'amende qui pourra être radiée du casier judiciaire après un délai d'épreuve de 2 ans et à 96 fr. 50 de frais. La confiscation et la destruction de l'arme ont été ordonnées.

CARNET DU JOUR

Permanence médicale: votre médecin habituel.
Soins à domicile: tél. 531531 entre 11h et 12h, du lundi au vendredi.
Aide familiale: tél. 531003.
Hôpital de Landeyeux: tél. 533444.
Musée régional: Château de Valangin, ouvert de 10h à 12h, et de 14h à 17h, lundi et vendredi exceptés.
Exposition: Savagnier, Aux Ateliers sylvains, artisanat, de 14 à 18h, du mercredi au dimanche.

Echange de vues serré au Louverain Les chrétiens et les banques

Deux jours d'un séminaire très attendu, et très fréquenté, au Louverain: Les chrétiens et les banques. Les activités des uns et des autres sont-elles compatibles?

Le rendez-vous sentait l'époué, on allait voir ce qu'on allait voir, enfin confrontés: en tête d'affiche, MM. Carlos Grosjean, alignant les sièges de conseils d'administration dans la banque et ailleurs, et Patrick Coidan, vice-secrétaire du Conseil oecuménique des Eglises (COE), personnellement les lignes du front. M. Grosjean ouvrait la marque vendredi soir, les échanges se poursuivaient tout le samedi, partie publique, partie en petits groupes, chaque formule

avec sa couleur différente, discours lisse à l'opinion publique, interrogation, voire réel conflit dans l'intimité de échanges personnels. Comme souvent, les confrontations informelles furent plus sévères, peut-être plus fécondes, que les discours préparés.

A l'issue de la rencontre, le pasteur Denis Muller donnait une conclusion en forme de compromis helvétique: des deux termes de la rencontre, il convient surtout de retenir le ET, ce petit mot qui démontre que chrétiens et banques participent d'un même monde, d'un même quotidien, au sein duquel ils peuvent avoir de bonnes relations, même si parfois leurs conceptions éthiques respectives les entraînent à des impatiences radicales, voire à des ostracismes, comme la fermeture par le COE de ses comptes dans des établissements bancaires soutenant par leurs investissements la politique raciste de l'Afrique du Sud.

L'ARGENT, UNE AFFAIRE AMBIGUE

Pour M. Grosjean, le débat engagé est aussi vieux que l'histoire: philosophes et commerçants s'affrontent depuis la nuit des temps. L'argent est indispensable au bien de tous et au progrès. Selon quels critères définir ce bien, ce progrès? Et sous prétexte qu'un bien, qu'un progrès peut être détournés de leur objectif primitif, faut-il renoncer à tout investissement? Selon l'idéologie, la frontière, les bonnes ou mauvaises relations du moment?

Tout homme porte en lui un certain instinct du bien et du mal: il en constitue sa morale. Quand la morale de nombreuses personnes coïncide, elle devient une norme de comportement, codifiée par une loi. M. Grosjean s'en tient à la loi, de manière stricte, pour régler la cohabitation des gros et des petits poissons. Non le commerce de l'argent n'est pas la loi de la jungle. Les responsables prennent leurs décisions en tenant compte de l'homme.

L'ARGENT POUR L'HOMME MAIS POUR QUEL HOMME?

Mais quel homme? L'homme annoncé par l'Evangile, l'homme des Droits de l'homme, est-il l'homme consommateur, l'homme politique que visent respectivement le commerce et les idéologies? M. Grosjean éblouit par son registre d'épateuse rhétorique, touchant quand il avoue être un pragmatique et non un philosophe, un homme de réalités, de problèmes concrets, de lutte toujours, qui a changé trois fois de métier, et regarde en face les réalités du vieil Occident face à l'aube du Pacifique. Il appuie sa position d'anecdotes glanées aux carrefours de grands affrontements culturels, Egypte, Côte d'Ivoire, Iran.

M. Coidan, lui, creuse son propos aux écritures, en notant que l'ambiguïté intrinsèque de l'argent figure bien parmi les préoccupations premières du message chrétien. Le Christ lui-même s'est montré plus sévère avec l'argent qu'avec le sexe. Les questions matérielles étant aussi spirituelles, l'Eglise est sur son propre terrain quand elle s'interroge et agit en matière économique.

Comment le COE en est-il arrivé à condamner certaines banques, retirant ses fonds et déconseillant aux chrétiens d'y placer leurs leurs?

L'AFRIQUE DU SUD UN CAS D'ECOLE

400 mio de chrétiens dans le monde, 303 Eglises, qui confient des fonds au COE, lequel ne fonctionne pas selon les lois de la démocratie: il a fallu 13 ans de mûrissement pour arriver au consensus: « Le racisme est anti-évangélique ». Les Eglises Boers ont alors quitté le COE. Le COE a retiré ses fonds des banques finançant l'appareil du racisme. Et les milieux économiques ont levé leurs boucliers contre une décision appréciée sans nuances. En fait, seuls les prêts au gouvernement font problème, en ceci qu'il soutiennent directement la répression d'une contestation légitime. Quant à la fonction du système bancaire et son utilité générale dans l'économie, elle n'est pas mise en cause par le COE.

LA VOIX DES BANQUES

Les banques se sont exprimées aussi par la voix de M. Marc Vittoz, chargé d'information à la Société de Banque suisse: non, les banques ne se remettent pas fondamentalement en question sous les coups conjugués de l'initiative socialiste sur le contrôle des banques et de divers mouvements d'opinion déstabilisateurs, car elles n'ont pas attendu ces critiques pour se fixer une déontologie. Ce qu'elles n'ont sans doute pas assez pratiqué: l'information, mais elle sont en train de rattraper le retard, non sans quelque agacement. Réalisme commercial contre désir d'amélioration sociale sans doute sincère, mais idéaliste et parfois récupéré: les travailleurs de banques se révoltent contre leur culpabilisation. Certes les banques n'ont pas pour premier objectif le respect des droits de l'homme, mais ce n'est pas une raison pour en faire des boucs émissaires. M. Vittoz finit par une douce mise en garde: Eglises, ne vous coupez pas de l'économie!

Il y eut quelques voix dans la salle pour protester contre l'amalgame systématique de la critique à l'égard de douces brebis trop idéalistes faisant le jeu de manipulateurs obsédés de déstabilisation. C'est vrai: les participants au séminaire étaient tous citoyens honnêtes, obéissant aux règles et payant leurs impôts, avec une majorité d'employés de banque (cadres moyens, cadres supérieurs, sans toucher les directions).

Ch. G.

Assemblée de l'UNAM aux Geneveys-sur Coffrane

M. Pierre Dubois aujourd'hui à Berne

L'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur le chômage au 1^{er} janvier 1984 a constitué le centre des débats de l'assemblée des délégués de l'Union neuchâteloise des arts et métiers réunie hier aux Geneveys-sur-Coffrane. Un centre des débats en forme d'inquiétude: M. Pierre Dubois, conseiller d'Etat chef du département de l'économie, partageait l'inquiétude des patrons de PME. Son analyse des conséquences de la nouvelle loi rejoint celle des dirigeants de l'Union: les 10% de charges supplémentaires pourraient signifier des licenciements accrus, voire des fermetures d'entreprises. Cet après-midi, il s'entretiendra avec M. Kurt Furgler dans l'espoir d'éviter l'application rigoureuse des nouvelles dispositions à un canton qui vient de se voir recalé au rang des pauvres du pays. Un compte rendu détaillé de cette abondante séance dans une prochaine édition.

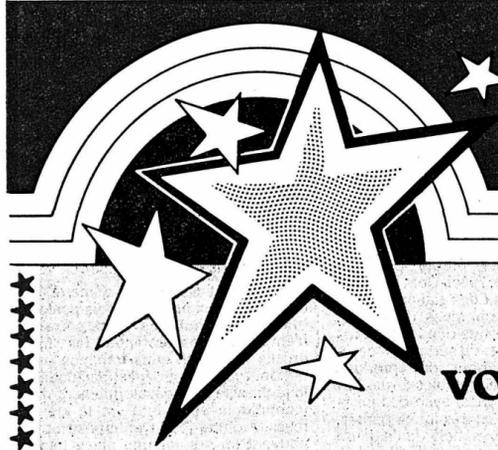
Ch. G.

Commodore COMPUTER

En vente chez:

URS MEYER ELECTRONIC
Rue de Bellevue 17
2052 Fontainemelon
Tél. 038 53 43 43

URS MEYER ELECTRONIC
19310-180



Pour vos vœux de fin d'année

A l'occasion des fêtes de fin d'année l'Imprimerie Centrale, Neuchâtel édite 8 magnifiques reproductions en double-ton représentant Neuchâtel et ses environs au XIX^e siècle

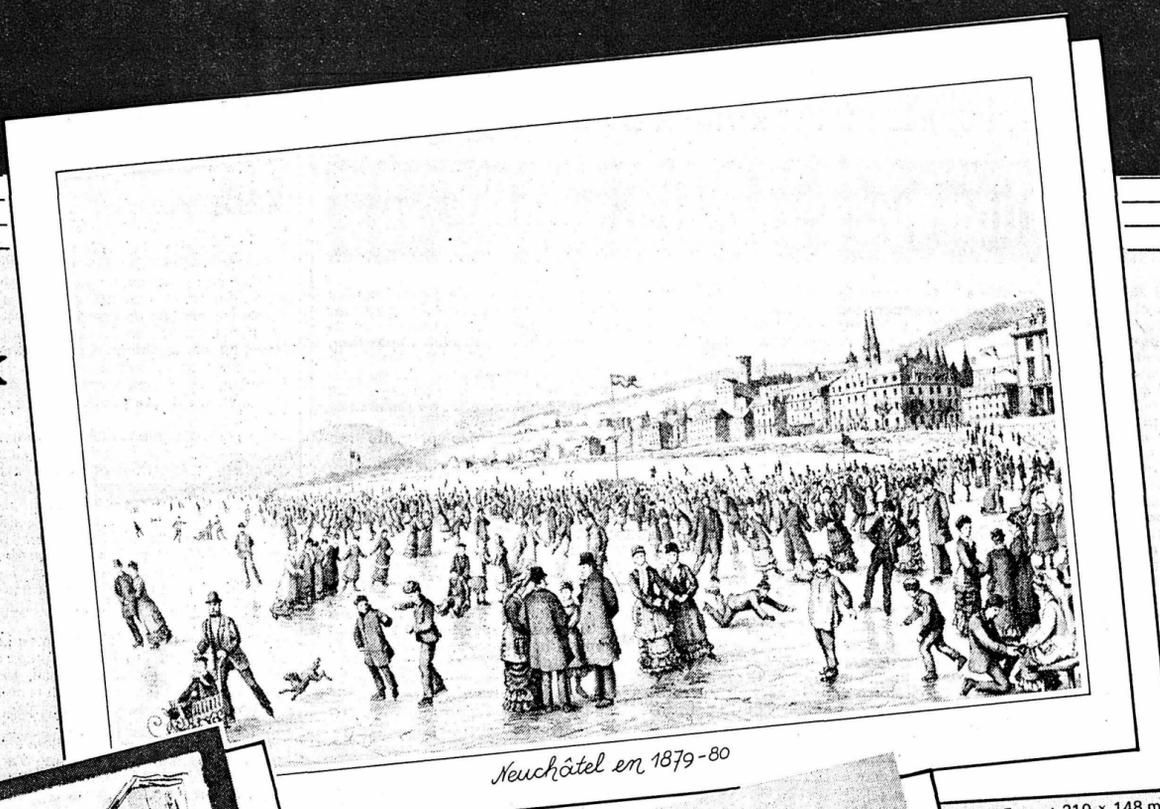
Elles sont en vente à notre réception au prix de Fr. — 70 à Fr. 1.— pièce

Vous trouverez, en outre, un choix considérable de magnifiques cartes en couleurs:

des aquarelles de Marcel North
Fr. 1.80 la pièce



Format 210 x 148 mm



Neuchâtel en 1879-80

Format 210 x 148 mm



Format 148 x 105 mm

des photos de Robert Porret
Fr. 1.20 la pièce

ainsi qu'un fantastique assortiment de gravures anciennes concernant Neuchâtel et sa région au prix de 40 c. et 70 c. pièce.

Toutes nos cartes sont vendues avec enveloppes.

IMPRIMERIE CENTRALE NEUCHÂTEL

ICN

4, rue Saint-Maurice Tél. (038) 25 65 01

A LOUER

2001 Neuchâtel
Rue Saint-Honoré 3
Tél. 038/25 75 77

Régie Michel Turin SA
Diplôme fédéral de régisseur et courtier en immeubles

A LOUER

AU VAL-DE-RUZ
dans petit immeuble résidentiel

magnifique appartement de 5 1/2 pièces

avec cuisine agencée, cheminée de salon, 2 salles d'eau, cave, garage et place de parc.
Surface habitable: 146 m².
Fr. 1300.— + charges.
Libre tout de suite. 161781-126

A louer ou à vendre à St-Blaise

appartement 4 1/2 pièces

150 m², grand living avec cheminée, 2 salles d'eau, W.-C. séparés, cuisine équipée, 2 balcons-loggia.

S'adresser à P. Cretegnny & Cie
Faubourg du Lac 43, Neuchâtel
Tél. 25 69 21. 163077-126

A louer à Neuchâtel, belle situation au bord du lac, tout de suite ou date à convenir.

bureaux

de 48 m² plus hall, W.-C. et petit local.

S'adresser à Fiduciaire J.-P. Erard, Trésor 2, Neuchâtel, tél. (038) 24 37 91. 159725-126

A louer à Neuchâtel

spacieux appartement de 5 chambres

tout confort, vue magnifique, comprenant cuisine complètement équipée - hall - salle de bains/W.-C. - W.-C. séparés - terrasse - cave - galetas.
Loyer: Fr. 1450.— par mois + charges.
Libre tout de suite.
Garage à disposition.

FIDUCIAIRE DENIS DESAULES
Bois-Noir 18 - 2053 CERNIER
Tél. (038) 53 14 54. 161821-126

REGICO NEUCHATEL SA

3, RUE SAINT-HONORE - 2001 NEUCHÂTEL

offre à louer à **Guillaume-Ritter** dans immeuble en cours de transformation, appartements de

3 et 5 chambres

tout confort. Cuisines agencées. Balcons.
Disponibles dès le 1^{er} février 1984.

Tél. 24 34 88. 163180-126

A louer à Neuchâtel

200 m² locaux

industriels et commerciaux bien équipés, situés au rez-de-chaussée, accès facile. Eventuellement divisible ou à partager.

Electromécanique Musy
Parcs 38. Tél. 25 29 18. 160902-126

A LOUER à La Coudre, Neuchâtel

locaux commerciaux 130 m²

avec deux garages pour industrie mécanique fine ou autre, comprenant:
Ateliers, bureaux, W.-C., galetas, places de parc.
Possibilités de transformation au gré du preneur.
Chauffage, eau chaude, prises de force électrique, etc.
Prix à discuter, selon transformations.
Pour renseignements, téléphoner à:

OSCAR REY

CHAUFFAGES CENTRAUX
BRÛLEURS À MAZOUT-GAZ
VENTILATIONS
2000 Neuchâtel
Vy-d'Etra 33
Téléphone (038) 33 26 57/58. 159038-126

A LOUER immédiatement ou pour date à convenir à la rue des Parcs

magnifiques appartements de 3 pièces

avec cuisine agencée, bonne isolation phonique, vue imprenable. Loyer mensuel dès Fr. 700.— + charges.

S'adresser à M. Jean BERNEY, gérances, rue de l'Hôpital 7, 2000 Neuchâtel, tél. (038) 25 96 35. 157844-126

VERCORIN - 1341 m
s/Sierre - Valais

SEMAINES «SKI-SOLEIL»
tout compris: rem. mécan. + 1/2 pens.

Fr. 240.— en appartement, sans pension
Fr. 390.— en hôtel

du 7.1. au 11.2. et du 11.3. au 14.4.1984

Hôtels	Agences
Victoria tél. (027) 55 40 55	B.A.T. tél. (027) 55 82 82
Mayens tél. (027) 55 12 79	Bosquets tél. (027) 55 26 80
Orzival tél. (027) 55 15 56	
Maya Appart. tél. (027) 55 26 80	

RENS.: OFFICE DU TOURISME - VERCORIN - (027) 55 26 81 158941-126

Maculature en vente à l'Imprimerie Centrale

Latour-Lautrec
Blanc de Blancs de France

ELABORÉ EN SUISSE DANS LES CAVES BOURGEOIS FRÈRES & CIE SA BALLAIGUES

L'APPELLATION NOBLE
N'importe quel vin mousseux ne peut prétendre à l'appellation «Blanc de Blancs»
Mariage harmonieux de cépages exclusivement blancs.
le Latour-Lautrec a un caractère bien français.
Une lente fermentation le rend naturellement effervescent et lui donne fraîcheur et légèreté.
Et plusieurs mois de repos en cave achèvent sa pleine maturité.
Pour mieux apprécier toute sa finesse, dégustez-le bien trappé.

Latour-Lautrec
Blanc de Blancs de France
* Brut et mi-sec *

Bouteilles numérotées, Cuvée Prestige, magnums, bt. 7 dl, 1/2 bt. et mignonnettes de 2 dl.

Continental
Compagnie Générale d'Assurances SA

COLOMBIER - Chemin des Uttins 2
à louer dès décembre 1983, dans petit immeuble neuf, beaux appartements de

4 1/2 et 5 1/2 pièces

dès Fr. 1020.— par mois + charges.
Tous les appartements ont
- une vaste loggia
- une cuisine moderne aménagée
- le chauffage de sol à basse température
- une excellente isolation thermique et phonique.
Quelques 5 1/2 pièces sont équipés de cheminées de salon et de lave-vaisselle.
Parking souterrain et places de parc extérieures.

Pour tout renseignement, s'adresser à:
CONTINENTALE Assurances - Service des Gérances
Case postale - 1001 Lausanne - Téléphone (021) 20 75 01. 163111-126

Rue des Saars 2
à louer tout de suite ou date à convenir

studio spacieux

avec salle de bains, sans cuisine.
Loyer mensuel Fr. 287.80, charges comprises.

Pour visiter: tél. 25 93 21.
Pour traiter: S.I. BALOISE
Tél. (021) 22 29 17. 159982-126

Baux à loyer
en vente à l'Imprimerie Centrale

128^e année

COURRIER DU VAL-DE-TRAVERS

Les sergents-majors neuchâtelois à Môtiers Nomination d'un nouveau président

La section neuchâteloise de l'Association suisse des sergents-majors a tenu son assemblée générale samedi au château de Môtiers, sous la présidence de l'adjudant sous-officier Pierre Paroz, de Marin. En plus d'une trentaine de membres, on notait la présence de M. Jean-Pierre Bobillier, vice-président du Conseil communal môtisien, du premier-lieutenant Olivier Schafroth, de Pesoux, et du président des sergents-majors de la zone 2, l'adjudant sous-officier Ulrich Zürcher, d'Yverdon. Cette session a surtout été marquée par la nomination d'un nouveau président, la proclamation des résultats du tir de section 1983 et le 35^{ème} anniversaire de la section neuchâteloise.

En début d'assemblée, le président Paroz a invité les participants à se recueillir quelques instants, afin d'honorer la mémoire des membres décédés. Puis M. Bobillier, adressa des souhaits de bienvenue aux personnes présentes. Quant à l'adjudant Léon Rey, de Môtiers, président d'honneur de l'Association suisse des sous-officiers (ASSO), il apporta le salut de la section valloisienne de son groupement. M. Rey a remercié et félicité l'adjudant Pierre Paroz, qui a décidé de remettre sa fonction après 18 ans de présidence.

35^{ème} ANNIVERSAIRE

Dans son rapport présidentiel, le président Paroz a retracé les grandes lignes de l'activité de sa société en 1983. Il a souligné le dévouement des membres du comité tout au long de l'année écoulée, qui marquait le 35^{ème} anniversaire de la section neuchâteloise des sergents-majors.

L'avenir repose sur les épaules des jeunes membres de la section, a précisé l'orateur. Je voudrais leur rappeler qu'ils ont pris un engagement formel en acceptant leur grade, et qu'ils ont la responsabilité d'exercer leur fonction avec un maximum d'efficacité! La présence des aînés à l'assemblée est un

gage de l'unité des membres de la section depuis 35 ans, a dit encore le président. Puis l'adjudant Pierre Cousin, de Bevaix, président de la commission technique, a commenté en détail les diverses activités de la section. Les comptes, qui bouclent avec un léger bénéfice, ont ensuite été acceptés à l'unanimité.

LES NOMINATIONS

Le nouveau comité de la section neuchâteloise de l'Association suisse des sergents-majors se présente comme suit: sergents-majors Philippe Martenet, de Cornaux, président; Pierre-Alain Sunier, de Neuchâtel, vice-président; Lucien Camponovo, de Rochefort, trésorier; François Vuille, du Landeron, secrétaire; Pierre-Alain Sunier, rédacteur des procès-verbaux; adjudant sous-officier Pierre Cousin, de Bevaix, chef technique; adjudant Fredy Perrin, de La Tourne, et sergent-major Pierre-Yvan Fahrny, de Neuchâtel, membres de la commission technique; adjudants Germain Rion, de Pesoux, et Jean-Pierre Leuba, de Boudry, assesseurs; sergent-major Albert Guyaz, de Pesoux, et adjudant von Allmen, vérificateurs des comptes sergent-major Roland Baumann, de Cudrefin, responsable des mutations; adjudant Fredy Perrin, portedrapeau. La cotisation pour 1984 reste fixée à 30 francs.

Dans les divers, l'assemblée a accepté qu'une exclusion puisse être dorénavant prononcée dans un délai d'une année (au lieu de deux jusqu'ici) en cas de retard dans le paiement de la cotisation!

A l'issue de l'assemblée, les participants ont visité les musées de Môtiers sous la conduite du professeur François Matthey. Puis tout le monde regagna le Château de Môtiers, où fut servi l'apéritif. L'adjudant Pierre Cousin procéda ensuite à la proclamation des résultats des concours de tirs de section. La soirée s'est poursuivie par un repas en commun suivi d'un bal.

L.R.

Tribunal de police

De notre correspondant:

Le tribunal de police du Val-de-Travers, composé de M. Bernard Schneider, président, et de M^{mes} Chantal Huguélet-Delachaux, substitut au greffe, a renvoyé à lundi prochain le jugement se rapportant à G. P., du Grand Marais, entre Couvet et Môtiers, prévenu d'infraction à la loi cantonale sur la police des chiens.

Il était poursuivi par un habitant de Môtiers qui avait été mordu par l'un des chiens du fermier. Trois témoins ont été entendus. L'un disait qu'il n'avait jamais vu le chien hors de la propriété de son maître, deux autres qu'ils avaient été incommodés par ce chien en passant, il y a quelques années, sur la route cantonale pour se rendre à leur travail.

Deux jeunes gens de La Chaux-de-Fonds, J. S. et E. S. venaient pour la première fois dans un bar-dancing à Fleurier. Ils se firent «casser les pieds» par un jeune drogué en «manque» et qui voulait absolument obtenir des stupéfiants. Pour s'en débarrasser, ils lui donnèrent rendez-vous à son domicile, et J. S. — qui n'avait pas de drogue — imagina de vendre du... tabac en sachet en le faisant passer pour du haschisch.

J. S. toucha 100 fr., somme qu'il partagea avec E. S. son copain, qui faisait souvent office de chauffeur de

Il avait vendu du tabac à la place et au prix du haschisch

l'automobile. Le drogué voyant qu'il avait été roulé porta plainte. Lors d'une précédente audience, le président avait demandé que J. S. rembourse les 100 fr. au «client» dupé, ce qui n'a pas été fait.

UNE INCONTESTABLE ESCROQUERIE

J. S. a incontestablement commis une escroquerie, mais encore plus grave, il a circulé systématiquement au volant d'une voiture alors que son permis lui était retiré et que, entre Le Locle et La Chaux-de-Fonds, il dépassa de... 61 km/h la vitesse autorisée.

J. S. a donc été condamné à douze jours d'emprisonnement sans sursis, à 200 fr. d'amende et à 90 fr. de frais. Quant à E. S., qui a été receleur parce qu'il savait que les 50 fr. reçus provenaient d'un coup tordu, il s'en est tiré avec trois jours d'emprisonnement assortis de sursis. Il devra supporter 25 fr. de frais. Contre l'un et l'autre des prévenus, le tribunal n'a pas révoqué des sursis octroyés ultérieurement, ainsi que l'avait demandé le représentant du ministère public.

Un jeune homme du Vignoble, R. G., était cité à comparaître pour ré-

pandre d'une infraction à la loi fédérale sur les stupéfiants. Or, on ignore actuellement où il se trouve, de sorte qu'il devra probablement être cité par voie édictale. C'est aussi lundi prochain que sera rendu le jugement concernant M^{me} G. C., domiciliée au Vignoble, auteur de vols à l'étalage dans un centre commercial de Fleurier.

IVRESSE ET PNEUS LISSES

Le 3 octobre dernier, M. M., de Couvet, circulait sur la route cantonale La Brévins-Fleurier. Au-dessous du tunnel du Moulin de la Roche, il perdit la maîtrise de son auto, qui sortit de la route et termina sa course en contrebas dans la forêt.

Le conducteur a été soumis à une prise de sang. Deux heures après l'accident, elle révélait une alcoolémie moyenne voisine de 2 g pour mille. D'autre part, il roulait avec deux pneus lisses sur son véhicule. Pour ivresse au volant et infraction à la loi et à l'ordonnance sur la circulation routière, M. M. a donc écopé de huit jours d'emprisonnement avec sursis, de 150 fr. d'amende et de 305 fr. de frais.

G. D.

CARNET DU JOUR

Couvet, cinéma Colisée: 20h 15, The rose (Cine-club).
Bar-dancing du Pont: ouvert tous les soirs, excepté le mardi.
Fleurier, l'Alambic, bar-dancing: ouvert tous les soirs jusqu'à 2 heures, excepté le lundi.
Môtiers, château: exposition Aloys Perregaux et Musée Léon Perrin: ouverts tous les jours excepté le lundi.
Fleurier, troc-mitaine: Hôpital 9a, le jeudi entre 15h et 18 heures.
Couvet, St-Gervais 8, l'Etoile, foyer d'accueil, ouvert vendredi et samedi de 19h - 22h,

dimanche de 13h à 16h, tél. 632191.
Ambulance: tél. 611200 ou 611328.
Hôpital et maternité de Couvet: tél. 632525.
Hôpital de Fleurier: tél. 611081.
Sage-femme: tél. 631727.
Infirmière visiteuse: tél. 613848.
Service d'aide familiale: tél. 611672.
Les Verrières, bureau de renseignements: Banque cantonale.
Service du feu pour tout le Vallon: tél. 118.
Police cantonale: Môtiers, tél. 611423; Fleurier, tél. 611021.

FLEURIER

Succès pour une vente

(c) Organisée dernièrement place du Marché, à Fleurier, la vente de la paroisse catholique a laissé un bénéfice inespéré de 11.072 fr. et de 1170 fr. pour les missions. C'est grâce à la collaboration de tous, aux dons reçus — dont les fruits et légumes du Valais — qu'un tel résultat a pu être obtenu.

LA CÔTE-AUX-FÉES

Nomination diplomatique

(c) Originaire des Bayards et de La Côte-aux-Fées, et domicilié à Genève, M. Yves-Gérald Piaget vient d'être nommé consul honoraire de la République de Côte-d'Ivoire. Sa juridiction comprend les cantons de Fribourg, Vaud, Valais, Neuchâtel, Jura et Genève.
Le Conseil fédéral, qui a accordé l'exequatur à M. Piaget, a également autorisé le gouvernement ivoirien à transformer son consulat général en consulat.

RIVE SUD DU LAC

La «Tour-de-Barraud» et ses alentours, à Payerne

Un témoin du passé à restaurer

Le 7 septembre, la Municipalité de Payerne informait le Conseil communal que la ville était devenue propriétaire de l'ancienne propriété Mar- my, sise «Derrière-la-Tour» et comprenant la «Tour-de-Barraud» et des vestiges du mur d'enceinte, pour le prix de 80.852 fr., après déduction des subventions du canton et de la Confédération. En adoptant les comptes communaux de 1982, le conseil approuva du même coup la constitution d'une provision de 50.000 fr. en vue de la restauration de cette «Tour-de-Barraud».

Le site de Payerne connu, dès l'époque romaine, un essor permanent. L'un des points culminants en fut certainement l'édification, aux X^e et XI^e siècles, du couvent clunisien.

Divers systèmes de fortifications — dont certains ne sont pas parvenus jusqu'à nous — se sont sans aucun doute succédé pour protéger la ville et son abbatiale. Il subsiste encore, en plusieurs endroits, des fragments du dernier système défensif, dont la construction date du XIV^e siècle. Les plus spectaculaires sont une tour de défense carrée, la «Tour-de-Barraud», et des remparts qui l'encadrent sur une longueur d'environ 35 mètres. Un de ces murs a conservé toute sa hauteur et, chose rare, une partie du chemin de ronde d'origine.

Voici d'ailleurs un extrait d'un rapport établi par un archéologue en 1975:

Exposition à Avenches

Les métiers de la construction

De notre correspondant:

Lundi soir s'est ouverte, à la grande salle du collège d'Avenches-Ville, une intéressante exposition sur les métiers de la construction. Elle renseignera les élèves des classes terminales jusqu'au 1^{er} décembre.

Organisé par la Fédération vaudoise des entrepreneurs, le vernissage a été ponctué des vœux de bienvenue de M. Delacrétaz, président d'organisation, menuisier à Avenches. La visite de l'exposition a réuni pour la circonstance de nombreux maîtres d'état de la région, les commissions de la maçonnerie et professionnelle, ainsi que les commissions conseillers fribourgeois.

Simple, originaux, quelque douze panneaux, avec photos et textes explicatifs, font découvrir les différentes profes-

sions de la construction. Mais l'exposition porte surtout l'accent sur la maçonnerie, qui connaît des difficultés de recrutement au niveau des apprentis.

Quelque 200 élèves des classes terminales des groupements d'Avenches, Domdidier, Cudrefin et Vallamand sont attendus à Avenches. Un spectacle audiovisuel complète cet intéressant rassemblement des métiers de la construction destiné à informer la jeunesse.

Trois quarts de siècle

(c) A Donatrye, près d'Avenches, son village natal, M. J.-P. Pradervand vient de fêter son 75^{ème} anniversaire.

Ce bourgeois de Corcelles-près-Payerne a fait une belle carrière, après avoir obtenu une licence en sciences économiques à l'Université de Lausanne. Il a été professeur, puis directeur de l'Ecole supérieure de commerce, à Lausanne. Député radical au Grand conseil, puis au Conseil national, il a également fait partie du Conseil des Etats, tout en étant membre du gouvernement vaudois, où il était chef du département de l'instruction publique et des cultes.

Mais c'est probablement en qualité de délégué du comité international de la Croix-Rouge (CICR), que M. Pradervand a rendu d'éminents services, en accomplissant, durant la Deuxième Guerre mondiale, des missions au Portugal, en Algérie, aux Etats-Unis, et ailleurs encore, qui lui ont valu la reconnaissance de tous ceux qu'il a secourus.

temps, ainsi qu'à l'agressivité des intempéries sans, à première vue, avoir jamais été restaurés. En acceptant l'héritage, c'est aussi accepter la charge résultant de trois siècles de manque de soins et d'entretien.

D'entente avec le conservateur cantonal des monuments historiques, la municipalité a demandé à une architecte spécialisée en restauration de tels vestiges, M^{me} Boband, de Lausanne, d'établir une «étude de coûts» pour la restauration du rempart et de la «Tour-de-Barraud», reconnus d'importance nationale.

Les demandes préalables de subsides ont été présentées au canton et à la Confédération. Les taux n'en ont pas encore été arrêtés, mais la municipalité espère pouvoir compter sur des subventions d'au moins 30% de la part du canton et de 17% de la Confédération. Selon une première estimation, le coût total de la restauration sera d'environ 2.675.000 fr., dont environ 1.390.000 fr. finalement à la charge de la commune, après encaissement des subventions.

L'exécution se fera en quatre étapes: chemin de ronde, «Tour-de-Barraud», partie basse et tronçon entre le chemin de ronde et la maison.

ÉTAPE PRÉLIMINAIRE

Le financement de cette étape préliminaire sera assuré par la provision de 50.000 fr., créée lors du bouclage des comptes 1982. Dès qu'elle aura tous les éléments en main, la municipalité s'approchera de l'Association du Vieux-Payerne afin d'examiner avec elle dans quelle mesure celle-ci pourrait être associée à cette importante restauration.

Il va de soi que le Conseil communal sera saisi d'un préavis détaillé qui lui permettra de prendre une décision en toute connaissance de cause. La municipalité tient cependant à l'orienter maintenant déjà sur ses intentions et les mesures qu'elle prendra durant ces prochains mois, dans les limites de ses compétences et du crédit dont elle dispose.

Des jeunes aident d'autres jeunes Chaleureuse soirée à Nant-Vully

Jamais ou rarement, on a vu la grande salle communale du Bas-Vully aussi comble, un très nombreux public ayant répondu dernièrement à l'appel des organisateurs pour assister à une soirée destinée à recueillir des fonds en faveur d'enfants atteints de myopathie. Cette terrible maladie se manifeste chez les jeunes par une paralysie progressive et en fait des handicapés qui doivent avoir recours en permanence à une aide extérieure pour se déplacer et survivre dans leur chaise roulante.

D'autres jeunes, bien portants eux, ont répondu spontanément à cet appel et si leurs aînés furent la cheville ouvrière de cette soirée, eux mirent tout leur cœur et leur talent pour divertir un public chaleureux ému jusqu'aux larmes par la prestation de cette jeunesse saine, en faveur de leurs camarades déshérités.

Un tel spectacle ne se décrit pas. Il faut l'avoir vu, ressenti pour comprendre combien il y a encore de générosité, de cœur, d'amour en face de la souffrance d'autrui.

L'affiche du programme proposait: musique, chants comédie, danses et vente de friandises et de bricolages. Ce fut non seulement un succès, mais un véritable triomphe. Sur scène, les artistes en herbe se surpassèrent, les décors et les costumes étaient du meilleur goût.

A relever aussi les rôles remarquablement joués par Eric Gugger, le Pelé du football déguisé en Noir, à l'accent irrésistible, puis accompagnateur talentueux à l'orgue et finalement meneur de jeu infatigable, et par François Laurent, le maître d'école qui sut de manière convaincante interroger ses élèves et obtenir d'eux des réponses qui mirent en joie l'auditoire.

Côté financier, réussite totale également: le bénéfice net qui profitera intégralement à des handicapés, se montant à 8000 fr. environ, ceci grâce à la collaboration absolument bénévole de tous et des dons reçus.

Une réussite à mettre au crédit des organisateurs bien sûr, en particulier M^{mes} Georgette Gugger, Anne-Marie Bichenberger et le pasteur Bernard Montandon, des animateurs et surtout du public qui a compris le véritable sens humanitaire de cette soirée inoubliable.

NORD VAUDOIS

GRANDSON

Marché de Noël

(c) Le 4 décembre aura lieu sur la place du Château de Grandson le deuxième marché de Noël des artisans ouvert gratuitement à tous les visiteurs. Pour cette manifestation de fin d'année, le château ouvrira toutes grandes ses portes aux visiteurs. A midi, une soupe aux pois sera offerte à chacun, de même que l'après-midi lors de l'arrivée du Père Noël, de son traditionnel âne et de sa suite.

Les commerçants distribueront quelques 400 cornets de friandises pour les enfants et le vin chaud pour les adultes. La fanfare de Grandson accompagnera ce sympathique cortège, qui se sera déjà arrêté aux Tuileries sur la place du Collège. Ainsi, le 4 décembre à Grandson, une intense animation régnera sur la place du Château avec la participation des fidèles artisans, qui apprécient la nouvelle formule des organisateurs grandsonnois.

CHAMPAGNE

Culte solennel

(c) Le nouveau pasteur de la paroisse de Champagne-Bonvillars, M. Ammeneter, a été installé officiellement au cours d'un culte solennel. Plusieurs personnalités participèrent à la cérémonie: MM. Edouard Duvoisin, président du conseil de paroisse, Robert, pasteur à Ecublens, et René Perdrix, préfet du district de Grandson et von Allmen d'Yverdon. Le culte fut agrémenté par les productions du chœur mixte de Bonvillars et de M^{les} Dürst et Barbezat, organiste et flûtiste.

Le pasteur Ammeneter a fait ses études à la faculté de théologie de Lausanne, complétées par des stages dans des établissements hospitaliers. Il fut assistant en histoire de l'Eglise et passa un an à l'Université de Marburg en Allemagne. Il a épousé dernièrement M^{lle} Françoise Holl, infirmière de La Chaux-de-Fonds.

SAINTE-CROIX

Démission

(sp) M. Roger Jaques, brigadier de la police locale, a fait valoir ses droits à la retraite dès le 30 avril prochain, après 25 ans de service.

La municipalité a décidé de mettre au concours un poste d'agent de police à la suite de cette démission. Des promotions interviendront dans le cadre de l'effectif du corps lorsque le nouveau brigadier sera entré en fonction.

YVERDON-LES-BAINS

Piéton blessé

(c) Mardi vers 7 h 40, un jeune homme de 18 ans traversait le jardin des Quatre-Marronniers en direction du collège du même nom. Il a été renversé par une voiture circulant en direction de Lausanne et a été transporté à l'hôpital, souffrant d'un traumatisme crânio-cérébral.

Renard tué

(c) Mardi peu avant huit heures, rue de Montchoisy, la police est intervenue contre un renard au comportement bizarre qui s'attaquait au grillage d'un chenil occupé par un chien. L'animal a été tiré et envoyé à l'institut Gallié-Valérie aux fins d'autopsie.

Misa

latino-americana

Demain soir au temple d'Yverdon-les-Bains, le Théâtre de l'Echandole présente une «Misa latino-americana» avec la soliste Olivia Molina (chant). Elle sera accompagnée des orchestres de mariachis «Los Jumiles», dirigé par Federico Arana (Mexico) et «Hermanos Paniagua». Ces ensembles permettront d'entendre des instruments authentiques tels que la harpe indienne, le charango, la guitare et des instruments à percussion.

Présenté pour la première fois il y a trois ans en Allemagne, ce programme comporte de la musique de Noël et du folklore d'Amérique latine. Une place centrale sera occupée par la «Misa latino-americana», composée et arrangée par l'artiste germano-mexicaine elle-même.

SEIRY

Nouveau commandant

(c) Une brève manifestation a marqué, en fin de semaine, au café de Bollion, le départ de son poste de commandant du feu du capitaine Georges Pilonel, de Seiry, à qui plusieurs personnalités rendirent hommage. Son successeur a été acclamé en la personne du capitaine Robert Bise, de Bollion. On reconnaissait, à la petite fête, M. Pierre Aebly, préfet de la Broye.

Droit de cité, la fin des privilèges:

Hommes et femmes: égalité des droits

Hommes et femmes doivent être égaux en matière d'acquisition du droit de cité et de transmission de ce droit à leurs enfants. C'est la suite logique du choix du peuple suisse en faveur de l'égalité.

Enfants de travailleurs étrangers: égalité des chances

La naturalisation ne doit pas être un privilège de classe. Pour les enfants de la seconde génération, les conditions financières et les critères d'octroi du droit de cité doivent être harmonisés.

Votation populaire du 4 décembre Révision du droit de la nationalité 2xOUI

Union syndicale suisse USS

OFFRES D'EMPLOIS

Collaborateurs(trices) de vente

Dans le cadre du lancement en Suisse d'un nouveau produit exclusif, nous engageons quelques vendeurs, vendeuses. **Nous demandons:** - voiture personnelle - bonne présentation - capacité de travailler seul, seule - dynamisme et ambition **Nous offrons:** - Fortes commissions - Possibilités rapides d'avancement - Présentation du produit par films intégrés dans attaché-case - Support publicitaire

Faire offres à M^{me} Fluck au (024) 73 13 52. 163136-136

Je cherche tout de suite, Suisse/permis valable

installateur sanitaire

avec CFC ou aide expérimenté. Bon salaire.

Tél. (038) 25 05 73. 158361-136

Je cherche tout de suite, Suisse ou permis valable

manœuvre

de bâtiment. Bon salaire.

Tél. (038) 25 05 73. 158360-136

Les hôpitaux de la ville de Neuchâtel Cadolles, Pourtalès cherchent à engager

un(e) physiothérapeute

à temps partiel. Date d'entrée: début janvier 1984.

Les offres de service avec diplômes et curriculum vitae sont à adresser à l'Office du personnel de l'hôpital des Cadolles, 2000 Neuchâtel. 163157-136

HOTELS *** RESTAURANTS**
Parbalète
Restaurant 3 Tour Maitresse
1204 GENEVE
Tél. (022) 28 41 55
cherche
garde-manger
Rémunération selon qualification.
Faire offres écrites. 163052-136

Maison centre Genève cherche

couple

avec sérieuses références et permis de travail. Appartement de fonction.

Tél. (022) 20 31 33. int. 312. 158929-136

Ecriveux

en vente à l'Imprimerie Centrale, 4, rue Saint-Maurice, Neuchâtel, tél. 038 25 65 01



secrétaire

La filiale suisse d'un grand groupe pharmaceutique international cherche pour son département marketing une

bilingue français/allemand avec de bonnes connaissances d'anglais. Salaire et prestations sociales d'une entreprise moderne, horaire libre de 40 heures, 4 semaines de vacances, restaurant d'entreprise. Poste à pourvoir au 1.1.1984.

Envoyez lettre de candidature et curriculum vitae à: KALI-DUPHAR PHARMA S.A. Unermattweg 8, 3027 Berne. 161872-136

Beau choix de cartes de visite à l'Imprimerie Centrale

Boulangier-pâtisserie de Neuchâtel cherche pour date à convenir

boulangier-pâtissier

Bon salaire assuré. Adresser offres écrites à EO 2358 au bureau du journal. 156189-136

HÔTEL DU DISTRICT FONTAINES/NE (038) 53 36 28

cherche tout de suite ou date à convenir, un

CUISINIER

expérimenté, sachant travailler seul, ainsi qu'un

COMMIS DE CUISINE

Téléphoner ou se présenter. 161921-136

Nous cherchons un menuisier qualifié pour l'établi ou menuisier-poseur

Entrée tout de suite. Offres à: Menuiserie Grau 2525 Le Landeron. Tél. (038) 51 28 50. 161059-136

Nous cherchons **Maçons A + B Peintres CFC Menuisiers CFC Carrossier Electroplastistes Ferblantier-appareilleur**
Salaire intéressant. Prestations sociales modernes. Venez nous visiter au plus vite!
FREE-SERVICE S.A. rue de l'Hôpital 20, 2000 Neuchâtel (038) 24 33 66. 163166-136

VÉHICULES À MOTEUR ET ACCESSOIRES

Occasions exclusives **Porsche 911 SC Targa**
1981, 45.000 km, balisander mét.

Porsche 911 Turbo
1977, 43.000 km, or mét., avec div. accessoires. Garantie/Echange/Paiement partiel
E. Bächler, c/o AMAG Bienne Tél. (032) 25 13 13. 161822-142

URGENT à vendre **2 CV 4**
77, Fr. 1400.—. Expertisée.
Tél. 31 70 03. 163138-142

A vendre **Audi 80**
1975, bon état. Expertisée, Fr. 1900.—.
Tél. (038) 25 26 63. 160904-142

Superbe **Datsun 180 Stationwagon**
(5 portes), 1979, rouge mét., 45.000 km + 4 pneus neige. Expertisée, garantie totale. Fr. 142.— par mois sans acompte. Reprise évtl.
M. Garau, 2503 Bienne Tél. (032) 51 63 60. 161977-142

Break Vauxhall Viva 1300
1974, 54.000 km, crochet remorque, parfait état. Expertisée, Fr. 2500.—.
Tél. (038) 63 30 00/01. 163045-142

A vendre **Golf GTI 82**
noire, t.o. vitres t. + options, 30.000 km. Prix Fr. 13.500.—.
Tél. 24 65 20, après 19 h. 160838-142

Pour 8900.— **Alfetta 2000**
59 000 km, parfait état, expertisée.
Tél. (038) 24 18 42. 163160-142

A vendre: Superbe occasion **Alfasud TI**
105 CV, 1983, noire, jantes alu, 8500 km, Fr. 13.500.—.
Tél. (038) 51 38 18. 160418-142

AVANTAGEUX Jusqu'à fin stock «83»

	Prix catalogue	Notre prix:	
LNA E	9 700.—	8 370.—	+ options
LNA RE	10 400.—	8 870.—	+ options
LNA Cannelle	9 900.—	8 500.—	
VISA CHRONO	14 450.—	12 870.—	
VISA GT (80 CV)	12 850.—	11 370.—	
CX 25 PALLAS Diesel	26 200.—	21 890.—	+ options
CX GTI	26 500.—	22 800.—	+ options
CX PALLAS INJ. AUT.	26 950.—	22 800.—	+ options
CX BREAK INJ.	25 700.—	21 700.—	+ options
HONDA ACCORD EX 4 P.	18 500.—	16 900.—	+ options
HONDA ACCORD EX 3 P.	17 900.—	16 300.—	+ options

NOUVEAU! SANS RENDEZ-VOUS
SERVICE RAPIDE
ECHAPPEMENTS AMORTISSEURS FREINS
ATELIER INDEPENDANT TOUTES MARQUES
TOUJOURS NOTRE GRAND CHOIX BAR A CAFÉ - VOITURES DE REMPLACEMENT BUS NAVETTE GRATUIT
EUROCASION Garantie * Confiance *
Apollo Garages Henri Favre Carrosserie Neuchâtel/Bevaix (038) 46 12 12

Fonds Immobilier Suisse FIR 1970

2, rue du Maupas, Lausanne

Paiement du coupon N° 13

Les porteurs de parts sont informés que le coupon N° 13 est payable dès le 30 novembre 1983 auprès des domiciles de souscription ci-dessous, ainsi qu'auprès de tous les établissements financiers et de GEP S.A., aux conditions suivantes:

Répartition Fr. 45.—
35% impôt anticipé Fr. 15.75

Montant net par certificat d'un part Fr. 29.25

Les porteurs de parts domiciliés en Suisse pourront demander l'imputation ou le remboursement de l'impôt anticipé sur un montant de Fr. 45.—, soit Fr. 15.75 par certificat d'une part.

Domiciles officiels de souscription et de paiement des coupons:

- Banque Cantonale Vaudoise
- Caisse d'Epargne et de Crédit
- Crédit Foncier Vaudois
- Hofstetter & Cie
- Banque Vaudoise de Crédit
- Banque Cantonale de Bâle
- Banque de l'Etat du canton du Tessin
- Caisse d'Epargne et de Prêts à Berne
- Crédit Agricole et Industriel de la Broye
- Banque de l'Etat de Fribourg
- Caisse d'Epargne de la République et Canton de Genève
- Chase Manhattan Bank (Suisse)
- First National Bank of Chicago
- Kreditbank (Suisse) S.A.
- Lombard, Odier & Cie
- Banque Cantonale de Bâle-Campagne
- Baselandschaftliche Hypothekbank
- Banque Cantonale Lucernoise
- Banque Cantonale Neuchâtoise
- Crédit Saint-Gallois
- Banque Cantonale du Valais
- Société Privée de Banque et de Gérance
- Sparkasse der Stadt Zurich
- Société pour la gestion de placements collectifs GEP S.A.

Lausanne, le 30 novembre 1983
La direction: Société pour la gestion de placements collectifs GEP S.A.
Les banques dépositaires: Banque Cantonale Vaudoise Caisse d'Epargne et de Crédit

Hôtel-Restaurant du Pont de Thielle
Tél. (032) 83 16 32
CE SOIR
ÉLECTION DE MISTER PLAY-BOY
10 concurrents - 1^{er} passage en costume de bain - 2^{me} passage en tenue de ville

cjs TENNIS+SQUASH **MARIN**
OUVERTURE 11 DÉCEMBRE 83
«JOURNÉE PORTES OUVERTES»
DÈS AUJOURD'HUI RÉSERVEZ VOTRE ABONNEMENT POUR L'HIVER 83/84 JUSQU'AU 8 DÉCEMBRE (038) 25 19 93
Vous téléphonez - Nous réservons
Tél. 038/33 73 73/74

Nous ne savons pas ce que demain nous réserve, mais nous savons qu'aujourd'hui d'autres souffrent.
SECOURS SUISSE D'HIVER

Intérim avec des pros:
Nous cherchons **peintre en bâtiment** qualifié
Bon salaire - Prestations sociales modernes.
Rue du Seyon 4, 2000 Neuchâtel, tél. 038/24 74 14

Bureau d'architectes à Genève, cherche pour compléter son équipe un

architecte

ou

architecte technicien

Collaboration aux prestations A à E (normes SIA) d'importants projets. Entrée à convenir.

Faire offres avec curriculum vitae à Michel Frey, architecte et associés, 32, avenue de Frontenex, 1207 Genève. 161916-136

M NEUCHÂTEL - FRIBOURG

désire engager pour succursales de Neuchâtel

jeune boucher

pour le service à la clientèle. Titulaire du certificat fédéral de capacité.

Nous offrons:
- place stable
- semaine de 42 heures
- 4 semaines de vacances au minimum
- nombreux avantages sociaux

Société coopérative MIGROS Neuchâtel-Fribourg service du personnel, tél. 038 35 11 11, int. 241, case postale 228, 2002 NEUCHÂTEL.

Le grand marché romand de la voiture d'occasion

Prochain marché Samedi 3 décembre à Bevaix

OUVERT À TOUS PROFESSIONNELS ET PRIVÉS

Achetez ou échangez Vendez vous-même ou par nos services votre voiture d'occasion

L'idée géniale est signée **Apollo** (038) 46 12 12

Occasions

Peugeot 204 bordeaux, 1972, 92.000 km

Talbot Horizon aut. blanche, 1982, 17.000 km.

Garage du Château S.A. 2520 La Neuveville Tél. (038) 51 21 90. 163173-142

Faute d'emploi, à vendre

Break Ford

Granada 2.3 V6, modèle 1973. Expertisée avec attelage, parfait état. Fr. 3000.— ou échange contre voiture expertisée.
Tél. 25 23 81, dès 18 h. 160424-142

Renault 18 GTS

mars 1980, 21.000 km, sans accident, exp. nov. 1983, très belle occasion.
GARAGE PAOLUZZO S.A. 2501 BIENNE Tél. (032) 25 21 11. 163113-142

APPRENTISSAGES

Apprentissages août 1984

Coop Neuchâtel met au concours des postes d'apprenties et apprentis pour les secteurs suivants:
• vendeurs/vendeuses en alimentation
• vendeurs/vendeuses en articles non alimentaires
Les intéressés sont priés de prendre contact rapidement avec Coop Neuchâtel Portes-Rouges 55, 2002 Neuchâtel

VILLE DE BIENNE

Mesures de promotion économique

Concours suisse des « brass bands »
Des Biennois en pleine forme

Six millions pour les « petits » : que d'amateurs !

Les épaulées plaquées au sol par une récession conjoncturelle aussi brutale qu'interminable, les milieux économiques de la région Jura bernois-Bienne-Seeland se relèvent petit à petit. Le bureau de développement économique du canton de Berne et son délégué-adjoint Denis Grisel ne sont pas étrangers à la bouffée d'air frais qui souffle désormais sur une région dont l'atmosphère était devenue lentement suffocante. Une bouffée d'air frais en forme de soutiens financiers aussi divers qu'intéressants. Ainsi, depuis le début des années septante, quelque 45 projets de diversification ou autres représentant des crédits d'investissement de l'ordre de 93 millions ont pu être cautionnés à raison de 18 millions de francs par le canton. Quant aux intérêts pris en charge par Berne toujours, ils se chiffrent à quelque 4,5 millions (voir notre édition du 10 novembre). Voilà pour les « grands » !

1983/84. Là encore, on se bouscule au portillon, puisque ce ne sont pas moins de 55 projets qui profitent actuellement de l'aide cantonale. Un résultat qui surprend en bien Denis Grisel: - On se demandait si la région allait réagir à nos offres de soutien. Les petites et moyennes entreprises ont répondu à leur façon. Vraiment très encourageant!

PROCÉDURE SIMPLIFIÉE

Pour autant que certaines conditions soient remplies (création d'emplois, reprise et implantation de nouvelles entreprises etc.), l'obtention de l'aide cantonale ne pose aucun problème, la procédure étant simplifiée au possible. Un point sur lequel insiste Denis Grisel: - Certains entrepreneurs renoncent à nos prestations, croyant à tort qu'ils vont au-devant de difficultés administratives ou autres problèmes, ce qui n'est absolument pas le cas. Beaucoup l'ont compris; à preuve les 55 demandes déjà parvenues sur le bureau du délégué-adjoint.

QUELLES AIDES ?

Les mesures supplémentaires (six millions de francs) votées en 1982 concernent donc les petites et moyennes entreprises occupant jusqu'à 50 employés et présentant des projets n'excédant pas 500 à 600.000 francs. Ces mesures sont les suivantes: - Subventions exemptes d'impôts et non remboursables pouvant aller jusqu'à 50% des frais d'investissement prévus par les entreprises con-

cernées; la somme totale accordée dans chaque cas est de 20.000 fr. au minimum et de 100.000 fr. au maximum.

● Prêts directs à des conditions préférentielles pouvant aller jusqu'à 200.000 fr. dans chaque cas (remboursables en cinq ans sans intérêts).

● Prise en charge des intérêts durant trois ans au maximum, ainsi que des primes de risque sur les crédits bancaires pouvant être cautionnés par des sociétés spécialisées.

- A titre d'exemple, relève Denis Grisel, une mesure telle que le prêt direct de 200.000 fr. peut favoriser le départ d'une nouvelle entreprise, en complétant les crédits bancaires obtenus par celle-ci, ou en finançant l'étude, toujours fort coûteuse, d'un prototype. C'est un instrument intéressant qui se démarque de la pratique du cautionnement.

Restent les allocations dites de réintégration, soit l'octroi de contributions pour la reconversion de personnes au chômage ou qui sont menacées de l'être (40% du salaire net pendant six mois au moins si la formation est dispensée au sein de l'entreprise et 70% si elle l'est en dehors de l'entreprise). Il s'agit là d'un encouragement aux entreprises à engager des personnes pour les former et les engager définitivement par la suite ou à recycler leur personnel en cas d'introduction d'un nouveau produit.

COMPTE PAS ENCORE ÉPUISÉ

Seules conditions: le canton réclame au demandeur le programme de formation et exige que la personne en formation reçoive dès le départ le sa-

laire d'un ouvrier qualifié. Quatre millions de fr. sur la ligne de départ en septembre 82 plus deux nouveaux millions injectés en juin dernier moins 55 projets en voie de réalisation grâce à ces mesures... La question se pose: que reste-t-il dans l'escarcelle de M. Grisel, attendu que le crédit global de six millions s'étend de 1982 à 1984?

- Suffisamment d'argent en réserve pour la fin de l'année en cours et le premier semestre 1984, précise M. Grisel. Pour ce qui est du second semestre 84, il est trop tôt pour dire s'il manquera ou non de l'argent.

Cela dépendra des entrées de projets, de la situation économique dans la région. Dans tous les cas, je suis l'évolution des comptes au franc près! D. Gis.

Dernièrement avait lieu au Kursaal de Berne le 9^{ème} Concours suisse des « brass bands », ou ensembles de cuivres. Les différentes formations étaient réparties en trois catégories: « Excellence », 1^{ère} et 2^{ème} classes.

Dans la première nommée, le « Brass Band Bienne », dirigé par Pascal Eicher, a réussi l'un des meilleurs résultats de son existence, puisqu'il y a obtenu le 3^{ème} rang, à un point du 2^{ème} classé, « Bürgermusik » de Lucerne, et deux seulement du vainqueur, « 13 Etoiles » du Bas-Valais, qui totalisait 95,5 points sur 100.

Avec ce brillant résultat, les musiciens biennois, qui se sont fait connaître dans le Jura par plusieurs concerts (Delémont, Courtemaiche, Boécourt), laissent derrière eux des ensembles prestigieux tels le « Brass Band » de l'Oberland bernois, Mumpf, Lenzburg, ou l'Ensemble valaisan d'instruments de cuivre. Pour la première fois depuis le début de ces concours, les « brass bands » de la deuxième catégorie pouvaient s'affronter, également sur cette scène du Kursaal.

À POINT NOMMÉ

Et ce sont les juniors du « Brass Band Bienne » qui se sont octroyé la 1^{ère} place, avec quatre points d'avance sur le second, le « Brass Band Dübendorf ». Une performance d'ensemble des musiciens de Bienne et environs qui vient à point nommé pour encourager le travail en profondeur exécuté par leur directeur Pascal Eicher, travail destiné à incorporer les jeunes formés au sein de l'ensemble même.

Le jury était, pour la circonstance, composé du professeur Walter Hargreaves, d'Angleterre, et de MM. Roger Volet et André Winkler, tous deux chefs d'orchestre très connus en Suisse.

Initiative pour un home gériatrique

Une manœuvre pré-électorale ?

Excédée par une soi-disant politique attentiste de la part de la Municipalité biennoise, des oeuvres sociales en particulier, l'Entente biennoise lance une initiative pour la construction d'un home médicalisé pour personnes âgées. Une initiative d'où se dégage, selon le directeur des oeuvres sociales Raymond Glas, un goût amer de manœuvre préélectorale. Les oeuvres sociales ne s'apprennent-elles pas en effet à présenter à la presse un projet de home médicalisé allant dans le même sens que l'initiative ? Un projet dont l'existence était pourtant connue par l'Entente, ce qui ne l'a tout de même pas empêchée de lancer son initiative. Pour Raymond Glas, le problème est simple: - L'Entente biennoise lance cette initiative avant notre conférence de presse, dans le seul but de s'attribuer la paternité du projet par la suite.

Largement acceptée par le législatif biennois en février 1982, une motion du parlementaire et ancien directeur des oeuvres sociales Hans Kern (Entente biennoise) charge le Conseil municipal d'établir un projet visant à apporter à la ville de Bienne une centaine de lits médicalisés supplémentaires pour la population âgée, sans cesse en augmentation.

Lors du débat qui avait précédé l'acceptation de la motion Kern, M. Glas avait clairement exprimé la volonté de la Municipalité de présenter d'ici à

1982 une conception répondant aux demandes formulées dans la motion. Presque deux ans plus tard, toujours pas de projet, d'où le courroux de l'Entente et son initiative (la récolte des signatures débutera le 1^{er} décembre) réclamant la construction d'un home gériatrique au sud des Champs-du-Moulin, sur un terrain communal situé à proximité du restaurant Cristal.

À TROIS JOURS PRÈS !

L'Entente biennoise avoue avoir perdu patience, cela trois jours avant la présentation par la Municipalité du projet qu'elle attendait. Les auteurs de l'initiative parlent des « longues hésitations des oeuvres sociales et de la Municipalité ». Pas d'accord, Raymond Glas estime que la question d'un nouveau home médicalisé à Bienne a nécessité une longue préparation préliminaire en vue de mettre sur pied une infrastructure qui fonctionne:

- A présent, la planification va bon train ! ». Par ailleurs, le responsable de l'Office de la santé publique n'ayant pas eu le temps - faute de collaborateur -

de s'occuper en priorité du projet d'un home gériatrique, il fut décidé, dans le courant de 1982, de créer un poste d'adjoint au préposé. Il fallut pour cela attendre la séance du budget intervenue en fin d'année seulement, d'où la perte de précieux mois de travail.

ON PEUT COMMENCER

En fait, Raymond Glas attend avec impatience « sa » conférence de presse de vendredi « conférence au cours de laquelle j'évoquerai le travail réalisé effectivement par mes services. Nous aurons tous les faits pour démontrer que, tant au niveau du canton, de l'office d'architecture et d'urbanisme, de la conception, du personnel et des moyens nécessaires à la réalisation du projet, tout a été mis en place. A partir de là, on peut commencer les travaux de planification ».

Une planification qui soutient entièrement le canton qui assumera la totalité des charges (environ 20 millions) qu'entraînera la réalisation du futur home médicalisé. D. Gis.

CARNET DU JOUR

CINÉMAS

Apollo: 15h et 20h15, Asso. Capitole: 15h, 17h45 et 20h15, Le marginal (5^{ème} semaine). Elite: permanent dès 14h30, Sensations. Lido I: 15h, 17h30 et 20h15, Papy fait de la résistance. Lido II: 15h, 17h45 et 20h30, La ballade de Narayama. Métro: 19h50, Le crocodile et son hippopotame/Les anges sauvages. Palace: 14h30 et 20h30, High Road to China; 16h30 et 18h30, Norph sea Hiack. Rex: 15h et 20h15, Staying Alive; 17h45,

C'est ma vie, après tout! Studio: permanent dès 14h30, Prouesses porno. DIVERS Pharmacie de service: pharmacie Stern, rue du Canal 7, tél. 227766. EXPOSITIONS Musée Schwab: « Douanne au 4^{ème} millénaire avant J.-C. », jusqu'au 29 janvier. Galerie Suzanne Kuepfer, Schulgasse 19 à Nidau: exposition de Denis Brihat jusqu'au 22 décembre. Galerie Michel, rue des Pianos 51: esquisses, aquarelles et tableaux de Susanne Mueller jusqu'au 16 décembre.

CANTON DU JURA

Université populaire

La fin des années euphoriques

De notre correspondant:

L'Université populaire jurassienne (UP), qui est organisée en un collège du Jura et un collège du Jura bernois, est sur le point de tenir son assemblée générale. En prévision de ces retrouvailles annuelles, le rapport d'activité 1982-1983 a été remis hier à la presse. Un rapport qui n'est plus tout à fait aussi euphorique que ceux de ces dernières années, car le développement des activités marque un certain tassement dû à plusieurs facteurs.

L'année 1982 avait été celle du 250^{ème} anniversaire, au cours de laquelle un effort d'extension considérable avait été déployé. Effort suivi, cette année, d'un certain tassement, c'est bien normal. Et puis, l'Université populaire a dû mener une politique de prudence financière, due à une modification des subventions cantonales accordées aussi bien par le canton de Berne que par celui du Jura.

Ces deux cantons subventionnaient jusqu'à présent l'UP en fonction des heures de cours. Désormais, les deux Etats ont imposé un plafond, avec adaptation annuelle calquée sur l'augmentation du coût de la vie. Cette mesure a obligé l'UP à se serrer quelque peu la ceinture: certains cours ne peuvent plus être dédoublés, les finances

d'inscriptions au cours ont été augmentées. Il faudra désormais que tout projet trouve en lui-même ses propres ressources, ou que son déficit soit compensé par le résultat positif d'autres activités.

TRENTE-HUIT COURS DE LANGUES

Le tassement que nous avons évoqué se manifeste par le recul quantitatif enregistré dans certaines sections: à Delémont, 24 cours de moins, donnés dans six localités de moins. A Porrentruy, 24 cours de moins. Neuf cours de moins à Laufen et six à La Neuveville. Autre constatation: la participation des milieux ouvriers, en progression les deux années précédentes, a de nouveau légèrement régressé. Les séminaires - cours qui engagent les participants à une réflexion - ont diminué de 39; ils ont fait les frais de la politique d'économie de certaines sections.

Malgré ces ombres au tableau, l'Université populaire jurassienne demeure, il va de soi, le moyen par excellence d'éducation des adultes, et son activité dans tout le Jura demeure très importante.

C'est le cas en particulier dans le domaine des langues, où 38 cours ont été organisés, avec 616 participants, dans six localités, soit 22 cours d'anglais avec 366 participants, 10 cours d'allemand avec 143 participants et six cours de français avec 107 participants. Ces cours sont suivis surtout par des jeunes, puisque près de 88% des participants sont âgés de moins de 35 ans.

DEUX BIBLIOSUS

Autre activité importante de l'UP:

Nucléaire: le peuple aura-t-il son mot à dire ?

« Le peuple est consulté lorsque le Conseil fédéral demande aux cantons de donner leur avis sur l'implantation d'une installation atomique au sens de la loi fédérale, entreposage de déchets atomiques compris, quand le projet concerne le territoire cantonal, ou celui d'autres cantons pour autant que le site retenu soit à moins de 50 km de la frontière de la République et canton du Jura ». Tel est l'essentiel de la loi de procédure sur la consultation du peuple en matière d'installations atomiques sur laquelle les Jurassiens sont invités à se prononcer par la voie des urnes le 4 décembre, à la suite d'une initiative du parti chrétien-social indépendant.

L'autorisation d'implanter une installation atomique est de la compétence de la Confédération. Mais les cantons sont consultés. Selon cette nouvelle loi, c'est le résultat de la consultation populaire qui constituera la réponse du canton à l'autorité fédérale. (ATS)

Assurance accidents: moitié-moitié

(c) Un message et un projet de décret à l'intention du Parlement ont été adoptés concernant la répartition des primes de l'assurance obligatoire contre les accidents non professionnels du personnel de l'Etat. Le projet de décret prévoit que les primes de l'assurance obligatoire sont réparties par moitié entre l'Etat et les assurés.

l'exploitation du bibliobus. Il dessert 57 communes, la plupart du canton du Jura, dans lesquelles il s'est arrêté durant 946 heures. La progression du nombre de livres prêtés est constante: elle a passé de 42.000 unités en 1977, lors de la mise en service du bibliobus, à 73.225 lors du dernier exercice. La Loterie romande ayant accordé une subvention spéciale de 50.000 fr. à réparti sur 1984 et 1985, les toutes petites communes du canton du Jura pourront être desservies à un tarif réduit de moitié.

Ce sera une excellente incitation à la lecture publique, d'autant plus que l'ancien bibliobus a repris du service et que, de cette manière, deux véhicules pourront désormais parcourir le Jura.

BÉVI

CANTON DE BERNE

Policiers prévôtois

La motion du Rauraque était illégale !

Ainsi que nous l'avons annoncé dans notre édition d'hier, le Conseil de ville de Moutier a approuvé lundi soir, par 18 voix contre 15, une motion du Rauraque demandant que les agents de la police locale soient désarmés. Mais cette motion ne sera sans aucun doute pas réalisée puisque son objet est de la compétence exclusive du Conseil municipal. A la direction des communes à Berne, on précise qu'il n'y a pas lieu d'intervenir dans la mesure où le Conseil municipal refusera de tenir compte de la motion du Rauraque.

Rappelant quelques incidents qui s'étaient produits en ville de

SAINT-IMIER

Hôtes de marque chez Longines

Les membres du conseil d'administration de la société brésilienne, M.P.M. Propaganta SA, ont récemment consacré une journée de leur voyage en Europe à la découverte de la compagnie des montres Longines à Saint-Imier.

La société M.P.M., spécialisée dans l'étude de marchés et la promotion industrielle, tenait en effet à visiter une manufacture de montres d'audience internationale. La délégation brésilienne, qui comptait parmi ses membres M. Karlos Rischbieter, ancien ministre, ainsi que M. João Halvelange, actuel président de la FIFA, a témoigné son vif intérêt au processus de fabrication de la montre et plus particulièrement au soin que les horlogers de Saint-Imier portent au contrôle de la qualité de leurs produits.

Les hôtes brésiliens ont eu l'occasion de s'entretenir avec la direction générale de Longines, représentée par MM. M.-H. Laumann, administrateur-délégué, W. von Kaenel, directeur commercial, et M. Thomi, directeur et responsable de la qualité du produit.

Moutier (mais c'était la police cantonale qui était impliquée), le Rauraque demandait que la police locale soit désarmée dans l'exécution de ses tâches d'ordre administratif. Avec la commission de police et l'exécutif, tous les partis antiséparatistes se sont prononcés pour le rejet de la motion.

Un porte-parole de la direction bernoise des communes a précisé hier que la loi sur l'organisation des communes est très claire à ce sujet: ce sont les exécutifs municipaux qui sont responsables de la police et du maintien de l'ordre. La motion adoptée par le Conseil de ville de Moutier est illégale. La direction des communes n'a cependant pas à intervenir, tant que l'exécutif de Moutier refusera de mettre cette motion en pratique et se conformera à la loi sur les communes. (ATS)

BERNE

Université: plus de 8000 étudiants

Pour la première fois, le cap des 8000 étudiants a été franchi à l'Université de Berne, puisqu'ils étaient 8174 au semestre d'hiver (408 de plus que l'année dernière). Hier, au cours d'une conférence de presse, le rectorat a précisé que 1548 nouveaux étudiants avaient été admis au début de ce semestre. Selon le recteur Fritz Gygi, le chômage des universitaires s'est nettement aggravé, passant de 2% en 1981 à 5,2% en 1983.

Le recteur de l'Université de Berne a relevé que les étudiants en théologie, en médecine dentaire et en pharmacie ont encore de bonnes perspectives d'emploi. Cela devrait également être le cas pour les 81 étudiants qui se sont inscrits pour la nouvelle branche d'informatique. (ATS)

A propos de l'initiative du PS sur les banques:

Une agression contre la place financière suisse.

L'initiative sur les banques veut scier la branche sur laquelle nous sommes tous assis: l'attaque contre notre secret bancaire est suivie avec attention par l'étranger. Nul ne se réjouit davantage de l'initiative sur les banques que la concurrence étrangère. Si le projet était accepté, nombre de déposants retireraient leur argent de Suisse, pour le transférer dans des pays où la sphère privée en matière de biens et de revenus demeure préservée.

L'ensemble de l'économie suisse en pâtirait: le marché des capitaux étant alors asséché, les taux d'intérêt augmenteraient fortement, en particulier les taux hypothécaires. Les recettes fiscales diminueraient. Et la Suisse ne resterait sans doute pas longtemps le pays dont le taux de chômage est le plus faible au monde.

LES BANQUES SUISSES
une part active de notre économie

Une annonce de l'Association suisse des banquiers, case postale, 4002 Bâle.

Rédaction FAN-L'EXPRESS Bienne District de La Neuveville

Dominique Gisiger Case postale 196 2500 Bienne 3 - Marché Neuf Tél. 032 23 34 32

DELEMONT Réinsertion professionnelle

Un nouveau stage de réinsertion professionnelle des femmes vient de se terminer sous les auspices de l'Université populaire jurassienne et d'un groupe de travail de femmes. Cette année, il a eu lieu à Delémont (en 1981 et 1982 à Moutier), dans les locaux du Centre culturel régional. Huit femmes y ont pris part.

Et elles ont même apprécié, puisqu'elles écrivent: « J'ai été libérée d'un tas de tabous en un rien de temps. Je regarde le monde autour de moi d'une autre façon. Ce stage est une occasion de faire le point sur soi-même et de mieux comprendre sa famille ». Ou: « Le stage rend une femme capable de se confronter au monde extérieur lorsqu'elle a décidé de concrétiser ses « rêves ». Pour une autre, il est « un stimulant autant qu'un dérivatif augmenté de connaissances et de rencontres enrichissantes pour l'avenir ». Enfin, « il renseigne sur les problèmes de la femme dans le travail, la famille, la société, sur les possibilités de formation ou de recyclage, sur le marché du travail ».

Une quinzaine d'intervenants de l'extérieur ont apporté leur concours sur les sujets les plus divers, tandis que deux animatrices accompagnaient les participantes tout au long du stage en leur offrant un soutien psychologique, moral et pratique.

Rédaction FAN-L'EXPRESS Canton du Jura

B. Willemin 2852 COURTÉLLE Tél. 066 22 25 38 Téléc. 3 45 63

LE LANDERON carrefour et rencontres

OPTIQUE

Houlmann
R. HOULMANN OPTICIEN
Le Landeron
Tél. 038 51 10 15

Cernier
Rue de l'Epervier 8a
Tél. 038 53 16 16



LE LANDERON
Tél. (038) 51 14 09

Peinture
Papiers peints
Ribage plastique tout genre
Cheminées d'intérieur
Devis sur demande

23313-196



PERROT SA
ELECTRICITE

Installations
Vente - Dépannages
LE LANDERON
Tel. 038 / 51 23 72

23315-196



Visitez la
vieille ville
du
LANDERON

23321-196

CARROSSERIE DU LANDERON
Bernard Tanner

TÔLERIE - PEINTURE AU FOUR
MARBRE POUR REDRESSAGE DE
CHÂSSIS
VOITURE DE REMPLACEMENT

Téléphone: (038) 51 21 18, privé (038) 51 12 32

23320-196

HÔTEL BAR RÔTISSERIE
LE SALOON
LE LANDERON
Tél. 51 39 98

Grillades
au feu de bois

Spécialités
à la carte

Menu
tous les dimanches

Fermeture hebdomadaire le lundi
150451-196

BOUTIQUE BALANCE

- Une boutique de mode pour ceux et celles qui veulent aller plus loin!
- Super fringues de Paris, Londres, New York, etc.
- Et pour des cadeaux originaux, « Enorme choix d'articles chinois ».



LE LANDERON SAINT-MAURICE 9 TÉL. (038) 51 47 90
23317-196

FONDUE - TOMMES - RACLETTES - ARRANGEMENTS DE FROMAGES
LAITERIE - ALIMENTATION

GRAND CHOIX DE FROMAGES SUISSES ET FRANÇAIS POUR MARIAGES, SOCIÉTÉS, ANNIVERSAIRES, ETC... « NOS PLATEAUX DE FROMAGES SUR COMMANDE »

OUVERT LE DIMANCHE DE 8 H À 9 H.

J.-F. BILLE

LIVRAISONS À DOMICILE
Tél. (038) 51 23 20
La Russie 2

LE LANDERON

23318-196



**PHARMACIE-DROGUERIE
DU LANDERON**

Gildas et Christiane Touzeau
PHARMACIENS

- Samedi: ouvert jusqu'à 16 heures
- Livraisons gratuites à domicile

2525 LE LANDERON

23314-196

Tél. (038) 51 25 19

ERIC JONER

MENUISERIE CHARPENTE

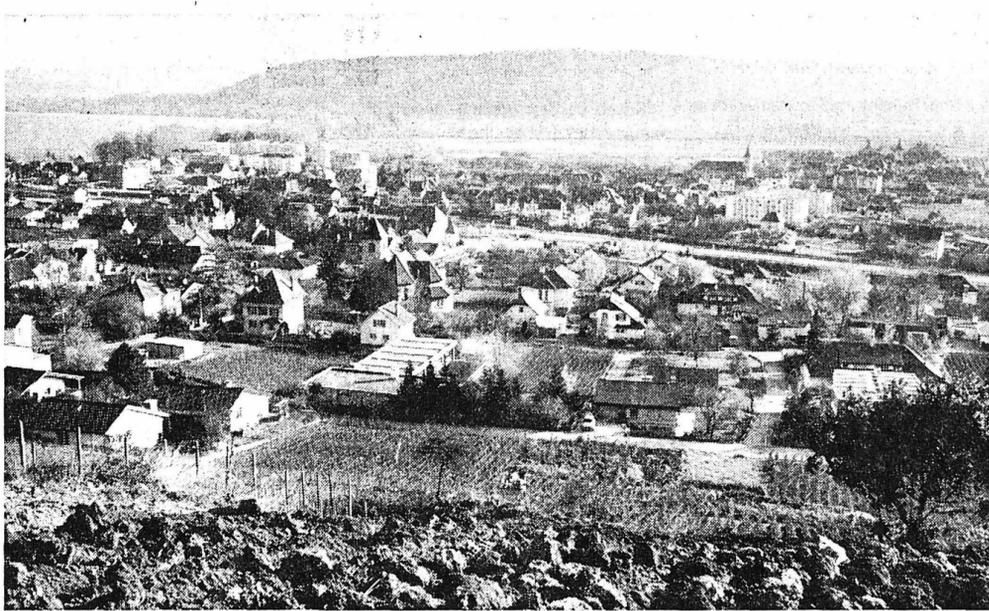
Fenêtres en tous genres

LE LANDERON

Tél. (038) 51 24 80 - 51 33 07

23323-196

Centre scolaire et péréquation financière: deux sujets de préoccupation, une réflexion!



Arrière-automne sur Le Landeron

(Avipress - P. Treuthardt)

Riche de tout un passé, Le Landeron n'a pas de centre secondaire. Pourquoi, comment, où vont donc les écoliers et combien sont-ils dans ce cas!

- A la limite du canton, explique M. Charles Girard, président de la commune, on envoie tous les jours une trentaine d'enfants au progymnase de La Neuveville, quatre-vingts à Cressier au Centre professionnel et autant à peu près à l'Ecole secondaire régionale

du Mail, à Neuchâtel. La nouvelle loi sur la scolarité non acceptée par le peuple a fait en définitive que les subventions qui auraient pu être allouées ne sont plus de la même importance.

- On aurait souhaité la création d'un Centre secondaire au Landeron qui aurait groupé les communes de Cornaux, Cressier et Lignièrès. Nous y avons renoncé pour deux raisons explique M. Girard. En premier

lieu, la courbe démographique est encore assez incertaine, situation qui ne compromet en rien les places disponibles au Mail. En second lieu, le projet arrivait mal à l'époque autant pour nous que pour le département de l'Instruction publique. Néanmoins, assure M. Girard, celui-ci est mis en veilleuse: en temps opportun, ce centre devra faire partie de l'équipement du Landeron. Sagesse donc mais ténacité!

ET LA PÉRÉQUATION...

Autre sujet de préoccupation au niveau cantonal: la péréquation financière proposée par l'Etat.

- En préambule, explique M. Girard, nous regrettons que cette péréquation crée un clivage entre « haut » et « bas » du canton, un affrontement aussi entre ville et campagne. Nous ne sommes nullement contre une forme de participation à certains projets, mais souhaitons qu'on tienne compte de tous les aspects.

A titre d'exemples, M. Girard évoque au niveau des postes de travail ces charges toujours dénoncées alors qu'on passe trop facilement les rentrées sous silence. S'agissant des frais de transport pour les écoles ou pour le public:

- On n'en a que les inconvénients: l'éloignement des centres d'intérêt provoque ainsi des charges supplémentaires, assumées par la commune. Dans le partage des rentrées fiscales, ajoute M. Girard, Le Landeron jouxte la grande zone industrielle, joue le rôle de poumon, en subit de temps à autre les inconvénients mais ne participe pas à la répartition des bénéfices... En somme qui fait quoi et qui a droit à quoi?

La question se pose bel et bien: on a le courage de l'énoncer!

Mo. J.

OPTIQUE HOULMANN, 14, rue de Soleure

Une porte ouverte sur la compétence et la disponibilité!

Opticien, il acquit son diplôme à Yverdon, l'affina en Allemagne pendant deux ans...

Au terme de onze ans d'expérience, Raphaël Houlmann prend une importante décision, s'implante en 1980 dans l'Entre-deux-Lacs, région qu'il aime et dans laquelle il estime pouvoir donner quelque relief à une profession qu'il respecte.

Lui importe le confort du client, son avantage:

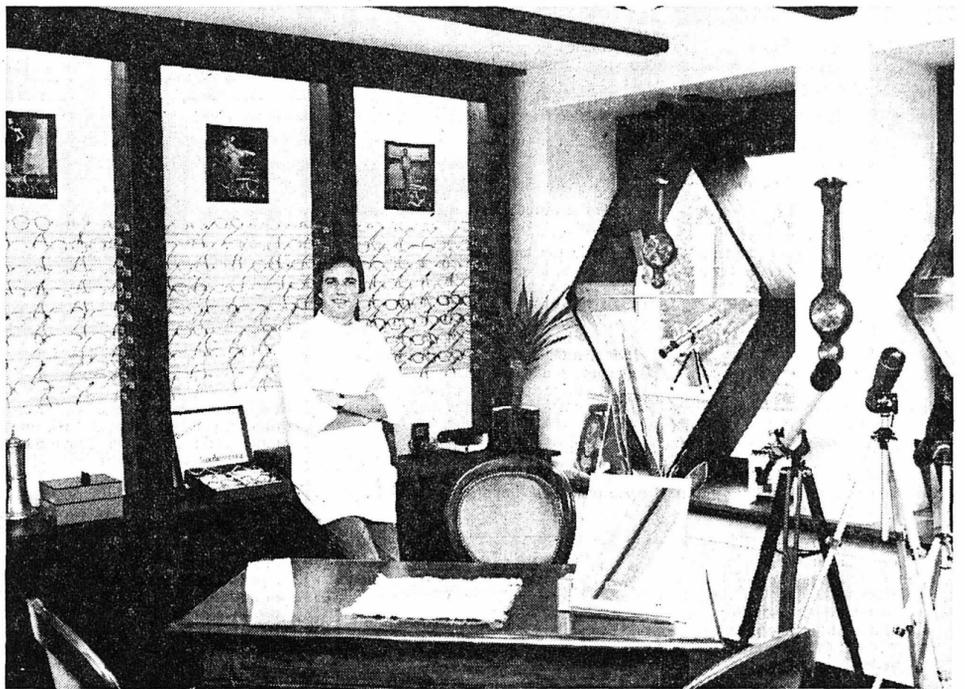
- Le travail de l'opticien étant d'œuvrer pour l'amélioration de la vue, je souhaite que chaque personne soit conseillée en fonction de son cas et servie selon ce même critère.

Ceci met bien en évidence cette attention aux soucis, aux inquiétudes, voire aux doutes d'une clientèle qui a réellement besoin d'être conseillée. On pourra certes déceler quelque éventuel défaut par un contrôle de la vue mais, en cas de doute, l'opticien deviendra ce lien avec l'oculiste en y envoyant son client.

- A cet égard, relève M. Houlmann, de nombreuses personnes âgées devraient faire des contrôles réguliers chez leur oculiste.

SOUTIEN

C'est assez dire que l'opticien peut aussi être ce soutien, prodiguant son encouragement à une démarche pas toujours aussi évidente. De même, il jouera quelquefois ce rôle de « révélateur », s'empresant de conseiller à son client un sérieux contrôle auprès d'un oculiste. Ainsi et selon les cas, les lunettes seront adaptées



Un magasin moderne et accueillant.

(Avipress - P. Treuthardt)

en fonction d'une carence justement et précisément établie.

On comprend dès lors cette complicité qui inévitablement s'établira avec le client. Et c'est pour ce contact nécessaire de part et d'autre, qu'on prendra le temps, rue de Soleure, dans un décor paisible et agréable.

Du reste, le succès du Landeron a depuis quelque deux mois

des répercussions au Val-de-Ruz avec l'ouverture d'un deuxième commerce à Cernier, sous l'égide de M. Antoniazzi, opticien lui aussi. M. Raphaël Houlmann reste néanmoins et quotidiennement en son fief du Landeron, secondé par M^{lle} Fabienne Cornuz, aussi attentive que compétente.

L'œil est affaire de spécialiste:

aussi vaut-il mieux prendre son conseil. Il convient également de s'en souvenir pour le choix de divers instruments d'optique, jumelles et autres microscopes ne s'acquérant pas forcément « au petit bonheur la chance ».

Conseil et compétence: au Landeron la porte est ouverte!

PUBLIREPORTAGE FAN

**A l'avant-garde de la prévoyance
PROFESSIONNELLE ET PRIVÉE
Le deuxième et le troisième pilier**

Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine

Rentenanstalt

AGENCE GÉNÉRALE: Urs Wippermann
pour le canton de Neuchâtel Promenade-Noire 1, (038) 25 17 16

depuis **125 ans**
Son agence générale pour
le canton de Neuchâtel

163007-110

Par le
SECOURS SUISSE D'HIVER
chacun est certain d'atteindre ceux
qui ont besoin de votre aide.

TISSOT
PR SONOR QUARTZ

La PR Sonor Quartz, une sensation-
nelle nouveauté technique. Avec sys-
tème de réveil réglable à la seconde
près. Maniement incroyablement
simple, fonctionnement extrêmement
fiable. Etanche à 20 m. Glace saphir.
A partir de Fr. 515.-



Steiner
Horlogerie - Bijouterie
Orfèvrerie - Etais
2000 Neuchâtel - St-Honoré 3
Tél. (038) 25 22 81 161737-110

DENNER
SUPERDISCOUNT



**Fumez avantageusement:
Le vrai goût du tabac
à un prix très compétitif!**

● **Arabia**

une variante d'un goût raffiné
d'un véritable mélange
de tabacs American-Blend.

● **Westwind**

un goût léger avec
un arôme American-Blend

Essayez
gratuitement

Bon gratuit

Contre remise de ce bon vous recevez gratuitement
1 paquet de cigarettes Arabia ou Westwind d'une
valeur de Fr. 1.60

Ce bon peut être retiré dans toutes les succursales
et satellites DENNER du 23.11.83 jusqu'au
5.12.83. Seulement 1 bon par personne.
Ne sera remis qu'aux adultes!

159858-110

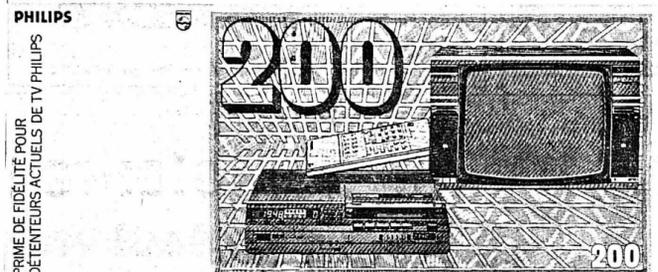
A l'avenir également les prix les plus bas pour le tabac!

Garage en béton armé

2.8 x 5.5 m dès Fr. 4000.—
5 grandeur standard, avec ou sans sol.

Informations + plans chez
UNINORM S.A., route Aloys-
Fauquez 124, 1018 Lausanne.
Tél. (021) 37 37 12. 159733-110

Le cadeau Philips à ses amis.



PRIME DE FIDÉLITÉ POUR
DÉTENTEURS ACTUELS DE TV PHILIPS



CRETEGNY + C^{ie}
COMPTOIR MENAGER
Fbg du Lac 43
Neuchâtel
Tél. 25 69 21 161831-110



De notre assortiment de plus
de 80 fromages Français,
nous vous proposons:

- BLEU DE BRESSE**
un délicieux fromage à pâte persillée
- BLEU D'Auvergne**
plus corsé
- FOURME D'AMBERT**
un bleu classique de montagne du Livradois

161501-110

FUST
L'offre vedette

Cuisinière Bosch EH 549 S
4 plaques, four vitré, tiroir à
ustensiles, éclairage int. Livraison et
service d'entretien FUST.
Nouveau: cuisinière en vitro-
céramique au prix sensationnel
de Fr. 1320.—.
Nos spécialistes se chargent
d'échanger votre vieille cuisinière
contre une cuisinière en vitro-
céramique.
Nous livrons toutes les marques de
qualité de notre stock FUST.
Durée de location, minimum 3 mois



Garantie de prix: Argent remboursé, si vous trouvez le
même meilleur marché ailleurs

Plus de 20 000
appareils électriques
en stock

FUST
et 45 succursales

Mobilier de cuisines et salles de bain

Habillement

- Ellesse
- Mc Ross
- Fila
- Powderhorn
- Snow Life
- Nabholz
- Fiori dei Sportivi
- Mc Gregor



SKIS

- ROSSIGNOL
- VOELKL
- KAESTLE
- K 2
- HEAD
- BLIZZARD
- AUTHIER

complets avec fixations de sécurité montées
et ajustées à votre technique, préfabriés -
assurés contre la casse

**Enfants dès Fr. 128.-
Adultes dès Fr. 248.-**

SETS DE SKIS DE FOND av. souliers + piolets
enfants Fr. 135.— — adultes Fr. 169.—

Chaussures de ski

Adultes : Koflach - Nordica - Salomon
Enfants : Dachstein

dès **4980**

Völkl
skis sur mesure

JOHN JOSEPH
professeur de ski bien connu
JEAN-ROBERT RUB
ex-buteur du Neuchâtel Xamax
seront à votre disposition

Visitez notre **GRANDE EXPOSITION** d'articles de sport

mercredi 30 novembre 83 | 13 h. - 20 h.
jeudi 1er décembre 83

Service après-vente depuis plus de 30 ans!

Schmutz
Sport

2003 NEUCHÂTEL
Serrières - Rue des Battieux
Che de la Justice
Tél. 31.85.75



**A chaque coiffure
sa coupe
à chaque coupe
sa permanente**

HAUTE COIFFURE
stähli

Avec ou sans rendez-vous
Vis-à-vis de la poste
Tél. 24 20 21

Seul le
X prêt Procrédit
est un
Procrédit

Toutes les 2 minutes
quelqu'un bénéficie d'un «Procrédit»
vous aussi
vous pouvez bénéficier d'un «Procrédit»

Veillez me verser Fr.
Je rembourserai par mois Fr.

Nom
Prénom
Rue No.
NP/localité

à adresser dès aujourd'hui à:
Banque Procrédit
2000 Neuchâtel, Fbg de l'Hôpital 1
Tél. 038-24 63 63

rapide
simple
discret

157892-110

163054-110

Fonds de placement des Banques Cantonales Suisses



**Fonds de placement
immobilier**

(en liquidation)

Premier versement de capital
de **fr. 90.-** par part
dès le 1er décembre 1983
contre remise du coupon No 11

Direction du Fonds: IFAG Gestion de Fonds SA, Berne
Banque dépositaire: Banque Cantonale de Zurich, Zurich

Le paiement s'effectuera sans frais, et sans déduction de l'impôt anticipé,
auprès des membres de l'Union des Banques Cantonales Suisses:

Banque Cantonale d'Argovie
Banque Cantonale d'Appenzell Rh. E.
Banque Cantonale d'Appenzell Rh. I.
Banca dello Stato del Cantone Ticino
Banque Cantonale
de Bâle-Campagne
Banque Cantonale de Bâle
Banque Cantonale de Berne
Banque de l'Etat de Fribourg
Banque Hypothécaire
du Canton de Genève

Banque Cantonale de Glaris
Banque Cantonale des Grisons
Banque Cantonale du Jura
Banque Cantonale Lucernoise
Banque Cantonale Neuchâtoise
Banque Cantonale de Nidwald
Banque Cantonale d'Obwald
Banque Cantonale de St-Gall
Banque Cantonale de Schaffhouse
Banque Cantonale de Schwyz
Banque Cantonale de Soleure

Banque Cantonale de Thurgovie
Banque Cantonale d'Uri
Banque Cantonale du Valais
Banque Cantonale Vaudoise
Banque Cantonale Zougloise
Banque Cantonale de Zurich
Caisse d'Epargne de la République
et Canton de Genève
Caisse Hypothécaire
du Canton de Berne
Crédit Foncier Vaudois

163008-110

CHERCHEZ LE MOT CACHÉ

E	E	N	O	P	A	H	C	E	L	B	A	R	U	D
T	G	N	O	T	E	E	X	M	E	R	T	I	M	
N	A	O	D	R	O	N	U	E	X	O	A	C	A	C
O	I	C	E	S	E	A	A	U	M	M	N	P	R	A
M	R	L	I	R	F	G	A	V	A	I	O	T	T	O
E	A	E	U	T	E	A	R	U	L	R	E	E	N	
R	M	B	E	E	C	I	R	M	E	O	L	E	O	R
I	F	O	E	R	V	O	L	N	O	E	M	I	M	B
A	B	R	O	L	N	I	T	E	G	R	T	E	O	R
I	O	M	O	O	L	A	R	R	G	S	F	U	R	E
L	N	O	O	N	U	I	A	R	E	A	I	R	U	S
I	D	U	U	G	T	M	A	G	A	L	M	E	E	T
X	I	S	S	U	M	O	G	L	L	I	N	M	L	E
U	R	S	T	E	C	U	N	O	O	E	I	L	O	E
A	V	E	E	S	S	A	N	N	E	V	E	U	V	D

Pour trouver le mot caché, rayez dans la grille les mots de la liste en commençant par les plus longs. Il vous restera alors six lettres inutilisées avec lesquelles vous formerez le nom d'un célèbre homme d'état italien (1810-1861).

Dans la grille, les mots peuvent être lus horizontalement, verticalement ou diagonalement, de droite à gauche ou de gauche à droite, de haut en bas ou de bas en haut. La même lettre peut servir plusieurs fois.

Auxiliaire - Arrivée - Bœuf - Balcon - Bondir - Bouillon - Cacao - Chapon - Durable - Dompage - Eure - Emouvant - Eolie - Faux - Fromage - Fronton - Longue - Lin - Litre - Mariage - Mitre - Marron - Morceaux - Mais - Mousse - Mérimée - Monter - Nasse - Neveu - Note - Nord - Ouste - Polenta - Reste - Remonte - Suggestion - Télégramme - Volaille - Voleur.

(Solution en page radio)

CONCERTS DE CORNAUX

Vendredi
2 décembre 1983
à 20 h. 15



à l'église Saint-Pierre de Cornaux

CONCERT «GIROLAMO FRESCOBALDI»

A l'occasion du 400^e anniversaire de sa naissance

donné par

Robert Ischer cornet à bouquin
Suzanne Goy flûtes à bec, dulciane
Catherine Kybourg viole de gambe
Pierre Goy flûtes à bec
Nicole Hostettler orgue et épinette italienne

Entrée libre

Collecte

PATRONAGE



vos journal

toujours avec vous

163181-110

Valable dès le 30.11.1983

Maintenant, DENNER s'attaque également aux prix du champagne.

Grâce à une récolte exceptionnelle, à des achats importants prévus à l'avance et à des bénéfices obtenus sur le change, nous pouvons offrir, cette année, à nos clients des prix sur le champagne qui sont encore beaucoup plus avantageux que ceux de l'an passé.

Le «Colligny brut» est un exemple et est vendu au prix incroyable de Fr. 12.95, ce qui représente vraiment une diminution de 6 francs par rapport à l'année dernière.

Alors, tous chez DENNER et à votre bonne santé.
Car de tels prix ne se retrouveront pas de si tôt.

Chacun peut se permettre de boire du Champagne!

Colligny Père & Fils brut, Réserve privée	75 cl	15.95	12.95 <small>(141.73)</small>
Perrier-Jouët Grand brut	75 cl	23.35	21.45 <small>(142.86)</small>
Perrier-Jouët Grand brut	37,5 cl	13.45	11.95 <small>(143.19)</small>
Pommery brut Royal	37,5 cl	13.45	11.95 <small>(143.19)</small>
Charles Heidsieck brut	75 cl	23.90	20.90 <small>(142.79)</small>
Moët & Chandon brut Impérial	75 cl	26.75	24.75 <small>(143.30)</small>
Colligny Père & Fils brut, Réserve privée	37,5 cl	8.45	7.45 <small>(141.99)</small>

Vins mousseux

Gran Codorniu brut, méthode champenoise	75 cl	10.90	11.90 <small>(141.59)</small>
Blanc Foussy brut 1980, méthode champenoise	75 cl	10.90	8.90 <small>(141.19)</small>
Cuvée Privée Rosé Crémant de Loire, brut	75 cl	10.95	8.95 <small>(141.19)</small>
Henkell trocken	75 cl	11.70	10.90 <small>(141.43)</small>
Vin mousseux rouge russe Méthode champenoise	80 cl	13.50	13.50 <small>(141.34)</small>
Rüttgers Club rot	75 cl	8.90	5.90 <small>(141.24)</small>
Söhnlein Brillant sec 1979	75 cl	7.50	5.95 <small>(141.24)</small>
Söhnlein Brillant sec 1979	2x0,21	7.50	3.85 <small>(141.44)</small>
Feist Belmont Cuvée privée, demi-sec	0,71	8.65	3.95 <small>(141.44)</small>
Moscato Spumante A d'Italie, Trio	3x0,71	8.70	7.65 <small>(141.34)</small>

Spécialités à des prix exceptionnels

vrai caviar russe			
Sevruga verte	1 oz 28,35 g		8.95 <small>(10 g 315)</small>
Sevruga verte	2 oz 56,7 g		17.80 <small>(10 g 314)</small>
Asperges entières en verre	210 g		2.65 <small>(100 g 126)</small>
Foie gras d'oie «tunnel»	200 g		22.80 <small>(100 g 1140)</small>
Morilles pointues Majestic	100 g		6.75

163106-110

Maculature imprimée ou blanche

dés 5 kg, en rouleau ou en format selon disponibilités.
Imprimerie Centrale
4, rue Saint-Maurice,
Neuchâtel,
tel. 038 25 65 01

ACCESSOIRES AUTOS

Point de vente:

stand 21

Exclusivité: **mod'plastia**

ROUES Eliä

Dépositaire: **SIEGES RECARO**

J+B Jeanneret
Avenue Confrérie 16 - 1004 Lausanne - Tél. (021) 25 90 54

PERE-QUATION

un seul vrai gagnant

le fisc!

- parce que la péréquation engendre l'irresponsabilité dans la gestion des affaires publiques
- parce que, pour beaucoup de communes, la péréquation se traduira par une augmentation quasi immédiate des impôts
- parce que la péréquation fait payer aux communes modestes les infrastructures souvent trop lourdes d'autres communes
- parce que le critère de l'effort fiscal pris en considération dans les calculs de répartition est une prime à la médiocrité et pousse à l'accroissement des dépenses
- parce qu'une répartition plus équitable des déficits hospitaliers peut être réalisée par des moyens plus simples et plus responsables
- parce que la vraie solidarité entre communes doit se manifester entre personnes et institutions responsables
- parce qu'avec la péréquation, il n'y aura qu'un seul vrai gagnant: le fisc

les 3-4 décembre 1983

votez non

Le comité d'opposition à la loi de péréquation financière intercommunale

Comité d'opposition à la loi de péréquation financière intercommunale

Députés: M^{mes} May Droz-Bille, Cornaux - Marie-Anne Guisssaz, Neuchâtel - Heidi-Jacqueline Haussener, St-Blaise
M^{mes} Jacques Balmer, Boudrevilliers - Bernard Baroni, Colombier - Claude Besançon, Corcelles - Jean Brunner, Hauterive - Armand de Dardel, Neuchâtel - Maurice Girard, Le Landeron - Pierre Hubert, Cortaillod - Charles-André Kaufmann, Auvernier - Jean-François Metzger, Fenin - Pierre Mauler, Colombier - Jean-Philippe Ribaux, St-Aubin - Jean-Paul Ruedin, Cressier - Rémy Scheurer, Hauterive - Jean-Pierre Tschopp, Wavre - Henri-Louis Vouga, Cortaillod

Conseillers communaux: M^{mes} Gilles Attinger, Hauterive - Eric Bannwart, St-Blaise - Jean-Pierre Cattin, Cornaux - Jean-Louis Chedel, Les Bayards - Francis Chiffelle, Boudrevilliers - Jean Chiffelle, Lignières - Lucien Chollet, Corcelles - Charly Comtesse, Engollon - Jean-François Demairé, Rochefort - René Engel, St-Blaise - Jean Fahni, Corcelles - François Fatton, Fenin - Charles Girard, Le Landeron - Michel Guinand, Les Brenets - Paul-André Graber, Marin - Jean-Paul Gyger, Cressier - Charles Hasler, Hauterive - Paul-André Huguenin, St-Aubin - Robert Houriet, Fontanemelon - Ernest Isenschmid, Auvernier - Blaise Kähr, Savagner - Georges Kalteneider, Bevaix - Jean-Pierre Kreis, Colombier - Louis-Georges Lecoulter, Bôle - Kurt Meyer, Bôle - Charles-Henri Montandon, Les Ponts-de-Martel - Roger Pamblanc, Boudry - Francis Paroz, Pesoux - Philippe Piaget, La Côte-aux-Fées - Jean-Pierre Pieren, Les Hauts-Geneveys - Germain Rebetez, Le Landeron - Jean-Dominique Roethlisberger, Thielle-Wavre - Blaise Reymond, Rochefort - Raymond Schläpfer, Les Verrières - Jean Simon-Vermot, La Chaux-du-Milieu - Georges Steffen, Colombier - Charles-André Voirol, Bôle - Roger Zahnd, Cormondrèche

Conseillers généraux: M^{mes} Françoise Dapples, Boudry - Jacqueline Emery, Cormondrèche - Heidi Zahnd, Rochefort
M^{mes} Serge Béguin, Chez-le-Bart - André Bueche, Hauterive - André Chappuis, Hauterive - Fritz Gruber, Colombier - Yves Haldenwang, Hauterive - Jean-Pierre Kuntzer, St-Blaise - Pierre L'Epaltainen, Auvernier - Jean Messy, Bôle - Michel Monard, Les Ponts-de-Martel - Pierre Paroz, Marin - José Schmoll, Lignières - Eric von Kaenel, Cornaux

Autres personnalités: M^{mes} Blaise Clerc, ancien conseiller aux Etats, Neuchâtel
Yann Richter, président du Parti radical suisse, Neuchâtel
M^{me} Véronique Boillat, Boudry
M^{mes} Bernard Dubois, Bevaix - Maurice Jacot, Bevaix - Georges Javet, Hauterive - Denis Perret, Les Ponts-de-Martel - Louis Richter, Engollon - Francis Schaller, Le Landeron - Albert Stauffer, Lignières - Jean-Marc Terrier, Fontanemelon - Jean-Eric Wenger, Boudry

SPECIAL AUTO SPECIAL AUTO SPECIAL AUTO

LE COUP DE VOLANT

ESSAIS ET COMMENTAIRES: CL.-HENRI MESSEILLER

L'évolution de l'automobile

Lors d'une conférence de presse, l'ingénieur Ulrich Seiffert, directeur du centre de la recherche chez Volkswagen nous a parlé de l'évolution de l'Automobile.

Cette évolution n'est plus basée sur les mêmes chiffres qu'autrefois.

Dans les premières années de l'automobile, les ingénieurs-mécaniciens qui réalisaient de nouveaux modèles, n'avaient comme but essentiel que de créer des voitures meilleures, plus confortables, plus jolies, moins sujettes aux pannes et plus performantes.

Aujourd'hui, les ingénieurs se trouvent confrontés à des nouveaux problèmes qui n'ont souvent plus rien de commun avec ceux de leurs prédécesseurs: environnement, consommation, énergies alternatives, sécurité, émission des gaz polluants, des bruits, amélioration des carrosseries en poids et en aérodynamique, amélioration des moteurs en performance et en économie et études systématiques d'installations de guidage extérieures en étroite relation avec l'ordinateur de bord...

C'est pour pallier toutes ces nécessités que les constructeurs ont, à l'image de Volkswagen créé des centres de recherche qui se préoccupent de cette évolution.

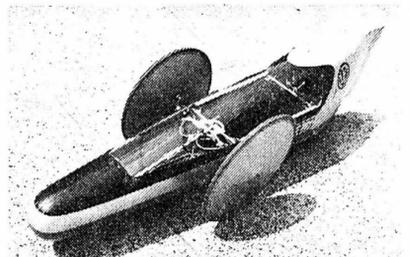
Celui de Wolfsburg étudie et analyse de manière intensive et technique toutes les réalisations extrêmes connues, par exemple la voiture diesel la plus économique du monde (notre photo) qui avec un moteur diesel d'un cylindre à injection directe, et pour une vitesse moyenne de 16,9 km/h, a obtenu une consommation de 0,0067 litres/100 km...

Autre modèle intéressant, la voiture diesel la plus rapide au monde, qui a atteint une vitesse de pointe de 362,07 km/h, avec un Cx de 0,15 seulement. Le moteur 6 cylindres suralimenté de cette voiture a montré qu'avec une résistance minimale, on pouvait même à grande vitesse, obtenir une consommation extrêmement basse, jusqu'à 200 km/h, cette voiture n'a «bu» que 4,6 litres/100 km...

Bien d'autres innovations sont étudiées dans ces centres de recherche, mais demeurent bien souvent secrètes jusqu'à leur application en série dans les voitures de demain. Toutes les alternatives y sont étudiées, tant sur le plan de l'énergie que sur celui de la sécurité, et le domaine de l'environnement est en passe de devenir l'élément primordial, surtout lorsque l'on sait que dans les pays industrialisés environ 80% des transports sont effectués par la route.

L'automobile joue ainsi un rôle toujours plus important dans notre économie, et c'est normal qu'elle capte ainsi l'attention accrue des chercheurs. Si l'automobile d'aujourd'hui est bien plus fiable, sûre et économique que celle d'hier, elle l'est encore bien moins que celle de demain. L'évolution oblige et, les ressources énergétiques disposent...

C.-H. M.



D'un extrême à l'autre. Ici, la voiture la plus économique.

De la «Coccinelle» à la «Golf»: une automobile entre dans la légende



La dernière version.

Il est des voitures qui entrent dans la légende quand elles disparaissent de la circulation. Elles portent pour la plupart des noms harmonieux, sont principalement d'origine italienne ou anglo-saxonne. Mais il est également des voitures qui entrent dans la légende alors qu'elles circulent encore par centaines sur nos routes. Elles s'appellent «Coccinelle» ou «Golf».

Aucune voiture ne peut inscrire sur sa carte de visite un passé aussi glorieux que la Volkswagen ou son successeur. Il n'y a pas tellement longtemps encore que «Volkswagen de Mexico», qui poursuit la production de la Coccinelle alors qu'elle a été arrêtée en Europe, annonçait: «La 20 millionième Coccinelle quitte les chaînes de production».

Elle roule, roule... toujours encore et met même dans l'ombre sa célèbre devancière dans l'histoire des grandes productions de série, la «légendaire» Ford-T. Et même la «Golf», dont la deuxième génération vient de faire son apparition sur le marché semble être vouée au même succès.

Si la mode change rapidement, le fonctionnel s'affirme. Les Usines Volkswagen ont toujours su soutenir brillamment cette thèse: mis à part quelques petites retouches, la «Coccinelle» comme la «Golf» ont traversé les décennies en restant fidèles à elles-mêmes. Plus de 6 millions d'exemplaires de celle qui a fait

son apparition dans le monde en mai 1974 — il y a donc près de dix ans — ont trouvé des propriétaires heureux, de même que la version sportive Golf «GTI» a été auréolée de gloire. Il y a quatre ans avec la Golf Cabriolet nous avons assisté à une renaissance, à l'échelon mondial, de la décapotable qui, cette année, au Salon de Francfort, n'a pas manqué de s'affirmer.

Si, en 1983, les Wolfsburgois ont, malgré tout, donné naissance à une nouvelle «Golf», ça n'est pas pour un manque de qualité de la devancière, mais bien plus pour des besoins de marché et de concurrence différents de ceux auxquels la «Coccinelle» était confrontée. Lors de la présentation de la «Golf», M. Carl H. Bahn, président du comité de direction des Usines Volkswagen, a déclaré: «C'est la première fois que quelqu'un présente une «Golf» meilleure que la «Golf».

La «Golf» a gardé son caractère unique: stylistiquement parlant — mis à part quelques légères modifications — elle est restée inchangée. Mais sous cette robe, elle s'est modernisée, elle est plus spacieuse — également et surtout à l'arrière — et grâce à quelques corrections minimes, mais ô combien plus efficaces, son coefficient de résistance dans l'air a diminué de 19% pour n'être plus que de 0,34, et cela bien que du point de vue aérodynamique, la «Golf» est désavantagée comparativement à certaines consœurs plus longues et plus élancées.

FIAT UNO: un an d'âge

Elle va bientôt déjà fêter sa première année puisqu'elle a été lancée en janvier dernier et qu'elle était en rendez-vous du dernier Salon de l'auto de Genève.

Plus grande que la Panda, elle s'intercale entre la 127 et la Ritmo et a comme mission d'être autant utile à la famille qu'au travail ou qu'aux loisirs.

En effet, la forme cubique de son habitacle est proche de celle d'un break sans en avoir les avantages ou les inconvénients. Elle existe en version 3 ou 5 portes. Celle de notre essai était une 70S avec 5 portes équipée d'un moteur de 1302 cm³ placé transversalement à l'avant, avec la boîte de 5 vitesses couplée. C'est une petite voiture très dynamique, sûre et confortable, qui est faite pour durer.

Son habitacle offre beaucoup de place par rapport à sa grandeur, et la

forme de sa carrosserie est exploitée au maximum; quant à son tableau de bord très complet, il est le résultat de critères modernes d'ergonomie, et c'est ainsi que toutes les commandes importantes sont à disposition des mains sans qu'elles ne doivent quitter le volant.

Les sièges avant soutiennent bien les corps latéralement, et la position du conducteur est très favorable, quelle que soit la grandeur de ce dernier.

La voiture d'essai avait en option un toit ouvrant mécanique en verre doublé d'un store intérieur de bon aloi que nous avons bien apprécié. En option, elle avait également des commandes électriques pour les fenêtres avant, mais malheureusement ces commandes étaient mal placées, sous la radio, à mauvaise portée de la main.

Sur la route nous avons découvert

une petite voiture nerveuse et pleine de dynamisme. Sa tenue est excellente, même dans les virages négociés serrés. Lors de manœuvres, on apprécie la forte démultiplication du volant, mais dans le trafic elle donne trop de mouvement. Affaire d'habitude bien sûr, mais de sécurité aussi. Avec son poids de 820 kg et son moteur qui développe 68 CV elle permet de réaliser assez économiquement de belles performances.

Avec un an d'âge, elle n'a en réalité pas eu beaucoup de maladies d'enfance, que des détails à changer comme les commandes électriques des fenêtres, la commande des phares un peu haute sur le tableau de bord, et le crochet de fermeture des

portières trop proéminent à tel point que nous avons, en quittant l'habitacle, déchiré plusieurs fois les poches de nos vestons...

Fiche technique

Moteur: 1302 cm³.
Puissance: 68 CV DIN à 5700 tr/min.
Poids: 820 kg.
Vitesse maxi: 165 km/h.
Accélération de 0 à 100 km/h: 12,2 sec.
Transmission: boîte à 5 vitesses.
Freins: AV: disques; AR: tambours.
Consommation moyenne de notre essai: 8,5 l/100 km.

Bibliographie: Carte officielle du TCS

Avec plus de 1000 corrections par rapport à l'édition précédente, la carte routière du TCS 83 a fait de nouveau l'objet d'une mise à jour. Une fois encore cette carte a été dessinée à l'aide de l'ordinateur des Editions Kümmerly + Frey. Pour la première fois la liste des localités ne figure pas au dos de la carte mais à l'intérieur d'un cahier d'informations séparé se trouvant lui-même dans la jaquette; cette liste fournit d'importants renseignements supplémentaires comme par exemple les mesures à prendre en cas de pannes et d'accidents aussi bien en Suisse qu'à l'étranger. En outre sur la page intérieure de la jaquette figurent les temps de route en minutes entre les principales villes de Suisse, temps de route qui ont été calculés en fonction du type d'artère avec des vitesses moyennes oscillant entre 40 et 100 km/h. L'énumération de toutes les routes alpines suisses avec

indication de leur praticabilité, de leur longueur et de la hauteur des cols complète cette carte à l'échelle de 1:301.000.



Un compromis entre le break et la berline.

Une, deux - sur le pneu!

Nous vous prouverons qu'il existe maintenant une chaîne à neige commode et sûre, montée en un tournemain sur le pneu - sans soulever ni déplacer la voiture!

Union-Rapid-Super.

La nouvelle super-chaîne suisse.

DÉPOSITAIRE À NEUCHÂTEL 161558-199

ROULEMENTS SKF - ACCESSOIRES

TOUT POUR L'AUTO

Evole 8a - Neuchâtel - Tél. 25 44 39

Super, la Fiat Panda Super!

159878-199

FIAT

GARAGE M. FACCHINETTI

PORTES-ROUGES 1-3 NEUCHÂTEL

TEL. 038 24 2133

GARAGE TOURING, H. DALL'ACQUA, 2072 SAINT-BLAISE
GARAGE S. BOREL, Station GULF, Clos de Serrières 12, 2003 NEUCHÂTEL
GARAGE TOURING, S. ANTIFORA, 2105 TRAVERS
GARAGE MONTANDON & CIE, 2316 LES PONTS-DE-MARTEL
GARAGE R. CHATELAIN, 2056 DOMBRESSON

JAN-N

MÉCANIQUE ET CARROSSERIE IMPORTATION ET DÉVELOPPEMENT

VOTRE SPÉCIALISTE TOUTES AMÉRICAINES

Garage de FENIN - J. JEANNERET - 2063 Fenin
☎ (038) 36 16 00 - Téléc: RACO 35 666

L'industrie automobile y est présente quotidiennement

FAN L'EXPRESS

Les automobilistes lisent la

OPEL

Une valeur sûre.

Des OFFRES d'ÉCHANGE encore plus intéressantes!

GARAGE DU ROC

HAUTERIVE - Tél. 33 11 44

AGENTS LOCAUX: Garage GOLAY, Rochefort, tél. (038) 45 10 50
Garage-Carrosserie: P. PUGIN, Dombresson, tél. (038) 53 28 40
Garage J. WÜTHRICH, Relais La Croix, Bevaix, tél. (038) 46 13 96

DEMANDEZ aussi nos offres sur les traitements et équipements d'hiver (Pneus - Tectyl - Chaînes à neige - Antigél, etc)

AVANT D'ACHETER... COMPAREZ D'ABORD!!!

159804-199

SPECIAL AUTO

TOYOTA CAMRY: une nouveauté absolue

Dans la gamme Toyota, la nouvelle Camry n'est pas destinée à remplacer un autre modèle, mais elle se place tout de suite devant la Corolla. Elle est plus jolie, plus élancée, plus puissante, plus performante et plus économique.

En plus, elle est la première Toyota à laquelle les ingénieurs de Nagoya ont pensé pour placer un moteur transversal et d'autre part, c'est la traction avant la plus puissante du groupe.

Tout cela fait un nouveau modèle qui sera un succès commercial. Sa suspension à quatre roues indépendantes, lui donne en plus un très bon comportement routier, d'autant qu'elle est plutôt dure et sportive. Sa servodirection n'est pas étrangère non plus à sa maniabilité. Sa ligne est discrète, simple mais jolie.

L'ordinateur en ayant tracé les principaux mouvements, elle tombe dans cette catégorie de voitures dont les données de base sont identiques pour chacune, ce qui a pour effet d'obtenir des résultats assez semblables.

Elle a pourtant un côté fonctionnel et un Cx de 0,36 très respecta-

ble. Sa ligne de ceinture est basse et sa surface vitrée très grande.

Son habitabilité est généreuse et tout, dans l'habitacle, appelle la sérénité. Son tableau de bord est assez sobre, mais l'essentiel y figure en bonne place tout en étant très accessible.

Son moteur de 1995 cm³ à injection électronique directe développe 105 CV et se révèle très souple. Avec sa boîte à cinq vitesses aux rapports bien étudiés et bien étagés, elle se montre assez économe.



Discrète, mais jolie

Fiche technique
Moteur: 1995 cm³.
Puissance: 105 CV DIN à 4800 t/min.
Vitesse maxi: 185 km/h.
Accélération de 0 à 100 km/h: 11,5 sec.
Poids: 1060 kg.
Transmission: boîte à 5 vitesses.
Suspension: 4 roues indépendantes.
Réservoir d'essence: 55 litres.
Consommation moyenne de notre essai: 8,5 litres/100 km.

De nouveaux records battus par Mercedes à Nardo

Une Mercedes 190 E 2.3-16 a réalisé un marathon à Nardo, en Italie du sud, accomplissant trois records du monde et douze records de sa catégorie. Les pilotes d'essai de Stuttgart ont parcouru la distance de 50.000 km en 201 h 40 min, avec une vitesse moyenne de 247,939 km/h.

Ce record était jusqu'à ce jour fixé de 177,56 à 180 km/h et n'avait pas été battu trente ans durant; il avait été fixé par Eames + Co. sur une Duesenberg Special, du 9 au 22.9.1956 à Bonneville, USA.

La voiture qui détient à présent ce record est la version sportive de la gamme 190 de Mercedes qui a été présentée pour la première fois au public à l'occasion du Salon de Francfort et qui sera produite en série à partir de l'été prochain sous la désignation 190 E 2.3-16. Les spécifications optiques et techniques du modèle de Nardo sont sensiblement les mêmes que celles de la voiture de série; elles viennent de prouver d'une manière impressionnante les performances et la fiabilité du futur modèle de pointe de la gamme compacte Mercedes.

La piste d'essais circulaire de 12,6 km de Nardo a vu battre successivement les trois records absolus de 25.000 km, de 25.000 miles et de 50.000 km, ainsi que douze records internationaux dans la catégorie A (voitures de tourisme) et en groupe I (moteurs 4 temps 4 cylindres) pour la classe de cylindrée des 2000 à 3000 cm³, dans des conditions de température inhumaines de 40° C à l'ombre et de plus de 50° C dans la voiture: une difficulté supplémentaire pour le pilote et pour le véhicule.

Le moteur à quatre cylindres de 2,3 litres à 16 soupapes a pourtant fonctionné comme une horloge pendant près de neuf jours et continuellement en pleine charge. Ses 185 CV prévus pour le modèle de série étaient suffisants pour obtenir avec la carrosserie aux lignes optimisées par des carénages supplémentaires une vitesse de pointe de près de 250 km/h et une consommation extrêmement réduite pour cette performance de quelque 20 l/100 km.

La pointe de la botte italienne n'est pas un terrain inconnu pour les équipes de conduite et de service du département des recherches de Mercedes-Benz: tous leurs nouveaux modèles passent par des essais très durs et de longue haleine de ce genre avant de passer à la production de série. En 1976, 1978 et 1979, les C 111 diesel et à essence avaient déjà battu à Nardo dix records de distance parcourue et deux records du monde.



En pleine puissance.

CITROËN BX 14: la douceur d'un rêve...

La nouvelle venue d'un modèle n'est pas très fréquente chez nos amis français, mais lorsque la naissance arrive, elle se réalise comme la douceur d'un rêve...

A la «traction» des années 50 avait succédé une «déesse» oh combien admirée. Avec sa ligne nouvelle, elle avait fait fureur, brisé bien des cœurs, mais surtout fait un bond en avant dans le monde futuriste de l'automobile.

Avec autant d'attraction naissaient dans les années 60 et 70 les GS, les CX et les LN. Pour reprendre le renouvellement par la base arrivèrent les gracieuses Visa.

Aujourd'hui, les BX affinent à nouveau les convoitises... La famille Citroën a décidément le vent en poupe et de la chance; à chaque fois, ses enfants sont aussitôt chéris.

La BX 14 de notre essai a d'ailleurs reçu, ces dernières semaines dans notre pays, sa grande sœur la BX 16. Elles sont filles dans le vent, légèrement aguicheuses, provocantes même.

Cette nouvelle série de BX dépasse les vertus traditionnelles d'aérodynamisme, de tenue de route, de sécurité et de confort qu'a toujours défendu le constructeur français, et si ses performances sont valables pour la 14, elles seront excellentes pour la BX 16.

C'est une voiture compacte, offrant pourtant un habitacle de volume maximal. La visibilité est excellente vers l'avant et les côtés; à l'ar-

rière, les larges montants limitent considérablement le champ de vision.

Le tableau de bord est nouveau, et l'apprentissage de la manipulation des satellites n'est pas toujours facile, même si, avec l'habitude, il devient fonctionnel. L'électronique se réserve une large part de l'information, et sa clarté demande aussi réflexion.

Les sièges ont un capitonnage très accueillant et le confort intérieur ne trahit pas les habitudes de la marque. La suspension de conception hydropneumatique s'y surpasse encore, et comprend toujours le fameux réglage en hauteur.

Cette voiture permet de circuler comme dans la douceur d'un rêve. Nous reviendrons sur ses qualités routières lors d'un essai prochain du modèle de pointe, la BX 16.

Fiche technique

Moteur: 1360 cm³.
Puissance: 72 CV DIN à 5750 t/min.
Vitesse maxi: 163 km/h.
Accélération de 0 à 100 km/h: 13,2 sec.
Transmission: boîte à 5 vitesses.
Freins: disques sur les 4 roues.
Suspension: 4 roues indépendantes.
Poids: 900 kg.
Réservoir d'essence: 44 litres.
Consommation moyenne de notre essai: 7 litres/100 km.



Avec une jupe antichoc

FORD SIERRA XR4i: une sportive de classe moyenne



L'image du futur

L'Escort XR3 avait fait déjà pas mal de bruit... C'est au tour maintenant de la Sierra de montrer les dents ou tout au moins de se présenter avec un double aileron sur le hayon arrière.

C'est comme une extrapolation idéalisée entre le modèle de base et le prototype Ford Probe III présenté en 1981 déjà.

Elle en exploite de manière optimale toutes les possibilités, et c'est ainsi que ce double aileron arrière, est bien plus qu'un accessoire esthétique, car il joue dans la conception aérodynamique de la voiture un rôle bien défini et plus efficace qu'un quelconque béquet à l'arrière du toit ou du coffre.

Preuve en est son Cx qui n'est ainsi que de 0,32, donc inférieur de

deux centimètres à celui de la berline normale.

Cette voiture est équipée du moteur Ford V6 de 2,8 litres, alimenté par injection Bosch K-Jetronic et d'une puissance de 148 CV. Sa suspension à 4 roues indépendantes est la même que celle de la berline si ce n'est qu'elle a été légèrement renforcée.

Les freins quant à eux ont été adaptés aux performances plus élevées de la XR4i et les diamètres des disques et des tambours ont été agrandis.

Son habitacle est quasi similaire à celui de la berline, mais il dispose de sièges Recaro offrant un bien meilleur support. Le tableau de bord comporte d'avantage d'éléments,

comme un compte-tours et une montre à affichage numérique à diverses fonctions.

Un moniteur de sécurité informe au moyen de témoins lumineux sur les éventuelles défaillances, sur les dangers de verglas en deux phases (+4° resp. 0°).

Cette XR4i est en tout cas une grande routière aux qualités sportives évidentes. Par son prix, elle n'est pas à la portée de tout le monde, et si l'importateur pense qu'elle représentera le 10% des ventes de la Sierra dans notre pays en tout cas, ses futurs propriétaires seront triés sur le volet.

Fiche technique

Moteur: V6 de 2,8 litres.
Puissance: 148 CV DIN à 5500 t/min.
Vitesse maxi: 208 km/h.
Accélération de 0 à 100 km/h: 8,4 sec.
Poids: 1235 kg.
Transmission: boîte à 5 vitesses.
Freins: AV: disques; AR: tambours.
Suspension: 4 roues indépendantes.
Réservoir d'essence: 60 litres.
Consommation moyenne de notre essai: 15,5 l/100 km.

Garages Henri Favre Carrosserie
Apollo CITROËN
 Neuchâtel/Bevaix ☎ 46 12 12

Garages Henri Favre Carrosserie
Apollo CITROËN
 Neuchâtel/Bevaix ☎ 46 12 12

Garages Henri Favre Carrosserie
Apollo CITROËN
 Neuchâtel/Bevaix ☎ 46 12 12

ALFA ROMEO
ALFA 33
 LA LINEA

Alfa 33: une ligne unique, le confort d'un équipement de luxe dans un habitacle ultra-spacieux... avec, en sourdine, le feulement du fougueux moteur boxer qui vous entraîne jusqu'à 170 km/h. Elle vous attend, chez votre agent!

Venez la voir et l'essayer chez le distributeur

Garage des Gouttes-d'Or

EXPOSITION PERMANENTE — LIVRAISON IMMÉDIATE

BARDO S.A.

Gouttes-d'Or 78 - Neuchâtel Est/Monruz
 Tél. (038) 24 18 42

159140-199

Nouveau:
Nissan Cherry
 La fiabilité faite voiture

Très faible consommation d'essence
5,0 l/100 km*



Illustration: Nissan Cherry 1.3 GL
 Traction avant, boîte à 5 vitesses, 60 CV/DIN,
 5 portes, Fr. 13 250.-

Nissan Cherry 1.3 GL, boîte à 5 vitesses,
 3 portes

Fr. 12 650.-

Nissan Cherry 1.5 GL, boîte à 5 vitesses,
 5 portes, Fr. 13 750.-, automatique Fr. 14 550.-

*Cherry 1.3, boîte à 5 vitesses:
 *Consommation selon norme USA/Subde/Suisse
 Route: 5,0 l / Cycle urbain: 7,5 l / Mixte: 6,4 l aux 100 km

Nissan Cherry - elle vous attend pour une course d'essai! 161704-199

NISSAN / DATSUN

CITY GARAGE

(à côté de l'ABC)

R. Blaser - Tél. 25 73 63
 Neuchâtel - Fbg du Lac 29

Faites donc un essai sur route.

De préférence là où vous ne pouviez passer jusqu'à présent.

SUBARU

Avec traction sur les 4 roues endendable.



Garage R. Waser
 Route de Neuchâtel
 2034 Peseux

159716-199

La **NOUVELLE TOYOTA**
COROLLA COUPÉ
 est arrivée

EXPO PERMANENTE

N°1 ÉVIDEMMENT

VOTRE CONCESSIONNAIRE À NEUCHÂTEL

TÉL. 24 58 58/59

GARAGE P. WIRTH

GARAGISTES, CARROSSIERS, NÉGOCIANTS DE LA BRANCHE AUTOS, STATIONS-SERVICE,

notre prochain **SPECIAL AUTO** paraîtra le mercredi 25 janvier 1984

Pour toutes les insertions dans cette rubrique, adressez-vous au SERVICE DE PUBLICITÉ FAN-L'EXPRESS - Tél. (038) 25 65 01

LE VRAI SPÉCIALISTE DE L'AUTORADIO et de la HI-FI EN VOITURE

Découvrez avec nous les meilleures marques!

YVAN DIVORNE

AUTO-ÉLECTRICITÉ

Pierre-à-Mazel 6 - NEUCHÂTEL - Tél. (038) 25 38 18

Panasonic
 CQ 443 EN



Autoradio stéréo 3 longueurs: OM, OL, OUC. Cassette stéréo éjection automatique + embobinage avant et arrière, 2 x 8 watts.

Rendu posé, y compris antenne, déparasitage standard, accessoires de montage, 2 h.-p. très performants

dès Fr. **450.-**

GARANTIE 1 AN

SEUL LE SPÉCIALISTE MÉRITE VOTRE CONFIANCE!

SPECIAL AUTO

Premiers contacts avec :

La nouvelle Ford Fiesta

Voiture réputée pour sa polyvalence, sa maniabilité et son économie à l'usage, la Ford Fiesta se porte à merveille. Elle se devait d'évoluer et d'être encore mieux en mesure de répondre aux besoins actuels. Elle se présente donc sous une forme nouvelle revue et corrigée.

Le principe de la traction avant avec moteur transversal et carrosserie bicorps a été maintenu; toutefois, pratiquement toutes les composan-

tes importantes ont été optimisées. C'est ainsi que la partie frontale a été redessinée. Plus arrondie, elle offre de meilleures qualités aérodynamiques.

Par sa nouvelle présentation, elle s'identifie plus intimement avec l'ensemble de la gamme Ford.

Le train roulant a été profondément remanié. Si le principe des roues avant indépendantes avec jambes élastiques McPherson a été

respecté, la construction a toutefois été sensiblement renforcée afin d'être en mesure de supporter des contraintes plus élevées. C'est ainsi que la voie avant a été élargie, et la configuration même de la suspension avant et arrière a été affinée, afin d'accroître le confort et d'obtenir un comportement routier encore plus sain.

Dans notre pays, la nouvelle Fiesta sera disponible en deux versions de motorisation, toutes deux disposant d'une boîte à cinq vitesses: le moteur à essence de 1117 cm³ et le diesel de 1608 cm³.

L'aménagement intérieur a été redessiné. Au tableau de bord, la disposition des instruments a été revue et elle est désormais similaire à celle de la Ford Sierra.

La nouvelle Fiesta équipée du moteur à essence de 1,1 litre adapté aux nouvelles normes anti-pollution sera commercialisée en Suisse à partir de la fin février 1984 et en version diesel super-économique à partir de la fin mars 1984.



Beaucoup plus belle qu'avant.

La nouvelle Peugeot 305 GT

Dès sa sortie, la Peugeot 305 était généralement considérée comme une voiture familiale de classe moyenne et elle n'a jamais eu la prétention d'être une voiture sportive. Dès les nouveaux modèles 1984, Sochaux a considérablement revu sa politique, et nous trouvons maintenant dans cette gamme, une nouvelle GT. C'est au cours d'un bref essai que nous avons découvert les nombreuses qualités de cette nouvelle berline que nous connaissons déjà bien dans ses premières versions.

Ses performances ont été nettement améliorées, et il faut dire que le groupe propulseur en alliage léger qui y est placé, est le même que celui que nous trouvons maintenant sur la Citroën BX. C'est un moteur très discret, économique et performant. Ce groupe est placé transversalement en avant de l'essieu trac-

teur (avant) et incliné vers l'arrière. Cette jolie 305 GT est équipée d'une boîte à cinq vitesses, et cette cinquième contribue certainement à descendre les niveaux de la consommation moyenne.

La suspension, plus ferme qu'avant ne manque pas de lui donner un bon confort de roulement.

En réalité, elle est devenue une voiture plus sûre, plus sportive dont l'habitacle a grandement profité des nouvelles normes d'équipement et de finition que Peugeot adopte maintenant pour l'ensemble de ses différents modèles de haut de gamme.

Le nouveau moteur de 1580 cm³ développe 93 CV et confère à cette voiture de réelles performances, telles une vitesse de pointe de 170 km/h et une accélération de 0 à 100 km/h en 11,7 secondes.



Toute l'élégance française...

La Fiat Regata: luxe et confort



De la classe.

Avec la Regata, Fiat achève le renouvellement de sa gamme. Il ne s'agit pas d'un point final, mais de la fin d'un programme qui a permis à la marque italienne d'obtenir ainsi, en quelques années seulement, une des gammes les plus modernes de notre temps.

La Regata remplacera petit à petit la 131, et sa commercialisation débutera déjà le mois prochain.

En réalité, cette voiture est en

quelque sorte la transformation en trois corps de la Ritmo dont elle reprend pas mal d'éléments. Elle se présente ainsi avec une ligne classique. Lors d'un premier contact, nous avons pu apprécier le confort de son habitacle et son bon comportement routier. Son intérieur est très élégant, confortable, luxueux et surtout très aéré. Sur la route, nous avons apprécié son excellente suspension qui se traduit par un confort

des plus agréables, surtout si l'on sait que l'insonorisation de son habitacle est parfaitement réussie.

En première mondiale, la Regata ES est dotée d'un tout nouveau dispositif appelé Citymatic. Il s'agit d'un dispositif «stop-start» breveté par Fiat, dont le principe de fonctionnement repose sur l'arrêt et le redémarrage entièrement automatisé du moteur. Une enquête qui avait été menée sur la conduite urbaine avait démontré qu'en une heure de circulation, les arrêts aux feux représentaient une immobilisation de la voiture d'environ 20 minutes.

L'avantage de ce nouveau système n'est ainsi donc plus à démontrer si l'on sait qu'il autorise des économies de carburant allant jusqu'à 20%.

Cette nouvelle Regata est donc intéressante à plus d'un titre et nous y reviendrons plus longuement lors d'un essai.

En bref et en images...

Suzuki en constante progression



L'amélioration principale de l'image des nouveaux modèles Carry consiste dans la grille antérieure tracée à neuf, le tableau de bord, les pare-chocs en matière synthétique avec bord supérieur droit et la nouvelle couleur de l'intérieur.

SAAB 1984: de nombreux raffinements



Les modèles 1984 des gammes 99 et 900 de Saab seront lancés plus tôt que d'habitude suite à un volume de ventes exceptionnellement important, aussi bien en Europe qu'aux Etats-Unis. Toute une variété d'améliorations marquantes y ont été apportées pour améliorer encore davantage leur solidité et leur confort.

L'allumage électronique est désormais utilisé sur tous les moteurs; un nouveau système d'échappement dont la durée de vie a été nettement accrue sera installé sur les modèles Turbo. Tous les modèles

Turbo sont maintenant équipés de pneus profil bas 195/60 HR sur des jantes de 15 pouces en alliage léger d'un dessin distinctif. La hauteur de l'habitacle a été augmentée à l'avant, et les modèles Turbo et GLE disposent d'un nouveau volant plus sportif.

Les changements les plus visibles sur la gamme 900, c'est le nouveau traitement de grille et l'allongement de pare-chocs qui donne une meilleure protection de la carrosserie.

Nouveau cabriolet Escort



Ford annonce le lancement sur le marché européen du cabriolet Escort, dont la production a débuté récemment. Ce nouveau modèle sera proposé avec le moteur 1,6 litre à carburateur et en version à haute performance avec le moteur 1,6 litre à injection. Il sera disponible en Suisse dès le début de l'an prochain. Les deux moteurs sont équipés d'une boîte à 5 vitesses. Le cabriolet Escort conserve toutes les caractéristiques de confort et commodité qui font le succès de la berline Escort, et apporte une nouvelle dimension au plaisir et à l'agrément de conduire. Il est simultanément une voiture de sport décapotable et une berline familiale pratique. Les deux versions du cabriolet Escort sont basées sur deux versions Escort 3 portes: l'Escort GL et l'Escort XR3i.

Rover-Vitesse gagne le championnat britannique des voitures de tourisme



Avec sa 2^e place derrière Jeff Allam - également sur une Rover-Vitesse - Steve Soper s'est assuré, dans la 11^e épreuve, le titre de champion britannique des voitures de tourisme.

En bref et en images...

Rover accroche cette saison à son fignon, outre sa victoire dans l'épreuve du championnat d'Europe des voitures de tourisme à Silverstone et sa très bonne 3^e place aux 24 heures de Spa, le titre de champion britannique, un titre qui a pu être obtenu haut la main avec 11 victoires Rover au cours de 11 épreuves. Steve Soper est avec 7 victoires champion britannique des voitures de tourisme et Rover remporte avec ses 11 premières places la coupe des marques.

Les Jaguar à 12 cylindres à nouveau livrables



Comme on le sait, la fin mars était la date limite pour la vente d'automobile d'après l'«ancienne» législation sur les gaz d'échappement. Les modèles Jaguar avec moteur à 12 cylindres à taux de compression élevé et à culasse «Fireball» - une réalisation de l'ingénieur suisse Michael May - ne purent satisfaire à l'époque aux prescriptions sur les gaz d'échappement.

Toutefois, les techniciens de Jaguar sont parvenus entre-temps à adapter aux prescriptions suisses le moteur à 12 cylindres incroyablement silencieux. De vastes travaux de développement et d'essais furent nécessaires à cet effet, ce qui entraîna une interruption momentanée des livraisons, qui est maintenant surmontée.

Une voiture «sympa»: la nouvelle Talbot Samba



Une nouvelle version dans la gamme Talbot Samba apparaît - en série spéciale - sur le marché suisse: la Samba «SYMPA».

Dotée du moteur économique de 1124 cm³ (50 CV DIN) cette petite voiture gaie et «sympa» se caractérise par un équipement complet et une présentation intérieure et extérieure originale. La carrosserie de couleur «gris futura métallisé verni» est agrémentée de bandes décoratives latérales jaunes et noires et d'un bandeau sous la lunette arrière portant la signature Talbot Samba SYMPA.

Equippée d'un toit ouvrant en verre trempé et teinté, d'un becquet AR, d'un essuie-glace AR et de vitres teintées, la Samba «SYMPA» est livrée avec des jantes spéciales jaunes.

Alfetta Quadrifoglio oro: un nouveau joyau pour les connaisseurs



La palme revient à la QUADRIFOGLIO ORO, tant du point de vue de l'esthétique, de la richesse de l'aménagement et du confort, que sous l'aspect strictement technique.

Le moteur deux litres peut justement être considéré comme ce qui se fait de mieux dans la production de série dans le domaine des moteurs quatre cylindres à essence. Une de ses principales caractéristiques consiste dans le système électronique spécial à fonctionnement digital pour le contrôle coordonné de l'alimentation essence par injection et de l'allumage (système Motronic).

Grâce au système intégré Motronic-variateur de course - qui, cela dit en passant, n'exige pratiquement aucun entretien - le moteur à injection de l'Alfetta QUADRIFOGLIO ORO tout en développant la même puissance que celui du modèle 2.0 à carburateurs (130 CV à 5400 tours) et tout en fournissant à la voiture la même vitesse maximum (plus de 185 km/h), dispose d'un couple maximum supérieur mkg à 4000 tours).

Par ailleurs, le moteur de l'Alfetta QUADRIFOGLIO ORO a un taux de pollution très réduit à l'échappement, il part instantanément à froid et son fonctionnement est parfaitement régulier, sans à-coups, quelles que soient les conditions d'emploi.

PEUGEOT Venez voir toute la gamme et faire un essai chez le concessionnaire officiel

TALBOT

M. et J.-J. Segessemann et Cie PIERRE-À-MAZEL 51
Garage du Littoral - Neuchâtel Tél. (038) 25 99 91

Ces pages spéciales ont été réalisées par le Service de publicité FAN-L'EXPRESS Tél. (038)25 65 01

Ford GARAGE DES 3 ROIS SA

J.-P. et M. Nussbaumer
2000 NEUCHÂTEL
Pierre-à-Mazel 11, tél. (038) 25 83 01

Garage Bassel - Fleurier Tél. 61 38 84
Garage Nappes - Les Geneveys-sur-Coffrane Tél. 57 18 18
Garage Hauser - Le Landeron Tél. 51 31 50
Garage Inter - Boudry Tél. 42 40 80

Ford

GARAGE DE LA ROTONDE
J.-P. Besson - Faubourg du Lac 39 - Tél. (038) 24 09 00

DIAGNOSTIC AU SCANNER DE VOTRE MOTEUR

1^{er} appareil dans le canton

Faites contrôler l'état de santé de votre moteur. Vous recevrez un diagnostic complet imprimé par l'ordinateur de notre motortest

Lavage auto self-service HYPROMAT

USINE: CONSTRUCTION ET VENTE Bôle et Colombier

À VOTRE SERVICE près de chez vous

Nos stations à Neuchâtel: Portes-Rouges - Le Mail - Beauregard - Serrières (abattoirs)

dans la région: Bôle (station Margot) - Peseux (station Autocentre) - Saint-Blaise (Pré Brenier) - Cernier (Place communale)

HYPROMAT
Le plaisir de rouler avec un véhicule propre

SPECIAL AUTO

LANCIA PRISMA: La Delta à trois corps



Compacte et performante

D'autres marques l'avaient déjà compris: la voiture à trois corps, le retour au classique est une affaire de mode et pour ne pas demeurer en reste, il faut se mettre au goût du jour.

D'ailleurs la ressemblance entre la Delta et la Prisma n'est pas à démontrer, elle est flagrante, d'autant qu'elles ont la même motorisation et la même suspension.

La Lancia Prisma se différencie d'abord par son coffre séparé, mais d'une voiture sportive, Lancia a créé une voiture familiale, spacieuse tout en demeurant compacte.

Dans la gamme Lancia, elle occupe une place entre la Delta et la Trevi.

Comme la Delta, elle adopte la position transversale pour son mo-

teur et la traction avant. Elle est proposée avec trois moteurs au choix: 1300, 1500 et 1600. Celle de notre essai était équipée du plus fort et du plus intéressant qui équipe également déjà la Trevi, le Coupé et la HP Executive, mais dont l'application sur la Prisma a bénéficié d'une série d'améliorations dont l'adoption du système Digiplex de contrôle électronique de l'allumage.

Cette Prisma possède une ligne légèrement anguleuse, et se signale par sa calandre inclinée au nouveau design de la marque avec, au centre, l'écusson classique.

Sur le plan du confort, rien n'a été négligé pour que la voiture soit agréable et confortable et un effort particulier a été porté avec succès

d'ailleurs au silence de fonctionnement.

Sa climatisation est efficace et sa mise au point facile. Son tableau de bord est très complet et d'une grande clarté. Sa suspension à quatre roues indépendantes absorbe toutes les inégalités de la route sans couper le contact avec le conducteur.

Sur la route, son comportement n'appelle pas de remarques.

Cette Prisma reste donc bien dans la lignée de la marque, et ses qualités sont prouvées par son succès. En effet, durant les neuf premiers mois de sa construction, elle a déjà dépassé le cap des 50.000 unités, alors que le programme initial ne prévoyait d'y arriver qu'à la fin de cette année.

C'est son succès qui a d'ailleurs imposé l'accroissement du volume de production.

Fiche technique

Moteur: 1585 cm³.
Puissance: 105 CV.
Vitesse maxi: 178 km/h.
Accélération de 0 à 100 km/h: 10,2 sec.
Transmission: boîte à 5 vitesses.
Freins: AV: disques;
 AR: tambours.
Suspension: 4 roues indépendantes.
Réservoir: 45 litres.
Poids: 975 kg.
Consommation moyenne de notre essai: 10,5 litres/100 km.

En bref et en images...

Nouvelle diesel chez Toyota



Pour la première fois, Toyota propose en Suisse une voiture de tourisme diesel: la Corolla GL Liftback, équipée d'un moteur à gasoil de 1839 cm³ fournissant 60 ch. Ce propulseur moderne, à chambres de précombustion et de combustion à turbulence, est doté d'une culasse en alliage léger et d'un arbre à cames en tête, entraîné par courroie crantée, exempt d'entretien comme sa pompe d'injection compacte. Entre autres avantages, ce moteur diesel à rotation rapide (jusqu'à 4500 t/min) présente, outre une sobriété peu commune pour un diesel, un départ à froid sans problème, grâce à son réchauffement rapide, et des reprises remarquables, grâce à son couple maximal.

A l'image de sa sœur à essence, cette Corolla diesel se distingue par son riche équipement de série et sa technique ultra-moderne: moteur transversal, traction avant, suspension à roues indépendantes devant et derrière, boîte à cinq vitesses idéalement étagées et direction à crémaillère précise, à démultiplication variable.

Un break appelé GT



Le lancement commercial des Breaks 305 en 1980 avait été, pour Peugeot, l'occasion d'inaugurer une technique tout à fait originale de disposition du train AR, dégageant totalement le plancher de chargement et offrant, grâce à l'installation de banquettes AR rabattables par moitié, une habitabilité modulable.

Le 305 Break GT conserve ces caractéristiques et bénéficie, bien sûr, des améliorations apportées à la gamme 305 série II, tant sur le plan du style extérieur que sur celui de la mécanique.

Opel Ascona CD: puissance et richesse



Hormis l'équipement déjà très complet de l'exécution Berlina, l'Ascona CD est dotée en série d'éléments tels que la direction assistée, le verrouillage central

des portières, les lave-glaces électriques à l'avant et à l'arrière, l'ordinateur de bord, des phares anti-brouillard à halogène, des rétroviseurs à réglage et chauffage électrique, etc.

Extérieurement, l'Ascona CD se caractérise par des enjoliveurs de roues plats (des roues en alliage léger sont livrables sur demande), des pare-chocs et bandes latérales de protection de la même couleur que la carrosserie et des phares antibrouillard à l'avant et à l'arrière.

La nouvelle Alfa 6



La nouvelle Alfa 6 se présente sur le marché avec des caractéristiques spécifiques qui représentent le summum de qualité que les ingénieurs d'Arese, en réévaluant à fond cette grande berline de luxe, qui, peut-être, avait été insuffisamment valorisée dans le passé, malgré ses nombreuses qualités, ont su lui donner sous tous les aspects, qu'il s'agisse du point de vue stylistique ou de celui plus strictement technique, du degré de finition et de raffinement de l'intérieur au confort des passagers.

L'Alfa 6 2.5 Quadrifoglio Oro est équipée de série de l'installation de conditionnement intérieur et de nouvelles roues en alliage léger et est livrée, sans supplément de prix, avec une peinture métallisée. Cette version top de la «voiture amiral» ALFA ROMEO est équipée du moteur bien connu de 6 cylindres en «V» de 2492 cm³, amélioré grâce à l'adoption de l'alimentation à injection suivant le système L-Jetronic, qui, tout en assurant des performances exceptionnellement brillantes et, même, légèrement supérieures à celles de la version précédente à carburateurs (vitesse maximum dépassant les 195 km/h), consomme sensiblement moins.

Toyota Corolla Coupé: une voiture pour individualistes



Voilà qui va réjouir tous les amateurs d'inédit: à peine cinq mois après la sortie des Corolla Liftback, Sedan et break, voici que la version Coupé SR fait son apparition en Suisse. Le caractère sportif prononcé de cette dernière et son équipement tout confort, répondant aux plus hautes exigences, indiquent clairement à quelle catégorie d'acheteurs le plus grand constructeur automobile japonais destine sa dernière création: aux adeptes des voitures pour individualistes. En Suisse, ce coupé Toyota est proposé équipé d'un fougereux moteur de 1,6 litre, dont la puissance est transmise, par l'intermédiaire d'une boîte à cinq vitesses,

à l'essieu arrière à quatre bras de suspension, ressorts hélicoïdaux et barre Panhard. Cette conception garantit de grandes réserves de sécurité du fait qu'elle est également adaptée à la version de Corolla Coupé GT à 16 soupapes, de 124 ch (non disponible en Suisse à cause des normes helvétiques en matière de gaz d'échappement et de bruit).

Nouveau 4 x 4 chez Mitsubishi



Après seulement 3 ans de présence sur le marché suisse, Mitsubishi occupe, avec ses utilitaires légers, la 5^{ème} place de la statistique de ventes, groupe 2 à 3,5 tonnes. Les modèles les plus populaires sont les L 300, d'élégantes petites voitures à cabine avancée, avec moteurs à 1600 cm³ et - depuis peu et pour l'une des versions - avec moteur diesel. Dans le passé, 6 types de L300 étaient au choix: fourgon, fourgon surélevé, combi, minibus, camionnette et châssis avec cabine. Maintenant, 4 nouvelles versions viennent compléter la gamme: un fourgon «long», disposant d'un volume utile de 30% supérieur à celui du fourgon normal, livrable avec diesel ou avec moteur à essence. Et - mondialement le premier véhicule de ce genre sur le marché - un minibus très polyvalent avec traction sur les 4 roues, 2 x 5 vitesses et aptitude absolue au terrain, à la route et à la ville. Nommé L 300 Country 4 x 4, ce nouveau modèle est proposé en deux versions.

La nouvelle grande familiale de Mitsubishi



7 places confortables et une longueur de seulement 4,3 m - voilà les atouts principaux de la nouvelle Mitsubishi présentée, en première européenne, au Salon de Francfort. La «Space Wagon» porte son nom à juste titre, mais elle n'est pas seulement spacieuse, elle est aussi d'une élégance très moderne. L'intérieur est variable à souhait et permet des transformations en nombre presque illimité. Ainsi est-il possible, pour ne citer qu'un exemple, de loger confortablement 4 personnes et tout leur équipement de ski.

Industriels, commerçants!

Adressez-vous à votre imprimeur-conseil: Imprimerie Centrale, Neuchâtel, 4, rue Saint-Maurice, tél. 038 25 65 01

En bref et en images...

Lifting pour la Fiat Argenta



La Fiat Argenta est née en 1981. Deux ans après son introduction sur le marché, elle subit un important face-lifting qui touche tant la mécanique que l'esthétique et l'équipement. Toujours propulsée par le moteur 1995 cm³ à injection électronique développant 90 kW (122 ch DIN) à 5300 t/min., proposée avec une boîte manuelle à 5 vitesses ou automatique à 3 rapports, la nouvelle Fiat Argenta prend la dénomination de «120 I.E.»

Extérieurement, la nouvelle Fiat Argenta se distingue de la précédente par sa calandre pourvue des désormais traditionnelles cinq barrettes inclinées, par des blocs optiques plus grands regroupant phares, feux de direction et feux de position, par des pare-chocs d'un dessin nouveau en matière plastique peinte de couleur métallisée et par des jantes au dessin nouveau munies d'enjoliveurs.

La suspension a été modifiée: la voie avant a été élargie de 6 cm et portée à 138 cm par l'adoption de bras oscillants plus longs.

Le diamètre de braquage de la Fiat Argenta se trouve ainsi réduit de 11,55 m

sur l'ancien modèle à 10,55 m sur le nouveau. L'essieu arrière est doté d'une barre stabilisatrice alors que celle de l'avant a été renforcée. Un nouvel étrier de plus grand diamètre améliore le freinage de l'avant, les cylindres de freins arrière sont de plus grande dimension.

Nouvelle Giulietta



Après la gamme des Alfetta, Alfa Romeo rénove celle des Giulietta. L'opération s'insère dans le récent programme de dynamisme accentué, dont la firme a déjà donné les preuves éclatantes au cours de l'année 1983.

Le but de ce programme est d'adapter le plus possible les caractéristiques des voitures Alfa Romeo aux exigences toujours plus nouvelles de sa clientèle.

Dans le cas des Giulietta, deux objectifs ont été visés par les techniciens:

- suivre l'évolution de la mode, en apportant une série d'améliorations esthétiques, tant à la carrosserie qu'à l'intérieur des véhicules, afin d'en améliorer le style et de les rendre encore plus élégantes;
- enrichir encore plus les équipements, afin d'offrir au client un produit absolument complet, non seulement du point de vue du confort, mais aussi du point de vue des prestations et de la fiabilité.

Suzuki SJ 410 Strada: plus confortable



La voiture tout terrain SUZUKI SJ 410, la plus vendue en Suisse sera livrée dans une exécution plus confortable sous la dénomination de SUZUKI SJ 410 STRADA. Elle se différencie par les caractéristiques suivantes:

- Freins à disques devant.
- Suspension plus molle donnant un confort de conduite d'une voiture de tourisme.
- Confort amélioré par des sièges mieux rembourrés, pour la GLV en tissu gris. Les nouvelles combinaisons de couleur embellissent considérablement l'intérieur.
- Le toit de la GLV est doublé à l'intérieur avec du tricot de la même couleur que les sièges, ce qui donne une atmosphère plus gaie et lumineuse.
- Les panneaux intérieurs des portes sont rembourrés et aussi adaptés aux couleurs des sièges, soit similibricou rouge-noir pour la GL soit similibricou noir et tissu gris pour la GLV.

Agence officielle



GARAGE DES 3 ROIS SA

J.-P. et M. Nussbaumer

Neuchâtel (038) 25 82 92, Gouttes d'Or 17
La Chaux-de-Fonds (039) 26 81 81
Le Locle (039) 31 24 31

Agence officielle

RENAULT

garage des falaises sa
94, ROUTE DES FALAISES
TEL. 25 02 72 NEUCHÂTEL

garage des falaises sa

RENAULT

Le no 1 des pneus d'hiver.

GOODYEAR
ULTRA GRIP 2

DES PRIX CHOC... DES PRIX NETS... c'est

AUTOCENTRE

- PESEUX

Avant d'acheter, demandez nos prix! Vous serez étonnés!

▼ 5000 pneus en stock ▼ montage anciens pneus Fr. 6.- ▼ équilibrage Fr. 6.-

ESSENCE PRIX SUPER!!!

Cartes de crédit et prépaiement

24 h sur 24!

AUTOCENTRE

M. PAQUETTE

PESEUX

31 46 40
31 99 88

AUTOCENTRE

GOODYEAR
GRAND PRIX



Le premier tour du championnat de ligue A 83/84 en chiffres



ÉTONNANT. - Le FC La Chaux-de-Fonds de l'entraîneur Marc Duivillard (à droite) suit une voie étonnante et l'affluence au Parc des Sports de la Charrière s'en ressent très positivement. (Avipress-Treuthard)

650.600 spectateurs pour les 119 matches

650.600 spectateurs ont assisté aux 119 matches de ce premier tour, contre 604.800 durant la même période de la saison précédente. Ce gain de 45.800 spectateurs - le gain de 82/83 par rapport à 81/82 était de 24.700 fr. - résulte de la comparaison des matches effectivement joués. Une comparaison des tours paraît peu logique, un match comme Bellinzzone - Grasshopper étant alors mis en parallèle avec un Lucerne - Grasshopper, par exemple.

En lieu et place des deux relégués Bulle et Winterthur, nous tiendrons compte de La Chaux-de-Fonds et de Chiasso (les promus), dont les chiffres figureront dans nos comparaisons.

● Le plus grand gain pour La Chaux-de-Fonds et Sion

Le succès de La Chaux-de-Fonds et de Sion ne se reflète pas seulement dans le classement, mais également dans l'affluence des spectateurs. Le néo-promu, La Chaux-de-Fonds, est déjà parvenu à battre le nombre de spectateurs que Bulle a enregistré après... 30 tours (29.400), tandis que Sion n'a échoué que de peu (11.900) pour égaler son total de la saison

précédente (55.000) ! Les Valaisans pourront encore jouer sept matches à domicile (entre autres contre Grasshopper, Servette, Saint-Gall et Xamax !). Le champion en titre, GC, quant à lui, enregistre la plus grande diminution du nombre des spectateurs des 16 clubs, avec une perte de 8200.

● A Lucerne et Saint-Gall la plus grande affluence

Les St-Gallois ont déjà joué neuf matches à domicile, tandis que Lucerne n'en est qu'à sept - fait à ne pas négliger. Une fois de plus, la comparaison des matches effectivement joués (et non des tours) a fait ses preuves. De telle façon, le match contre Lausanne, qui n'a pas pu être joué, ne fausse pas les chiffres.

Le record négatif est détenu par la rencontre Chiasso - Wettingen, qui a dû se contenter de 1000 spectateurs. (En 82/83, le match Winterthur - Vevey n'a attiré que 500 curieux).

En contrepartie, les matches Grasshopper - Zurich et Lucerne - Grasshopper (15.800 chacun) sont des records pour cette moitié de saison (les 18.000 spectateurs du match GC - Zurich en 82/83 n'ont pu être atteints).

Vingt-trois buts de plus qu'en 82/83

128 joueurs ont inscrit leur nom dans la liste des marqueurs (139 en 82/83). Parmi eux, seulement 10 néophytes (19) : Dreher (Bâle), Meyer, Nogues, Pavoni (La Chaux-de-Fonds), Morini (Chiasso), Fairclough (Lucerne), Barmert (St-Gall), Nickel, Reich et Wittwer (Young Boys).

Pas moins de 10 équipiers de Servette et de Xamax ont trouvé la faille lors de ce championnat. A l'opposé, nous trouvons Bellinzzone et Chiasso, dont seuls 6 joueurs ont réussi à marquer à ce jour.

● NOMBRE DE JOUEURS UTILISÉS PAR CLUB

	A	B	C
Aarau	15-2	3--	8--
Bâle	18-2	--	7-1
Bellinzzone	19-3	--	6--
Chaux-de-Fonds	14-5	2--	7-3
Chiasso	23-9	1-1	6-1
Grasshopper	14-2	3--	7--
Lausanne	20-1	1--	9--
Lucerne	18-2	2--	10--
Xamax	15-1	2--	10--
Sion	16--	2--	9--
St-Gall	18--	7--	9-1
Vevey	18--	3--	7--
Wettingen	16-2	1--	9--
Young Boys	17-3	7--	8-3
Zurich	18-2	1-1	8--
Total	276-43	32-1	128-10

Ceccaroni a joué pour Bâle et pour Chiasso A : Joueurs engagés / nouveaux joueurs B : Ont joué chaque fois durant 90 minutes / nouveaux C : Nouveaux

● DAVANTAGE DE BUTS

Tandis que durant la même période de la saison passée, 387 buts ont été marqués (3.225 par match), cette première moitié de la saison 83/84 a déjà vu 410 buts, ce qui équivaut à une moyenne de 3.445 buts par match.

La saison passée, huit buts durant le même match équivalaient à un record (Lucerne - Bulle 8-0) / Sion - Wettingen 6-2. Cette

année, les rencontres Lausanne - Chiasso (7-2) et Aarau - Bellinzzone (8-1) ont surclassé ce record d'un but. Toutefois, la victoire la plus franche a été celle de Xamax sur Bellinzzone : 8-0.

● HUIT FOIS TROIS

Durant la saison 82/83, seul l'actuel entraîneur du SC Zoug, Hitzfeld (Lucerne), avait réussi un « hat-trick » dit « classique » - il a d'ailleurs marqué 4 buts à cette occasion. Durant la saison en cours, cet exploit a déjà été égalisé par Seiler (Aarau) - il a également marqué quatre fois, Matthey (La Chaux-de-Fonds) et Mustapha (Xamax), Herberth (Aarau), Ponte (GC) Zaugg (Xamax), Nickel (YB) et Schneider (Zurich) « classique » (les 3 buts n'ont pas été marqués à la suite).

● UN QUATUOR À 10 BUTS

Le terrain adverse: une réalité

77 des 119 rencontres se sont terminées par une victoire à domicile, 19 fois l'enjeu a été partagé et 23 matches seulement ont été remportés par des équipes jouant sur terrain adverse.

Tandis que toutes les formations ont réussi à s'imposer au moins une fois à domicile, Aarau, Lausanne, St-Gall, Sion, Xamax et Vevey demeurent invaincus devant leur propre public. Cette invincibilité à domicile persiste même depuis plus d'une saison pour Sion (17 matches), St-Gall (21) et Lausanne (22) ! Aarau, Bâle, Chiasso, Lausanne et Zurich, quant à eux, attendent toujours leur première victoire à l'extérieur. Parmi eux, on trouve également deux clubs boudés par le succès sur terrain adverse depuis plus d'une saison : Aarau (depuis 16 matches) et Bâle (20)...

La seule formation de LNA a n'avoit pas encore partagé les points à ce jour reste Chiasso.

Six clubs « dans un mouchoir »

La mise en parallèle du classement actuel après 15 tours, avec celui de la saison précédente, révèle avant tout la chute libre d'un FC Zurich encore couronné de succès il y a si peu de temps.

Depuis des années habitué aux places d'honneur à la moitié du championnat - 1^{er} en 78 et 80, 2^{ème} en 79 et 81 - le FC Zurich s'est classé 4^{ème} en 1982 avec un retard de six points sur les « leaders » GC et Servette. Pourtant, ce résultat relativement médiocre pour ce club couvert de gloire, n'était pas encore le fond du gouffre, puisque Zurich occupant, actuellement, la 13^{ème} place du classement intermédiaire, à neuf points du « leader ».

Alors que, la saison passée, les chefs de file à la « mi-temps » formaient un quatuor - Grasshopper, Servette, Xamax et Zurich - la moitié du championnat 1983 est menée par un sextuor, malgré la mésaventure du FCZ. L'étonnant Wettingen, qui occupe la 6^{ème} place après 15 tours, n'a que deux points de retard sur le « leader », Sion ! Un tel équilibre du groupe de tête à la moitié du championnat n'a plus été atteint depuis des années.

Les deux néo-promus, La Chaux-de-Fonds et Chiasso, comptabilisent davantage de points que Bulle et Winterthur (4 chacun) à la période analogue de la saison précédente. La Chaux-de-Fonds totalise même plus de points (15) que les deux relégués de 82/83 après 30 tours (12, resp. 10)...

Dans toutes les comparaisons faites dans le tableau ci-dessous, il convient de tenir compte du fait que, Grasshopper et Lausanne ont joué un match en moins et qu'ils peuvent, dès lors, encore améliorer leur classement ainsi que leurs chiffres de comparaison.

La rencontre Lausanne - Grasshopper décidera si les Valaisans peuvent garder leur titre de champion d'automne.

Relevons enfin qu'en contrepartie de Zurich (moins 7 points), Aarau réalise un gain de 6 points par rapport à la saison précédente.

● La situation à la mi-championnat

	J	G	N	P	Buts	Pts	82/83	Différence
1. Sion	15	10	1	4	36-20	21	17	+ 4
2. St-Gall (8/3)	15	9	3	3	30-24	21	16	+ 5
3. Grasshopper (1/1)	14	9	2	3	28-16	20	25	- 5
4. Xamax (3/6)	15	8	4	3	33-15	20	20	0
5. Servette (2/2)	15	9	2	4	33-17	20	25	- 5
6. Wettingen (12/10)	15	8	3	4	24-18	19	14	+ 5
7. Young Boys (6/9)	15	6	3	6	21-17	15	18	- 3
8. Chaux-de-Fds (Inb)	15	5	5	5	32-28	15	Inb	-
9. Lausanne (9/5)	14	6	2	6	26-18	14	16	- 2
10. Vevey (11/12)	15	6	1	8	24-32	13	16	- 3
11. Aarau (13/14)	15	4	4	7	28-28	12	6	+ 6
12. Bâle (10/11)	15	5	2	8	29-36	12	16	- 4
13. Zurich (4/4)	15	5	2	8	23-30	12	19	- 7
14. Lucerne (5/8)	15	5	2	8	18-26	12	18	- 6
15. Chiasso (Inb)	15	3	0	12	13-42	6	Inb	-
16. Bellinzzone (14/13)	15	2	2	11	12-43	6	6	0

Entre parenthèses, classement à la mi-championnat et classement final 1982/83.

Il est également intéressant de consulter le classement des marqueurs après 15 tours. Parmi les 10 meilleurs de la saison précédente, seuls quatre - Schneider (Zurich), Bregy (Sion), Ponte (GC) et Sivew (Vevey) - ont réussi la même performance cette année.

	1983/84	1982/83
1. Gisinger (St-G.)	10	6
Seiler (Aarau)	10	5
Suter (Bâle)	10	3
Tacht (Sion)	10	5
5. Matthey (Chx-Fds)	9	LNB
Schneider (Zurich)	9	7
7. Dreher (Bâle)	8	RFA
Pavoni (Chx-Fds)	8	1 ^{re} LIGUE
Schnyder (Servette)	8	3
10. Bregy (Sion)	7	10
Herberth (Aarau)	7	3
Mustapha (Xamax)	7	4
Nickel (Young Boys)	7	RFA
Ponte (Grasshopper)	7	7
Sivew (Vevey)	7	9
Zaugg (Xamax)	7	5

Que de pénalties !

Le nombre de pénalties est en nette augmentation. La saison 82/83 en a vu 29, alors que la saison en cours en enregistre déjà 36, contre 10 (7) non transformés.

Les tireurs de pénalties les plus efficaces restent Radacovic (Wettingen) et Schnyder (Servette), qui ont transformé tous deux leurs quatre coups de réparation. Bellinzzone et La Chaux-de-Fonds n'ont pas tiré de penalty cette saison, alors que Grasshopper et Xamax n'ont pas encore fait l'objet d'une telle punition.

● MOINS D'« AUTOGOALS »

Le nombre des « autogoals » est moins élevé que la saison précédente (12). Seuls six joueurs « sont parvenus » à tromper leur propre gardien en cette première moitié de saison - Conz (YB), Givens (Xamax), Martinelli (Lucerne), Osterwalder (Aarau), Rossini (Bellinzzone) et Zanchi (Wettingen).

Le F.-C. Sion futur champion ?

La statistique permet de tirer quelques conclusions en comparant les classements de la mi-championnat aux classements de fin de championnat (depuis 73/74). Ainsi, le futur champion suisse se trouvait toujours parmi les trois premiers au classement intermédiaire. Seul Bâle (76/77 et 79/80) a fait l'exception à la règle en se classant 4^{ème}. De même, pour les futurs relégués, qui eux se trouvaient toujours parmi les trois derniers à mi-parcours; La Chaux-de-Fonds fait l'exception en se classant 10^{ème} à mi-course en 79/80.

● L'ASCENSEUR

Le fait de trouver le néo-promu Chiasso parmi les trois derniers du classement n'étonne personne, les néo-promus n'évoluent « normalement » pas plus d'une ou deux saisons en LNA.

Neuchâtel Xamax, qui est monté en 73/74 et qui n'a jamais fait de retour en LNB, est la grande exception dans ce domaine.

Depuis 73/74, 42 mutations ont été enregistrées en LNA - 23 promotions et 19 relégations. Seules 15 formations y sont impliquées :

Aarau (1 ascension / aucune relégation); Bellinzzone (2/1); Biene (1/1); Bulle (1/1); La Chaux-de-Fonds (3/3); Chênois (1/1); Chiasso (3/3); Etoile Carouge (1/1); Lugano (1/2); Lucerne (2/1); Nordstern (2/2); Xamax (1/-); Vevey (2/1); Wettingen (1/-) et Winterthur (1/2).

+ = promotion en LNA avant 73/74.

Davantage de spectateurs et de buts que l'an dernier, ce qui est réjouissant, mais aussi plus d'expulsions, ce qui est moins. Le football suisse gagnerait-il en attrait tout en sombrant dans l'agressivité? Il faut se méfier des chiffres, auxquels on peut faire dire ce que l'on veut, ou presque.

Par Ernest DE BACH

Cet avertissement donné, comment se portent les clubs de ligue A à la mi-championnat, au moment où ils entament une longue pause hivernale? En parcourant cette page, vous en saurez davantage sur leur compte et sur ce qu'ils peuvent espérer du second tour dont le départ sera donné le 26 février 84.

	82/83	83/84	différence
Aarau (7 matches)	39.400	36.600	- 2800
Bâle (7)	40.000	47.200	+ 7200
Bellinzzone (8)	23.300	24.400	+ 1100
Chaux-de-Fonds (8)	17.900	42.200	+ 24.300
Chiasso (7)	14.000	13.800	- 200
Grasshopper (8)	63.200	56.000	- 7200
Lausanne (7)	34.400	36.400	+ 2000
Lucerne (7)	58.600	60.700	+ 2100
Xamax (7)	49.600	45.800	- 3800
Servette (7)	48.000	53.100	+ 5100
Sion (8)	23.400	43.100	+ 19.700
St-Gall (9)	60.700	60.700	-
Vevey (6)	21.100	20.400	- 700
Wettingen (8)	27.800	30.800	+ 3000
Young Boys (8)	48.800	43.300	- 5500
Zurich (7)	34.600	36.100	+ 1500
Total	604.800	650.600	+ 45.800

Tandis que le 5^{ème} tour enregistre un record avec 55.300 spectateurs, le 11^{ème} tour se voit créditer du plus mauvais résultat avec 36.000 spectateurs seulement. Les deux extrêmes de la saison passée se situaient à 59.400, respectivement 27.700 spectateurs.

Berbig roi du « blanchissage »

Si l'on considère les gardiens selon le nombre de « blanchissages », Berbig (GC) prend la tête avec six. Quand à la durée d'invincibilité, Berbig concède le premier rang à Milani (Lausanne), qui a su garder sa cage inviolée depuis 430 minutes.

Le record de LNA est encore entre les mains d'Eichenberger (YB), qui a su garder son but imperméable durant 743 minutes, au cours de la saison 74/75!

Ne sont mentionnés dans notre classement que les gardiens ayant joué au moins trois matches de suite. Le premier chiffre se réfère au nombre de matches joués sans but encaissé, le deuxième

Saint-Gall est le plus homogène

276 joueurs ont été engagés dans les 119 matches, soit 5 de moins que la saison précédente (281). Parmi eux, 43 (56) néophytes de ligue A.

32 joueurs ont joué tous les matches et ce durant les 90 minutes. On ne trouve ici qu'un seul (8) néophyte. Il s'agit tout de même du professionnel confirmé de la « Bundesliga », Bold (Zurich).

Tandis que Bâle et Bellinzzone n'ont aucun joueur dans leurs rangs à avoir joué tous les matches durant les 90 minutes, St-Gall peut se vanter d'en posséder 7, parmi ses 18 joueurs engagés!

Voici la liste des joueurs ayant participé à tous les matches et ce durant les 90 minutes:

- Aarau: Boeckli, Osterwalder, Herberth.
- Bâle: 0.
- Bellinzzone: 0.
- La Chaux-de-Fonds: Laeubli, Mundwiler.
- Chiasso: Schurmann.
- Grasshopper: Berbig, Egli, Hermann.
- Lausanne: Ryf.
- Lucerne: Waser, H. Risi.
- Neuchâtel Xamax: Engel, Forestier.
- Servette: Barberis, Geiger.
- Sion: Balet, Lopez.
- St-Gall: Huwyler, Urban, Rietmann, Germann, Gisinger, Gross, Sengeor.
- Vevey: Malnati, Franz, Bonato.
- Wettingen: Danek.
- Young Boys: Conz, Weber.
- Zurich: Bold.

● Plus de deux équipes à Chiasso...

Grasshopper et le néo-promu La Chaux-de-Fonds se sont contentés de 14 joueurs chacun, alors que Chiasso en a envoyé 23 (!) sur le terrain.

Seuls Sion et Vevey n'ont pas encore mis à contribution de « néophyte », tandis que Chiasso en a déjà engagé 9 dans les précédents matches.

me et le troisième aux minutes d'invincibilité durant cette saison (meilleur résultat momentanément).

	matches sans but	minutes sans but
Boeckli (Aarau)	3	170 / 42
Suter (Bâle)	2	132 / 33
Mellacina (Bellinz.)	2	224 / 14
Benzoni (Bellinz.)	0	85 / 5
Laeubli (Chx-de-Fds)	3	168 / 13
Bernasconi (Chiasso)	1	142 / 23
Berbig (Grasshopper)	6	201 / 20
Milani (Lausanne)	5	430/430
Burren (Lausanne)	0	119 / 27
Waser (Lucerne)	4	300 / 51
De Choudens (Serv.)	4	261 / 21
Burgener (Servette)	2	169/112
Pittier (Sion)	3	200 / 54
Huwyler (Saint-Gall)	2	139 / 68
Malnati (Vevey)	2	197 / 59
Danek (Wettingen)	5	393 / 1
Engel (Xamax)	4	264/146
Zurbuchen (Yg Boys)	5	261/191
Mollard (Yg Boys)	1	145 / 24
Rufli (Zurich)	1	172 / 36
Grob (Zurich)	3	102/102

● Trop d'expulsions

Le nombre d'expulsions qui ont dû être prononcées au cours de cette première moitié de championnat est inquiétant: déjà 11 joueurs se sont vus renvoyer aux vestiaires contre 4 la saison précédente. Ce triste bilan ne gagne rien par le fait que sept (2) joueurs n'ont pas été expulsés pour voie de fait mais pour deux avertissements. La saison 82/83 comptabilise un total de 11 expulsions - un total déjà égalé après 15 tours!

Andermatt (Bâle), Capraro (La Chaux-de-Fonds), Werhli (GC) et Zanchi (Wettingen) ont été expulsés pour voie de fait, tandis que Schaer (Aarau), Bura, Lucchini et Schaer (tous Bellinzzone), Mastrodonato (Chiasso), Kuhni (Lausanne) et Michaud (Vevey) ont vu deux fois la carte jaune au cours du même match.

Dans le groupe 1 de 1^{re} ligue

Montreux rate le coche

C'était, dimanche, la dernière journée du premier tour en championnat de première ligue, une journée perturbée par des conditions atmosphériques plus que médiocres. Dans le groupe 1, trois matches seulement ont pu se dérouler, toutes les autres rencontres ayant été reportées à une date à convenir: tant Boudry - Yverdon (dimanche), Saint-Jean - Carouge, Rarogne - Fétigny que Savèze - Stade Lausanne n'ont pu avoir lieu. Conséquence de tout cela, un classement boiteux, avec des formations à 15 matches joués et d'autres avec 14 seulement. Difficile de faire un commentaire qui se tienne avec un tel état de choses.

UN POINT DE PRIS

Pendant que la tempête faisait rage un peu partout en Suisse, Payerne jouait son match face aux Valaisans de Leytron: un spectacle pitoyable, avec deux formations peut-être fatiguées, mais tout de même très mal inspirées en ce dimanche après-midi. Pour Payerne, c'est « un point de

pris » comme on dit, avec les sursis qui se poursuivent pour les hommes de l'entraîneur Narbel. A voir au printemps.

Dans le derby vaudois, Malley recevait ce Montreux de plus en plus ambitieux, résultat: Montreux fut simplement balayé sur le « score » sans appel de 4 à 0... Yverdon est donc toujours « leader », puisque les Montreusiens n'ont pas su saisir cette chance de le devancer.

hockey sur glace

Trois défaites pour les équipes jurassiennes de ligue nationale

Ligue B: panne de «jus» à La Chaux-de-Fonds

LA CHAUX-DE-FONDS - LANGENTHAL 2-6 (0-3 2-2 0-1)

MARQUEURS: Davidson 1^{er}; Th. Meyer 9^{me}; H.-P. Wyss 19^{me}; Hugli 25^{me}; Neiningner 29^{me}; Crawford 32^{me}; Davidson 39^{me}; Magnin 44^{me}.

LA CHAUX-DE-FONDS: Lemmenmeier; Gobat, Amez-Droz; Bourquin, Zigerli; Neiningner, Tschanz, Mouche; Caporosso, Meier, Buff; Crawford, Marti, Bégin. Entraîneur: Wittwer.

LANGENTHAL: Chéhab; H.-P. Meyer, Zettel; Zubler, H.-P. Wyss; Hugli, Davidson, Laede-

rach; Magnin, Baertschi, Daehler; Troesch, Th. Meyer, Grand. Entraîneur: Tuma.

ARBITRES: MM. Brunner, Gaette/Ehrler.

NOTES: patinoire des Mélézes; glace en bon état; 1400 spectateurs. Nogués, l'Argentin du FC La Chaux-de-Fonds, assiste à la rencontre; il voit ainsi, pour la première fois, un match de hockey sur glace, reportages télévisés mis à part. L'entraîneur chaux-de-fonnier introduit d'entrée de cause dans sa formation de base Mouche (à la place de Niederhauser) et Bourquin (pour

Dubois). A la 20^{me} minute, Lengacher prend la place de Lemmenmeier. A la 26^{me} minute, tir de Crawford sur l'extérieur d'un montant! Tirs dans le cadre des buts: 23-24 (5-14 9-8 9-12). Pénalités: 4 x 2' contre La Chaux-de-Fonds; 5 x 2' contre Langenthal.

LA PANNE...

La tempête de dimanche avait privé de «jus», durant presque cinq heures, la ville de La Chaux-de-Fonds. Et lors- que les employés de l'ENSA (Electricité neuchâteloise SA) rétablirent le courant, le technicien responsable a probablement oublié d'abaisser le disjoncteur du circuit reliant le HC La Chaux-de-Fonds!

Ou alors, comment expliquer la pâle performance du pensionnaire des Mélézes face à un Langenthal bon, sans plus? Sans jamais élever le débat, sans faire preuve d'imagination dans son jeu, l'équipe de la Haute-Argoive s'est imposée presque sans coup férir...

Privé de «jus», sans influx, le HC La Chaux-de-Fonds a subi sa défaite. Ses réactions furent trop épisodiques pour véritablement espérer relever la tête une fois le tableau affichant 0-4! Certes, il y eut cette réaction violente - mais sans suite hélas! - de la mi-match, Neiningner, puis Crawford réduisant la marque de moitié en l'espace d'un peu plus de trois minutes (3' 42).

Deux buts identiques: Neiningner (il hérita de la rondelle sur un «contre») et Crawford (passe en profondeur de Marti) s'en allèrent seuls à tour de rôle battre Chéhab, après avoir pris de vitesse la défense bernoise.

La voie semblait tracée pour surprendre ce Langenthal évoluant sur un rythme de sénateur. Presque jamais il accéléra le jeu. Ce ne fut que feu de paille: La Chaux-de-Fonds retomba dans la grisaille. Le disjoncteur, à nouveau, avait sauté. Et personne ne parvint à l'abaisser afin de rétablir le courant. Même pas Bégin et Crawford!

Les deux étrangers restèrent nette-

ment en dessous de leurs possibilités. A l'image de toute l'équipe, du reste. A tel point que même en infériorité numérique, les Chaux-de-Fonniers ne se créèrent point d'occasion... Et ce n'est pourtant pas là leur habitude. Au contraire!

Hier soir donc, ils avaient oublié aux vestiaires leur vertu première: ce «fore-checking» qui fait généralement leur force. Et affirmer qu'ils manquèrent de volonté, de détermination, qu'ils omirent de se battre, n'est point une vue de l'esprit.

Quant à Langenthal, il a récolté le juste salaire d'un travail laborieux. Sans plus...

P.-H. BONVIN



RÉVEIL - A l'image de Ludi (à droite, en blanc) qui menace la défense luganaise représentée par Bauer et le gardien Andrey, Fribourg s'est réveillé après deux défaites d'affilée. (Keystone)

Ajoie: trop sévère...

BERNE - AJOIE 12-4 (3-3 3-0 6-1)

MARQUEURS: Hepp 5^{me}; C. Berdat 6^{me}; M. Siegenthaler 14^{me}; C. Berdat 14^{me}; Lappert 16^{me}; R. Maesuli 16^{me}; Wilson 25^{me}; Hepp 28^{me}; Lauber 35^{me}; Boileau 41^{me}; Wilson 42^{me}; Sullivan 45^{me}; Wilson 46^{me}; R. Maesuli 52^{me}; R. Maesuli 53^{me}; Zahnd 58^{me}.

BERNE: Grubauer; Pfeuti, Maeder; Fehr, Hepp; Beutler, Rauch; S. Maesuli, Zahnd, R. Maesuli; Fischer, Sullivan, Wilson; Lappert, Lauber, Poltera; Schupbach, Fergg. Entraîneur: Sarnier.

AJOIE: A. Siegenthaler; Bernard, Aubry; Barras; Boileau, M. Siegenthaler, Trotter; S. Berdat, C. Berdat, Bergamo; Bachmann, Sanglard, O. Siegenthaler; Behr. Entraîneur: Trotter.

ARBITRES: MM. Biollay, Wenger/Zeller.

NOTES: patinoire de l'Allmend; 8796 spectateurs. Pénalités: 5 x 2' contre Berne, plus 10 minutes à Wilson; 6 x 2' contre Ajoie.

C'est avec une véritable équipe de fortune que les Jurassiens se présenteront à

l'Allmend. Tournant avec trois arrières, Boileau et Trotter jouant alternativement en défense et en attaque, les Ajoiolots ne firent finalement pas si mauvaise figure. Animés d'une volonté à toute épreuve, ils se permirent même de mener 3-1, marquant deux buts durant la même minute au premier tiers. Malheureusement, l'euphorie fut de courte durée, puisque les Bernois parvinrent à égaliser avant la première pause.

Durant la deuxième période, les protégés de Trotter accusèrent le coup, probablement victimes de leur folle débauche d'énergie. Sans jamais être ridicules, ils durent subir la loi de leurs adversaires, se réservant de lancer des «contres», par Boileau surtout. L'espoir revint lorsqu'à la 41^{me} minute, le même Boileau put réduire la marque. Blessés dans leur orgueil, les joueurs de Sarnier mirent la surmultiplicité, assigeant la cage du pauvre Siegenthaler; les buts tombèrent alors comme des fruits mûrs...

Sur l'ensemble du match, le «score» est beaucoup trop sévère pour les Jurassiens. A. B.

Ligue A: rechute de Bienne

BIENNE - ZURICH 1-4 (0-1 0-2 1-1)

MARQUEURS: L. Schmid 19^{me}; Hurcik 24^{me}; Vasko 31^{me}; Novy 41^{me}; W. Kohler 51^{me}.

BIENNE:ANKEN; Flotiront; Koelliker; Poulin, Dubuis; Cattaruzza; Lautenschlager, Koller, Wist; W. Kohler, Gosselin, Leuenberger; Baertschi, Luthi, D. Kohler; Steiner. Entraîneur: Ruhnke.

ZURICH: Scheibli; Vasko, A. Bolli; Pedrini, Waldacher; Novy, Kaufmann, L. Schmid; Geiger, Durst, H. Schmid; Hurcik, Niederer, R. Bolli. Entraîneur: Lefley.

ARBITRES: MM. Voegtlin, Ramseier/Zimmermann.

NOTES: stade de glace; 4900 spectateurs. Bienne au complet; Zurich sans Grissemann et Leemann (blessés). Pénalités: 3 x 2' contre Bienne; 4 x 2' contre Zurich.

Quelle déception pour le public biennois hier soir au stade de glace! Bienne a-t-il pris cette rencontre trop à la légè-

re? Toujours est-il que les Seelandaïs ont perdu le plus naturellement du monde cette rencontre. Son manque de combativité et surtout une absence flagrante de collectivité ont suffi pour permettre de laisser un Zurich vainqueur méritant. L'équipe de l'entraîneur Lefley a donné une leçon en ce qui concerne la discipline. Luttant avec énergie, les Zuricois ont littéralement endormi les Biennois, qui se sont retrouvés tout étonnés d'être menés à la fin du 2^{me} tiers par 3-0. Et Bienne peut même remercier son gardien Anken de sa prestation, surtout au cours de la deuxième période!

Lorsqu'à la première minute de jeu dans l'ultime période, Novy augmentait la marque à 4-0, les carottes étaient cuites pour les Seelandaïs. On les sentait incapables de remonter un tel handicap. Il y eut un feu de paille toutefois, avec la réussite de Willy Kohler à neuf minutes de la fin du match, mais les Zuricois tenaient bien leur os.

Zurich a très bien compris l'importance de l'enjeu, au contraire de Bienne, à la suffisance coupable, qui n'a pas su réagir au moment opportun.

Bienne a déçu à plus d'un titre. En effet, les bonnes dispositions constatées lors des dernières rencontres ont fondu comme neige au soleil...

E. PELLATON

Ligue A

Davos - Arosa 3-3 (1-0 1-2 1-1); Fribourg/Gottéron - Lugano 3-2 (1-0 2-0 0-2); Bienne - CP Zurich 1-4 (0-1 0-2 1-1); Kloten - Langnau 5-2 (2-2 2-0 1-0).

Table with 4 columns: Team, Goals, Assists, Points. Rows include Davos, Arosa, Kloten, FR/Gottéron, Lugano, Bienne, Langnau, CP Zurich.

Ligue B, Ouest

Berne - Ajoie 12-4 (3-3 3-0 6-1); La Chaux-de-Fonds - Langenthal 2-6 (0-3 2-2 0-1); Sierre - Viège 5-3 (2-1 3-1 0-1); Villars - Lausanne 5-5 (2-2 1-2 2-1).

Table with 4 columns: Team, Goals, Assists, Points. Rows include Sierre, Berne, Langenthal, Ajoie, Villars, C.-de-Fonds, Viège, Lausanne.

Ligue B, Est

Coire - Hérissau 3-2 (1-0 0-1 2-1); Olten - Zoug 7-3 (2-1 3-1 2-0); Rapperswil - Dubendorf 3-6 (1-1 1-0 1-5); Ambri - Wetzikon 13-7 (3-0 5-2 5-5).

Table with 4 columns: Team, Goals, Assists, Points. Rows include Dubendorf, Ambri/Piot, Coire, Olten, Wetzikon, Zoug, Hérissau, Rappers.

Duel de gardiens à Fribourg...

FRIBOURG/GOTTÉRON - LUGANO 3-2 (1-0 2-0 0-2)

MARQUEURS: Lussier 19^{me}; 26^{me}, 37^{me}; Rogger 47^{me}; Loetscher 50^{me}.

FRIBOURG: Meuwly; Cadieux, Silling; M. Girard, Brassy; Jockelmann, Weber; Beaulieu, Lussier, Rotzetter; Ludi, Raemy, Richter; Burkard, Fuhrer, Theus. Entraîneur: Cadieux.

LUGANO: Andrey; Zenhausern, Rogger; Bauer, E. Girard; Loetscher, Von Gunten, Johansson; Blaser, Conte, Loetscher; Capeder, Gaggini, Kaufmann. Entraîneur: Stettvoll.

ARBITRES: MM. Frey, Dysli/Jetzer. NOTES: patinoire communale de Fribourg; 7500 spectateurs. Fribourg sans Gagnon (toux/jeu blessé); Lugano sans Hjerpe (blessé au genou) et Domeniconi (opéré aujourd'hui à Lausanne pour une cheville). Pénalités: 6 x 2' contre Fribourg; 7 x 2' contre Lugano.

Fribourg - Lugano: un duel. Un duel entre deux gardiens: Meuwly et Andrey. Deux joueurs fantastiques; des arrêts époustouflants de part et d'autre, une classe indéniable. Bref, deux grands bonhommes!

Certes, on avait dit Meuwly à court d'en-

traînement, fatigué, voire trop lourd; tout cela, c'est du passé. On a retrouvé hier soir le grand Meuwly; pas celui du championnat, celui qui semblait absent, hors du sujet. Non! Le grand Meuwly; le rempart.

Son vis-à-vis Andrey n'a rien à se reprocher non plus. Peut-être un palet relâché qui tomba sur la crosse de Lussier, lequel ne se fit pas prier pour inscrire la troisième réussite fribourgeoise. Mais à part cela, une partie extraordinaire pour les deux portiers.

LOGIQUEMENT...

Bien sûr, Fribourg a gagné. On serait tenté de dire logiquement. En effet, 3-0 après deux tiers, l'affaire semblait réglée. Pourtant, le Lugano de cette saison n'a rien à voir avec l'équipe «fantoche» de l'an passé. Non, vraiment, depuis que Stettvoll est à la barre, les Tessinois sont terriblement dangereux, et en aucun cas se résignent. Preuve en est leur remontée sur la fin du match, eux qui, 40 minutes durant, furent inférieurs à l'équipe de Cadieux.

Il faut remarquer qu'avec Lussier, dans une forme éblouissante, les Fribourgeois possèdent un potentiel offensif des plus franchants. Pour tout dire, Fribourg a mérité son succès, même si Lugano fut remarquable sur la fin.

D.SUDAN

football

Algérie-Suisse ce soir

Laurent Jaccard titulaire

Réunis au stade du Hardturm hier en début d'après-midi, les vingt sélectionnés pour la tournée en Afrique ont suivi un léger entraînement sur un terrain annexe. Cette mise en condition s'est terminée par un match d'entraînement à dix contre dix de vingt minutes, entre les titulaires et les réservis-

tes. La victoire est revenue aux titulaires sur des buts de Ponte (12^{me}), Egli (15^{me}) et Heinz Hermann (20^{me}).

Le Neuchâtelois de Servette Laurent Jaccard a évolué avec les titulaires. A l'issue de l'entraînement, Paul Wolfisberg a confirmé son intention de le faire jouer à Alger ce soir, sauf modification de dernière heure. Son 11^{me} homme sera Koller, qui a pour sa part évolué avec les réservistes.

L'équipe suisse probable pour le match Algérie-Suisse sera la suivante:

- 1. Berbig (Grasshopper); 6. Wehrli (Grasshopper); 3. Ludi (Zurich), 4. Egli (Grasshopper), 2. In-Albon (Grasshopper); 8. Koller (Grasshopper), 7. Heinz Hermann (Grasshopper), 5. Schaeffli (Grasshopper); 9 Sutter (Bâle), 10. Ponte (Grasshopper), 11. Jaccard (Servette).

En différé à la TV

Le service des sports de la Télévision romande annonce que le match international Algérie - Suisse sera diffusé, en différé d'Alger, le mercredi 30 novembre 1983, à 22 h 45, sur la chaîne suisse italienne, avec commentaire en français de Roger Félix.

Championnat d'Europe: 6^{me} billet ce soir

La Tchécoslovaquie et la Roumanie joueront à quitta ou double le sixième billet pour la phase finale du Championnat d'Europe, aujourd'hui à Bratislava, à l'occasion du dernier match du groupe 5.

Pour rejoindre la Belgique, le Portugal, le Danemark, la RFA, tenante du trophée, et la France, pays organisateur, déjà qualifiés, les Tchécoslovaques de Frantisek Havranek, actuellement troisième à deux points des Suédois (déjà hors course) et des Roumains, doivent absolument l'emporter. Un résultat nul suffirait en effet à la Roumanie de Mircea Lucescu pour dépasser la Suède et terminer à la première place. Quoi qu'il arrive, la Suède perdra la première place, au profit de la Roumanie en cas de match nul ou de victoire des Roumains, au profit de la Tchécoslovaquie, si celle-ci s'impose. Dans ce cas, Tchécoslovaquie et Suède peuvent terminer à égalité de différence de buts. Mais les Tchécoslovaques seront alors qualifiés pour en avoir marqué au minimum un de plus.

Classement du groupe 5 avant Tchécoslovaquie-Roumanie et Italie-Chypre (22 décembre): 1. Roumanie 7/11 (8-2); 2. Suède 8/11 (14-5); 3. Tchécoslovaquie 7/9 (14-6); 4. Italie 7/3 (3-11); 5. Chypre 7/2 (3-18).

volleyball

Championnat neuchâtelois

DAMES

2^{me} ligue: La Chaux-de-Fonds - UNI Neuchâtel 1-3; ANEPS - Colombier 3-2; Bevaix - Savagnier 3-1; Le Locle - Neuchâtel-Sports 3-2. - 4^{me} ligue: Boudry - Peseux 0-3; Val-de-Travers - Cortaillod 3-1; Colombier - Corcelles 3-0. - Juniors A1: Cerisiers - Colombier 2-3; Savagnier - UNI Neuchâtel 2-3.

HOMMES

2^{me} ligue: Neuchâtel-Sports - Val-de-Ruz 3-0; La Chaux-de-Fonds - Colombier 1-3; Bevaix - Marn 1-3. - Juniors A: Le Locle - Colombier 3-1; Val-de-Ruz - Neuchâtel-Sports 3-1; Val-de-Ruz - La Chaux-de-Fonds 0-3.

cyclisme

Six jours de Zurich

Les Danois Gert Frank et Hans-Henrik Oersted ont pris la tête des Six jours de Zurich, à l'issue de la première épreuve de mardi, une «américaine» sur 50 km remportée par les Allemands Albert Fritz et Dietrich Thurau. Cette dernière n'a pas donné lieu à une empoignée bien sérieuse, les équipes favorites occupant les premiers rangs. Les Suisses Urs Freuler et Daniel Gisiger sont toujours troisièmes, derrière Schütz/Rinklin (RFA), mais à un tour des «leaders».

● Situation, mardi à 23 h: 1. Frank/Oersted (Dan) 0 pt. - A 1 tour: 2. Schütz/Rinklin (RFA), 30; 3. Freuler/Gisiger (Sui), 28; 4. Wiggins/Doyle (Aus/GB), 28; 5. Thurau/Fritz (RFA), 4. - Puis: 11. Moerling/Hindelang (Sui/RFA), à 4 t./5.

échecs

Notre chronique hebdomadaire

Tournoi du 80^{me} anniversaire du CE de Neuchâtel

La Feuille d'Avis de Neuchâtel des 24 septembre et 2 octobre 1903 publiait l'annonce suivante: «Les personnes qui connaissent et qui aiment le jeu d'échecs sont priées de déposer, sous enveloppe portant la suscription «Echecs», leur adresse au bureau du journal, afin qu'il puisse leur adresser une circulaire au sujet de la fondation éventuelle d'un club».

C'est ainsi que fut constitué le CE de Neuchâtel. Sous l'impulsion du professeur de mathématiques Marc Nicolle, le CE de Neuchâtel a eu l'honneur d'organiser les Tournois suisses de 1905 et 1922. Puis, en 1947, le président Fernand Morel, secondé par une vaillante équipe, organisa le 48^{me} Tournoi suisse qui, une fois de plus, tint ses Assises à la Rotonde.

Tournoi du 80^{me}

(7 rondes de 15 min. - 70 participants)

Classement des douze premiers: 1. Reich (Bienne) 7 points; 2. Porret et A. Robert (CEN) 6 points; 4. Abbet (CEN) 5 1/2 points; puis 8 joueurs avec 5 points: Jatou (Yverdon), F. Morel (CEN), Juvet (Couvet), Del Val (CEN), D. Simon (Porrentruy), R. Zahner (Schaffhouse) et D. Genné (CEN).

Prix spéciaux. - 1^{er} vétéran: H. Robert. - 1^{er} junior: D. Genné. - 1^{er} non licencié dans un club: Gabor Kulcsar.

L'organisation fut parfaite et il est même prévu de rééditer cette manifestation l'année prochaine. C. K.

Tournoi des prétendants: troisième nul

La quatrième partie de la demi-finale du tournoi des prétendants d'échecs entre le jeune prodige soviétique Gary Kasparov et l'apatride Victor Korchnoi, qui joue sous les couleurs suisses, s'est achevée lundi par un nul.

Korchnoi mène donc toujours par deux points et demi contre un point et demi.

La cinquième partie, qui devait avoir lieu aujourd'hui, a été reportée à jeudi, à la demande de Kasparov, qui a ainsi pris mardi le «time out» (pause) auquel il a droit selon le règlement.



CONCENTRATION. - On entendrait une mouche voler... (Avipress Treuhardt)

escrime

Brassard de novembre

Epee: encore Raaflaub!

Les assauts s'annonçaient assez disputés, car les données étaient les suivantes pour cet avant-dernier brassard de l'année: pour Michel Wittwer, gagner à tout prix et espérer voir Raaflaub perdre quelques assauts afin de combler le retard qu'il compte au classement général.

Pour Raaflaub, consolider sa première place afin d'aborder le brassard de décembre en toute sérénité et en futur vainqueur!

Mission accomplie pour Joël Raaflaub, échec pour Michel Wittwer. Jérôme de Montmolin et Pierre-Antoine Quillet - respectivement deuxième et troisième - ont brillamment confirmé leur retour à la Salle de la rue du Pommier et aux brassards. S'ils continuent de suivre ainsi les leçons de Maître Blanc, ils vont entrer en force parmi les favoris de l'année 1984. Affaire à suivre!

Brassard sabre

Le brassard sabre de novembre a permis à Maître Blanc de remporter une nouvelle victoire. Membre de l'équipe suisse de sabre des Maîtres d'armes, Maître Blanc n'a laissé aucune chance à ses valeureux et courageux adversaires.

Il remporte donc sans coup férir le classement général définitif du sabre. Derrière, Yann Scyboz et Olivier Rochat, deux juniors, réussissent une belle performance.

Il est à remarquer que grâce au dynamisme du Maître, la Société

d'escrime de Neuchâtel peut à nouveau se vanter de montrer avec brio les trois catégories de l'escrime, à savoir l'épée, le fleuret et le sabre.

Semaine neuchâteloise

La dorénavant habituelle semaine neuchâteloise permettra au public neuchâtelois d'aller assister, à la salle de la rue du Pommier, ce soir dès 18 h 30 au tournoi fleuret mixte toute catégorie. Ensuite, se tireront le brassard épée du mois de décembre, demain dès 18 h 30, et le Challenge Muller fleuret mixte cadet junior, vendredi dès 18 h 30 également. Enfin, le Challenge Muller fleuret mixte, 14 ans et moins, se disputera le samedi 3 décembre dès 14 h 30.

RÉSULTATS

Brassard épée: 1. J. Raaflaub (9 victoires); 2. J. de Montmolin (8); 3. P.-A. Quillet (8); 4. M. Wittwer (7); 5. F. Ott (6); 6. M. Blanc (5); 7. F. Jemolla (3); 8. O. Rochat (3); 9. R. Moreillon (2); 10. M. Roulet (2); 11. G. Raaflaub (2). - Classement général provisoire: 1. J. Raaflaub (239 points); 2. M. Wittwer (206); 3. J. de Montmolin (166), etc., (17 classés).

Classement général définitif du sabre: 1. Maître Blanc (75 points); 2. Y. Scyboz (51); 3. O. Rochat (39); 4. T. Lacroix (22); 5. G. Raaflaub (18); 6. L. Juillerat (15); 7. C. Boss et P.-A. Quillet (8).

G. S.



Le vrai des vrais dans son jus: Bell Quick.

Chaque Bell Quick est un véritable événement. Car les morceaux de viande choisis sont si délicatement épicés et cuits dans leur jus qu'il suffit de les chauffer dans leur sachet-fraîcheur ou de les servir froids. Bell Quick est une demi-palette, une palette entière, un cou de porc, un jambon roulé, une noix de jambon, une langue fumée. Et tous les cinq dans l'inégalable qualité Bell.



Fêter tout en finesse



163050-110

Plus de 100.000 lecteurs

lisent quotidiennement la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL-L'EXPRESS

Ces lecteurs lisent également votre publicité. Ainsi, une annonce dans la FAN est remarquée et apporte du rendement.

MILLE ET UNE IDÉES-CADEAUX VERTUES D'ORIENT

Toutes ces merveilles légendaires:

tapis fins d'Orient en petits formats, tapis nomades aux couleurs naturelles et aux dessins rustiques, tapis de milieux de toutes grandeurs, de Turquie, d'Iran, d'Afghanistan, des Indes, du Pakistan et de la lointaine Chine,

vous attendent dans notre vaste exposition, spécialement aménagée pour les fêtes.

Quelques exemples de notre choix:

Cachemire soie 60 x 75 cm	Fr. 1.495.—	Hosseinabad 100 x 150 cm	Fr. 1.840.—
Cachemire soie 63 x 94 cm	Fr. 1.590.—	Afghan sur soie 124 x 181 cm	Fr. 5.390.—
Cachemire soie 38 x 39 cm	Fr. 565.—	Kolyay 123 x 200 cm	Fr. 2.190.—
Gabeh ancien 104 x 185 cm	Fr. 1.830.—	Kars-Kaşak 200 x 135 cm	Fr. 2.890.—
Indo-Keshan 92 x 164 cm	Fr. 750.—	Anatol 103 x 155 cm	Fr. 2.495.—
Kasghuli 93 x 305 cm	Fr. 3.320.—	Tekke-Bochara 109 x 178 cm	Fr. 2.495.—
Ardebil ancien 144 x 191 cm	Fr. 7.280.—	Kolyay extra 150 x 237 cm	Fr. 3.550.—
Zandjan spécial 140 x 210 cm	Fr. 3.190.—	Beloutsch 113 x 196 cm	Fr. 2.225.—
Shasawand 192 x 140 cm	Fr. 2.830.—	Afghan Haschlou 213 x 154 cm	Fr. 5.280.—
		Schiraz extra 165 x 210 cm	Fr. 2.975.—

Tapis berbères, marccains 200 x 300 cm dès Fr. 1.290.—
 Tapis tissés, égyptiens 200 x 300 cm dès Fr. 690.—
 Sacs beloutschs dès Fr. 350.—
 Poufs, selles de chameaux, peaux et cuivres

Notre exposition est ouverte à tous sans engagement. N'hésitez pas à nous rendre une petite visite.

Masserey
 Portes-Rouges 131-133
 Neuchâtel 038/255912

Transformation et relouche

de vestons - pantalons manteaux - robes costumes

RÉPARATION de poches et fermetures éclair à pantalons

SUR MESURE costumes - manteaux et robes

R. POFFET
 Tailleur, Ecluse 10
 Neuchâtel
 Tél. (038) 25 90 17
 ouvert de 14 à 18 h
 17549-110

depuis 1969

dettes

vite résolues

ARRANGEMENTS FINANCIERS

038/33.69.70
 ST-BLAISE (NE)

Swiss Made

Reffet de la haute précision: Briquet ultra-plat muni de deux réservoirs à gaz. Plumes et stylos de la collection Madison. Maroquinerie fine, pleine fleur, cuir authentique. Briquet et stylos assurés contre le vol et la perte.

CcA
CARAN d'ACHE
 GENEVE

157882-110

NOUVEAU à AIGLE

Meubles Du Vieux Battoir

NOUVEAU à AIGLE

A la campagne... Rien ne peut remplacer la qualité!

Reprise de votre ancienne salle à manger **800.-**

Table valaisanne **700.-**

Chaise rustique, massif **50.-**

Vaisselle campagnard Noyer **1300.-**

Voltaire Gobelin, velours (vert, or, rose, bleu, rouge) **250.-**

Armoire rustique **800.-**

GRAND CHOIX DE:

- lampes
- lustres
- lampadaires

Dès 20.-

Reprise de votre ancien salon **500.-**

Salon cuir **2200.-**

Guéridon **100.-**

MATHOD OUVERT
 Entre ORBE et YVERDON - Tél. 024 - 37 15 47

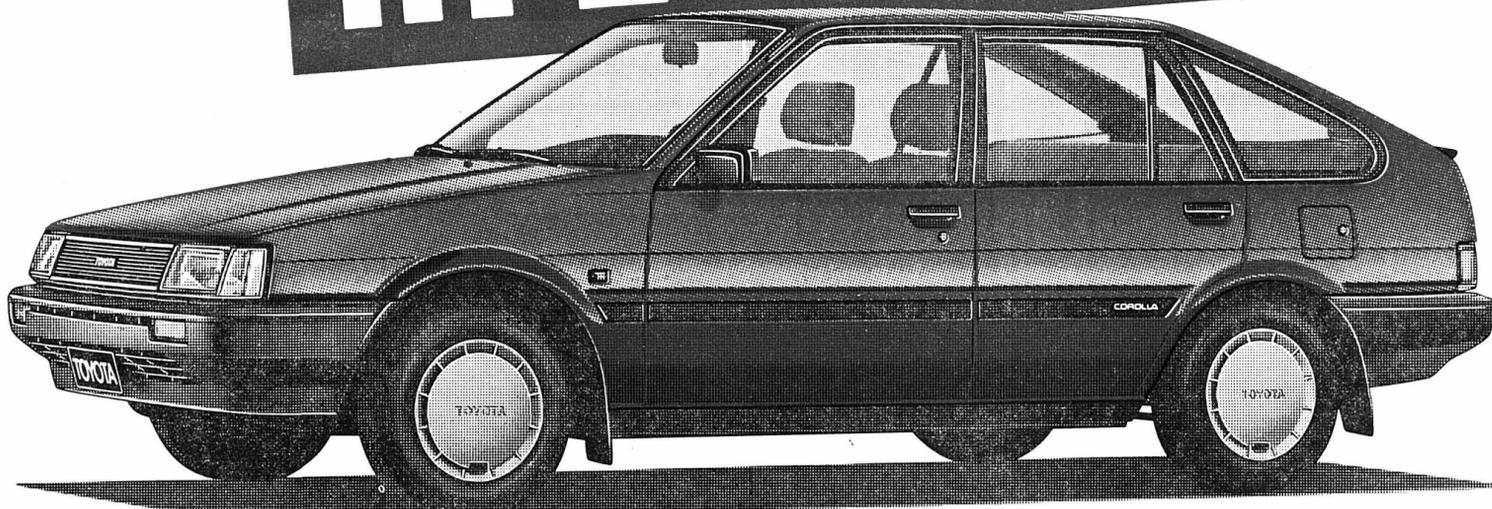
AIGLE

Sortie de l'autoroute, zone industrielle - Tél. 025 - 26 17 06

159537-110

La nouvelle Corolla existe désormais aussi en version diesel. Au prix exceptionnel de

fr. 16 190.-



Un prodige d'économie:

Consommation de gazole aux 100 km (normes ECE)

à 90 km/h 4,2 l en cycle urbain 6,8 l
à 120 km/h 6,1 l en circulation mixte 5,9 l

Un moteur diesel performant:

1839 cm³, 44 kW (60 ch) DIN à 4500/min, couple maxi. de 106 Nm (10,7 mkg) à 3000/min.

Un grand luxe moderne:

traction avant, moteur transversal, suspension à roues indépendantes, confort et équipement typiques de Corolla.

Versions à moteur à essence:

- | | |
|--|---------------------------------------|
| Corolla 1600 Sedan DX
fr. 12 990.- | Corolla 1600 Coupé SR
fr. 15 790.- |
| Corolla 1600 Sedan GL
fr. 13 990.- | Corolla 1300 break DX
fr. 13 490.- |
| Corolla 1600 Liftback GL
fr. 14 990.- | |

FINANÇEMENT AVANTAGEUX PAR
MULTI-LEASING TOYOTA
TELEPHONE 01-495 24 95

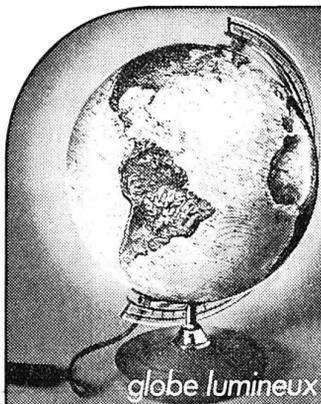
TOYOTA

Le succès par la technologie.

TOYOTA SA, 5745 SAFENWIL, 062-67 93 11.

Agences principales: Neuchâtel: Garage P. Wirth, Fbg de la Gare 5a, Tél. 038/24 58 58 – Diesse: E. Bourquin, Garage des Rocs, Tél. 032/85 16 51

Agences locales: Auvernier: Garage E.A. Simonet, Tél. 038/31 10 10 – Boudévilliers: H. Schulthess, Garage Moderne, Tél. 038/36 15 36 – Buttes: Garage de la Robellaz, Tél. 038/61 16 66 – Couvet: Garage G. Masson, Tél. 038/63 18 28 – Montmolin: Garage G. Jeanneret, Tél. 038/31 64 95 – Peseux: Garage O. Bongiovanni, Tél. 038/31 10 31



globe lumineux 39.-



argenté 24.50 59.-



écharpe en cashmere 29.-
gants en cuir 26.50 21.50



pullover pour garçons 25.50/29.-



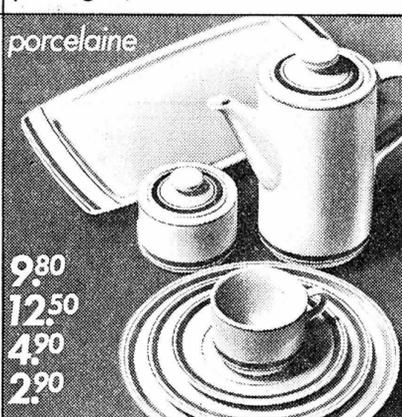
pullover avec paillettes 59.-
Lambswool



veste pour messieurs 198.-
238.-
cuir véritable



radio-cassettes stéréo, 4 ondes



porcelaine
9.80
12.50
4.90
2.90



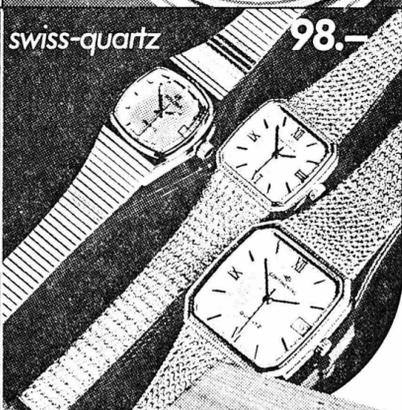
chemise 16.50



nappe et serviettes 26.50



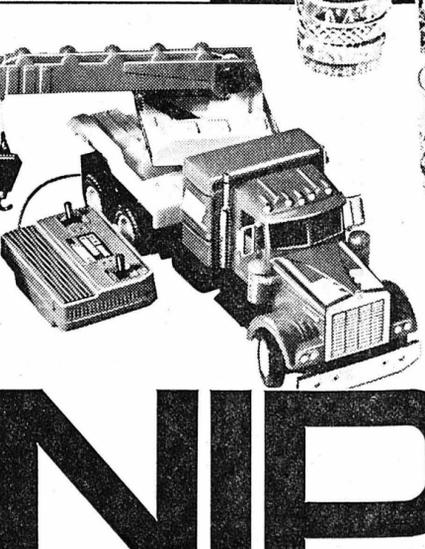
service à whisky 39.-
cristal de plomb



swiss-quartz 98.-



198.-
500 W-Electronic 2 vitesses



Bordeaux 1981
caisse à 3 bouteilles 24.50

UNIP

RFX 12 ans
Tél. 25 55 55 1^{re} VISION
DÈS AUJOURD'HUI 15 H-20 H 45

CLAVIER - GALABRU
JUGNOT - LAMOTTE
LAVANANT - MAILLAN - VILLERET
BALASKO - BLANC - BRIALY
CARMET - GIRAudeau
LHERMITTE - YANNE
LE FILM QUI A CÔTÉ PLUS CHER QUE LE DEBARQUEMENT!
POIRE

PAPY
FAIT IDEE LA
RESISTANCE

GUIOMAR GIRAUD FRANÇOIS

DÈS AUJOURD'HUI au cinéma
PALACE
à 15 H et 20 H 45
le nouveau
JAMES BOND
- 12 ANS -

"LE MEILLEUR BOND, ET DE LOIN...!"
(NEW YORK TIMES)

SEAN CONNERY
EST
JAMES BOND

JAMAIS PLUS JAMAIS

SORTIE NATIONALE
LE 30 NOVEMBRE

TV DERNIÈRE

AVEC LES ULTIMES MODIFICATIONS DE PROGRAMMES

SUISSE ROMANDE

14.55 Point de mire
 15.05 Vision 2
 A revoir: Escapades, avec Pierre Lang - Jardins divers, chez le comte Antonio Giansanti - Coluzzi, grand collectionneur de modèles réduits
 17.00 4, 5, 6, 7... Babibouchettes Dialogues dans un tiroir
 17.15 Ça roule pour vous Le magazine des jeunes
 17.40 La route
 3. Avec les cyclomoteurs
 17.45 Téléjournal
 17.50 Les Chrétiens
 3. Naissance de l'Europe
 18.40 Journal romand
 19.00 Photo de famille
 19.10 Le dernier mot
 19.30 Téléjournal
 20.05 A bon entendeur
 En direct de la Maison du Peuple de La Chaux-de-Fonds, avec l'équipe de «Bon entendeur»: - Un malade, plusieurs diagnostics?
 L'équipe qui conduira le débat mensuel de «A bon entendeur». On reconnaît Catherine Wahli. (Photo TVR)

21.10 Les dernières nouvelles de la peste
 de Bernard Chartreux d'après le «Journal de l'Année de la peste», de Daniel Defoe
 Mise en scène: Jean-Pierre Vincent
 Cette pièce de théâtre a été enregistrée dans le cadre du Festival d'Avignon 1983

22.45 FOOTBALL À ALGER
 Algérie - Suisse
 TV suisse italienne
 23.20 Téléjournal
 23.35 Spécial sessions
 La journée aux Chambres
 23.45 Bonne nuit!

FRANCE 1

11.30 T F 1 vision plus
 12.00 Le rendez-vous d'Annik
 12.30 Atout cœur
 13.00 T F 1 actualités
 13.35 Un métier pour demain
 Le technico-commercial
 13.50 Vitamines
 16.40 Le jeu de la santé
 16.45 Temps X
 Feuilleton de science-fiction
 17.40 Les infos
 17.55 Jack Spot
 18.15 Le village dans les nuages
 18.40 Variéscope
 18.55 7 h moins 5
 19.00 Météo première
 19.53 Tirage du loto
 20.00 T F 1 actualités
 20.35 Edition spéciale
 Anne Sinclair propose: La justice en question en présence M. Robert Badinter, garde des Sceaux
21.55 Vagabondages
 Roger Gicquel a axé son émission sur un cinéaste: Claude Sautet Extraits de ses films, interviews d'acteurs
 23.10 T F 1 dernière

FRANCE 2

10.30 Antiope A 2
 11.15 Antiope reprise
 12.00 Midi infos-météo
 12.10 L'académie des 9
 12.45 Antenne 2 première
 13.35 Marianne
 une étoile pour Napoléon (8)
 13.50 Carnets de l'aventure
 «Birdmen of Kilimandjaro»
 14.25 Dessins animés
 15.00 Récité Antenne 2
 L'après-midi des jeunes
 17.10 Platine 45
 Nouveautés du rock
 17.45 Terre des bêtes
 Des cornes superbes, une impressionnante barbiche, c'est la chèvre du Rove. (Photo Antenne 2)
 18.30 C'est la vie
 18.50 Chiffres et lettres
 19.15 Actualités régionales
 19.40 Le théâtre de Bouvard
 20.00 Antenne 2 journal
20.35 Aéroport
 film de Freddy Charles: San Francisco Nestor, modeste guide pour touristes à Bruxelles, a pris en charge un riche sud-américain qu'il conduit chez un tailleur. Le pauvre homme meurt d'une crise cardiaque et Nestor va être projeté au milieu d'aventures complètement farfelues.
 22.10 Psy Show
 Documentaire
 23.10 Antenne 2 dernière

20.35 Aéroport
 film de Freddy Charles: San Francisco Nestor, modeste guide pour touristes à Bruxelles, a pris en charge un riche sud-américain qu'il conduit chez un tailleur. Le pauvre homme meurt d'une crise cardiaque et Nestor va être projeté au milieu d'aventures complètement farfelues.
 22.10 Psy Show
 Documentaire
 23.10 Antenne 2 dernière

FRANCE 3

15.00 A l'Assemblée nationale
 Questions au gouvernement
 17.00 La télévision régionale
 19.50 L'inspecteur Gadjet
 Le château hanté (3)
 20.00 Les jeux à Moulins
 20.35 Cadence 3
 21.45 Soir 3 dernière
22.05 La clé
 film de Jacques Cornet
 Un avocat marseillais est trouvé mort dans son appartement. L'enquête conclut au suicide
 23.00 Prélude à la nuit
 Robert Schumann: «Carnaval de Vienne» œuvre pour piano

SVIZZERA ITALIANA

9.00 Telescuola
 10.00 Telescuola
 17.00 Per i bambini
 17.45 Per i ragazzi
 Buzz Fizz
 18.45 Telegiornale
 18.50 Viavi
 Suoni e realtà
 19.40 Qui Berna
 Alle Camere federali
 19.55 Il regionale
 20.15 Telegiornale
 20.40 Argomenti
 Informazione nazionale
21.35 Musicalmente
 con Antonio e Marcello
 22.20 Telegiornale
 22.45 FOOTBALL À ALGER
 Algeria - Svizzera
 Telegiornale

SUISSE ALEMANNIQUE

17.00 Pour les enfants
 Fass Magazine
 On sait les rats très intelligents, organisateurs, mais tout de même, au point de savoir lire!... (Photo DRS)
 17.45 La boîte aux histoires
 17.55 Téléjournal
 18.00 Carrousel
 Musique et informations
 18.35 Visite au vétérinaire
 Vaccination et contrôle de santé chez le chien
 19.05 Informations régionales
 19.30 Téléjournal
20.00 Telefilm
 sur le thème: Après le divorce
 débat animé par Heidi Abel après un film de Regina Weicker
 22.45 Téléjournal
 22.55 Spécial Berne
 La journée aux Chambres

ALLEMAGNE 1

10.00 Tagesschau u. Tagesthem. 10.23 New York, New York. 11.10 Vorsicht - Musik! 11.55 Umschau. 12.10 Report. 12.55 Presseschau. 13.00 Tagesschau. 13.15 Videotext für alle. 15.40 Videotext für alle. 16.10 Tagesschau. 16.15 Unter dem Chapiteau: Artisten. 17.00 Für Kinder: Die Spielbude. 17.50 Tagesschau. 18.00 Abendschau. 18.30 Hallo Larry - 13 Jahre und noch immer solo. 19.00 Sandmännchen. 19.10 Landluft - Donner, Blitz und Küchenschaben. 19.45 Landesschau. 20.00 Tagesschau. 20.15 Heinrich Heine: Die zweite Vertreibung aus dem Paradies (1) - 2teil. Fernsehfilm von Karl Fruchtmann. 22.00 Rheuma - eine mögliche Therapie. 22.30 Tagesthem.

ALLEMAGNE 2

10.00 Tagesschau u. Tagesthem. 10.23 New York, New York. 11.10 Vorsicht - Musik! 11.55 Umschau. 12.10 Report. 12.55 Presseschau. 13.00 Tagesschau. 13.15 Videotext für alle. 15.25 Enorm in Form - Tele-Aerobic für die Familie. 15.40 Videotext für alle. 15.57 ZDF - Ihr Programm. 16.04 Ich war's nicht - Aus der Reihe «Bettkantengeschichten». 16.35 Ein Affe im Haus - Alice im Showgeschäft. 17.00 Heute - Anschl.: Aus den Ländern. 17.15 Tele-Illustrierte. 17.50 Das geht Sie an - Tip: «Die Tiefkühlfrage»: Schrank oder Truhe? 18.00 Wildes weites Land (2) - Der neue Siedler. 18.45 Ein Wort aus Musik - Gewinnerbekanntgabe. 18.57 ZDF - Ihr Programm. 19.00 Heute. 19.30 Der Sport-Spiegel - Kicken und fröhlich sein - Damenfußball. 20.15 ZDF-Magazin. 21.00 Heute-Journal. 21.20 Mittwochslotto - 7 aus 38. 21.25 Der Denver-Clan - Kurzschluss. 22.10 Zwischen Bhagwan und Jesus - Von indischen Gurus und dem Rabbi aus N. 22.55 Personenbeschreibung - John Lilly - Delphine und Denkmodelle. 23.25 Heute.

AUTRICHE 1

9.00 Nachrichten. 9.05 Auch Spass muss sein. 9.35 Französisch. 10.05 Schulferseren. 10.20 Schulferseren. 10.35 Völlig falsch verbunden! - Amerik. Spielfilm (1966) - Regie: George Marshall. 12.10 Florain, der Tierfreund. 12.15 «M» - Menschen, Mächte, Meinungen. 13.00 Mittagredaktion. 17.00 Ilse und Peter. 17.30 Biene Maja. 17.55 Bethupferl. 18.00 Robins Nest. - Abenteuer in Portugal. 18.30 G Wir. 18.54 Belangsendung der OeVP. 19.00 Österreich-Bild. 19.30 Zeit im Bild. 20.15 Meine Braut ist übersinnlich - Amerik. Spielfilm (1958) - Regie: Richard Quine. 21.50 Neues von gestern - Venedig und Rom. 22.35 Nachrichten.

Spot sur un cinéaste
 France 1 21h55
Claude Sautet
 invité de «Vagabondages»

RADIO

RADIO ROMANDE 1 ET TÉLÉDIFFUSION
 Inf. toutes les heures (sauf à 22.00 et 23.00) et à 12.30 et 22.30. Promotion à 8.58, 12.25, 16.58, 18.58, 19.58 et 22.28. Stop-service à 10.00, 14.00, 15.00 et 16.00 (Tél. 021/21 75 77). 0.05-6.00 Relais de Couleur 3. 6.00 Journal du matin (voir lundi). 9.05 Saute-mouton (voir lundi). 11.30 Bon, qu'est-ce qu'on fait demain?, avec à 12.20 Tais-toi et mange. 12.30 Journal de midi (voir lundi). 13.30 Avec le temps (voir lundi). 18.05 Journal du soir (voir lundi). 19.30 Le petit Alcazar (suite). 20.02 Au clair de la lune, avec à: 20.05 Destination: Insolite. 22.30 Journal de nuit. 22.40 Petit théâtre de nuit: 3. Pourquoi garder sa Voiture d'Occasion, de Roderick Wilkinson. 22.50 Blues in the night. 0.05-6.00 Relais de Couleur 3.

RADIO ROMANDE 2
 Informations à 6.00, 7.00, 8.00, 9.00, 12.30, 17.00, 18.00, 20.00 et 24.00. 0.05-6.00 (S) Relais de Couleur 3. 6.10 (S) 6/9 avec vous, avec à 7.10 La corbeille à billets. 7.30 Classique à la carte. 8.10 La poésie aussi... 8.58 Minute océanique. 9.05 Le temps d'apprendre, avec à 9.05 L'invité du jour. 9.10 La classe. 9.20 Ici et maintenant. 9.30 La radio éducative. 10.00 Portes ouvertes sur... la formation professionnelle. 10.30 (S) La musique et les jours. 12.00 (S) Nouveautés et traditions. 12.32 (S) Table d'écoute (1). 13.00 Le journal. 13.30 (S) Table d'écoute (2). 14.00 La vie qui va... 15.00 (S) Suisse-musique. 17.05 (S) Rock line. 18.10 (S) Jazz news. 18.30 Empreintes: Les livres. 19.20 Novitads. 19.30 Per i lavoratori italiani. 20.02 (S) Le concert du mercredi, par l'Orchestre de la Suisse romande. 21.45 env. Les poètes du piano. 22.30 Journal de nuit. 22.40 env. Le calendrier de l'Avent. 21.45 env. (S) Musique en Suisse romande. 0.05-6.00 (S) Relais de Couleur 3.

ALÉMANIQUE 1 ET TÉLÉDIFFUSION
 Inf.: 5.30, 6.00, 6.30, 7.00, 8.00, 9.00, 11.00, 12.30, 14.00, 16.00, 17.00, 18.00, 22.00, 23.00, 24.00. Club de nuit. 6.00 Bonjour. 9.00 Palette. 11.55 Pour les consommateurs. 12.40 Rendez-vous de midi. 14.05 Musique légère. 15.00 Notes et notices. 16.05 Pour les aînés. 17.00 Welle eins. 18.30 Sport. 18.45 Actualités. 19.30 Orchestre symphonique de Bâle: Benvenuto Cellini, ouv., Berlioz (dir. R. Müller-lampertz); Impressions d'Italie. Charpentier (dir. J.-M. Auberson); Joyeuse marche, Chabrier (dir. J.-M. Auberson). 20.30 Direct. 21.30 Pour les consommateurs. 22.05 Tournée africaine de l'équipe nationale suisse de football. 22.15 Music-box. 23.05 Das Schreckmümpfeli. 24.00 Club de nuit.

MOTS CROISÉS

Problème N° 1600

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									

Susiane. 7. Orateur grec. Double coup de baguette sur un tambour. 8. Symbole. Région conquise sur la mer. 9. Ils étaient sujets à la taille. 10. Un dieu ou un batrien. Sa moustache est humide.

VERTICALEMENT
 1. Célèbre médecin italien. Avant le nom d'un religieux. 2. Nisus pour Euryale. Personnage de l'Iliade. 3. Dans le titre d'un proverbe de Musset. Première page. 4. Préfixe. Cri des bachantes. Note. 5. Comte de Foix dit Phébus. Lieu du larcin d'un âne. 6. Faisait partie du pentathlon. Prométhée en souffrit. 7. Numéro de Saint Louis. Affluent de l'Oubangui. 8. Sur la Marne. Un homme odieux comme Harpagon. 9. Plante à odeur forte. L'Alsace et la Lorraine, en France. 10. Pierre fine d'un bleu intense.

Solution du No 1599
 HORIZONTALEMENT : 1. Rendements. - 2. Adhèrent. - 3. Saut. Ni. Tr. - 4. Sür. Page. - 5. Usure. Ente. - 6. Is. Out. Ore. - 7. Intrigues. - 8. Geai. Sues. - 9. Ironise. Sa. - 10. Te. Soutien. VERTICALEMENT : 1. Ressui. Gi. - 2. Ausière. - 3. Nauru. Nao. - 4. DDT. Rotins. - 5. Eh. Peur. Io. - 6. Mena. Tissu. - 7. Erige. Guet. - 8. Ne. Enoue. - 9. TNT. Tresse. - 10. Striéas. An.

HORIZONTEMENT
 1. Fleuve où s'illustra Bayard en y défendant seul un pont. 2. Nelson est un des plus célèbres. Sur la Bresle. 3. Romancier norvégien. Saint. Au pied du Luberon. 4. Ce que la vadrouille permet de faire à des marins. 5. Temps. Clovis en fit un célèbre à Tolbiac. Pronom. 6. Personnage de Britannicus. Autre nom de la

POUR VOUS MADAME

UN MENU
 Artichauts aux champignons
 Omelette au lard
 Cresson
 Mandarines

LE PLAT DU JOUR:
Artichauts aux champignons
 Proportions pour quatre personnes: 4 gros artichauts, 200 g de champignons de couche, 1 gousse d'ail, 1 cuillerée de persil haché, 5 cuillerées de crème fraîche, fromage râpé, chapelure.
 Préparation: Lavez les artichauts et tranchez-les au tiers de la hauteur des feuilles. Retirez également les petites feuilles de la base. Faites cuire ces artichauts une demi-heure à l'eau bouillante salée (ou une dizaine de minutes à la vapeur dans l'autocuiseur, ils sont meilleurs). Egouttez-les, retirez-en les feuilles centrales ainsi que le foie.
 Epluchez les champignons, faites-les suer au beurre. Salez, poivrez, ajoutez la gousse d'ail pilée et le persil haché.
 Laissez ainsi mijoter à feu très doux pendant une dizaine de minutes puis ajoutez la crème fraîche.
 Farceuse les artichauts avec cette préparation aux champignons, saupoudrez le tout de fromage râpé et de chapelure. Laissez gratiner une dizaine de minutes à four chaud. Servez aussitôt.
 Un conseil
 Les betteraves
 Les betteraves seront plus moelleuses si vous arrosez l'intérieur avec un filet d'huile d'olive et si vous assaisonnez au préalable l'intérieur. Le potage aux légumes Si vous avez fait un potage de légumes un peu trop clair, servez en même temps du fromage râpé (de préférence du Parmesan, il ne fait pas de fils) et des croûtons frits au beurre (aillés selon les goûts). Ou changez le goût en y ajoutant un jaune d'œuf frais au moment de servir.
 Trucs, trucs, trucs... Des galons «or» qui ne brillent plus
 Pour leur rendre le brillant qui fait tout leur charme, passez en surface seulement un peu d'alcool tiède avec un pinceau doux, évitez de mouiller. Après avoir laissé sécher, faites briller avec une brosse douce ou un chiffon propre. Quand la bière déborde... elle fait des taches que vous enlèverez très vite de la façon suivante: sur coton et lin, s'ils sont blancs, avec un mélange à 50% d'eau et d'alcool à 95%, s'ils sont de couleur, dans de l'eau tiède légèrement savonneuse. Sur laine et soie: faites goutter de l'eau froide sur la tache jusqu'à disparition totale. Sur fibres synthétiques avec de l'eau froide si la tache est récente, dans le cas contraire, avec un peu de poudre aux enzymes. Frottez l'endroit taché avec un morceau de coton.
A méditer
 Les livres sont la lumière qui guide la civilisation.
 F. D. ROOSEVELT

MOT CACHÉ
 SOLUTION : Le mot à former avec les lettres inutilisées est : CAVOUR

HOROSCOPE

NAISSANCES: Les enfants nés ce jour seront confiants à l'extrême, courageux, sensibles; ils aimeront beaucoup les animaux et la nature.
BÉLIER (21-3 au 20-4)
 Travail: Un brin de sagesse dans vos dépenses, de modération dans votre folie des grandeurs. Amour: De petites équipes pourraient porter atteinte à votre entente sentimentale. Santé: Combattez la nervosité, elle provoque chez vous un excès de fatigue.
TAUREAU (21-4 au 20-5)
 Travail: Quelle que soit votre profession, les astres vous sont favorables. Amour: Vous recevrez beaucoup, vous sortirez aussi. Cette vie agitée vous viendra. Santé: Votre poids vous donne souvent de grands soucis. Pourquoi manger n'importe quoi?
GÉMEAUX (21-5 au 21-6)
 Travail: Ne soyez pas trop insouciant. Vérifiez toujours vos affirmations. Amour: Consacrez-vous davantage à vos familles; tous en profiteront et en seront ravis. Santé: Un teint uni, un épiderme sans défaut ni trop pâle vous assure une longue vie.
CANCER (22-6 au 22-7)
 Travail: Vous pouvez vous associer au Capricorne dont vous admirez beaucoup la puissance. Amour: Vous restez très fidèle à ceux qui vous aiment. Dissipez vite les malentendus. Santé: Si vos jambes vous font souffrir, consultez un spécialiste sans tarder.

LION (23-7 au 22-8)
 Travail: Des chances dans les carrières qui mettent en relation avec un vaste public. Amour: Vous êtes sérieusement épris d'un caractère qui répond exactement à votre idéal. Santé: Les pays de soleil vous attirent à juste raison. Votre tempérament s'y épanouit.
VIERGE (23-8 au 22-9)
 Travail: Des imagines très vives, des idées peu banales ne cessent de vous inspirer. Amour: Si vous avez épousé le Bélier, vous disposez à vous deux d'atouts sûrs de bonheur. Santé: La digestion se fait souvent lentement. Il faut éviter tout exercice physique après les repas.
BALANCE (23-9 au 22-10)
 Travail: Un certain idéalisme vous est nécessaire. Il vous permet de prolonger vos efforts jusqu'à la réussite. Amour: Malgré toute la sympathie que vous inspire le Cancer, vous ne pouvez pas suivre son rythme. Santé: Changez de régime en suivant parfaitement le rythme des saisons.
SCORPION (23-10 au 21-11)
 Travail: Les voyages vous réussissent très bien. Ils élargissent vos connaissances. Amour: La chance vient d'entrer dans votre signe. C'est non seulement du bonheur mais une réussite. Santé: Prenez les aliments qui conviennent à votre organisme, vous vous porterez bien.

SAGITTAIRE (22-11 au 20-12)
 Travail: L'avenir vous réserve une place dans la construction. Vous cherchez un nouveau style. Amour: Le premier décan joue sa chance, mais il ne doit pas se montrer trop insouciant. Santé: Le souci de conserver votre ligne ne doit pas compromettre votre état général.
CAPRICORNE (21-12 au 19-1)
 Travail: Un rival risqué de vous créer de graves soucis. Soyez très attentif et prudent. Amour: Des complications risquent de surgir dans votre vie sentimentale. Ne les provoquez pas. Santé: Votre tempérament vous promet une longue vie à condition que vous preniez soin de votre foie.
VERSEAU (20-1 au 18-2)
 Travail: Essayez toujours de donner votre maximum. La volonté peut intervenir utilement. Amour: Bonheur pour les unions avec la Vierge dont la sensibilité correspond à la vôtre. Santé: Ne soyez pas si prompt à vous alarmer. Suivez les conseils de votre médecin ou d'un spécialiste.
POISSONS (19-2 au 20-3)
 Travail: Les artistes vont tout bénéficier de dispositions exceptionnelles. Amour: Une parfaite entente peut vous rapprocher du Lion. Vous avez tendance à être pessimiste. Santé: Une vie solitaire et retirée ne vous convient pas. Elle risque de provoquer une dépression.

LA MÉPRISE

par Luisa-Maria Linares

ÉDITION PRESSES DE LA CITÉ

33

Loréna se rappela son refus violent d'assister à la noce. Comment n'avait-elle pas remarqué son hostilité permanente au projet de mariage, ni bien interprété ses railleries plus ou moins blessantes?
 - Tu es une gentille oursonne, avec un ruban rose autour du cou et naturellement, un grelot bien astiqué! Tu ne penses qu'à te ménager un joli gîte bien confortable pour ton ours de mari, pour toi et plus tard pour tes oursons. Mais dans la forêt, il y a beaucoup d'autres choses amusantes et dangereuses. Ce sont celles-là qui me plaisent. Il me plairait même d'être l'amie du loup.
 Du loup? S'agissait-il de Sergio? Ce n'était pas un loup, mais tout au plus un chat sauvage qui montrait ses griffes à qui prétendait contrecarrer ses ambitions. Les deux amies s'étaient séparées sur cette phrase de Candi:
 - Je savais bien que notre vie commune ne pouvait durer longtemps. Nous sommes trop différentes.
 Très différentes, en effet. La désertion de Candi

avait rempli Loréna d'amertume. Mais Sergio et Nélo avaient su la dissiper. En ce temps-là, le bonheur l'emportait sur toute chose. Nélo n'avait pas son pareil pour calmer une angoisse.
 - N'aites souci de rien, «mi niña». Désormais, tu auras un père.
 Un père, Nélo, avec ses robustes quarante-neuf ans, sa vitalité, son intelligence, son rire? Il était difficile de l'imaginer dans ce rôle. Si ce mariage insensé ne s'était pas réalisé, Sergio aurait toujours pu se pavaner à travers le monde avec une brillante réputation de conquistador heureux. Mais aujourd'hui, il existait un témoin de l'échec de sa vie, elle-même. Lucide, en pensa: «Comme il doit me haïr!» Elle se sentit prise au piège, dans une situation sans issue.
 L'heure du dîner approchait. Comme elle ne voulait pas se faire attendre, elle se poutra le nez et brossa ses cheveux. Ouvrant l'armoire, elle aperçut le portrait de Nélo et le remit sur le bureau, près de la photographie des enfants. Nélo l'avait aimée. Son testament, pour bizarre qu'il fût, en portait témoignage. Ce que Loréna ne pourrait peut-être jamais lui pardonner dans le fond de son cœur, c'était qu'il l'eût offerte à son fils, comme un cadeau.
 Par le large escalier de bois verni elle descendit vers le «comedor canario», ainsi nommé pour sa décoration dans le meilleur style de l'archipel. Mais elle se perdit et dut revenir en arrière jusqu'au grand patio entouré de vitrines et rempli de plantes.
 Dans la salle à manger contiguë, décor de son

premier repas en compagnie de Nélo et de Tavito, le couvert était dressé pour trois personnes. Les fleurs et la lumière des bougies lui donnaient un air de fête. Qui serait le troisième commensal?
 De la terrasse, Sergio accourut pour la recevoir, derrière lui avançait l'invité. A côté de Sergio, il paraissait grand et droit. Le costume sombre et la cravate lui conféraient beaucoup de distinction.
 - Comme vous vous connaissez déjà, je n'ai pas besoin de vous présenter l'un à l'autre, dit Sergio désinvolte. Javier Martos assure les fonctions de pilote en l'absence d'Alvaro. Je dis bien qu'il «assume les fonctions», car ce n'est pas là sa véritable profession, bien qu'il soit un remarquable pilote.
 «Pelos de Plata» sourit discrètement et s'inclina. «Un homme hors du commun», pensa Loréna, vaguement intriguée.
 - Javier dîne souvent avec moi, poursuivit l'hôte, trop rarement à mon goût, car il aime se rendre à Tenerife, où il jouit d'une plus grande liberté. N'est-ce pas, Javier?
 - En quelque sorte, répondit le pilote sans se compromettre.
 Courtoisement, il approcha la chaise de Loréna.
 - J'apprécie qu'il nous tienne compagnie, dit la jeune femme. La Cabaña, bien trop grande, a besoin d'invités. Je me suis égarée, rien que pour arriver ici...
 - C'est ta faute, tu paies ta trop longue absence, ironisa Sergio sur un ton de mari heureux querellant sa petite femme.
 Loréna pensa: «Ta femme frivole a délaissé son

époux! C'est l'impression que tu veux donner, sans doute!»
 Sévèrement vêtue de noir comme toujours, Adéla fit le service, assistée de Manuela, tandis que Paco s'occupait des bouteilles.
 Par contraste, le luxe de la table ramena la jeune femme à Nélo, amoureux de plus de simplicité. Mais son fils qui répétait à l'envi que rien ne l'intéressait, qu'il ne désirait rien, était une opulence tapageuse. Elle observa les couverts de vieux argent, les plateaux à bords repoussés, les lourds candélabres aux bougies roses, chaque objet d'un grand prix, y compris les dessous de plats accompagnant la vaisselle de porcelaine fine. Rien que du massif, rien que du luxueux.
 - Que regardes-tu ainsi? railla Sergio. Ferais-tu l'inventaire?
 Cette phrase grinçante la fit rougir. Elle dut se dominer pour répondre sereinement:
 - En effet, j'étais en train de le faire. - Puis, se tournant vers Javier pour le mêler à la conversation:
 - Prendre l'habitude de la richesse n'est pas chose facile. Tout ce déploiement me surprend. Nélo montrait à table moins d'ostentation.
 - Nélo n'existe plus, coupa Sergio. Nous sommes entrés dans une ère nouvelle. Tu ne te rappelles donc pas?
 - L'ère de Sergio... je suppose.
 (1) N.D.T.: Salle à manger du style des Canaries.
 SIAKY PRESS

A VENDRE
1 VIDÉO
 neuf, sous garantie.
 Tél. 42 27 27. 155391-110

Les verrues, Que faire?
 Tél. (037) 64 20 76. 163115-110

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de 75 ct. le mot (minimum dix mots)

à l'exclusion de toute annonce commerciale, non occasionnelle ou ayant une certaine importance.

Pour faire publier une « Petite annonce », il suffit de remettre un texte clair et très lisible à notre réception, 4, rue Saint-Maurice, 2000 Neuchâtel.

A VENDRE

2 PNEUS NEUFS pour Opel Record 150 fr. Tél. 42 51 04. 160840-161

PIANO BURGER-JACOBI droit, cadre métallique, noir, 980 fr. Tél. 33 52 64. 160403-161

4 PNEUS NEIGE sur jantes 165 x 13 pour Ford Taunus, 130 fr. Tél. 42 37 90. 160892-161

1 PAIRE DE SKIS Olin V compétition + Salomon, longueur 197 cm; 1 paire de souliers de ski Ratchie Stratocomp, pointure 7 1/2, Tél. 41 24 39. 160427-161

MANTEAU MOUTON RETOURNÉ, taille 38-40, peu porté, 600 fr. Tél. 24 55 77, heures des repas. 160381-161

1 MANTEAU LAINAGE et 1 manteau de pluie taille 50, état neuf. Tél. 31 36 27. 160907-161

GRIL FRI-FRI, cause non emploi. Tél. (038) 25 71 64. 160910-161

OBJETS ANCIENS DIVERS: foulouse, brante, seilles, sècheurs, broquette, poterie, tableaux, bibelots, etc. Tél. (038) 41 26 26. 160865-161

BOIS DE CHEMINÉE coupé, à emporter, bas prix. Chemin des Trois-Portes, tél. 25 57 21, heures de bureau. 160901-161

4 PNEUS NEIGE Uniroyal 145 SR 14 M + S radial, 100 fr. Tél. 31 36 27. 160908-161

POUR FIN DÉCEMBRE: 2 lits jumeaux avec sommier à lattes 95/190 avec entourage et tables de nuit bois brun et blanc, 300 fr.; 1 salon: 1 canapé 3 places transformable en lit, 2 fauteuils, 700 fr. Tél. (038) 24 24 46. 160435-161

DIVERS

SAMARITAINS MIXTES: cours accélérés pour permis de conduire. Tél. 24 07 07 ou 53 22 13. 21232-167

POUR LE 1^{er} JANVIER 1984, je cherche gentille dame pour garder mon fils de 4 ans et demi. Du lundi au vendredi, quartier Chasselas-Maillerer. Tél. 30 11 11, interne 261, pendant les heures de bureau. 160432-167

VEUF DU 3^{ème} ÂGE propriétaire d'une maison cherche à faire connaissance d'une dame du 3^{ème} âge pour amitié durable. Tél. (038) 36 13 24. 156187-167

ÉTUDIANTE ALLEMANDE cherche travail pour décembre. Tél. 31 42 01. 160425-167

PARTICULIER CHERCHE ENSEIGNANT pour leçons privées de français. Tél. (038) 42 29 23, dès 19 heures. 160909-167

A LOUER

AUVERNIER, près de la gare, grand studio à dame, jardin, vue imprenable. Tél. 41 31 38. 160869-163

À CORMONDRECHE, studio meublé avec niche de cuisine, salle de bains. Tél. 31 45 01. 160408-163

STUDIO Moulins N° 33, 4^{ème} étage, Neuchâtel. Visite: 18 h et 19 h. 160419-163

STUDIO MANSARDÉ boisé, près centre ville. Libre fin décembre, 330 fr. charges comprises. Tél. 25 80 53, midi ou soir. 160416-163

APPARTEMENT 2 PIÈCES près de la gare. Libre tout de suite. Tél. 24 27 08, dès 14 heures. 160423-163

CHAMBRE MEUBLÉE avec bains, 250 fr., libre. Tél. 24 10 18. 160906-163

AU CENTRE chambre indépendante, cuisine, salle de bains, à demoiselle. Tél. 24 12 13. 160913-163

DEMANDES A LOUER

INGÉNIEUR CHERCHE 2 PIÈCES, confort, préférence région gare. Adresser offres écrites à BL 2355 au bureau du journal. 160895-164

URGENT: cherchons logement avec garage pour une période de 6 mois. Adresser offres écrites à AK 2354 au bureau du journal. 160899-164

DEMANDES D'EMPLOIS

DEMOISELLE SÉRIEUSE cherche travail auprès de personnes âgées. Tél. 25 76 38, 18 h 30 - 20 heures. 160916-166

ALLEMANDE 21 ans, cherche place au pair dans famille, commerce ou autres. Tél. (038) 25 56 42. 160898-166

ANIMAUX

A DONNER CHATONS 2 et 3 mois, propres, affectueux. Tél. 36 12 20. 160878-169

CHIENS CAVALIER KING CHARLES vaccinés, pedigree, de 3 mois et 2 ans. Tél. 36 12 77, heures des repas. 160415-167

A VENDRE perroquet Amazone, tête jaune. Tél. (038) 61 32 01. 156188-169

AVIS DIVERS

Jeune entreprise en plein développement cherche pour son extension mondiale

financement privé
 env. 500.000 fr.
 Adresser offres écrites à CJ 2338 au bureau du journal. 160379-110

Chocolat Frey - une tradition depuis 1887



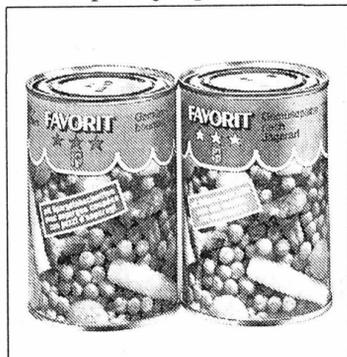
Confectionnés avec grand soin et à base des meilleurs ingrédients selon des recettes ancestrales, nos pralinés présentent tous une qualité exceptionnelle.



Pralinés du Confiseur
 Boîte 650 g **15.70** (100 g = 2.41,5)
Truffes
 Boîte 470 g **9.50** (100 g = 2.02,1)
Pralinés surfins «Romantica»
 Boîte 610 g **15.-** (100 g = 2.45,9)

Jardinière de légumes et légumes à la mode chasseur Favorit en boîtes de 425 g

Multipack jusqu'au 27. 12



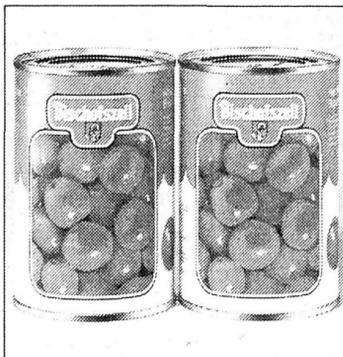
Boîte de 425 g (Eg = 260 g), 2.80
2 boîtes au choix 4.40 au lieu de 5.60

Eg (100 g = -84,6) **aux chanterelles**

Economies actives:

Bigarreaux rouges en boîte de 450 g

Multipack du 30. 11 au 27. 12



Boîte de 450 g (Eg = 250 g), 2.-
2 boîtes 3.20 au lieu de 4.-

Eg (100 g = -64)

Jus d'orange et jus de pamplemousse M-Queen

Multipack du 30. 11 au 6. 12

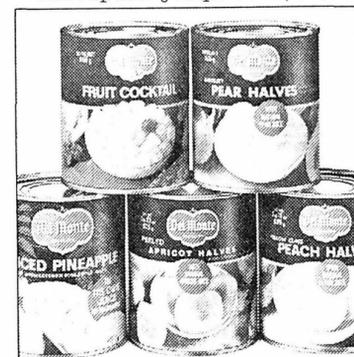


-30 de moins par litre dès l'achat de 2 litres au choix

ex.: jus d'orange -.90 le litre au lieu de 1.20

Pêches, macédoine de fruits, poires, ananas et abricots en grosses boîtes

Multipack jusqu'au 27. 12



-60 de moins par boîte dès l'achat de 2 boîtes au choix

ex.: macédoine de fruits 850 g (Eg = 548 g) 1.90 au lieu de 2.50 Eg (100 g = -34,7)

Autres offres spéciales:

Multipack jusqu'au 6. 12

Noisettes Sun Queen

-.30 de moins par sachet dès l'achat de 2 sachets au choix
 ex.: moulues en sachet de 180 g 1.20 au lieu de 1.50 (100 g = -66,7)

Offre spéciale jusqu'au 6. 12

Raisins secs Sultan

sachet de 300 g **1.10 au lieu de 1.40** (100 g = -36,7)

Jusqu'à épuisement du stock!

Chocolat de ménage

150 g **1.25** (100 g = -83,3)

Offre spéciale jusqu'au 6. 12

Œufs du pays Classe A

Les 6 **1.60** au lieu de 2.-

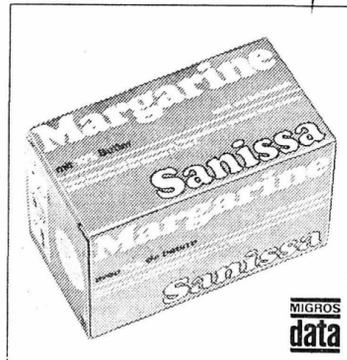
Offre spéciale du 30. 11 au 3. 12

Orchidées (Minicymbidium)

6.- pièce

Margarine Sanissa

Offre spéciale du 30. 11 au 6. 12



4 x 125 g 2.50 au lieu de 3.10

(100 g = -50)

Offre spéciale jusqu'au 6. 12

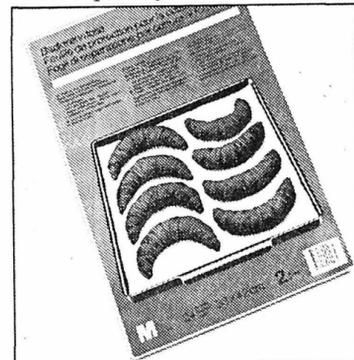
Sucre fin cristallisé

1.15 par kg au lieu de 1.35

En paquets de 1 ou de 2 kg

Feuille de protection pour la cuisson au four

Multipack jusqu'au 13. 12



2 paquets à 24 feuilles 3.20 au lieu de 4.-

Vos aliments ne collent plus à la tôle. Il n'est plus nécessaire de graisser et de nettoyer la tôle.



MIGROS

Familles de Neuchâtel

Cherchez-vous une jeune fille au pair?

Nous pouvons vous proposer une jeune fille Suisse alémanique pour l'année prochaine.

Elle travaillera chez vous 24 à 28 heures par semaine. Pendant son temps libre, elle fréquentera des cours de français, culture générale et loisirs.



Demandez sans engagement notre documentation au 031 25 76 96 ou 25 01 51 !

La Brocante du Bourg

Achète: antiquités - meubles - tableaux - bibelots - jouets - bijoux - débris d'appartements, etc.

Tél. (038) 36 14 06 160859-110

ECHELLE ALU

coûlissante 2 plans 8 m seulement Fr. 238 - Livraison franco domicile

Dépôt Interat La Sagne Tél. (039) 31 72 59. 157354-110

Maculature en vente à l'Imprimerie Centrale

L'Etat pourra-t-il à l'avenir ordonner la naturalisation sans consultation des cantons et des communes?

2x NON

Votez donc

le 4 décembre Action Nationale, 8956 Killwangen 161815-110

De nombreuses familles doivent trop souvent vivre du salaire trop modeste du père. Pensez-y; offrez une toute petite part de votre superflu et versez votre contribution au

SECOURS SUISSE D'HIVER

Change

Toujours plus avantageux!

Ouvert le samedi matin. Parking à disposition.

Cambio

Sempre più vantaggioso!

Aperto il sabato mattina. Posteggio a disposizione.

Cambio

Siempre más ventajoso!

Sábados abierto por la mañana. Parking a disposición.

Foreign Exchange

Always a better rate!

Open Saturday a.m. Parking available.



Banque de Dépôts et de Gestion

Faubourg de l'Hôpital 21, 2001 Neuchâtel

À NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

A la Société neuchâteloise des sciences naturelles

Lors de sa dernière séance, tenue sous la présidence du professeur Paul-André Siegenthaler, M. Gérald Collet, docteur ès sciences et collaborateur à la station fédérale de recherche agronomique de Changins/Nyon, a fait une conférence dans le cadre de la physiologie végétale au service de l'homme, intitulée: **De l'éprouvette à l'agriculture intensive.**

Notre vie dépend actuellement à 98 % de l'agriculture, dont le rôle essentiel est d'assurer une production végétale (nourriture et fibres) de bonne qualité et en quantité suffisante, malgré les difficultés que s'efforce d'éliminer l'agronomie. La comparaison des caractéristiques propres à l'agro-écosystème — productivité élevée grâce aux interventions fréquentes et importantes de l'homme — à celles des écosystèmes — diversité des espèces et complexité des interactions entre elles assurant la stabilité du système — met en évidence les contraintes dont doit tenir compte l'agriculture pour parvenir à son but. Les pertes dues aux pestes (ravageurs animaux, maladies fongiques, bactériennes ou virales, ou mauvaises herbes) ainsi et surtout que l'infertilité des sols (manque d'eau, déséquilibre en éléments nutritifs, topographie, etc.) sont atténuées par divers moyens: pesticides, engrais, irrigation... non dépourvus de revers possibles.

Pour accroître ou au moins mieux exploiter les 10 % cultivables des terres émergées (287.000 ha en Suisse sur nos 4 millions), on attend beaucoup de la physiologie végétale qui, espère-t-on, par une meilleure connaissance des fonctions végétales, telles que croissance, photosynthèse, biosynthèse, etc., contribuera à diminuer fortement ces contraintes. A vrai dire, les applications de la biologie végétale sont encore modestes (nutrition, herbicides), mais d'autres biotechnologies émergent peu à peu et devraient contribuer d'ici le siècle prochain à une productivité améliorée par l'usage des régulateurs de croissance, la domestication de la photosynthèse comme de la fixation de l'azote atmosphérique par les plantes cultivées, aussi bien que l'emploi des cultures **in vitro**.

PRÉCISIONS

La culture **in vitro** offre déjà des applications économiquement rentables à certains praticiens (horticulteurs, pépiniéristes) et sera sans doute d'une importance capitale dans la valorisation des manipulations du génie génétique. Aussi est-il intéressant de donner quelques précisions quant à cette biotechnologie. C'est au début de ce siècle que les premiers travaux ont

été entrepris à partir de l'hypothèse de travail reconnaissant à toute cellule, en tant qu'unité morphologique et physiologique des êtres vivants, l'autonomie lui permettant éventuellement de reconstituer un être semblable à celui dont elle fut tirée.

Progressivement, les chercheurs ont trouvé les moyens de maintenir en survie des cellules détachées de l'organisme, de les faire se multiplier et finalement de reconstituer un être complet (1965), démontrant la validité de l'hypothèse de départ qui postulait la totipotente de la cellule végétale. C'est la découverte et la mise en œuvre des phytohormones associées aux équilibres nutritifs — macro- et oligoéléments, vitamines et autres additifs organiques dont une source énergétique (saccharose) — qui a permis cette réussite. Mais, si peu à peu les difficultés techniques furent aplanies en laboratoire, encore fallait-il qu'au niveau de l'application cette technologie soit économiquement rentable.

Aussi, les progrès accomplis dans la culture en masse de suspensions cellulaires eucariotiques et l'obtention aisée et en grand nombre de protoplastes par digestion enzymatique des parois cellulotiques ont ouvert la voie aux fusions somatiques et donc à de bouleversantes réalisations garanties par la régénération possible de plantes entières (NAGATA et TAKEBE, 1971), (pomate - hybride somatique entre tomate et pomme de terre (MELCHERS, 1978).

Un autre apport considérable est l'obtention de cellules haploïdes (GUHA et MAHESWARI, 1967) dont la régénération en plante haploïde ou diploïde après traitement à la colchicine (NITSCH et BOURGIN) est aussi possible. Depuis une vingtaine d'années, des chercheurs français et américains ont proposé à l'échelle d'entreprise horticole des applications parfaitement au point de la culture **in vitro**, tels l'assainissement viral et la multiplication végétative en condition aseptique qui permet de passer d'un facteur de multiplication de quelques dizaines par an (20-50 selon l'espèce) à plusieurs milliers, voire millions par an. Cette micropropagation au niveau agricole est non seulement possible mais souhaitable pour les avantages qu'elle garantit: axénie, homogénéité et économie de production, puisque une dizaine de m² de chambre de culture utilisant 5 kWh/j, accompagnés d'un modeste laboratoire de biologie équivalent à ¼ ha de serre, dont les dépenses énergétiques imprécises (fonction du temps) sont sans commune mesure.

Cette multiplication végétative sûre

et pratiquement illimitée, précédée si nécessaire de l'élimination de pathogènes insidieux et habituellement inexpugnables (virus), permet encore la création économique de conservatoires d'espèces ou banques de gènes. La bioindustrie, concurrente de l'agriculture, peut aussi en dehors des aléas climatiques et de manière plus intense satisfaire aux besoins de composés chimiques d'intérêts pharmaceutiques ou alimentaires. Enfin, l'amélioration des plantes jouant sur la variabilité naturelle ou provoquée (mutagènes physico-chimiques) ou fondée sur l'introduction de nouveaux gènes (recombinaison DNA) est fort prometteuse.

De nouvelles notions sont à mettre à l'actif de l'exercice de cette technique comme l'«énergie (habitation)» des tissus, c'est-à-dire leur indifférence acquise aux régulateurs phytohormonaux, ou le phénomène de rajeunissement, tout à la fois condition et conséquence de la culture **in vitro**.

Une méthodologie rigoureuse permet de garantir les multiples copies conformes régénérées à partir de parties de la plante-mère, copies de qualité comme des défauts si ceux-ci ne sont pas éliminés au préalable (hétérogénéité, viroses, etc.). Cette multiplication se fait dans des conditions physico-chimiques environnantes parfaitement définies. Un développement optimal ou une organogénèse particulière comme l'enracinement requièrent un ajustement spécifique de la composition du milieu nutritif.

Une fois l'établissement **in vitro** réalisé (stérilisation superficielle, choix de l'explantat), le mode de multiplication par bourgeons axillaires, prédéterminés ou adventifs, néoformés, ou même après différenciation extrême sous forme de fragments de cals puis réorganisation (risque de modification purement phénotypique ou génotypique!) devra être précisé en fonction des buts et contraintes. Les exemples des pommes de terre, du Saintpaulia et du palmier à huile ont illustré ces possibilités. La tendance à la variabilité des copies obtenues après différenciation des tissus, qui nous gênent en tant que multiplicateurs fidèles à produire des copies conformes, esquisse néanmoins de nouvelles possibilités d'obtention de plantes plus résistantes aux agressions de toute nature (culture de protoplastes haploïdes ou non et régénération de plantes entières dans des conditions nouvelles. Ces possibilités posent des questions embarrassantes et nous obligent à réviser nos connaissances fondamentales sur le sujet de l'«adaptabilité dans la continuité» des plantes supérieures.

Conférence aux parents d'élèves de Marin-Epagnier

L'enseignement renouvelé du français

De notre correspondant:

Lors de l'assemblée générale de l'Association des parents d'élèves (APEM), M. Charles Müller, professeur à l'École normale de Neuchâtel, a présenté un exposé sur le renouvellement de l'enseignement du français.

Il a tout d'abord fait justice de certaines affirmations qui tendent à dire que la jeunesse d'aujourd'hui ne connaît plus l'orthographe, en démontrant qu'en France comme en Suisse il y a plutôt un léger progrès dans ce domaine. Puis M. Müller a présenté les objectifs et les moyens mis en place pour renouveler l'enseignement du français et leurs justifications théoriques.

Le centre de cet enseignement sera l'élève et ses acquis préscolaires. A l'âge de six ans, celui-ci sait déjà parler et a organisé ses propres structures de langage. L'école va tenter de lui permettre de poursuivre ces acquisitions par des découvertes successives qui lui seront plus suggérées qu'imposées.

Ce genre d'enseignement par l'autodé-

couverte existe déjà. Il n'y a donc pas de révolution, mais plutôt une adaptation aux découvertes des sciences de la linguistique, de la pédagogie, de la sociologie et de la psychologie. Trois termes caractérisent cette adaptation: libération, expression et structuration. La libération, c'est prendre l'habitude de s'exprimer en groupe et c'est aussi savoir se taire et écouter les autres. Une fois l'expression ainsi favorisée, il s'agira de structurer la langue et d'inventer des règles.

d'être approprié. On veut les mettre le plus rapidement possible dans notre système alors qu'ils ont déjà leurs propres structures de langage, liées le plus souvent à leur culture et leur langue. Des efforts sont entrepris dans ce domaine, mais ils restent encore bien discrets.

UNE FORMATION SPÉCIALE

Pour accomplir un tel travail, les enseignants devront être formés en conséquence. Mais il faudra aussi veiller aux effectifs des classes car une telle démarche serait impossible avec un nombre d'élèves trop élevé.

Cette intéressante conférence a permis encore de mettre en lumière d'autres aspects de l'enseignement du français et en particulier le fait que cet enseignement, donné aux élèves étrangers, est loin

Au cours de la partie administrative de cette assemblée, les participants ont confirmé dans leurs fonctions les membres du comité qui est composé de: M^{mes} Paroz, V. Graber, V. Challandes, M. Spichiger, B. Perret et MM. Y.-D. Spichiger et M. Vial. Ils ont également pris connaissance des activités de l'association. Celle-ci a rencontré à diverses reprises le corps enseignant et la Commission scolaire pour discuter de divers problèmes.

Une conférence a été présentée par M. J. de Coulon et une nouvelle est en cours de préparation. Dans le cadre des activités prévues pour 1984, l'association poursuivra son dialogue avec les autorités scolaires et organisera des entretiens avec les parents d'élèves.

Tirs des Mousquetaires: palmarès 1983

A l'issue de sa récente assemblée générale, la société de tir de la Noble compagnie des Mousquetaires de Neuchâtel a proclamé son palmarès pour l'année 1983.

Les résultats sont les suivants:

TIR DU PRIX

Cible société - rachat: 1. Claude Dürig, 469 points; 1. Frédéric Perret sen., 100; 3. Rémy Abbet, 467; 4. Alfred Dapples, 99; 5. Robert Gilliéron, 461; etc.

Cible Mousquetaires: 1. Jean Stucki, 902 (challenge M^{me} Marcel Robert); 2. Hermann Otz, 99; 3. Robert Gilliéron, 886; 4. Roland Méritat, 99 (98); 5. Claude Dürig, 873; etc.

Cible Neuchâtel: 1. Robert Gilliéron, 194; 2. Francis Beck, 100; 3. Edgar Matile, 190; 4. Rémy Abbet, 99; 5. Alfred Dapples, 187; etc.

Cible jubilé: 1. Albert Matile, 56; 2. Roland Méritat, 56; 3. Frédéric Perret jun., 56; 4. Pierre-Alain Retornaz, 55; 5. Ernest Rätz, 55; etc.

Cible match: 1. André Dubied, 100 (challenge Mousquetaires); 2. Francis Beck, 98; 3. Alain Romang, 97 (85); 4. Gilbert Huguénin, 97 (83); 5. Robert Gilliéron, 97 (73); etc.

Cible fusil d'assaut: 1. Edgar Matile, 38; 2. Ariane Paillard, 34; 3. Frédéric Thurnherr, 33; 4. Robert Paillard, 33; 5. Benjamin Chevroulet, 29; etc.

Challenge Petitpierre & Grisel: 1. Robert Gilliéron, 247,6; 2. Albert Matile, 247; 3. Frédéric Perret sen., 243,2; 4.

Claude Dürig, 234,3; 5. André Dubied, 233,8; etc.

Challenge Tir du prix: 1. Rémy Abbet, 2023; 2. Francis Beck, 2016; 3. Robert Gilliéron, 1990; 4. Albert Matile, 1966; 5. Frédéric Perret sen., 1955 (challenge Jean Carbonnier); etc.

TIRS LIBRES

Cible section: 1. Albert Matile, 229; 2. André Redard, 222; 3. André Dubied, 219; 4. Frédéric Perret sen., 219; 5. Alfred Dapples, 217; etc.

Cible groupe: 1. Albert Matile, 1334; 2. Robert Gilliéron, 1334; 3. Gilbert Huguénin, 1325; 4. Frédéric Perret sen., 1288; 5. Roger Rätz, 1284; etc.

Cible fusil d'assaut: Edgar Matile, 213.

Cible maîtrise: 1. Claude Dürig, 518; 2. Robert Gilliéron, 507; 3. Roger Rätz, 444.

Concours d'honneur des 60 coups: 1. Albert Matile, 549 (challenge M^{me} Marcel Robert); 2. Alfred Dapples, 548; 3. Roger Rätz, 536; 4. Robert Gilliéron, 531; 5. André Dubied, 523; etc.

Challenge Aux Armourins: 1. Robert Gilliéron, 20; 2. Claude Dürig, 22; 3. Roger Rätz, 62.

Challenge du colonel de Meuron (total tir en campagne, militaire et Mousquetaires): 1. Jean Stucki, 258,2; 2. Frédéric Perret sen., 250,8; 3. Robert Gilliéron, 250,6; 4. Albert Matile, 248,7; 5. André Dubied, 243,8; etc.

TIRS INDIVIDUELS

Concours A: 1. Robert Gilliéron, 92; 2. Jean Stucki, 91; 3. André Redard, 91; 4. Gilbert Huguénin, 89; 5. Albert Matile, 89; etc.

Concours B: 1. Edgar Matile, 71; 2. Frédéric Thurnherr, 67; 3. René Jeanbourquin, 65; 4. Christian Amaudruz, 60.

PETIT CALIBRE

Maîtrise match: 1. Claude Dürig, 508; 2. Albert Matile, 502.

Maîtrise-série: 1. Claude Dürig, 529; 2. Albert Matile, 528; 3. Roger Rätz, 511; 4. Robert Gilliéron, 507.

Maîtrise-couché: 1. Jean-Louis Scanio, 563; 2. Dominique Trachsel, 560; 3. Jean-Pierre Longhi, 557; 4. André Dubied, 555; 5. Daniel Bossel, 551; etc.

PROGRAMME MILITAIRE

90 tireurs ont accompli les tirs militaires obligatoires à la Compagnie et 33 tireurs y ont accompli le tir en campagne.

Tirs obligatoires: 1. Robert Gilliéron, 101; 2. Jean Stucki, 101; 3. André Redard, 101; 4. Jean-Michel Grand-Guil-laume, 101; 5. Frédéric Perret, 98; etc.

Tir en campagne: 1. Frédéric Perret, 67; 2. Jean Stucki, 67; 3. Albert Matile, 66; 4. André Dubied, 65; 5. Jean-Michel Perrenoud, 64; etc.

Assemblée du ski-club de Chaumont

D'un correspondant:

Récemment, le ski-club «Fond et tourisme Chaumont» a tenu son assemblée d'automne au petit hôtel de Chaumont sous la présidence de M. Charles-Henri Grivel. Le président salua les 45 (sur 119) membres présents à l'assemblée.

L'ordre du jour comportait la lecture du dernier procès-verbal, le programme de l'hiver 1983-1984, les comptes «Cime 83» et les divers. Puis le budget du SCFT fut donné par le trésorier, M. Dick. Représentant au total quelque 5000 fr., l'assemblée accepta le budget avec un déficit de 999 fr. Concernant la création d'une piste éclairée, les membres ont dit oui, puisque les conditions d'entraînement sont limitées; toutefois, il ne faudrait pas une surcharge de clients.

COLOMBIER

Pour Noël

(c) Lors de sa prochaine séance, aujourd'hui, le Foyer des jeunes accueillera un éducateur d'une maison de jeunes délinquantes. Le mois prochain, les séances seront consacrées à la préparation de Noël. Le 3 décembre, une rencontre spéciale des catéchumènes aura lieu. Elle se terminera le dimanche par le petit déjeuner et le culte. Pour Noël, il y aura un culte de longue veillée, le 24 décembre. Comme l'an dernier, la fête de la nativité aura lieu à 17 h. pour les enfants et les adultes.

VIE HORLOGÈRE

Seiko va commercialiser une montre-ordinateur

Un des principaux producteurs de montres japonais, la société «Seiko», a annoncé qu'elle commercialisera une montre-ordinateur en janvier. L'ensemble du système comporte trois éléments:

- Un bracelet ordinateur avec affichage par cristaux liquides et disposant d'une mémoire de 2000 caractères, mesurant 22 mm sur 17. Accessoirement, l'heure peut apparaître.

- Un boîtier de contrôle pour le chargement des programmes et

Moyennant une modeste somme, il y aura néanmoins certaines possibilités pour les externes. Les installations seront payées par le club et le traçage des pistes sera exécuté par M. G. Schertenleib, de l'École suisse de ski nordique, selon le programme et les conditions d'enneigement.

LE PROGRAMME

Le balisage Chaumont-Chasseral doit être terminé le 26 novembre. Le 3 décembre sera organisée, pour les membres

du club, une course, à pied ou à ski, pour toutes les catégories, puis fêtes de Noël en plein air. Le 12 février, une course de 15 km pour licenciés ainsi qu'une course populaire pour toutes les catégories: licenciés, jeunesse et «pop». Une nouveauté pour les «pop» avec un départ toutes les 30 secondes afin que chacun puisse se livrer à lui-même. Deux coureurs ont également été inscrits pour les joutes inter-villes à Genève. Une course Chaumont-Chasseral-Chaumont de 32 km se déroulera les 14 et 15 juillet et une autre course de 12 km sur les Hauts-

de-Chaumont. Ce sera le 10^{me} anniversaire de cette course qui remportera certainement un succès plus grand encore que ces dernières années.

La soirée s'est terminée par la présentation de deux films, dont l'un montrait les concours internes du club, fort appréciés des membres présents. Le comité du club est constitué de MM. Charles-Henri Grivel, président; G. Schertenleib, vice-président; Michel Dick, trésorier; C. Chevalier, secrétaire; C.-A. Schurch, F. Fatton, D. Jeanneret et P. Humbert, membres.

H.

AVIS DIVERS

CORRESPONDANCES

Vive la délation!

«Monsieur le rédacteur en chef, Mardi matin 22 novembre, dans sa revue de presse, la Radio suisse romande a signalé aux auditeurs que sous le titre «Vive la délation!», un journaliste romand reprochait au Grand conseil vaudois d'instaurer l'Etat policier en obligeant le propriétaire d'une auto d'indiquer le nom du conducteur, lorsque la police avait constaté que ce conducteur avait commis une infraction à la loi sur la circulation routière. Qu'en termes choisis, ces choses-là furent dites par ce journaliste.

Des gens racontent que les accidents de la route causent chaque année plus de mille morts et plusieurs milliers de blessés. Mais chacun sait que ceux qui répandent ces bruits sont de sales types qui n'aiment pas les automobilistes et que les statistiques sont toujours fausses. Il n'y a jamais d'accidents de la route en Suisse et si un automobiliste est assez malin pour fuir en cas d'infraction, son droit élémentaire est de nier être au volant et de refuser d'indiquer le nom du conducteur. En refusant de dire ce qu'il sait, il joue un bon tour à la police et c'est très drôle, car la police n'est pas là pour rendre la justice, ni la justice pour être fondée sur la vérité. Si la liberté de l'automobiliste n'est pas totale, si l'on commence à compter les morts et à prétendre rendre la justice en se fondant sur la vérité, on tombe dans l'horreur de l'Etat policier. Heureusement que nous avons encore, en Suisse un journaliste assez airvoyant pour nous ouvrir les yeux!

Louis JACOT, Berne

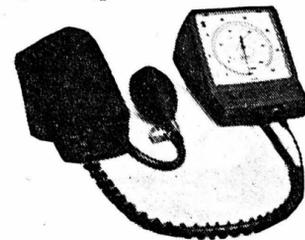
SERRIÈRES

Assemblée de la gym-hommes

(c) L'assemblée générale de la gym-hommes, présidée par M. Max Tamone, a réuni 22 membres. Deux vétérans, MM. Ch. Lutz et F. Glatthard étaient présents. Trois nouveaux membres viennent renforcer les rangs de la société: MM. J.-J. Opplinger, P.-A. Gutknecht et C. Guerrero. Le président a rappelé les 65 ans de la gym-hommes fêtés au château de Môtiers, l'accueil fait aux nouveaux trainings, la réussite de la fête villageoise et de la sortie à Macolin. Il se réjouit de féliciter le vice-président, M. E. Vernier, devenu conseiller général, ainsi que M. R. Thévoz, vétérans cantonal. Dans les nominations statutaires, le président est réélu par acclamation; le vice-président est M. E. Vernier; le secrétaire M. R. Bürgisser, le trésorier M. Schwertfeger. On parla également des projets d'activité pour 1984. Au chapitre des «divers», M. Ch. Lutz a tenu à rappeler que les plus vieux membres de la société sont MM. L. Pittet, F. Glatthard et Ch. Steudler. M. Glatthard venant d'obtenir la médaille d'or de fidélité des vétérans fédéraux à Davos. Le verre de l'amitié et le chant de la gym-hommes mirent fin à cette séance qui témoigne de la belle vitalité de la société.

Pour votre santé

Visomat

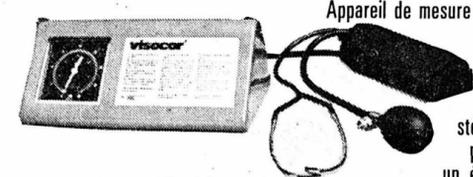


Mesurez régulièrement votre pression avec les appareils de Boehringer Mannheim/Suisse SA:

Appareil électronique avec indication optique et acoustique.

Grande échelle, de lecture aisée, valeurs fiables, manchette avec système de fermeture spécial, batteries permettant de pratiquer environ 1000 mesures.

Visocor



Appareil de mesure de la pression artérielle avec stéthoscope incorporé. Manchette et stéthoscope sont présentés dans un étui protecteur, mode d'emploi bien visible sur la partie antérieure de l'appareil, échelle facile à lire, position sûre et stable sur la table.

Les 1^{er}, 2 et 15 décembre démonstration/vente par le fabricant

Pharmacie coopérative Grand-Rue/Seyon Neuchâtel

Une excellente idée de cadeau utile!



Cet appareil enregistre vingt numéros d'appel de votre choix. Vous n'avez plus qu'à retenir des numéros à deux chiffres et l'appareil se charge de composer tout le numéro. Si vous appuyez sur la touche de répétition, il recompose automatiquement le dernier numéro que vous avez appelé.

**POUR 9 FRANCS PAR MOIS,
VOUS AVEZ L'APPAREIL**

**QUI MÉMORISE ET COMPOSE AUTOMATIQUE-
MENT 20 NUMÉROS DE TÉLÉPHONE.**

159726-110

Adressez-vous à votre installateur concessionnaire. Il connaît tous les secrets de cet appareil et fera le nécessaire pour que vous l'ayez le plus rapidement possible.



Fabriqué par Autophon pour les PTT.

Champion du monde sur Audi Quattro.

Le pilote qui a dominé ce Championnat du monde des rallyes, c'est Hannu Mikkola. Grâce à ses victoires au Rallye de Suède, au Rallye du Portugal, au Rallye d'Argentine et au Rallye des 1000 lacs, en Finlande, il est devenu champion du monde des conducteurs de rallye. Encore un éclatant succès pour l'Audi Quattro.



Vous avez le choix:

La technique à traction intégrale permanente de la Quattro, Audi vous l'offre déjà à partir de Fr.30970.-. Vous avez le choix entre l'Audi 80 Quattro et l'Audi Quattro Turbo de 200 ch. Réservez-en une pour un essai auprès de l'agence Audi la plus proche!



Audi Quattro

Une européenne Une technique de championne du monde de rallye



5116 Schinznach-Bad

Des difficultés financières vous assaillent?

Vous êtes en communications difficiles avec vos créanciers? Vous avez des poursuites? Des avis de saisies? Des combinaisons de faillites?

NOUS VOUS AIDONS

rapidement - discrètement - sans complications - efficacement. La gestion comptable de votre entreprise, les paiements par notre intermédiaire.

Ecrivez-nous encore aujourd'hui sous chiffres 87-755 à Assa Annonces Suisses S.A., fbg du Lac 2, 2000 NEUCHÂTEL.

159902-110

Beau choix de cartes de visite à l'Imprimerie Centrale

Vente par Téléphone



EUROTRAIN

Plus de 300 destinations. Jusqu'à 40% meilleur marché. Pour tous les moins de 26 ans.

Pour recevoir régulièrement nos offres spéciales.



club d'achat

Je désire être informé, sans engagement de ma part sur vos nombreuses prestations.

Nom.....

Prénom.....

Adresse.....

.....

A retourner à: Club d'achat Privilège
Av. de la Gare 7 2013 COLOMBIER
Tél. (038) 41 34 04

157909-110

GARAGE HIRONDELLE, PIERRE SENN

Auvernier: Garage du Port, F. Sydler, 31 22 07
La Côte-aux-Fées: Garage Brügger, 65 12 52
Fleurier: Garage Moderne, W. Gattolliat, 61 11 86

Saint-Aubin: Garage Alfier, 55 11 87
Cernier: Garage Beau-Site, J.-L. Devenoges, 53 23 36
Montmolin: Garage de la Croix, F. Stubi, 31 40 66

2000 Neuchâtel. Tél. 24 72 72

Fleurier: Garage C. Duthé, 61 16 37
Le Landeron: Garage P. Maillat, 51 44 74
Neuchâtel: Garage de Bellevaux, J.-F. Bühler, 24 28 24

163169-110

À TRAVERS LE MONDE

Pour ramener la Syrie à la raison

WASHINGTON, (ATS/AFP/AP).— Les Etats-Unis et Israël ont décidé de réexaminer l'accord israélo-libanais du 17 mai dernier, catégoriquement rejeté par la Syrie...

trait de toutes les forces étrangères du Liban. « Il ne s'agit ni d'annuler l'accord ni de l'édulcorer au point qu'il n'ait plus aucune valeur... »

ÉCHEC À LA SYRIE

Par ailleurs, M. Shamir s'est entretenu avec le président Reagan de la possibilité de renforcer les liens économiques et militaires entre les deux pays...

Les dirigeants américains et israéliens pensent qu'une coopération militaire plus étroite prévoyant la mise en place en Israël d'un arsenal américain...

La vie à bord du « Spacelab »

HOUSTON (AP).— Les astronautes qui ont décollé lundi à bord de la navette « Columbia » seront, durant les neuf jours de leur mission, à la fois des chercheurs et des cobayes afin de mener à bien les 72 expériences prévues.

ÉQUILIBRE ET DIRECTION

Mardi, l'astronaute Robert Parker a porté un casque contenant un petit moniteur de télévision qui projetait une figure en forme de croix sur son œil gauche.

caméra située dans le casque de Parker diffusait des images des mouvements de l'œil de l'astronaute vers la salle de contrôle au sol, à Houston.

UN MINI-ORDINATEUR

A noter que les astronautes disposent d'un petit ordinateur de bord dont l'écran reproduit une carte du monde sur laquelle la position de la navette est indiquée en permanence.

Ce mini-ordinateur peut également indiquer depuis combien de temps l'équipage est dans l'espace, à quel moment précis il entrera dans la zone d'ombre ou de lumière autour de la Terre...

Campione: l'argent de rançons

MILAN (AP).— Des billets, provenant de rançons versées pour la libération de personnes enlevées, ont été saisis au casino de Campione, au cours d'une descente de police effectuée au début du mois...

« Honte » à l'armée israélienne

TEL-AVIV (ATS/AFP).— Le président d'Israël, M. Chaim Herzog, a déclaré mardi à la radio nationale qu'il fallait envisager sérieusement la possibilité que les six soldats israéliens capturés par l'OLP et libérés en échange de prisonniers palestiniens...

Vague d'arrestations au Bangladesh

DHAKA, (ATS/AFP).— Plus d'une centaine de personnes ont été arrêtées mardi à Dhaka, où le couvre-feu a été imposé après les violents affrontements de lundi entre forces de l'ordre et manifestants...

résidence. Selon « Radio-Bangladesh », les forces de sécurité ont reçu l'ordre de tirer sur toute personne qui enfreindrait le couvre-feu sans excuse valable.

GRÈVE DES JOURNAUX

Les autorités ont demandé à la population de rester chez elle, sauf entre 14 h et 17 h, où elle a eu le droit de faire des provisions. Dans les magasins, les gens faisaient la queue pour stocker des provisions...

D'autre part, une grève générale des journaux a été observée en réponse aux « brutalités policières » subies par des journalistes lors des affrontements de lundi.

Enlèvements collectifs au Liban

BEYROUTH, (ATS/AFP).— Une soixantaine d'employés de la compagnie aérienne libanaise « Middle East Airlines » (MEA) ont été enlevés mardi par des éléments armés non identifiés sur la route de l'aéroport international de Beyrouth...

politico-militaire chiite « Amal », présidé par M. Nabih Berri.

BARRAGES

« Radio-Liban » avait conseillé aux automobilistes de ne pas emprunter la route du littoral menant du Liban du Sud en raison de la présence de « barrières d'éléments armés » à la hauteur de Damour...

« certains éléments » de « Amal » en signe de « représailles ».

La décision de relâcher les occupants des deux autocars de la MEA a été prise unilatéralement par M. Nabih Berri, aucune des personnes enlevées à Damour n'ayant été libérée en contrepartie.

GEMAYEL À DAMAS

Par ailleurs, on a appris que le président libanais, M. Amine Gemayel, se rendra à Damas après son voyage en Italie et aux Etats-Unis. On ne sait toutefois pas si le président Gemayel se rendra directement de Washington (où il arrivera jeudi) à Damas ou s'il repassera par Beyrouth.

Des terroristes iraniens

NEW-YORK, (ATS/AFP).— Le spectaculaire renforcement des mesures de sécurité autour de la Maison-Blanche et du département d'Etat la semaine dernière (voir notre édition du 25 novembre) a été déclenché par des informations concordantes selon lesquelles des terroristes pro-iraniens préparent un attentat aux Etats-Unis.

la chaîne de télévision américaine « CBS », la sûreté fédérale (FBI) avait reçu à une date non précisée une lettre écrite en farsi, annonçant une attaque terroriste à Washington.

Jeudi dernier, sept camions de sable ont été placés devant la Maison-Blanche et des précautions similaires ont été prises devant le département d'Etat. Trois camions étaient toujours parkés mardi devant la Maison-Blanche.

De son côté, le « New-York Times » rapporte que selon des informations recueillies par les services de renseignements au Proche-Orient, un groupe musulman chiite au Liban, le groupe « Amal » pro-iranien, préparait un attentat, soit aux Etats-Unis, soit contre des installations américaines à l'étranger.

Les autorités américaines ont déjà accusé le groupe « Amal » d'être mêlé aux attentats contre le siège des « marines » américains et des « paras » français à Beyrouth au mois d'octobre.

CHRONIQUE DES MARCHÉS

Lente remontée de l'or

Après avoir touché ses positions les plus basses de l'année à la fin de la semaine dernière, l'or s'engage dans une modeste reprise qui est perceptible sur toutes les places internationales.

D'autre part, le repli de neuf points à l'indice Dow Jones, durant la séance de lundi porte à l'évidence les irrégularités dans le mouvement global de reprise aux Etats-Unis.

L'argent métal évolue dans le même sillage. EN SUISSE, ce mardi 29 novembre n'a pas modifié considérablement les positions antérieures et souvent il s'est agi essentiellement de réduire des écarts un peu secs effectués durant les marchés précédents.

PARIS a supporté une certaine pression des vendeurs qui ont exercé leur impact sur la grande majorité des titres essentiels.

MILAN est à peine plus lourd, Italcementi échappant seul à cette orientation.

FRANCFORT s'affaisse également aux industrielles et même aux financières: seul Degussa et Mannesmann échappent à la baisse.

AMSTERDAM demeure attaché aux niveaux pratiqués lundi.

LONDRES est tenu, sans plus.

NEW-YORK ne paraît pas vouloir poursuivre le repli effectué lundi mais fait preuve de péténiement des prix.

Le dollar remonte à 2,1850 francs suisses. Le dollar canadien l'imité, ainsi que le yen. En revanche, le DM et le franc français sont alourdis.

E. D. B.

TÉLEX... TÉLEX... TÉLEX...

La première fois

LONDRES (ATS/Reuter).— La « Royal Navy » est parvenue pour la première fois à abattre un « Exocet » à l'aide d'un autre missile, le « Sea-Wolf », ont annoncé mardi les experts de la défense britannique.

Autorisés

VARSOVIE (ATS/AFP).— Le porte-parole du gouvernement polonais, M. Jerzy Urban, a annoncé mardi que M^{me} Danuta Walewska et son fils Bogdan (13 ans), seront autorisés à se rendre à Oslo pour recevoir le prix Nobel de la paix 1983 que le jury norvégien a décerné à M. Lech Walesa.

Reagan-Mondale

ZURICH (ATS).— L'élection présidentielle de 1984 se jouera entre le président Ronald Reagan et l'ancien vice-président Walter Mondale, a affirmé mardi à Zurich l'ancien président républicain Gerald Ford.

Indices

LONDRES (ATS/AFP).— La veuve de Roberto Calvi, le banquier italien retrouvé pendu à Londres en juin 1982, affirme qu'elle a découvert de nouveaux indices visant à prouver que son mari a été assassiné « pour le faire taire ».

Grève

MADRID (ATS/Reuter).— Les policiers espagnols en civil se sont mis en grève pour 24 heures mardi afin de soutenir leurs revendications (augmentation des salaires et meilleures conditions de travail), au risque d'être suspendus.

Modération

LA NOUVELLE-DELHI (ATS/AFP).— Le 23^{ème} sommet du Commonwealth a terminé ses travaux mardi soir par l'adoption d'un communiqué au ton modéré faisant un tour d'horizon de tous les grands problèmes internationaux du moment.

firmé mardi à Zurich l'ancien président républicain Gerald Ford.

Au Japon

TOKIO (ATS/Reuter).— Près de 40 % des vols internationaux et 70 % des vols intérieurs ont été annulés mardi au Japon, après que 3500 membres du personnel navigant des « Japan Airlines » eurent entamé une grève de 24 heures pour obtenir l'amélioration de leurs conditions de travail.

L'ivoire

GLAND (ATS).— Le Fonds mondial pour la nature (WWF), à Gland (VD), a demandé à la compagnie d'aviation belge « Sabena » de cesser le transport d'ivoire d'origine illégale entre le Burundi et la Belgique, devenue ainsi la plaque tournante européenne du marché mondial de l'ivoire.

Repeupler la France...

PARIS, (ATS/Reuter).— Le gouvernement français s'est ému d'un taux de natalité, actuellement de 1,9 enfant par foyer, qui ne permet pas le renouvellement de la population.

Selon les démographes, ce taux doit être au moins de 2,1. Le gouvernement a annoncé un train de mesures susceptibles de permettre aux familles de pouvoir élever trois enfants au moins.

M. Beregovoy et M. Pierre Mauroy ont confirmé des mesures déjà inscrites au 9^{ème} plan: une aide unique dès le premier enfant et le congé parental de deux ans qui pourrait être rémunéré à partir du troisième enfant et atteindre 1000 ff. par mois.

BULLETIN BOURSIER

Table of stock market data for Neuchâtel, Lausanne, and Genève, including various indices and company shares.

Table of stock market data for Bâle and Zurich, including various indices and company shares.

Table of stock market data for Zurich (Etrangers), listing various international companies and their share prices.

Table of stock market data for Milan, listing various Italian companies and their share prices.

Table of stock market data for Amsterdam and Tokyo, listing various companies and their share prices.

Table of stock market data for Paris, listing various French companies and their share prices.

Table of stock market data for London, listing various British companies and their share prices.

Table of exchange rates and gold prices, including rates for various currencies and gold prices in London.

Table of Dow Jones index and other market indicators, including the index value and base silver price.

Révision du droit d'asile au Conseil national

L'intervention de M. Cavadini

De notre rédacteur parlementaire à Berne:

La commission du Conseil national, chargée de préparer l'étude de la révision du droit d'asile proposée par le Conseil fédéral est présidée par M. Richard Bäuml (soc/BE). Le rapporteur de langue française est M. Jean Cavadini (lib/NE). Voici comment ce dernier a présenté le projet à l'ouverture du débat d'entrée en matière.

«Remarquons d'abord que le nombre des demandeurs d'asile, qui se tenait annuellement entre 800 et 1200 jusqu'en 1976, a passé en 1982 à plus de 7000. Cette augmentation considérable a entraîné des conséquences administratives insupportables, d'autant plus que les procédures d'examen devenaient plus complexes. La durée de l'instruction des dossiers s'est accrue au point de compromettre la prise des décisions nécessaires. Parallèlement, certains cantons se sont trouvés dans des situations graves et le gouvernement genevois, par exemple, a parlé de la situation explosive créée par l'accueil annuel de plus de 1000 réfugiés. Les difficultés se sont accrues par la modification de la provenance des demandeurs d'asile. En 1970, 90% d'entre eux provenaient des pays de l'Est, l'an dernier la majorité était originaire du tiers monde.

«Un examen attentif et délicat est nécessaire pour déterminer si l'objet de la demande relève de considérations éco-

nomiques ou idéologiques. Or le traitement des demandes ne peut être réalisé dans un délai satisfaisant. Il convient aujourd'hui de remédier à cet état de choses et la procédure doit être accélérée.

«Les remèdes que nous pouvons apporter sont de deux ordres: tout d'abord augmenter le personnel de la section des réfugiés à l'Office fédéral et au service des recours, d'autre part adapter les dispositions concernant la procédure, contenues dans la loi sur l'asile.

LA VOCATION D'ACCUEIL

«C'est dans cette approche politique que les propositions ont divergé. Certains souhaitent saisir l'occasion de la révision pour renforcer le dispositif d'examen des réfugiés. D'autres, au contraire, voudraient élargir et assouplir les procédures établies. En fait, nous devons entrer en matière pour une révision de la loi qui maintienne l'esprit de la vocation d'accueil de notre pays, qui ne remette pas en cause le statut de réfugié, mais qui allège et raccourcisse les procédures. Le transfert aux cantons du droit d'asile ne paraît pas ici souhaitable.

«L'accroissement du nombre des demandes a submergé l'administration et fait apparaître les limites de la loi. La durée de la procédure atteint parfois six ans. Il convient de la ramener à un an tout en évitant de recourir au droit d'asile pour éluder les dispositions ordinaires

applicables aux étrangers. Disons aussi que les cantons, dans certains cas, sont au bout de leurs possibilités d'accueil et d'hébergement. Rappelons qu'ils sont chargés de l'assistance, des démarches de police et occasionnellement des renvois.

LA SITUATION EST GRAVE

«On l'a dit, la situation actuelle est grave. Dans des villes où le marché du logement est serré, on a dû installer les réfugiés dans des hôtels ou le prix de la chambre atteint parfois 180 fr par jour! A ceci s'ajoutent les considérations économiques et sociales. Dans les cantons où sévit le chômage et où les appartements sont rares, on peut enregistrer des réactions dans lesquelles la xénophobie n'est pas toujours absente.

«Il nous appartient de mesurer ces conséquences et d'y porter remède, car refuser de voir la situation dans ses développements actuels serait grave, et persister à nier les dangers qu'elle recèle serait impardonnable.»

M. Cavadini a ensuite analysé les détails du projet de révision, et il a conclu en souhaitant «un droit d'asile offert à ceux qui sont persécutés dans leur pays, une procédure efficace et accélérée, une administration capable d'assumer ses tâches, et un climat de sérénité retrouvée sur l'ensemble de notre pays.»

E. J.

Budget 1984 de la Confédération: les Etats coupent et calculent

BERNE (ATS). - «Nous ne sommes pas dans une situation de catastrophe»: le conseiller fédéral Georges-André Chevallaz a tenu à rassurer hier le Conseil des Etats qui s'inquiétait devant le déficit de 1156 millions de francs qu'annonce la Confédération pour l'année prochaine. Les députés ont cependant réussi, par des petites coupes et de gros artifices comptables, à ramener ce déficit à 784 millions.

Mauvais, décevant, inquiétant: le budget 1984 de la Confédération a été sévèrement critiqué par les députés à la Petite chambre. La gauche, pour une fois, ne s'en est pas privée puisque le socialiste bâlois Edouard Belser - son langage a peut-être été influencé par le fait qu'il est un des papables pour la succession de Willi Ritschard au Conseil fédéral - a même affirmé

que les augmentations imprévues des recettes avaient affaibli la volonté de l'exécutif de contrôler sévèrement les dépenses.

Comment expliquer au contribuable que les recettes de la Confédération augmenteront de 10% alors que le renchérissement n'atteindra même pas 3%?, a demandé le libéral vaudois Hubert Reymond. De son côté, M. Guy Genoud (pdc/VS) a volé au secours du Conseil fédéral en constatant que la marge de manœuvre est fort étroite. Ce n'est pas une discussion budgétaire qui permet d'apprécier l'état des finances fédérales. Il faut y penser lors de chaque examen d'une loi. «Cette volonté d'économie doit animer le Parlement tout au long de ses travaux», a déclaré le député valaisan.

CALMER LES ESPRITS

M. Chevallaz a voulu calmer les esprits. Selon les prévisions des années septante, nous devrions en être à près de 4 milliards de déficit, a-t-il expliqué. Les constants efforts d'économie ont donc porté des fruits. Dans la comparaison internationale, la Suisse occupe un enviable et double dernier

rang: la dette publique y est proportionnellement la plus faible et le déficit atteint 0,5% du produit national brut contre 2,5 à 15% dans les autres pays industrialisés.

Le Conseil des Etats a accepté sans discuter toutes les propositions d'économie de sa commission, à une exception près: il a refusé de ramener de 30 (version du Conseil fédéral) à 20 millions de francs la position consacrée à l'agriculture. La décision a été prise de justesse: 19 voix contre 17. Ce montant sert à accorder des prêts sans intérêts à des agriculteurs ayant des projets de construction.

DES CALCULS!

La commission propose des réductions réelles des dépenses d'environ 26 millions de francs qui sont avant tout imposées aux départements de l'intérieur et militaire. Les 346 millions restants résultent de réestimations. D'abord, les commissaires, se fondant sur les résultats de l'année en cours, ont calculé que l'impôt fédéral direct devrait rapporter à la Confédération 105 millions de plus que prévu. Ensuite, ils ont reporté un versement de 191 millions dû aux cantons dans le cadre de la réglementation des droits de douane sur les carburants. Enfin, ils ont estimé que le déficit des CFF sera de 50 millions inférieur à ce qui a été prévu.

Lex Furgler: d'une Chambre à l'autre

BERNE (ATS). - Le Conseil national a éliminé, hier, les divergences mineures qui l'opposaient à la Petite chambre concernant le projet de loi sur l'acquisition d'immeubles par des étrangers. Les députés ont repoussé les deux propositions qui leur ont été faites et se sont ralliés pour l'essentiel aux propositions émises par le Conseil

des Etats lors de la dernière session parlementaire.

Le problème de la compétence des communes est le principal point sur lequel se sont acheminés les députés. Ils ont finalement décidé de suivre l'avis de la majorité de la commission qui proposait de maintenir la compétence des communes d'introduire des restrictions plus sévères sur leur territoire, tout en laissant aux cantons le soin de régler la procédure. Suivant en cela l'avis du conseiller fédéral Rudolf Friedrich, ils ont repoussé la proposition du conseiller national Joseph Iten (PDC/NW) qui voulait obliger les cantons à déléguer toutes leurs compétences aux communes.

Les députés ont encore repoussé

une proposition de M. Valentin Oehen (AN/TI) qui exigeait qu'une loi d'exécution soit immédiatement élaborée en cas d'acceptation de l'initiative populaire «contre le bradage du sol national». Les députés ont rejeté l'accusation implicite de vouloir renvoyer l'entrée en vigueur de la loi aux «calendes grecques» et ont laissé au Conseil fédéral le soin de fixer la date d'entrée en vigueur. Ils ont en effet estimé que le gouvernement avait besoin d'un certain délai pour établir la coordination nécessaire.

Pour le reste, les conseillers nationaux ont approuvé les décisions de leurs collègues des Etats à qui le projet est renvoyé pour un nouvel examen.

Famille paysanne Hausse modérée des allocations

BERNE (ATS). - Le Conseil des Etats a accepté hier une hausse modérée des allocations familiales que la Confédération verse aux ouvriers agricoles et aux petits paysans. Il a du même coup rejeté, après avoir été sévèrement rappelé à l'ordre par le président de sa commission des finances, une proposition qui aurait chargé plus lourdement la caisse fédérale. Le Conseil national se penchera sur ce dossier demain.

C'est par 23 voix contre 16, que la Petite chambre s'est ralliée au projet du gouvernement. Les allocations pour enfants devraient ainsi augmenter de 20 fr. pour passer à 80 fr. par mois en région de plaine et à 90 fr. en région de montagne pour chacun des deux premiers enfants. Pour le troisième et les suivants, l'allocation passe à 90 et 110 fr. (plus 20 également). La commission proposait une augmentation de 30 francs dans chaque cas.

Un fait par jour Des espoirs qui s'évanouissent

Les trois élections auxquelles les Chambres fédérales ont procédé lundi, et dont les bénéficiaires ont tous obtenu un résultat remarquable, ont des significations très différentes les unes des autres.

Chacune d'elles, certes, représente un hommage rendu aux mérites d'un homme éminent. Pour M. Edouard Debétaz, radical vaudois, président du Conseil des Etats, c'est aussi le couronnement d'une très belle et longue carrière, et pour M. André Gauthier, libéral genevois, président du Conseil national, le témoignage du respect que nos institutions jugent devoir aux minorités politiques, même si ce n'est qu'une fois tous les vingt-quatre ans que le parti libéral peut mettre un des siens (la dernière fois, c'était M. Gaston Clottu, en 1959-60) à la tête de la Grande chambre.

Le cas de M. Arnold Koller, démocrate-chrétien d'Appenzell Rhodes-Intérieures, élu vice-président du Conseil national, est différent. Cette désignation met en évidence un parlementaire brillant. Né en 1933, conseiller national depuis 1971, docteur en droit, professeur à l'Université de Saint-Gall, officier d'état-major général, président du groupe PDC de l'Assemblée fédérale, M. Koller paraît promis à un grand avenir.

Beaucoup disent que son parti pense à lui pour succéder à M. Furgler. Dauphin remplissant ce rôle avec discrétion, il représenterait la Suisse orientale au Conseil fédéral comme celui auquel il succéderait, et l'on conçoit que son parti souhaite lui réserver la place.

A ce stade de nos réflexions, il vaut la peine d'observer un aspect particulier de la position de M. Hans Schmid, l'un des outsiders socialistes pour la prochaine élection au Conseil fédéral, et d'ailleurs collègue universitaire de M. Koller. Dans la mesure même où son origine argovienne, quelque peu théorique, ne fait pas oublier tout ce qu'implique son domicile et son activité à Saint-Gall, M. Schmid serait considéré lui aussi, qu'on le veuille ou non, comme étant à l'exécutif un homme de la partie orientale du pays.

Dès lors, l'élection particulièrement brillante de M. Koller (175 voix sur 180 bulletins valables) témoigne des espoirs mis en lui, mais sans doute aussi de la volonté du PDC de ne laisser personne, peu ou prou, prendre sa place. Son succès de lundi aurait donc marqué, dans le même temps, un coup de semonce pour M. Schmid. L'avenir dira si cette interprétation comporte une part de vérité.

Etienne JEANNERET

Votations tous azimuts ce week-end!

BERNE (ATS). - Les citoyens de 16 cantons, en plus des deux objets fédéraux qui leur sont soumis, en cette fin de semaine, auront encore à se prononcer sur 43 objets, quelquefois très contestés. A cela s'ajoute encore toute une série de scrutins à caractère communal.

● Dans le canton de Berne, 9 objets sont soumis en votation. Le référendum avait été demandé dans 6 cas. Le plus contesté d'entre eux est l'agrandissement de l'aéroport de Berne-Belpmoos. Un crédit de 9 millions de francs est en effet nécessaire pour allonger la piste de 600 m et munir l'aéroport d'un système d'atterrissage aux instruments. Les Bernois doivent en outre se prononcer sur un crédit de 6,6 millions destiné à la construction d'un centre collecteur pour déchets qui ne peuvent pas être déposés dans les décharges conventionnelles. Ils se prononceront aussi sur la poursuite de la collaboration entre l'Etat et la société bernoise d'informatic BEGAG. Une modification de la loi sur les communes leur permettant d'introduire sur leur territoire le droit de vote dès 18 ans est aussi proposée. Enfin, deux crédits, l'un de 21,7 millions de francs, l'autre de 18,1 millions de francs, doivent permettre d'agrandir les hôpitaux de Munsingen et du Tiefenau, à Berne.

● Les Zuricois ont à se prononcer sur une nouvelle loi de police ainsi que sur un crédit de 2,2 millions pour la suppression d'un passage à niveau à Birmensdorf. Le premier objet est à l'origine d'une campagne animée entre partisans, radicaux et agrariens, et adversaires, gauche et démocrates-chrétiens, sur l'élargissement des compétences de la police.

● A Bâle-Ville, 4 projets sont soumis au peuple. La droite en recommande l'adoption alors que la gauche en propose le rejet. Le premier, un crédit de 1 million, doit permettre d'étudier l'aménagement de la place de la gare. Deux crédits, l'un de 2,4 millions, l'autre de 2,9 millions, sont destinés à la transformation d'un poste de police à Aeschentz et à la construction d'un abri pour la protection civile dans un quartier de la ville. Enfin, on propose une modification du règlement du Grand conseil au chapitre de la composition des commissions.

● Les Bâlois de la campagne sont invités à se prononcer sur une nouvelle loi d'organisation administrative et une loi sur la santé, deux objets que personne ne conteste.

● Dans le canton de Soleure, la campagne des partisans et des adversaires de la nouvelle loi sur la santé relègue dans l'ombre les quatre autres objets soumis en votation. Les médecins sont montés aux barricades et critiquent le nouveau texte qui empêcherait les praticiens de vendre directement des médicaments dans les communes disposant d'une pharmacie (11 sur 130). Les citoyens sont également invités à se prononcer sur un programme pluri-annuel de travaux routiers représentant une somme de 90 millions à répartir entre 1984 et 1988, sur la construction de routes réservées aux cyclistes, sur un crédit de 1 million destiné à une caisse agricole de crédit et sur une modification de la loi sur l'assurance-chômage.

● En Argovie, on soumet au peuple une nouvelle loi de péréquation financière. Les communes dont la capacité financière se situe au-dessus de la moyenne cantonale et dont le taux d'imposition est peu élevé devraient ainsi contribuer à un fonds de péréquation dont bénéficieraient les communes moins favorisées. Le deuxième objet, la suppression de la réserve des frères et sœurs, dans la législation civile cantonale, n'est pas contesté.

● Les Schaffhousois doivent se prononcer sur une révision partielle de la loi sur le statut des fonctionnaires. Elle prévoit un minimum de 4 semaines de vacances, des augmentations de traitement dépendant de l'efficacité des fonctionnaires et la suppression de l'adaptation automatique au renchérissement. Une modification de la constitution doit également permettre de supprimer la prestation de serment pour le personnel de l'Etat. Les citoyens sont aussi invités à appuyer une modification de la loi sur les auberges prévoyant de nouvelles taxes en faveur du tourisme. Enfin, un crédit de 7,7 millions de francs destiné à l'agrandissement de l'école cantonale est encore proposé.

(A suivre)

«Boeing» de Madrid: 8 victimes suisses

BERNE (AP). - Huit ressortissants suisses se trouvant parmi les victimes de l'accident du «Boeing-747» qui s'est écrasé près de Madrid. C'est ce qu'a indiqué hier, à Berne, M. Hans Wymann, du département fédéral des affaires étrangères (DFAE). Le porte-parole a ajouté qu'il espérait qu'il n'y aurait pas d'autres citoyens suisses parmi les morts.

Les victimes identifiées sont: M. Paul Jud (33 ans), de Zurich; M. Andreas Feurer (28 ans) et M^{me} Rose-Marie Jenni (24) de Hinterforst (SG); M. Markus Zurfluh (27) et M^{me} Andrea Iten (24) d'Unterageri (ZG); M. Kurt Strebel (21) de Kronbuehl (SG); M^{me} Verena Stettler (24) de Brittnau (AG), et M^{me} Monique Stoeckli de Horw (LU).

Machines: coup dur

ZURICH/WINTERTHOUR (AP). - Le nombre d'emplois continue de diminuer dans l'industrie suisse des machines. En effet, d'ici au début de l'été 1984, l'entreprise Sulzer-Escher Wyss SA à Zurich va supprimer 150 postes de travail. Selon un communiqué publié hier à Winterthour, cette décision est motivée par la diminution de la demande mondiale de biens d'investissements fabriqués par l'entreprise. Cette dernière fera tout son possible pour éviter un trop grand nombre de licenciements.

DU RHÔNE AU RHIN

Acquitté

SION (ATS). - Le maçon italien que le procureur général du Valais tenait pour être «l'étrangleur» lors du drame qui s'est produit en octobre 1982 dans l'immeuble «L'Escalade» à Sion a été finalement acquitté. L'homme a aussitôt quitté les prisons. Le procureur avait requis douze ans de réclusion, persuadé qu'il était que le prévenu avait pénétré dans le studio de son amie et l'avait étranglée avant de prendre la fuite. La défense a axé toute sa plaidoirie sur le doute. Les juges l'ont suivi et ont repoussé ainsi toute condamnation.

L'UDC propose

BERNE (ATS). - La règle est bien connue: le Conseil fédéral ne peut pas comporter deux représentants qui sont originaires d'un même canton. Dans une motion déposée hier sur le bureau du Conseil national, l'Union démocratique du centre propose de modifier cette disposition. Selon elle, ce n'est plus la commune d'origine qui devrait être déterminante, mais la commune de résidence.

Si...

MARTIGNY (ATS). - Tous les habitants de Martigny, soit plus de 13.000 personnes, ont été informés hier des dispositions à prendre en cas de catastrophes de toutes sortes telles que rupture d'un barrage, énorme incendie, intoxication, inondations, pluies chimiques ou radioactives et danger nucléaire. Les deux principaux journaux de la cité ont fait un tirage spécial de plus de 15.000 exemplaires pour participer à l'opération. Toutes les familles ont reçu

des directives précises, et en couleur, à étudier et à mettre en pratique le jour «J».

Fribourg dit «oui»

FRIBOURG (ATS). - Les conseillers généraux de la ville de Fribourg ont accepté lundi soir à l'unanimité un crédit de 16,8 millions destiné à la rénovation de l'hôpital des Bourgeois. Celui-ci devrait pouvoir être rouvert au public d'ici quatre ans. Il abritera des services de l'administration communale, la bibliothèque municipale et l'auberge de jeunesse. La décision des conseillers généraux est soumise au référendum facultatif.

Satisfaction chinoise

PÉKIN (AP). - La République populaire de Chine s'est félicitée de la décision du Conseil fédéral de ne pas livrer du matériel de guerre à Taiwan. Selon les indications fournies hier par l'agence de presse officielle chinoise, le vice-premier ministre chinois Wan Li a fait part lundi soir de sa satisfaction à l'ambassadeur de Suisse à Pékin, M. Hans Mueller, de constater que Berne avait dit non aux requêtes en ce sens déposées par les maisons Mowag SA et Oerlikon-Buehrle SA.

Incendie à Bulle

BULLE (FR) (ATS). - Un incendie s'est déclaré lundi soir au Chemin Crêts, à Bulle (FR), détruisant une vieille maison. Quatre familles ont dû être hébergées chez des voisins. Souffrant de brûlures, un locataire de la maison, M. Victor Galarao, 28 ans, a été transporté à l'hôpital de Riaz.

Pas de protectionnisme pour l'industrie du bois

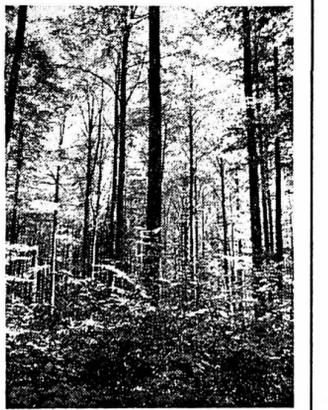
BERNE (ATS). - La Suisse ne prendra aucune mesure protectionniste en faveur de son industrie du bois. Le conseiller fédéral Alphonse Egli l'a dit sans équivoque hier devant le Conseil des Etats. Mais il a dit tout aussi clairement que le gouvernement pourrait revoir cette position si la Suisse était envahie par du bois étranger importé à des prix excessivement bas. Le chef du département fédéral de l'intérieur répondait à une interpellation d'un député nidwaldien.

Pour le démocrate-chrétien Norbert Zumbühl, il est temps que la Confédération intervienne: 4 millions de mètres cubes sont abattus chaque année en Suisse. La consommation est de 6 à 7 millions de mètres cubes. La différence est importée. Or, la production des forêts suisses pourrait facilement être augmentée. Il suffirait d'un petit coup de pouce de la Confédération pour rendre le prix du bois indigène compétitif. L'effet serait doublement positif: d'une part, les 90.000 emplois de l'industrie du bois seraient sauvegardés, d'autre part, les forêts seraient mieux exploitées et entretenues et, partant, résisteraient mieux aux maladies.

Ce raisonnement-là, a rétorqué M. Alphonse Egli, chaque pays peut le tenir et aussi ceux qui sont de bons clients pour le bois suisse. Or, actuellement, les importations de bois ont tendance à baisser alors que les exportations se maintiennent. Le moment se-

rait donc fort mal choisi. Et de toute manière, un pays qui dépend autant de ses exportations que la Suisse ne peut pas se permettre de restreindre le marché.

La situation serait différente si, notamment à la suite des dégâts provoqués par les pluies acides, certains pays de l'Est se mettaient à exporter du bois à des prix artificiellement bas.



Situation normale pour l'industriel. (Photo ARC)

Banquier enlevé à Buenos-Aires

Cinq Argentins condamnés

ZURICH (ATS). - Cinq ressortissants argentins, trois hommes et deux femmes, ont comparu hier devant la Cour suprême du canton de Zurich. Ils ont été jugés en relation avec une affaire d'enlèvement, celle d'un banquier uruguayen à Buenos-Aires. En Suisse, seul le délit de tentative d'extorsion et de chantage a pu être retenu contre les trois hommes, condamnés chacun à une peine de 4 années et 9 mois de réclusion. Pour assistance à tentative d'extorsion et de chantage, les deux femmes se sont, elles, vu infliger 2 années et six mois de réclusion.

Les cinq accusés ont d'autre part été condamnés à l'expulsion, avec sursis, durant 10 années, peines d'autre part assorties d'une période probatoire de 5 ans pour chacun. Il a, en effet, été tenu compte des difficultés que pourraient rencontrer ces personnes lors de leur li-

bération si elles devaient être renvoyées dans leur pays d'origine.

C'est grâce à la collaboration des policiers d'Argentine, de France, de Zurich, Lausanne et Genève qu'ils avaient pu être arrêtés en Suisse en mars 1981.

Ruben Bufano, 34 ans, agent spécial des services de sécurité de l'armée et Luis Martinez, 44 ans, agent de la police fédérale de sécurité, avaient été appréhendés à Genève où ils venaient toucher une rançon d'un million et demi de dollars qui avait été exigée pour la libération de M. Carlos David Kodobsky, un banquier uruguayen de 31 ans, enlevé à Buenos-Aires, le 19 février 1981. Les trois comparses, la femme de Luis Martinez, Amalia, Leandro Sanchez-Reisse, un commerçant, et sa femme Mariana, avaient été arrêtés à Lausanne.

Le dossier Jaccard ressorti

ZURICH (ATS/AP). - Lors de ce procès, le procureur a indiqué sur demande qu'une enquête était en cours concernant la disparition, en Argentine, il y a plus de 6 ans, de l'étudiant suisse Alexis Jaccard. Répondant à une question au sujet des crimes auxquels l'accusé Luis Martinez a déclaré avoir participé, le procureur a répondu que de tels délits ne pouvaient être poursuivis en Suisse si aucun ressortissant de notre pays n'est impliqué. Dans le cas d'Alexis Jaccard c'est différent, puisqu'il est de nationalité suisse.

Luis Martinez a précisé en effet qu'il avait été désigné pour participer à de nombreuses arrestations et exécutions de membres d'organisations anti-gouvernementales. Il monta notamment à bord de trois avions d'où 150 prisonniers au total furent jetés dans le vide en pleine mer.

«Il régnait toujours une grande confusion dans ces opérations», a-t-il raconté. «Une fois, trois sergents de l'armée argentine furent eux aussi précipités accidentellement en mer».

Les autorités judiciaires zuricoises ont donc ouvert une enquête au cours de laquelle Luis Martinez et Ruben Bufano ont été interrogés au sujet de la disparition de l'étudiant.